



# 2022

## Rapport de gestion



## Rapport de la Municipalité de Lutry au Conseil communal sur sa gestion durant l'exercice 2022

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions:

- De la loi du 28 février 1956 sur les communes (art. 93 c),
- Du règlement du Conseil communal de Lutry du 6 juin 2016 (art. 130),

La Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation le présent rapport sur sa gestion durant l'année 2022.

### De janvier à décembre 2022, la Municipalité était constituée comme suit:

|   |                             |                      |
|---|-----------------------------|----------------------|
| Administration générale, Services industriels et Informatique | Charles Monod               | Syndic               |
| Aménagement du territoire et Bâtiments                        | Pierre-Alexandre Schlaeppli | Conseiller municipal |
| Affaires sociales, Jeunesse, Culture et Paroisses             | Alain Amy                   | Conseiller municipal |
| Sécurité et Mobilité  | Patrick Sutter              | Conseiller municipal |
| Finances et Gérances, Travaux et Domaines                     | Étienne Blanc               | Conseiller municipal |
|   | Patrick Csikos              | Secrétaire municipal |



# Table des matières

|   |   |
|---|---|
| <p><b>7 Autorités</b></p> <p>8 Municipalité</p> <p>9 Conseil communal</p>   | <p><b>115 Travaux et Domaines</b></p> <p>116 Domaine viticole</p> <p>120 Forêts communales</p> <p>120 Exploitation forestière</p> <p>125 Domaine public</p> <p>125 Ponts et chaussées</p> <p>131 Études et avant-projets</p> <p>133 Parcs et promenades</p> <p>134 Rives, cours d'eau et ports</p> <p>135 Sports et loisirs</p> <p>138 Lutte contre les dangers naturels</p> <p>139 Assainissement</p> <p>139 Réseau d'égouts et d'épuration</p> <p>142 Ordures ménagères</p> <p>145 Voirie</p> <p>149 Bureau technique</p> |
| <p><b>15 Administration générale</b></p> <p>16 Préambule</p> <p>16 Secrétariat municipal</p> <p>16 Greffe municipal</p> <p>17 Registre civique</p> <p>18 Votations et élections</p> <p>18 Naturalisations</p> <p>20 Office de la population</p> <p>24 Communication</p> <p>25 Ressources humaines</p> <p>34 Informatique</p> <p>35 Tourisme</p> <p>37 Services aux sociétés locales</p>   | <p><b>151 Mobilité</b></p> <p>152 Préambule</p> <p>152 Administration</p> <p>152 Schéma directeur de l'Est lausannois</p> <p>153 Développement stratégique des mobilités</p> <p>156 Transports publics</p> <p>158 Autopartage</p> <p>160 Vélos</p> <p>161 Piétons</p> <p>162 Transports scolaires</p> <p>165 Véhicules individuels motorisés</p>  |
| <p><b>39 Affaires sociales, Jeunesse, Culture et Paroisses</b></p> <p>40 Préambule</p> <p>40 Affaires sociales</p> <p>40 Mission</p> <p>41 Organisation générale et ressources</p> <p>42 Action sociale régionale</p> <p>43 Subventions sociales communales</p> <p>44 Jeunesse</p> <p>44 Population cible</p> <p>46 Réalisations 2022</p> <p>52 Cohésion sociale</p> <p>57 Culture</p> <p>57 Mission</p> <p>57 Cadre et contexte</p> <p>57 Organisation</p> <p>58 Réalisations 2022</p> <p>62 Portfolio</p> | <p><b>169 Services industriels</b></p> <p>170 Préambule</p> <p>170 Tâches et organisation</p> <p>170 Administration</p> <p>172 Énergies renouvelables</p> <p>176 Exploitation</p> <p>186 Consommation d'eau</p> <p>187 Consommation d'énergie électrique</p>  |
| <p><b>73 Finances et Gérances</b></p> <p>74 Finances</p> <p>74 Spécificités 2022</p> <p>74 Gérances</p>   | <p><b>189 Sécurité</b></p> <p>190 Police Lavaux</p> <p>190 Direction politique</p> <p>190 Fonctionnement</p> <p>191 Police administrative</p> <p>193 Port</p> <p>194 Plage</p> <p>195 Parkings</p> <p>197 Cimetière</p> <p>198 Réseau routier</p> <p>200 SDIS Ouest-Lavaux</p>  |
| <p><b>77 Aménagement du territoire et Bâtiments</b></p> <p>78 Aménagement du territoire</p> <p>78 Administration</p> <p>90 Projet de territoire intercommunal</p> <p>91 Aménagement communal</p> <p>92 Police des constructions</p> <p>96 Bâtiments communaux</p> <p>96 Travaux effectués selon budget d'investissements</p> <p>100 Travaux effectués selon le budget de fonctionnement</p> <p>108 Études relatives aux bâtiments communaux</p> <p>110 Liste des bâtiments communaux</p>                    | <p><b>203 Conclusion</b></p>  |



# Autorités



## MUNICIPALITÉ

### Séances de la Municipalité

La Municipalité siège le lundi après-midi. En 2022, elle a tenu 41 séances ordinaires.

Pour pouvoir disposer du temps nécessaire à l'examen et à la discussion de divers objets importants, elle a procédé par délégation de compétences pour certaines tâches administratives.

Outre les objets soumis au Conseil communal par voie de préavis, l'attention de la Municipalité a particulièrement été retenue par les objets suivants :

- Comptes communaux 2021;
- Budget communal 2023;
- Publication du Programme de législature 2021–2026;
- Mise en application du nouveau règlement du port communal;
- Mise à l'enquête du Plan d'affectation communal (PACom);
- Procédures relatives au référendum Burquenet Sud;
- Procédures relatives à la plateforme « Paradise Event »;
- Appel d'offres pour le mandat de transport scolaire;
- Plan de mobilité scolaire;
- Travaux de construction et rénovation de bâtiments communaux et infrastructures (La Balance, local de voirie, skatepark, etc.);
- Poursuite du projet de futur Collège de la Combe;
- Réaménagement de parkings publics (Restaurant du Vieux-Stand et Buffet de la Gare de la Conversion);
- Acquisition immobilière (cabanons de pêcheurs au Quai Vaudaire);
- Changement de locataire du Restaurant du Vieux-Stand;
- Déterminations sur la délivrance de permis de construire;
- Création d'un fonds destiné aux projets communaux en faveur de la transition énergétique;
- Projets de centrales photovoltaïques sur bâtiments communaux;
- Extension du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques;
- Détermination des subventions à la population en matière d'efficacité énergétique;
- Re-certification « Cité de l'énergie »;
- Poursuite du déploiement du Smart Metering;

- Augmentation des tarifs du gaz et de l'électricité;
- Remplacement de véhicules;
- Projets d'aménagements routiers;
- Offre de transports publics sur le territoire communal et suite à donner à l'abandon du projet PP7 BHNS;
- Projet de renaturation et de protection contre les crues de la Lutrive;
- Préavis à l'octroi de la bourgeoisie communale;
- Réponses à divers postulats;
- Autorisations de manifestations;
- Attributions de subsides et aides;
- Autonomisation du projet des « Quartiers solidaires »;
- Validation d'engagement de personnel communal, assermentation de collaborateurs;
- Renforcement de l'infrastructure informatique en matière de cybersécurité;
- Changement de direction de l'EPS Lutry;
- Adhésion au dispositif de gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA);
- Préparation des élections cantonales;
- Mise en place du nouveau format de publication « Echomunal Express »;
- Participation au déficit d'exploitation du Centre Sportif de Malley;
- Effets sur la Commune des politiques cantonales en matière de fiscalité, péréquation, et financement des dépenses sociales;
- Création d'une Task force et mise en œuvre de mesures liées à la crise énergétique.

### Relations avec le Conseil communal

En 2022, la Municipalité a déposé auprès du Bureau du Conseil communal :

- 10 préavis municipaux;
- 9 communications municipales.

### Manifestations – Représentations

La Municipalité participe à de nombreuses manifestations à vocation politique, économique, culturelle ou sociale, afin de représenter les intérêts de la Commune. Elle s'implique également en organisant ou en apportant un soutien financier, logistique ou promotionnel à des événements ayant lieu sur le territoire communal ou dans la région.

Durant cet exercice, marqué par une reprise des manifestations publiques suite à la levée des principales restrictions en lien avec la lutte contre la pandémie de Covid-19, la Municipalité a notamment pris part, in corpore ou en délégation, à ces événements :

- Accueil des nouveaux habitants ;
- Accueil des jeunes citoyens ;
- Croisière des Jeunes ;
- Anniversaires de jubilaires ;
- Visite du patrimoine communal et du domaine forestier avec la Commission de gestion ;
- Sortie du Conseil communal au Balcon du Jura Vaudois ;
- Journée des Communes et assemblée générale de l'Union des Communes Vaudoises (UCV) à Chavornay ;
- Fête nationale, avec cortège et discours ;
- Barbecue d'été du personnel communal au Collège de la Croix-sur-Lutry (suite à annulation à fin 2021) ;
- 74<sup>e</sup> Fête des Vendanges ;
- Loto des Aînés à la salle du Grand-Pont ;
- Souper de fin d'année du Conseil communal au Restaurant du Rivage ;
- Souper annuel du personnel communal au Collège de la Croix-sur-Lutry.

## CONSEIL COMMUNAL

### Législature 2021 – 2026

Président: Cédric Alber (jusqu'au 30 juin 2022),  
Guy Wolfensberger (dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022)

### Membres en activité au 31 décembre 2022

#### PLR Les Libéraux-Radicaux

- Aeby Patrick
- Aeby Vincent
- Alber Cédric
- Arlettaz Vincent
- Barbey Hugo
- Barbey Jean-Philippe
- Bircher Jakob
- Bongard Benoît
- Bonjour François
- Buche Olivier
- Burdet Magali
- Butty Nicole
- Christinat André
- Clerc Julie
- Conne Jean-Yves
- Cottier Catherine

- Delessert Jean-Pierre
- Dewarrat Xavier
- Fouvy Laurent
- Gay-Hirt Carol
- Jayet Jean-Daniel
- Kragenbühl Sylvain
- Leuba Jean-Samuel
- Martin Philippe
- Mathis Charlotte
- Moser Camille
- Patthey Yann
- Paturel Jacques
- Ricci Bovier Claudia
- Rod Fabrice
- Rod Nicolas
- Rodieux Olivier
- Salamé-Guex Françoise
- Sandoz Philippe
- Savoy Baptiste
- Sulzer Rémy
- Wohlhauser Aurélie

#### Parti socialiste et indépendants de gauche

- Aguet Denis
- Badoux Nicole
- Chamorel Katia
- Chevalley Charles
- Fletcher Lloyd
- Houssin Celeste
- Perrottet Catherine
- Plattet Alain
- Rappaz Mical
- Rossi Marie-Claude
- Weber-Jobe Monique

#### Verts et Indépendants

- Baettig Doriane
- Bircher Nicolas
- Bonjour Pierre
- Buret Loris
- Coderey Grégory
- Dormenval Valérie
- Duggan Kilian
- Hassenstein Émilie
- Jayet Corinne
- Jayet Esteban
- Juan Paola
- La Scala Jérémy
- Notz Rose Marie
- Richter Denis
- Roulet Dominique
- Silauri Alessandra

## AUTORITÉS

### Indépendants & vert'libéraux

- Brennecke Caroline
- Bridel Olivier
- Chapuisat Jean-François
- Christen Anne-Catherine
- De Rosa Serena
- Gysler-Buchheim Élodie
- Hofer Vincent
- Leconte Claudie
- Minder Guy
- Mottier Nicole
- Paschoud Ludovic
- Popea Irina
- Sudan Raymond
- Wolfensberger Guy

### UDC Union Démocratique du Centre

- Cedraschi Darel
- Chollet Eugène
- Kuonen Axel
- Pilloud Jean-Marc
- Schneider Tamara
- Westphal Maximilien Richard

### Bureau du Conseil Communal au 31.12.2022

---

|           |                   |
|-----------|-------------------|
| Président | Guy Wolfensberger |
|-----------|-------------------|

---

|                                 |                  |
|---------------------------------|------------------|
| 1 <sup>er</sup> Vice-Présidente | Charlotte Mathis |
|---------------------------------|------------------|

---

|                               |               |
|-------------------------------|---------------|
| 2 <sup>e</sup> Vice-Président | Esteban Jayet |
|-------------------------------|---------------|

---

|                           |               |
|---------------------------|---------------|
| Secrétaire (hors Conseil) | Danahé Palmon |
|---------------------------|---------------|

---

|                      |                         |
|----------------------|-------------------------|
| Secrétaire suppléant | Jean-François Chapuisat |
|----------------------|-------------------------|

---

|             |                                  |
|-------------|----------------------------------|
| Scrutateurs | Philippe Sandoz<br>Denis Richter |
|-------------|----------------------------------|

---

|                        |                                  |
|------------------------|----------------------------------|
| Scrutateurs suppléants | Benoît Bongard<br>Nicole Mottier |
|------------------------|----------------------------------|

---

### Commission de gestion (2023 pour 2022)

#### Membres

Présidente: Tamara Schneider

- Catherine Cottier
- Françoise Salamé Guex
- Yann Patthey
- Benoit Bongard
- Fabrice Rod
- Valérie Dormenval
- Corinne Jayet
- Claudie Leconte
- Anne-Catherine Christen
- Charles Chevalley

### Commission des finances

Président: Ludovic Paschoud

#### Membres

- Laurent Fouvy
- Camille Moser
- Vincent Arlettaz
- Carol Gay
- Rémy Sulzer
- Alessandra Silauri
- Élodie Gysler
- Gregory Coderey
- Alain Plattet
- Maximilien Westphal

Délégué municipal: Étienne Blanc

### Commission des affaires immobilières

Président: Jean-Samuel Leuba

#### Membres

- Marie-Claude Rossi
- Yann Patthey
- Nicolas Rod
- Pierre Bonjour
- Denis Richter
- Jean-François Chapuisat
- Nicole Butty
- Eugène Chollet

Délégué municipal: Charles Monod, Syndic

## **Commission de recours en matière d'impôts**

Président: Maximilien Westphal

### **Membres**

- Julie Clerc
- Rose-Marie Notz
- Caroline Brennecke
- Katia Chamorel

## **Commission des récusations**

Président: Vincent Arlettaz

### **Membres**

- Paola Juan
- Irina Popea
- Celeste Houssin
- Axel Kuonen

## **Commission des affaires régionales et intercommunales**

Présidente: Monique Weber

### **Membres**

- Jakob Bircher
- Benoît Bongard
- Philippe Martin
- Philippe Sandoz
- Pierre Bonjour
- Loris Buret
- Nicole Mottier
- Monique Weber
- Eugène Chollet

## **Conseil intercommunal de l'APOL**

Président: Marc-André Cossy (Commune de Puidoux)

Délégués du Conseil communal de Lutry au Conseil intercommunal:

- Jacques Paturel
- Jean-Philippe Barbey
- Olivier Buche
- Magali Burdet
- Rose-Marie Notz
- Olivier Rodieux
- Paola Juan
- Serena De Rosa
- Vincent Hofer
- Charles Chevalley
- Axel Kuonen

## **Commission consultative du Feu – SDIS Ouest-Lavaux**

Représentant de la Commune de Lutry

- Philippe Sandoz

Délégué municipal: Patrick Sutter

## **Commission consultative d'urbanisme**

### **Membres**

- Julie Clerc
- Denis Richter
- Élodie Gysler
- Monique Weber
- Jean-Marc Pilloud

### **Membres hors Conseil**

Président: Me John-David Burdet, avocat

- Anne-Catherine Javet, architecte
- Céline Blanchut, architecte
- Éric Frej, architecte

Délégué municipal: Pierre-Alexandre Schlaeppli

## AUTORITÉS

### **Association intercommunale ORPC du district de Lavaux-Oron**

Représentant du Conseil communal: Philippe Martin

Suppléant: Philippe Sandoz

Délégué municipal: Alain Amy

### **Conseil d'établissement primaire et secondaire de Lutry**

Présidente: Aurélie Wohlhauser

#### **Membres**

- Élodie Marguerat (jusqu'au 30.11.2022)
- Raymond Sudan
- Délégué municipal: Alain Amy

#### **Représentants des parents d'élèves**

- Irina Popea
- Sébastien Contat
- Olivier Dessibourg
- Raphaël Pasquini

#### **Représentants des associations et sociétés locales**

- Sophie Arnaud (Association des parents d'élèves)
- Andreas Bohren (Colonie de vacances)
- Émilie Bégert (Fondation des structures pour l'enfance et la jeunesse, FSEJ)
- Aline Dewarrat (Bibliothèque de Lutry)

#### **Représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement**

- Jean-Daniel Conus, directeur
- Mélissa Rochat, enseignante
- Vincent Zimmermann, enseignant
- Isabelle Horner, enseignante

### **Commission consultative de la zone ville et villages (2021-2026)**

Président: Jean-Samuel Leuba

#### **Membres**

- Jakob Bircher
- Darel Cedraschi
- Valérie Dormenval
- Guy Minder
- Catherine Perrottet

#### **Membres hors Conseil**

- Hans Niederhauser, architecte
- François Jolliet, architecte

Délégué municipal: Pierre-Alexandre Schlaeppli

### **Commission de salubrité (2021-2026)**

Présidente hors Conseil: Jennifer Huynh, architecte

#### **Membres hors Conseil**

- Dominique Chuard, ingénieur
- Thierry Reymond, médecin

### **Commission Donation Anna Krische (2021-2026)**

Président: Alain Amy

#### **Membres hors Conseil**

- Yvan Leiser, boursier communal
- Jean-Daniel Conus, directeur des écoles
- Catherine Bollini, infirmière OMS
- Andréas Bohren, président de la colonie de vacances
- Antoine Reymond, pasteur de la paroisse Belmont-Lutry (ad interim)
- Adriane Magistretti, vice-présidente du Conseil de la paroisse catholique de Lutry
- Sonia Brelli, secrétaire municipale adjointe

## Commission viticole (2021-2026)

### Membres

- Philippe Martin
- Ludovic Paschoud
- Darel Cedraschi

### Membres hors Conseil

- Claude Mingard
- Antony Mottaz
- Christophe Chevalley

Délégué municipal : Étienne Blanc

## Séances du Conseil communal

En 2022, le Conseil communal a siégé à 5 reprises, soit :

- Lundi 9 mai 2022
- Lundi 20 juin 2022
- Lundi 12 septembre 2022
- Lundi 31 octobre 2022
- Samedi 3 décembre 2022

### 1<sup>er</sup> séance : lundi 9 mai 2022

Jean-Yves Conne du groupe PLR est assermenté en remplacement de Sébastien Rod, démissionnaire.

#### OBJETS TRAITÉS

- Préavis 1301 – Demande d'un crédit destiné à financer l'organisation d'une procédure de mise en concurrence (MEP) relative à la conception du nouveau collège de La Combe
- Préavis 1302 – Demande de crédit pour la réhabilitation de l'installation de déshydratation de la station d'épuration

### 2<sup>e</sup> séance : 20 juin 2022

Françoise Salamé-Guex du groupe PLR est assermentée en remplacement de Mathieu Signer, démissionnaire.

#### OBJETS TRAITÉS

- Préavis 1300 – Rapport de gestion 2021
- Préavis 1303 – Comptes 2021

### 3<sup>e</sup> séance : 12 septembre 2022

#### OBJETS TRAITÉS

- Préavis 1304 – Demande d'un crédit d'ouvrage pour la réalisation d'une installation photovoltaïque sur la salle de gymnastique du collège de Corsy.

#### MOTIONS

- Jean-François Chapuisat dépose une motion intitulée « Pour autoriser les propriétaires immobiliers à s'engager pleinement dans la transition énergétique »
- Ludovic Paschoud dépose une motion demandant « d'adapter le règlement du port de Lutry »

### 4<sup>e</sup> séance : 31 octobre 2022

#### OBJETS TRAITÉS

- Préavis 1305 – SDIS Ouest Lavaux Passage en Association de communes

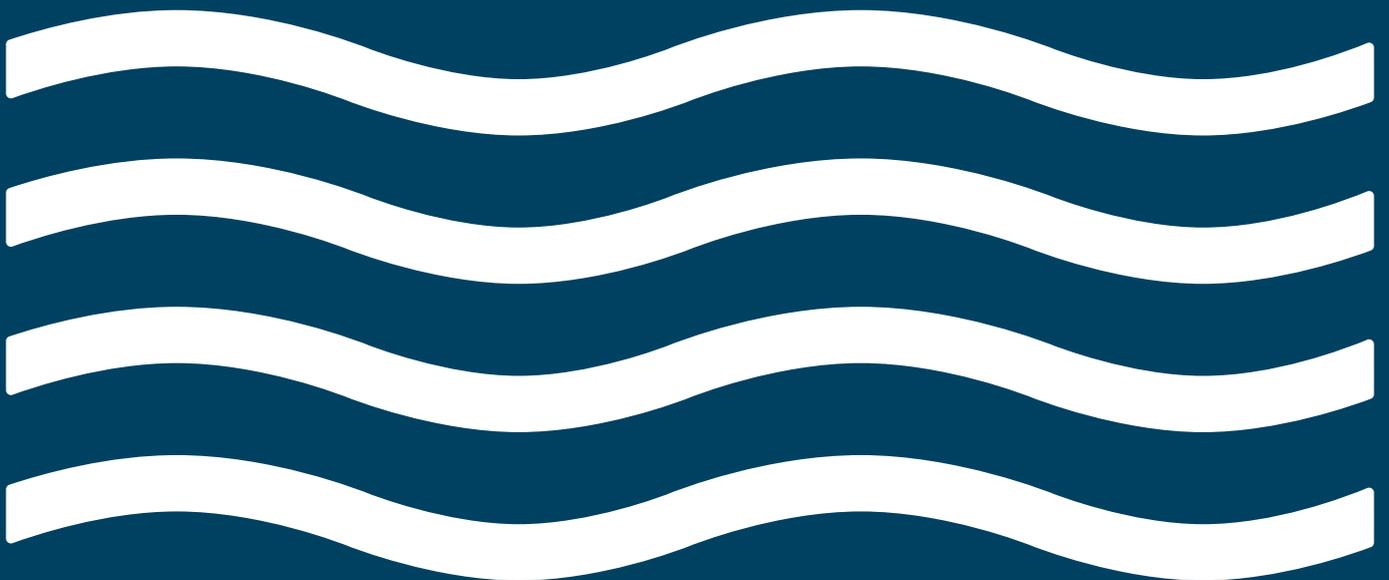
### 5<sup>e</sup> séance : 3 décembre 2022

#### OBJETS TRAITÉS

- Préavis 1306 – Budget 2023
- Préavis 1307 – Demande de crédit pour la réhabilitation des collecteurs d'eaux usées sur les quais
- Préavis 1308 – Cession de l'entier de la participation de la Commune dans Neo Technologies SA
- Préavis 1309 – Crédits supplémentaires budget 2022



# Administration générale



## Préambule

Plaque tournante de l'administration communale, le service de l'Administration générale est composé de plusieurs secteurs centraux :

- Secrétariat municipal;
- Greffe municipal;
- Office de la population;
- Ressources humaines;
- Communication;
- Informatique;
- Registre civique.

Ce service constitue généralement, pour les habitants, le premier contact avec l'administration communale.

## Secrétariat municipal

Le secrétariat municipal assume les fonctions principales suivantes :

- Secrétariat de la Municipalité et du Syndic;
- Rédaction et conservation des procès-verbaux de la Municipalité;
- Soutien et support à la Municipalité dans les processus décisionnels;
- Mise en œuvre des décisions municipales;
- Coordination des relations interservices au sein de l'administration;
- Gestion de l'information institutionnelle;
- Surveillance générale des bureaux dépendants de l'Administration générale (Greffe municipal, Office de la population, conciergerie des bâtiments communaux);
- Contrôle des normes et des procédures;
- Relations avec le Bureau du Conseil communal, et les Commissions permanentes (Commission de gestion, Commission des finances, Commission des affaires immobilières)
- Préparation et coordination de la visite du Préfet.

## Greffe municipal

Le Greffe municipal est en charge des tâches principales suivantes :

- Gestion des Ressources humaines;
- Mise en œuvre de la communication externe et interne;
- Conciergerie des bâtiments;
- Traitement du courrier, classement;
- Gestion et conservation des archives;
- Organisation des votations et élections communales;
- Protocole, organisation des réceptions et manifestations officielles;
- Traitement des dossiers de naturalisation et d'octroi de la bourgeoisie;
- Tenue du registre civique, organisation des votations et élections, vérification des signatures initiatives/référendums;
- Gestion du portefeuille des assurances;
- Traitement et préavis des dossiers d'aide financière individuelle au logement;
- Gestion des subventions pour les frais orthodontiques et pour l'étude de la musique;
- Gestion de la bibliothèque communale;
- Préavis sur les aliénations d'appartements;
- Rédaction de préavis;
- Coordination et publication du rapport de gestion;
- Organisation du plan canicule, du plan de continuité de l'Administration, des dispositions en cas de pandémie, des mesures d'économies d'énergie;
- Contrôle des travailleurs frontaliers et demande de rétrocession d'impôt selon accord franco-suisse;
- Administration du logiciel de gestion de temps pour le personnel communal;
- Gestion de l'affichage public culturel;
- Gestion de la location des salles et gestion des salles de gymnastique des collèves;
- Gestion des parchets de jardins communaux mis à disposition des habitants;
- Gestion des expositions à la Villa Mégroz;
- Organisation, promotion et vente du Passeport vacances;
- Coordination des célébrations de jubilaires, soit 116 anniversaires fêtés en 2022: 72 personnes de 80 ans, 34 personnes de 90 ans, 10 personnes de 100 ans et plus;
- Traitement des subventions sportives et associatives;
- Organisation et coordination des visites touristiques guidées du bourg;
- Économat, gestion du stock de vaisselle réutilisable de la Commune;
- Vente de cartes journalières CFF, CGN et carnets de billets prépayés TL.

## Registre civique

Les tâches du registre civique consistent principalement en :

- La mise à jour du Registre civique de la Commune par l'enregistrement des mutations (arrivées, départs, naturalisations, droit de vote des étrangers, etc.);
- La génération, le contrôle et la transmission au Canton du fichier du rôle des électeurs à chaque votation et élection, en vue de l'envoi centralisé du matériel de vote à tous les électeurs (instructions, bulletins, enveloppes nécessaires pour voter par correspondance);
- Jusqu'au vendredi 12 h précédant le scrutin, le Greffe municipal réceptionne les votes, contrôle l'identité des électeurs, prépare le dépouillement et établit un procès-verbal;
- Le contrôle des signatures lors du dépôt d'initiatives et de référendums.

À fin 2022, le nombre de citoyennes et de citoyens inscrits au rôle d'électrices et d'électeurs était de 7'524 (6'398 électeurs suisses et 1'126 électeurs étrangers).

## Visite du Préfet

Le Préfet a effectué sa traditionnelle visite annuelle de la Commune le 24 novembre 2022. A cette occasion, il a procédé au contrôle des documents officiels produits pendant l'année, tant en ce qui concerne le Greffe municipal, la Bourse communale, que les différents services de l'administration, ou encore le Bureau du Conseil communal. Il a relevé à cette occasion la bonne tenue de ceux-ci et leur conformité avec les normes exigées par le Canton.

Le Préfet s'est également entretenu avec la Municipalité et le Président du Conseil communal.

Cette visite se déroulant en binôme avec une autre commune du district, nous avons eu le plaisir d'accueillir les autorités de la Commune de Maraçon pour le traditionnel repas qui clôture cette journée.



Cour du Château



Couloir du Château

## Votations et élections

### Initiatives et référendums 2022

| Initiatives populaires fédérales                         | Signatures valables |
|--|---------------------|
| Pour des impôts équitables aussi pour les couples mariés | 52                  |
| Pour des rentes AVS équitables pour les couples mariés   | 52                  |
| Pour un fonds climat                                     | 58                  |
| Initiative pour l'avenir                                 | 17                  |
| Initiative sur les chauffeurs                            | 4                   |
| Initiative service citoyen                               | 14                  |
| Initiative sur les Crèches                               | 52                  |
| La nuit porte conseil                                    | 63                  |
| Sauver les bébés viables                                 | 36                  |
| Contre le F-35 (stop F-35)                               | 104                 |
| Pour la responsabilité environnementale                  | 63                  |
| L'argent liquide c'est la liberté                        | 91                  |
| Pour des impôts équitables                               | 468                 |
| Pour la liberté et l'intégrité physique                  | 64                  |

| Initiatives populaires cantonales                               | Signatures valables |
|---|---------------------|
| Baisse d'impôts pour tous                                       | 0                   |
| Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse                 | 323                 |
| Pour un congé parental vaudois                                  | 192                 |
| Sauvons le Mormont  | 152                 |
| Davantage de pouvoir d'achat pour la population vaudoise!       | 394                 |
| Pour des transports publics gratuits, écologiques et de qualité | 140                 |

| Référendums fédéraux                                       | Signatures valables |
|--|---------------------|
| Non à la loi sur le gaspillage d'électricité               | 0                   |
| Référendum contre le démantèlement de l'AVS                | 108                 |
| NON à l'abolition de l'impôt anticipé sur les obligations! | 65                  |
| Non au financement de l'agence de garde-frontières Frontex | 36                  |
| Loi sur le cinéma, Lcin                                    | 151                 |
| NON au don d'organes sans consentement explicite!          | 17                  |



Journée de votations au Château

## Naturalisations

La Municipalité a préavisé favorablement, sur la base des rapports d'enquête et des tests de connaissance, à 126 octrois de la bourgeoisie de Lutry. 122 demandes concernaient la procédure ordinaire de naturalisation et 4 avaient trait à la demande d'acquisition du droit de cité vaudois pour les confédérés.

97 nouvelles demandes de naturalisation suisse et vaudoise ont été transmises par le Canton.

Les autorités fédérales ont accordé la nationalité suisse à 90 candidats. 9 personnes domiciliées à Lutry ont obtenu la naturalisation facilitée.

Au 31 décembre 2022, 147 demandes sont en phase finale de procédure auprès des autorités fédérales.

| <b>Naturalisations 2022</b>                   | <b>Droit de cité vaudois<br/>(confédérés)</b> | <b>Naturalisation<br/>ordinaire</b> | <b>Naturalisation<br/>facilitée</b> |
|---|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Préavis d'octroi à la bourgeoisie de Lutry    | 4   | 122                                 |                                     |
| Demandes de naturalisation suisse et vaudoise | 3   | 96                                  |                                     |
| Acquisition de la nationalité suisse          |   | 90                                  | 9                                   |
| Demandes en attente de naturalisation         |   | 147                                 |                                     |

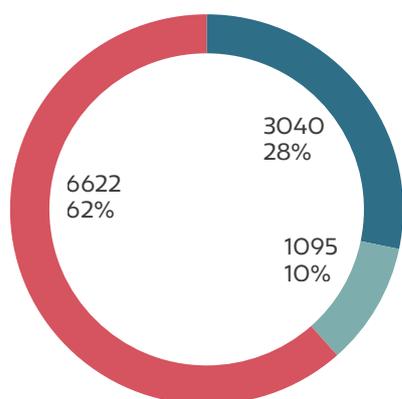
| <b>Octroi de la nationalité suisse par pays</b> | <b>Ordinaire</b> | <b>Facilitée</b> |
|---|------------------|------------------|
| Allemagne                                       | 7                |                  |
| Belgique  | 7                |                  |
| Bésil   | 1                | 2                |
| Canada  | 1                |                  |
| Colombie  |                  | 1                |
| Danemark  | 2                |                  |
| Espagne   | 9                |                  |
| États-Unis                                      | 3                |                  |
| France  | 32               | 3                |
| Grande-Bretagne                                 | 4                |                  |
| Grèce   | 1                |                  |
| Hongrie   | 1                |                  |
| Iran  |                  | 1                |
| Italie  | 7                | 1                |
| Kazakhstan                                      | 1                |                  |
| Mexique   | 3                |                  |
| Norvège   | 4                |                  |
| Pays-Bas  | 1                |                  |
| Russie  | 2                |                  |
| Serbie  | 1                |                  |
| Tunisie   | 1                |                  |
| Turquie   | 1                | 1                |
| Ukraine   | 1                |                  |
| <b>Total 2022</b>                               | <b>90</b>        | <b>9</b>         |
| 2021  | 60               | 6                |

# Office de la population

## Recensement de la population au 31 décembre 2022

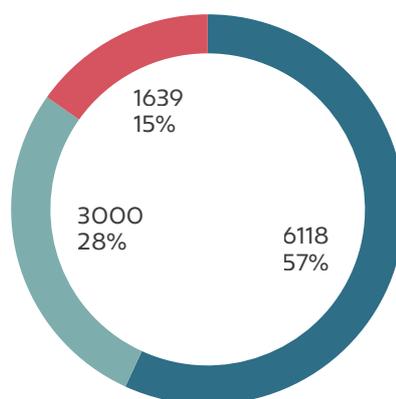
|                     |               |            |
|---------------------|---------------|------------|
| Personnes établies  | 10'757        | +66        |
| Personnes en séjour | 108           | -1         |
| <b>Total</b>        | <b>10'865</b> | <b>+65</b> |

Répartition de la population



■ Etrangers ■ Bourgeois ■ Vaudois et confédérés

Nombre d'habitants par NPA



■ 1095 Lutry ■ 1093 La Conversion ■ 1090 La Croix-sur-Lutry

Les 10'757 habitants de Lutry se répartissent selon les secteurs de distribution postale suivants:

- 6'118 personnes à 1095 Lutry (+12);
- 3'000 personnes à 1093 La Conversion (+16);
- 1'639 personnes à 1090 La Croix-sur-Lutry (+38).

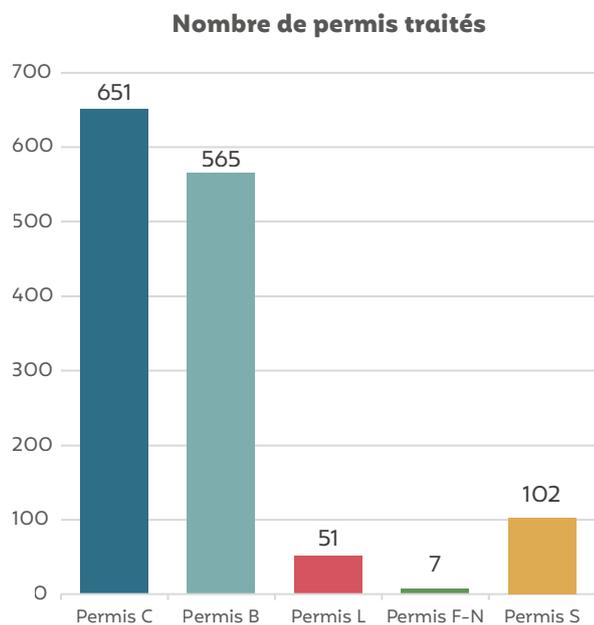
### Sacs poubelle

L'Office de la population, conformément à la directive municipale concernant les mesures d'allègement de la taxe au sac et de la taxe de base à l'habitant et aux entreprises, distribue des rouleaux de 10 sacs de 17 l aux bénéficiaires suivants: parents lors d'une naissance (8 rouleaux distribués) et avec enfants jusqu'à 3 ans (6 rouleaux), ou personnes incontinentes (6 rouleaux).

#### NOMBRE DE ROULEAUX DISTRIBUÉS

| Année | Naissances | Enfants < 3 ans | Personnes incontinentes | Total        |
|-------|------------|-----------------|-------------------------|--------------|
| 2018  | 664        | 750             | 228                     | <b>1'642</b> |
| 2019  | 640        | 774             | 228                     | <b>1'642</b> |
| 2020  | 608        | 768             | 156                     | <b>1'532</b> |
| 2021  | 680        | 708             | 162                     | <b>1'550</b> |
| 2022  | 512        | 786             | 150                     | <b>1'448</b> |

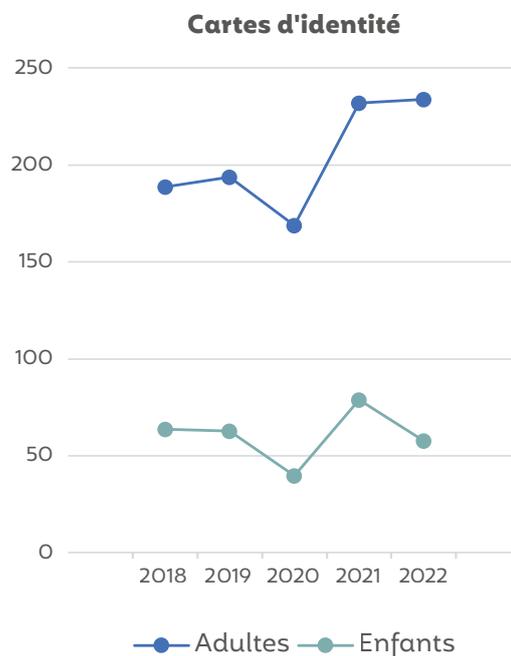
## Permis de séjour



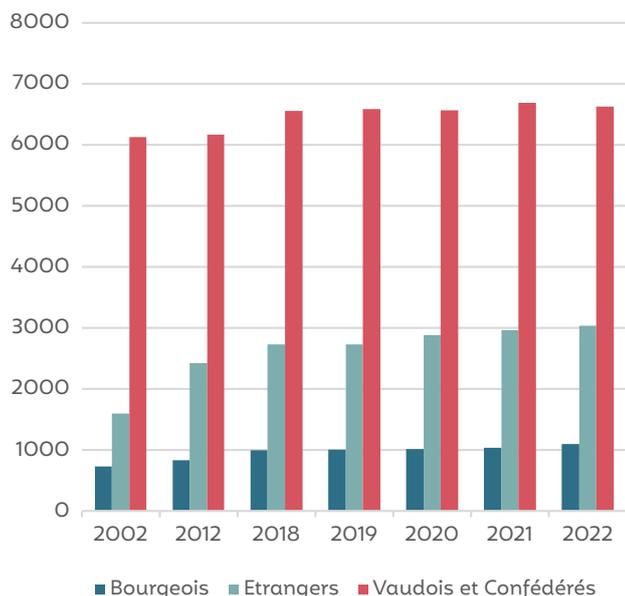
### STATISTIQUE PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2021

|            |      |
|------------|------|
| Permis B   | +3   |
| Permis C   | +78  |
| Permis L   | +2   |
| Permis F-N | -6   |
| Permis S   | +102 |

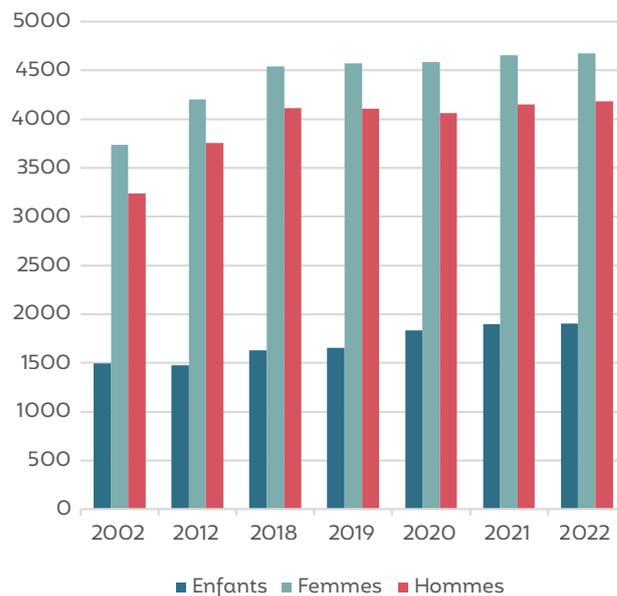
## Cartes d'identité



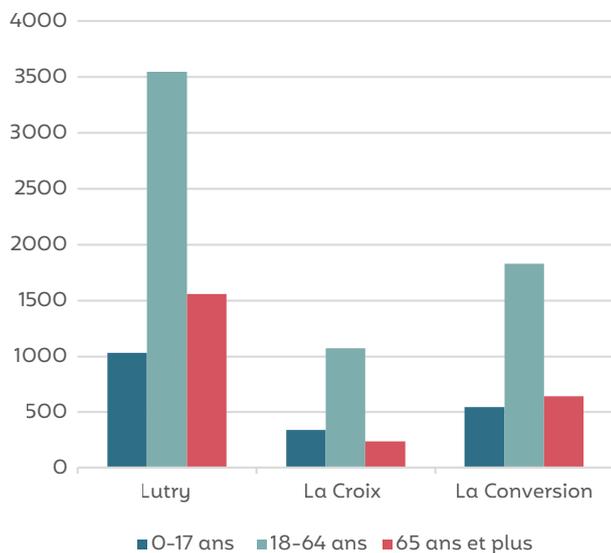
### Évolution démographique



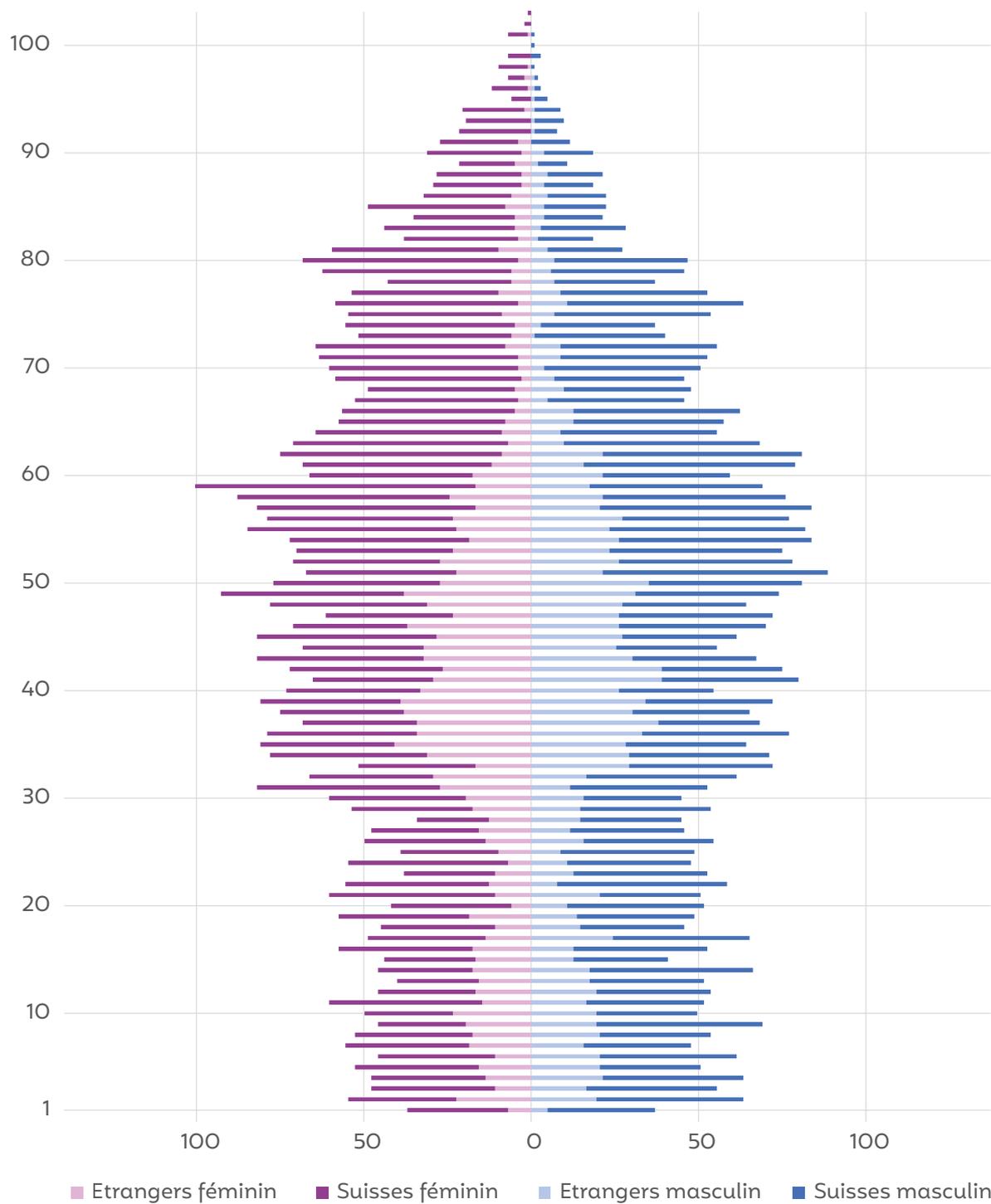
### Répartition de la population



### Répartition de la population par tranche d'âge et par code postal



## Pyramide des âges au 31 décembre 2022



## Communication

La communication totalise 0,5 EPT. Dans son Préavis N° 1248/2018, la Municipalité demandait au Conseil communal d'autoriser l'engagement d'un/une spécialiste en communication, chargé/e de coordonner les actions de communication de la commune. La « Communication » est rattachée à l'Administration générale.

La communication a un rôle très transversal et collabore avec tous les services, ainsi qu'avec les partenaires externes de la commune. Son rôle est de mettre en place une politique de communication en lien avec les objectifs de la Municipalité. Ses principales compétences sont :

- Conseiller la Municipalité en termes de communication et mettre en œuvre les différentes actions ;
- Suivre la communication des grands projets ;
- Créer et gérer le contenu du site Internet et des réseaux sociaux ;
- Réaliser les publications officielles l'Echomunal Magazine et l'Echomunal Express ;
- Produire les supports de communication et flyers pour les divers services ;
- Élaborer le rapport de gestion ;
- Assurer les relations avec les journalistes ;
- Participer à diverses manifestations.

### Publications officielles

#### Echomunal Express

Durant l'année 2022, un accent a particulièrement été mis dans la nouvelle formule de **L'Echomunal Express**. Tous les mois, une double page d'actualités lutriennes a été publiée dans l'hebdomadaire Le Courrier. Le premier numéro de L'Echomunal Express est paru le 3 mars 2022. Un concours photo permanent a également été lancé et chaque mois, l'image gagnante est publiée dans le journal.

#### Echomunal Magazine

En 2022, trois numéros de l'Echomunal Magazine ont été publiés. En outre, un numéro spécial consacré à la première étape de **révision du plan d'affectation communal** est sorti en novembre. Ce dossier était agrémenté en ligne de capsules vidéos explicatives, de cartes détaillées et de tous les documents du plan d'affectation.

Le dernier numéro de l'année paru en décembre était quant à lui enrichi d'un grand dossier sur l'énergie, en lien avec la situation de crise débutée lors de cet exercice.



L'Echomunal magazine - Numéro de septembre 2022

### Site Internet

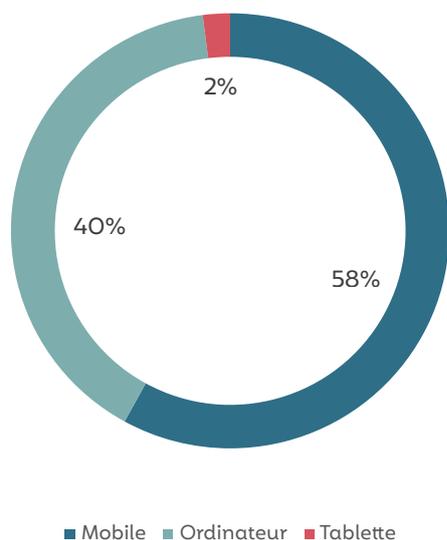
Principal vecteur de communication de la Commune, ce support est extrêmement réactif et permet de relayer toutes les informations utiles à la population. Il est régulièrement mis à jour.

Les statistiques de fréquentation ressemblent à 2021 avec une moyenne de 12'000 visiteurs par mois et 32'000 pages vues. La durée moyenne de consultation est de 1'38". En 2022, les pages les plus consultées ont été dans l'ordre l'actualité en page d'accueil, les locations de salle, la page contact, les offres d'emploi, l'agenda, l'administration communale, le Conseil communal, la déchetterie et les points de collecte.

En 2022, il y a eu 81 % de nouveaux visiteurs et 19 % de visiteurs récurrents. Il y a encore une belle marge de progression pour fidéliser les internautes.

Il est également intéressant de constater que le mobile est toujours plus utilisé que l'ordinateur pour naviguer sur le site Internet de la Commune :

### Les principaux types d'appareils utilisés



En ce qui concerne le trafic du site, il provient essentiellement du groupe dit « organique » qui correspond au trafic provenant des résultats naturels issus des divers moteurs de recherche reconnus.

### Réseaux sociaux

#### Facebook

La page, créée en février 2018, compte un peu de plus de 2'300 abonnés. Elle a essentiellement pour but de diffuser des informations sur les événements culturels, sportifs, festifs et touristiques.

#### Instagram

La page, créée en décembre 2018, compte près de 1'500 abonnés. Une page Instagram spécifique a également été créée pour le Petit Cabanon, base de loisirs estivale et éphémère mise en place par le service Jeunesse et cohésion sociale. L'objectif d'une présence sur ce réseau social est de promouvoir Lutry au travers du partage et de la diffusion de photos mettant en valeur notre Commune et les événements qui s'y déroulent.

## Ressources humaines

### Traitements

Alors que les salaires n'ont pas été indexés en 2022 (indice de référence : octobre 2008 à 110.1), la Municipalité a décidé une pleine indexation des salaires 2023 de +2.2 % sur la base de l'évolution de l'indice national des prix à la consommation (IPC) durant cet exercice.

### Formation

La formation constitue un pilier essentiel de la politique des ressources humaines de la Commune. Elle vise à apporter une plus-value mutuelle à l'administration et aux collaborateurs en s'assurant du maintien et du développement des compétences métiers et sociales. À ce titre, le personnel communal a bénéficié des principales formations et séminaires suivants :

- CAS HES-SO Planification et gestion de la mobilité multimodale/CAS PGMM ;
- Introduction à la réforme de l'apprentissage de commerce ;
- Séminaire AVSM sur la gestion des conflits ;
- Séminaire CSSM « Relations entre l'administration communale et l'exécutif » ;
- Séminaires AVDCH sur les nouvelles prescriptions en matière de contrôle des habitants ;
- Séminaire sur « étude routes et infrastructures » ;
- Formation sur réforme des assurances sociales ;
- Formation sur logiciel Mobatime ;
- Formation Diplôme ES de conducteur de travaux en jardin et paysage ;
- Formation aux techniques et pratiques durables en matière d'entretien de l'espace public ;
- Formation pour obtention du permis de cariste ;
- Formation pour obtention du permis de carcelle ;
- Cours de formateur d'apprentis (voirie) ;
- 5 apprentis de commerce, 2 apprentis bûcherons et 1 apprenti agent d'exploitation ont suivi des cours « interentreprises » ;
- Séminaire Electrosuisse sur domaine de l'électricité ;
- Formations diverses dans le domaine de la sécurité (p.ex. : balisage de chantiers en collaboration avec l'APOL) ;
- Formation interne pour les nouveaux collaborateurs concernant le service de piquet des Services industriels ;
- Formation continue pour le service de l'eau (séminaire pour les capes de vannes) ;
- Formation ISO pour les nouveaux collaborateurs des Services industriels ;
- Séminaire sur l'éclairage public.

## Prévention santé

- 7 employés communaux ont bénéficié du vaccin antigrippal pris en charge par la Commune ;
- 4 employés communaux ont bénéficié du vaccin contre les tiques.

## Mutations du personnel communal

### Départs

|            |                      |   |
|------------|----------------------|---|
| 31.01.2022 | Galley Denys         | Secrétaire municipal et chef du personnel       |
| 28.02.2022 | Pilet Rémy           | Dessinateur à Travaux et Domaines               |
| 14.04.2022 | Masson Michel        | Employé voirie                                  |
| 30.04.2022 | Croce Alessandra     | Secrétaire aux Services industriels             |
| 31.06.2022 | Amiguet Jean-Jacques | Concierge du Grand-Pont                         |
| 31.06.2022 | Amiguet Christine    | Concierge adjointe du Grand-Pont                |
| 30.07.2022 | Siragusa Léa         | Apprentie employée de commerce                  |
| 30.07.2022 | Brülhart Raphaël     | Apprenti employé de commerce                    |
| 01.08.2022 | Seeger Arnaud        | Apprenti forestier-bûcheron                     |
| 30.09.2022 | Rappaz Josiane       | Assistante administrative à Travaux et Domaines |
| 30.09.2022 | Macherel Josiane     | Secrétaire aux Services industriels             |
| 31.12.2022 | Scheibler Jean-Paul  | Surveillant déchetterie                         |

### Arrivées

|            |                      |   |
|------------|----------------------|---|
| 01.01.2022 | Aeby Marc            | Dessinateur à Travaux et Domaines               |
| 01.01.2022 | Da Silva Mota Manuel | Employé voirie                                  |
| 01.02.2022 | Sabedini Blerim      | Électricien Services industriels                |
| 01.02.2022 | Piguet Léo           | Stagiaire Jeunesse                              |
| 01.03.2022 | Thalmann Noémie      | Stagiaire Jeunesse                              |
| 01.03.2022 | Leuba Éliane         | Secrétaire réceptionniste au Greffe             |
| 02.05.2022 | Gay Caroline         | Secrétaire aux Services industriels             |
| 01.07.2022 | Wohlhauser Aurélie   | Secrétaire aux Services industriels             |
| 01.08.2022 | Kisic Angelina       | Apprentie employée de commerce                  |
| 01.08.2022 | Kammermann Timeo     | Apprenti Forestier-bûcheron                     |
| 02.08.2022 | Guido Céline         | Assistante administrative à Travaux et Domaines |
| 15.08.2022 | Dos Santos Salomé    | Apprentie employée de commerce                  |
| 01.09.2022 | Canepa Francesco     | Agent d'exploitation conciergerie               |
| 01.11.2022 | Jaquemet Laura       | Bibliothécaire                                  |

## Effectif du personnel au 31 décembre 2022

### Administration générale

| <b>Patrick Csikos</b>     | <b>Secrétaire municipal et chef du personnel</b>     |
|---------------------------|--|
| Sonia Brelli              | Secrétaire municipale adjointe (90 %)                |
| Marie-Christine Marguerat | Secrétaire de direction et assistante RH (70 %)      |
| Dolores Meylan            | Secrétaire-réceptionniste au Greffe municipal (80 %) |
| Véronique Crespo          | Secrétaire au Greffe municipal (50 %)                |
| Eliane Leuba              | Secrétaire au Greffe municipal (20 %)                |
| Rosalba Drosi Alber       | Déléguée à la Communication (50 %)                   |
| Pompilia D'Agostino       | Préposée à l'Office de la population (90 %)          |
| Laurine Ruchti            | Secrétaire à l'Office de la population (60 %)        |
| Valérie Lienhard          | Secrétaire à l'Office de la population (80 %)        |
| Eric Sansonnens           | Informaticien  |
| Pascal Vogt               | Informaticien (50 %)                                 |

### Jeunesse et Cohésion sociale

| <b>Yannick Cochand</b>          | <b>Délégué à la Jeunesse et à la Cohésion sociale (70 %)</b> |
|---------------------------------|--|
| Sylvie Emery Bridel             | Collaboratrice Jeunesse (40 %)                               |
| Léo Piguet                      | Stagiaire  |
| Noémie Thalmann                 | Stagiaire  |
| Cantines scolaires              | Responsables et personnel des cantines                       |
| Intervenants en milieu scolaire | Surveillances des devoirs et encadrement sport facultatif    |

### Bibliothèque communale

|                 |                                 |
|-----------------|---------------------------------|
| Aline Dewarrat  | Bibliothécaire communale (50 %) |
| Laura Jaquemmet | Bibliothécaire (50 %)           |

### Conciergerie

|                    |  |
|--------------------|--|
| Eric Ceppi         | Château de Lutry, huissier municipal et responsable des concierges |
| Patricia Ceppi     | Château de Lutry (30 %)  |
| René Terrin        | Collège des Pâles  |
| Florence Ganty     | Collège des Pâles (30 %)   |
| Dominique Mettraux | Complexe scolaire et culturel de Corsy                             |

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

|                            |   |
|----------------------------|---|
| Sandrine Marendaz Mettraux | Complexe scolaire et culturel de Corsy (30 %)       |
| Fernando Ribeiro           | Collège du Grand-Pont                               |
| Anna Ferreira Ribeiro      | Collège du Grand-Pont (30 %)                        |
| Manuel Rodrigues           | Collège de La Croix et Belle Ferme                  |
| Maria-Gabriela Rodrigues   | Collège de La Croix et Belle Ferme                  |
| Francisco Canepa           | Villa Mégroz, Vestiaires football, divers bâtiments |

### Conciergerie à temps partiel (TP)

|                   |  |
|-------------------|--|
| Ana Ribeiro       | Temple + Bibliothèque + Salle de la cure   |
| Claire-Lise Ogay  | Bâtiment Chanoz-Brocard et classe Echerins |
| Jean-Luc Décombaz | Château de Lutry                           |
| Béatrice Lopez    | Bâtiment des SI et caserne des pompiers    |
| Nathalie Dutoit   | Local Corsy                                |
| Hafize Delolli    | Conciergerie remplaçante Corsy             |
| Ardit Nuhi        | Conciergerie remplaçant Corsy              |

### Autre personnel à temps partiel (TP)

|                      |   |
|----------------------|---|
| Marc Vuitel          | Huissier du Conseil communal                          |
| Henri-Louis Guignard | Archiviste communal                                   |
| Sébastien Vonlanthen | Organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste) |
| Nenad Djukic         | Organiste titulaire paroisse protestante (demi-poste) |
| Julien Laloux        | Organiste, paroisse catholique                        |

### Finances et Gérances

|                    |   |
|--------------------|---|
| <b>Yvan Leiser</b> | <b>Boursier communal, chef de service</b>         |
| Christine Bovat    | Secrétaire à la Bourse communale                  |
| Ludmilla Chancerel | Secrétaire à la Bourse communale (70 %)           |
| Julien Hubeaux     | Secrétaire-comptable à la Bourse communale (80 %) |
| Isabelle Schutz    | Secrétaire à la Bourse communale (60 %)           |
| Isabel Pan         | Secrétaire à la Bourse communale (50 %)           |

## Aménagement du territoire et Bâtiments

| <b>Éric Desaules</b> | <b>Chef de service</b>                |
|----------------------|---------------------------------------|
| Damien Guélat        | Préposé à la Police des constructions |
| Laurent Meienhofer   | Architecte                            |
| Nicolas Favrod       | Dessinateur                           |
| Morgan Bruhin        | Géomaticien                           |
| Christine Rittener   | Première secrétaire (80%)             |

## Mobilité

| <b>Noémie Urfer</b> | <b>Déléguée à la Mobilité</b> |
|---------------------|-------------------------------|
| Sylvie Emery Bridel | Secrétaire Mobilité (20 %)    |

## Travaux et Domaines

| <b>Alfredo Pedretti</b> | <b>Chef de service</b> |
|-------------------------|------------------------|
| Frédéric Guex           | Adjoint technique      |
| Marc Aeby               | Dessinateur-technicien |
| Céline Guido            | Première secrétaire    |

## Travaux et Voirie

| <b>Sébastien Vaucher</b> | <b>Chef d'équipe de voirie</b> |
|--------------------------|--------------------------------|
| Vincent Julmy            | Contremaître, chef jardinier   |
| Axel Rudig               | Menuisier                      |
| Daniel Bron              | Ouvrier principal              |
| Serge Cordella           | Premier ouvrier qualifié       |
| Jean-Pierre Dupuis       | Ouvrier principal              |
| Pascal Frick             | Ouvrier qualifié               |
| Serge Gilliland          | Premier ouvrier qualifié       |
| Quentin Pilet            | Ouvrier qualifié               |
| Manuel Da Silva Mota     | Ouvrier qualifié               |

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE

|                     |   |
|---------------------|---|
| Hervé Ducret        | Ouvrier qualifié  |
| Olivier Hiltbrunner | Ouvrier qualifié  |
| Christian Schneider | Ouvrier qualifié  |
| Jacky Wanzenried    | Ouvrier qualifié  |
| Antonio Pizzillo    | Ouvrier qualifié  |
| Jean-Paul Scheibler | Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)            |
| Michel Cuhat        | Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)            |
| Pierre-Alain Sumi   | Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)            |
| Marc Vuitel         | Surveillant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP)            |
| Jean-Daniel Bigler  | Surveillant remplaçant de la déchetterie de Flon-de-Vaux (TP) |

### Station d'épuration (STEP)

|                        |                              |
|------------------------|------------------------------|
| <b>David Giannuzzi</b> | <b>Chef d'équipe de STEP</b> |
| Ferat Nuhi             | Ouvrier qualifié             |
| Patrick Bulliard       | Ouvrier qualifié             |

### Forêts et vignes

|                      |                                   |
|----------------------|-----------------------------------|
| <b>Alexis Carrel</b> | <b>Garde-forestier</b>            |
| Mike Ribotel         | Forestier-bûcheron, chef d'équipe |
| Damien Pieren        | Forestier-bûcheron                |
| Daniel Bühlmann      | Vigneron-tâcheron                 |

### Services industriels

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Yves Leumann</b> | <b>Chef de service</b>                    |
| William Warpelin    | Responsable d'exploitation                |
| Gérard Lavanchy     | Chef de projet                            |
| Aneta Diserens      | Adjointe administrative (90%)             |
| Wohlhauser Aurélie  | Secrétaire-comptable réceptionniste (80%) |
| Consuelo Cardellino | Secrétaire-comptable réceptionniste (80%) |
| Chantal Franco      | Secrétaire (80%)                          |
| Dominique Losey     | Secrétaire (90%)                          |
| Gay Caroline        | Secrétaire (80%)                          |

|                         |                           |
|-------------------------|---------------------------|
| Sylvain Birbaum         | Électricien               |
| Valentin Conus          | Électricien               |
| David Felix             | Électricien               |
| Hugo De Sousa Magalhaes | Monteur réseau eau et gaz |
| Jacky Defossé           | Installateur sanitaire    |
| François Ehrel          | Opérateur SIT-SIG         |
| Fabio La Rocca          | Électricien               |
| Julien Richard          | Électricien (80 %)        |
| Carlo Spadanuda         | Électricien               |
| Cédric Métraux          | Électricien               |
| Blerim Sabedini         | Électricien               |

### Apprentis

La Commune forme plusieurs apprentis dans différents corps de métiers administratifs et techniques.

|                   |                                |
|-------------------|--------------------------------|
| Luan Sylva        | Apprenti employé de commerce   |
| Loan Richoz       | Apprentie employée de commerce |
| Margot Draiby     | Apprentie employée de commerce |
| Romain Toscan     | Apprenti agent d'exploitation  |
| Kevin Broquet     | Apprenti forestier-bûcheron    |
| Salomé Dos Santos | Apprentie employée de commerce |
| Angelina Kisic    | Apprentie employée de commerce |
| Timeo Kammermann  | Apprenti forestier-bûcheron    |

**Cantines scolaires — Surveillance et service à temps partiel**

---

Duruz Christiane, Coordinatrice

---

Abla Ian

---

Antille Daniela

---

Arcoria Brigitte

---

Baeuchle Giulia

---

Buhlmann Maël

---

Croisier Hadice

---

Delolli Hafize

---

Despraz Luciana

---

Fahti Reza

---

Fischer Lucie

---

Gomes Maria Adelaide

---

Isely Esther

---

Lasserre Valérie

---

Loretan Thuy-Mai

---

Mahamat Adjenana

---

Mazzoleni Dominique

---

Parra Maria-Dolores

---

Pasche Sabrina

---

Pasco Maria Elena

---

Perdrizat Yolande

---

Plattet Jurate

---

Ribeiro Lurdes

---

Sandoz Véronique

---

Stucky Cindy

---

Speranza Marie-José

---

Thalman Noémie

---

Wanderley Shirley

---

Woodtli Gorett

---

## Tableau équivalent plein-temps (EPT) au 31 décembre 2022 (sans apprentis)

|  |              |
|--|--------------|
| Conseil communal   | 0.20         |
| Administration, finances, informatique, communication, bibliothèque, office de la population | 14.00        |
| Concierges professionnels  | 8.20         |
| Organistes, huissiers, aides-concierges  | 3.37         |
| Aménagement du territoire et Bâtiments   | 5.80         |
| Jeunesse et Cohésion sociale (y. c. cantines)  | 7.58         |
| Mobilité   | 1.20         |
| Travaux et Domaines  | 29.00        |
| Services industriels   | 18.10        |
| <b>Total</b>   | <b>87.45</b> |

## Jubilaires

Cet exercice a permis de célébrer 11 jubilés de collaborateurs. 4 employés ont atteint 10 ans d'activité au service de la Commune, 2 employés ont fêté leurs 15 ans, 3 employés ont atteint leurs 20 ans, un employé a fêté ses 30 ans et un employé a commémoré ses 40 ans.

## Postes mis au concours

Au cours de l'année 2022, les postes suivants ont été mis au concours, avec diffusion des annonces d'emplois dans la presse, auprès des associations professionnelles, ainsi que sur le site Internet communal, les réseaux sociaux et plateformes d'emploi:

| Postes*                                    | Candidatures reçues | Candidats auditionnés |
|--|---------------------|-----------------------|
| Bibliothécaire (50 %)                      | 6                   | 3                     |
| Secrétaire de facturation SI (80 à 90 %)   | 29                  | 4                     |
| Secrétaire administrative TRD              | 40                  | 7                     |
| Apprenti forestier-bûcheron (1 poste)      | 10                  | 3 (avec stages)       |
| Agent d'exploitation (conciergerie)        | 51                  | 4                     |
| Apprentis employés de commerce (2 postes)  | 20                  | 6 (avec stages)       |
| Secrétaire-réceptionniste au Greffe (20 %) | 65                  | 3                     |

Il a été répondu à une centaine d'offres spontanées (candidatures, demandes de stages ou recherches de places d'apprentissage).

\*Postes ouverts tant aux hommes qu'aux femmes, le masculin est utilisé par souci de simplification.

## Informatique

L'année 2022 a été marquée par trois événements en particulier:

- Le remplacement de l'application SAP par InnosolvEnergy aux Services industriels;
- La cyberattaque du serveur de la bibliothèque;
- Mise en place d'une nouvelle installation de téléphonie et réseau wifi à la STEP.

### InnosolvEnergy aux Services industriels

Dans le cadre de ses activités de gestionnaire de réseau, les Services industriels de Lutry (SILy) utilisaient le logiciel SAP pour la facturation des énergies en collaboration les Services industriels de Lausanne. Dans un souci de productivité et afin de faciliter les échanges avec l'office de la population et le service des finances et gérances de la commune, les SILy ont choisi l'ajout d'un module à l'ERP communal en lieu et place de SAP.

Pour intégrer ce module SI, il a fallu ajouter 2 nouveaux serveurs et augmenter les capacités de 2 autres serveurs. Il a aussi fallu importer tout l'historique des documents GED de SAP dans l'application de visualisation des factures de la Commune.

### Cyberattaque du serveur de la bibliothèque

Dans la matinée du vendredi 1<sup>er</sup> avril 2022, l'équipe informatique a constaté une cyberattaque sur le serveur de la bibliothèque. L'ensemble des systèmes informatiques de la Commune, y compris la téléphonie sur IP, a été immédiatement isolé par mesure de précaution. Une analyse approfondie de l'ensemble des serveurs a été réalisée avec le support du mandataire externe de la Commune pour arriver à la conclusion que seul le serveur de la bibliothèque a été impacté. Ses données ont été cryptées et des documents de demande de rançon découverts. Plainte a été déposée et aucune rançon n'a été payée.

La remise en exploitation du serveur de la bibliothèque a pu être effectuée de manière échelonnée grâce aux copies de sécurité de la base de données et à la mise en place de nouvelles règles de sécurité.

### Installation de téléphonie et réseau wifi à la STEP

La téléphonie de la STEP était constituée d'un téléphone sans fil au rez-de-chaussée et de quelques téléphones fixes muraux qui étaient dysfonctionnels et/ou mal placés. Avec les couches de béton, le téléphone sans fil, ainsi que les téléphones GSM ne captaient pas de signal et causaient des problèmes de sécurité pour alerter des secours dès que les collaborateurs descendaient dans les étages. De plus, ces derniers devaient continuellement remonter les étages pour répondre ou effectuer des appels.

La mise en place de bornes wifi dans tous les endroits stratégiques de la STEP et de la téléphonie sur IP a permis de:

- Raccorder tous les collaborateurs de la STEP au central téléphonique de la Commune via leur téléphone GSM avec un numéro interne personnel;
- Diminuer les frais de téléphonie entre la STEP et l'administration;
- Répondre au problème de sécurité;
- Diminuer les trajets dans les étages;
- Être joignable plus facilement.

### Autres projets d'informatique et de téléphonie

Outre les tâches de support aux utilisateurs et maintenance du matériel et logiciels, les tâches particulières suivantes ont été effectuées:

- Mise en place d'un poste informatique pour le service des forêts (routeur et PC);
- Acquisition et configuration de 3 postes supplémentaires aux SI;
- Mise en place de la téléphonie sur IP à la bibliothèque et raccordement au central téléphonique de l'administration;
- Étude sur la stratégie d'amélioration du concept de sécurité pour définir le type de matériel et logiciels à acquérir lors de remplacements;
- Remplacement du pare-feu principal correspondant à la stratégie d'amélioration;
- Acquisition et mise en place d'une instance d'intelligence artificielle de contrôle pour la sécurité du réseau informatique;
- Ajout d'un module supplémentaire (EDR/XDR) à l'anti-virus qui est capable d'analyser l'activité d'un terminal et d'y détecter des comportements suspects;

- Mise en place d'un wifi pour le local de la Fête des vendanges;
- Travaux en cours pour la migration du logiciel de gestion du cimetière (débuté en 2021);
- Acquisition et mise en place des premiers modules d'un guichet électronique dédié aux activités préscolaires et parascolaires (MonPortail);
- Installation d'un téléphone GSM de secours à la réception du Greffe municipal;
- Premiers contacts avec des fournisseurs pour la gestion électronique des documents afin de définir un cahier des charges et une enveloppe budgétaire;
- Gestion et renouvellement des certificats de sécurité SSL;
- Gestion et mises à jour des serveurs d'applications;
- Gestion et mises à jour de la documentation technique et des plans d'infrastructures informatiques et téléphoniques;
- Gestion et maintenance des réseaux des caméras de surveillance du parking de la Possession et des collègues;
- Gestion et maintenance du réseau de communication du chauffage urbain;
- Remplacement et configuration de deux terminaux de gestion du temps;
- Mises à jour des programmes comptables pour le passage du BVR au QR Code;
- Remplacement des quatre postes de l'office de la population.

## Tourisme

### Montreux Vevey Tourisme (MVT)

La promotion touristique de notre région est assurée par Montreux-Vevey Tourisme (MVT). Cette entité a souhaité, avec le support de la Municipalité, améliorer le service de l'information touristique dans notre Commune (Point I). Ainsi, depuis juillet 2021, MVT a signé une convention avec Lutry Voyages SA, sous forme d'un partage de local avec prise en charge partielle du personnel en vue de bénéficier d'un point d'information touristique situé dans le bourg, tenu par des collaborateurs coutumiers de l'accueil et de l'information aux touristes.

D'autre part, en collaboration avec MVT, la Commune a initié une démarche de mise en valeur de la destination touristique Lutry.



Le joueur de flûte au Quai Gustave Doret, œuvre de Hansjörg Gisiger

### Point I

L'année 2022 a été pour le Point I de Lutry une «renaissance» après deux années de baisse d'activité suite à la pandémie de Covid-19. Ce lieu d'information a enregistré une fréquentation importante, autant de visiteurs étrangers que de confédérés. La possibilité offerte aux visiteurs de pouvoir s'asseoir dans les bureaux de l'agence et de se faire expliquer les différentes ballades, excursions et dégustations semble appréciée par les usagers.

Le Point I a également participé à la vie des événements locaux avec notamment la vente des billets d'entrée aux Concerts Bach, des chants géorgiens ou les représentations au Temple organisées par l'association Art Temporel pour le millénaire de cet édifice.

Le Point I a également collaboré avec la Fête des Vendanges et, en accord avec le comité, va intensifier cette coopération en vendant également à l'agence les billets d'entrée pour le cortège du dimanche.

La demande pour les courses du train touristique «Lavaux Express», dont les billets se réservent sur le site, est toujours aussi forte.

En termes de fréquentation, celle-ci varie passablement en fonction de la météorologie et des saisons. Outre la période estivale, le Point I relève des pics de fréquentation en automne, vraisemblablement dus à la beauté des paysages viticoles en Lavaux et des vendanges en cette saison qui attirent moult visiteurs.

À relever que la collaboration entre le Point I et Montreux Vevey Tourisme (MVT) est excellente et constructive.

### Totems d'information

Dans le cadre de la signalétique régionale, le contenu des panneaux informatifs (totems Lavaux) installés sur notre territoire a bénéficié d'une mise à jour durant cet exercice.

### Visites guidées du bourg

Pour mettre en valeur la singularité de l'architecture luthrienne, la Commune organise depuis une dizaine d'années des visites guidées du patrimoine historique du Bourg. Ainsi, il est proposé deux fois par an, au printemps et en automne, et sur inscription, une visite gratuite d'environ 1 h 30 en compagnie de guides professionnels, qui se termine par un petit apéritif convivial. Deux guides officiels sont engagés à cet effet. En 2022, 66 personnes y ont participé.

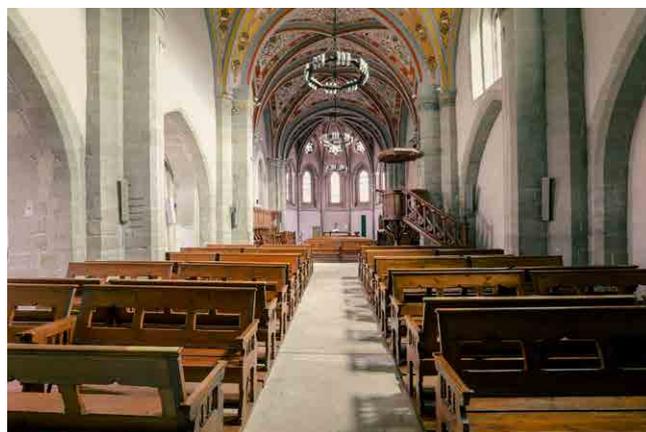
Des visites «à la demande» sont également proposées pour les groupes à un tarif favorable.



Bourg de Lutry



L'alignement des menhirs de Lutry au Parking de la Possession



L'intérieur du Temple de Lutry

### Webcam touristique

Lors de cet exercice, une webcam panoramique 360° degrés a été installée sur le bâtiment de l'Hôtel Restaurant du Rivage. Elle permet d'admirer en direct et 24 h/24, à partir d'un magnifique point de vue, Lutry et ses environs. Elle est notamment accessible sur le site Internet de la Commune et sur celui de MVT.

## Cartes journalières CFF et CGN

La Commune met en vente quotidiennement 5 cartes journalières CFF qui rencontrent un succès auprès de la population qui ne se dément pas. Elles permettent de favoriser l'usage des transports publics pour de longs trajets en Suisse. En 2022, 1'271 unités ont été vendues. Pour rappel, ces cartes sont réservées aux habitants de Lutry, et ouvertes à la vente à des tiers 3 jours avant leur échéance.

Des cartes journalières 1<sup>er</sup> classe de la CGN sont également en vente au Greffe municipal à l'attention de la population. En 2022, 323 cartes ont été écoulées (95 plein-tarif, 228 demi-tarif).



*Le RER Vaud traversant les époustouffants paysages de notre région*



*Un bateau de la CGN au débarcadère de Lutry*

## Services aux sociétés locales

### Vaisselle réutilisable

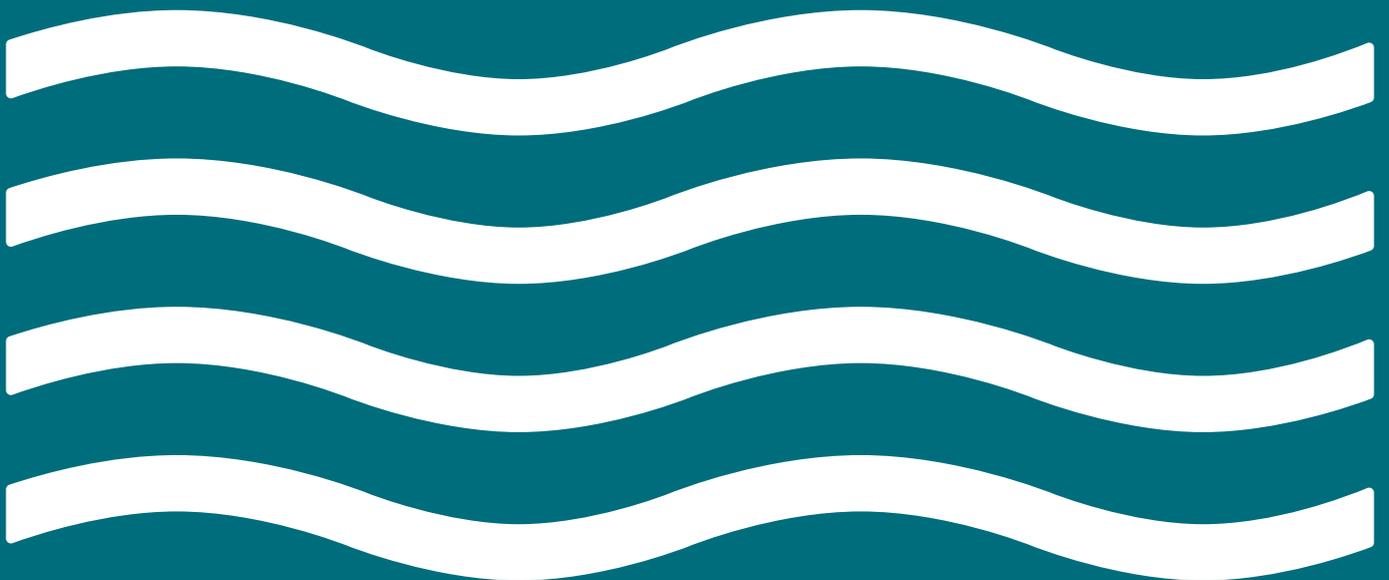
Dans une optique de mise en œuvre de principes de développement durable, et afin de réduire la production de déchets non recyclables sur son territoire, la Commune a fait l'acquisition lors de cet exercice de 12'000 verres de différents formats aux couleurs de Lutry, qu'elle met gratuitement à disposition des organisateurs de manifestations. Seuls les services de livraison et de nettoyage sont facturés par le prestataire externe en charge de la gestion de ce dispositif. En 2022, ces verres ont été mis à disposition à 6 reprises. À noter que les associations peuvent bien entendu s'adresser à d'autres prestataires fournissant ce type de service.



*Les 3 types de verres disponibles*



# Affaires sociales, Jeunesse, Culture et Paroisses



## Préambule

Le dicastère Affaires sociales, Jeunesse, Culture et Paroisses propose un ensemble de services à la population. Ces services ayant la particularité de ne pas disposer de chef de service, les missions sont assumées par des collaborateurs internes ainsi que des collaborateurs et des partenaires externes.

L'objet du présent rapport est de :

- Rappeler les missions du dicastère ;
- Présenter les modalités opératoires ;
- Détailler les activités réalisées en 2022 ;
- Renseigner sur l'impact de la situation sanitaire ;
- Tirer des perspectives pour les années à venir.

### AFFAIRES SOCIALES

## Mission

- Soutenir les personnes confrontées à des difficultés socio-économiques, d'intégration ou atteintes dans leur santé ;
- Promouvoir l'implication des habitants, développer et maintenir une mixité sociale, interculturelle et intergénérationnelle.

# Organisation générale et ressources

## Ressources internes

| Mandat/Mission   | Nom       | Statut                         | %         |
|--|-----------|--------------------------------|-----------|
| <b>Subventions communales</b>                                  |           |                                |           |
| Suivi des subventions (Aide au logement, frais orthodontiques) | V. Crespo | Secrétaire – Registre civique  | 12        |
| Subventions à des associations et fondations à but social      | S. Brelli | Secrétaire municipale adjointe | 10        |
| Subventions Transport handicap et TMRL                         | S. Brelli |                                |           |
| Donation Krisché (suivi des demandes, séances, PV)             | S. Brelli |                                |           |
| Français en jeu  | S. Brelli |                                |           |
| <b>Cohésion sociale</b>  |           |                                |           |
| Croisière des aînés  | V. Crespo | Secrétaire – Registre civique  | 1         |
| <b>Total</b>   |           |                                | <b>23</b> |

## Ressources externes

| Mandat/mission  | Prestataire/partenaire  |
|---|---|
| <b>Action sociale régionale</b>   |   |
| Octroi Revenu d'insertion (RI), appui social, conseils, orientation, mesures d'insertion et renseignements, subsides assurance maladie, allocations, etc. | Association Régionale pour l'Action Sociale (ARAS) de l'Est lausannois – Oron-Lavaux (14 communes, dont Lutry) composée du Centre social régional CSR et de l'Agence d'assurances sociales AAS. |

## Action sociale régionale

Les affaires sociales sont traitées en externe par l'Association régionale pour l'action sociale (ARAS) de l'Est lausannois-Oron-Lavaux, laquelle regroupe le Centre Social Régional (CSR) et les Agences d'Assurances Sociales (AAS).

### Association régionale pour l'action sociale (ARAS) de l'Est lausannois-Oron-Lavaux

L'ARAS de l'Est lausannois-Oron-Lavaux (ARASELOL) est une association de 13 communes dont fait partie la commune de Lutry. Elle a pour buts principaux l'application des dispositions relatives à la Loi sur l'action sociale vaudoise (LASV) et au Règlement sur les agences d'assurances sociales (RAAS).

Le Centre Social Régional (**CSR**) et les Agences d'Assurances Sociales (**AAS**) constituent deux structures opérationnelles qui composent l'ARASELOL. Les prestations allouées par ces deux entités s'inscrivent dans le cadre des régimes sociaux cantonaux faisant partie de la participation à la cohésion sociale, anciennement appelée la facture sociale. Rappelons au passage tous les régimes qui font partie de la facture sociale :

- Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS;
- Les subsides aux primes de l'assurance maladie;
- Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage;
- Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap;
- Les prestations pour la famille et autres prestations sociales;
- Les bourses d'études et d'apprentissage.

À titre d'information, pour 2021, dans le cadre de la pérennité, la participation à la cohésion sociale a induit un coût annuel de CHF 24'676'076.- pour la Commune de Lutry pour l'exercice 2021.

### Le centre social régional (CSR)

Le CSR a pour mission d'apporter un soutien sous différentes formes (information, conseil, orientation, accompagnement, etc.). Une équipe de professionnels est à disposition de la population pour proposer un appui social pouvant toucher divers domaines: problèmes financiers, santé, emploi, logement, famille, formation, démarches administratives, etc. Le CSR a aussi pour mission d'allouer une aide financière dans le cadre du Revenu d'insertion (RI). Pour accéder à ce soutien financier, vous devez remplir les conditions prévues par le cadre légal et normatif fixé par le Canton. Cette aide est subsidiaire à l'effort personnel, à l'entretien prodigué par la famille, aux prestations des assurances sociales et aux autres prestations sociales fédérales, cantonales, communales ou privées.

La Municipalité de Lutry reçoit trimestriellement les statistiques relatives aux bénéficiaires du RI. Durant l'année 2022, le nombre moyen de dossiers RI était de 84. Un dossier peut être constitué par une ou plusieurs personnes selon la composition du ménage. Il s'agit donc de dossiers et non de personnes. Ce chiffre représente environ 0.7 % de la population totale.

### Les agences d'assurances sociales (AAS)

Les prestations délivrées par les Agences d'assurances sociales (AAS) constituent un autre champ d'intervention de l'ARASELOL. Regroupées sur deux sites (Pully et Oron), les AAS conseillent, renseignent, informent et orientent la population sur toutes les questions concernant ses droits et ses obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, Prestations complémentaires, allocations familiales, etc.).

Rappelons au passage que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les frais de fonctionnement des AAS sont assumés par le Canton.

Au même titre que les autres communes membres de l'association, Lutry couvre les frais relatifs aux indemnités en faveur des représentants communaux. Ce qui représente un coût annuel de Fr. 2.-/habitant. À ce titre, le montant budgété pour 2022 pour Lutry est de CHF 20'910.-. En cas de résultat comptable excédentaire, la différence est rétrocédée à la Commune. Les informations complémentaires relatives aux activités du CSR et des AAS figurent dans le rapport d'activité de l'ARAS mis à la disposition de la Municipalité. Par ailleurs, le site Internet ([www.arasonlavaux.ch](http://www.arasonlavaux.ch)) présente aussi passablement d'informations sur la région et sur les prestations allouées.

## Subventions sociales communales

La Commune bénéficie d'un dispositif d'action sociale propre, complémentaire au dispositif régional au travers de cinq catégories de subventions :

- Aide individuelle au logement (AIL);
- Subventions pour frais orthodontiques;
- Subventions Transport Handicap et Transport pour personnes à mobilité réduite (THV et TMRL);
- Soutien à des associations/ fondations sociales et locales ;
- Soutiens spécifiques au travers de la Donation Krisché.

Pour 2022, les résultats sont les suivants :

### Aide individuelle au logement (AIL)

|   | 2021   | 2022   |
|---|--------|--------|
| Demandes d'aide individuelle au logement                  | 27     | 37     |
| Bénéficiaires   | 13     | 16     |
| Aides refusées  | 8      | 18     |
| Aides non reconduites                                     | 6      | 4      |
| Montant total des aides cantonales et communales (en CHF) | 25'590 | 24'551 |
| Montant à charge de la Commune de Lutry (en CHF)          | 14'791 | 13'563 |

### Subventions pour frais orthodontiques

En 2022, la participation communale aux frais orthodontiques pour les enfants en âge scolaire s'est élevée à CHF 14'806. 11 enfants en ont bénéficié.

### Subventions à des institutions sociales privées

- Amis de l'École de Mémise;
- Café des enfants, Lutry;
- Fondation Pro-Xy;
- Fondation Téléthon;
- Antennes Cartons du cœur;
- Services bénévoles de Paudex, Pully, Belmont et Lutry.

Des subventions d'un montant inférieur à CHF 1'000 sont versées de façon ponctuelle en faveur de diverses associations caritatives. En 2022, 53 associations ont pu bénéficier d'une telle subvention.

### Donation Anna Krisché, subventions spécifiques

En 2022, la Donation Anna Krisché a octroyé des aides d'un montant de CHF 2'060 en faveur d'une famille pour l'écologie des cours de musique et pour un subside de camp d'été en colonie de vacances.

## JEUNESSE

En Suisse, les trois piliers de la politique de l'enfance et de la jeunesse sont **la Protection et la Prévention, l'Encouragement et la Promotion** ainsi que **la Participation**, conformément au rapport stratégique du Conseil fédéral «Pour une politique suisse de l'enfance et de la jeunesse» de 2008 et à la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant de 1989.

En cohérence avec les textes internationaux et nationaux, la Commune de Lutry se donne pour mission de ;

- Soutenir le développement harmonieux des enfants et des jeunes ;
- Encourager leur participation à la vie publique (vie politique et sociale) ;
- Les protéger dans les situations où cela est nécessaire notamment en développant des mesures de prévention appropriées.

## Population cible

1'735 enfants et jeunes âgés de 1 mois à 16 ans résidants dans la commune, dont 1'344 en âge scolaire. 68 % de ces derniers (909) étaient scolarisés dans les écoles de Lutry en 2022.

### Prestations

En 2022, les prestations directes (organisation, gestion et animation de l'activité) ou indirectes (appui administratif, logistique et financier) étaient organisées comme suit :

#### Parascolaire – Préscolaire

##### PROJETS DIRECTS

- Cantines scolaires ;
- Sport fac et polysport ;
- Devoirs surveillés.

##### PROJETS INDIRECTS (FSEJ)

- Nurserie ;
- Garderies ;
- UAPE ;
- APEMS.

#### Scolaire hors cadre

##### PROJETS DIRECTS

- Activités nautiques au Petit Cabanon.

##### PROJETS INDIRECTS

- Camps de ski ;
- École à la montagne ;
- Voyages d'études.

#### Loisirs – Extrascolaire

##### PROJETS DIRECTS

- Centres aérés ;
- Accueil estival ;
- Soirées ado ;
- Festival Apéro Beach ;
- «Espace famille» au Petit Cabanon.

##### PROJETS INDIRECTS

- Open Sunday (ouverture des salles de sports les dimanches d'automne et d'hiver) ;
- Passeports-vacances ;
- Lutry Talent Show.

### Ressources

Pour accomplir sa mission, le service Jeunesse et Cohésion sociale a disposé en 2022 de ressources en :

- Infrastructure ;
- Guichet virtuel ;
- Ressources humaines.

Et s'est appuyé sur les compétences des membres du Réseau Jeunesse.

#### Les infrastructures

En 2022, les prestations ont été déployées dans les quatre salles de sport communales, dans les quatre cantines scolaires et salles annexes toutes localisées dans les établissements scolaires (Grand-Pont, Pâles, Corsy, La Croix).

À ces lieux pérennes s'ajoute les installations éphémères comme Le Petit Cabanon, au bord du Lac, zone Grand-Pont et un usage accru de la Maison de paroisse et des Jeunes.

## Le guichet virtuel

En 2022, le service Jeunesse a entamé une refonte en profondeur des outils de suivi permettant l'administration des prestations proposées en implémentant le dispositif MonPortail (Interface informatique facilitant les inscriptions, le contrôle des présences et la facturation), en ouvrant l'application MesDevoirs (gestion des devoirs surveillés) et paramétrant les applications MesSportMésActivités et MesLoisirs pour une mise en service en janvier 2023.

## Les ressources humaines (personnel, intervenant)

En 2022, le service Jeunesse et Cohésion sociale a pu compter sur le travail des personnes suivantes ;

- Un délégué Jeunesse et Cohésion sociale à 70 % ;
- Une administratrice parascolaire, scolaire hors cadre et extrascolaire à 40 % ;
- Une administratrice des cantines scolaires à 38 % ;
- Un stagiaire HETSL à 100 % sur sept mois (janvier-juillet) ;
- Une stagiaire Master en psychologie appliquée à 70 % sur 5 mois (février-juin) ;
- Un chargé de projet pour les activités de loisirs à 25 % sur 5 mois (août-décembre).

Sur le terrain, pour le parascolaire, le dispositif était constitué de 4 responsables de cantines à 26 % coordonnant le travail de 18 employées et employés engagés à 25 % (personnel de service et d'animation) répartis en quatre équipes (MPJ, Pâles, Corsy, La Croix).

Pour le parascolaire toujours, la dotation était de 34 surveillantes et surveillants des devoirs et de 8 intervenantes et intervenants dispensant des heures de multisport sur les temps de midi. Les pourcentages de ces intervenants sont minimes, le volume d'heure total pour les devoirs surveillés étant de 20 h/semaine et de 16 h/semaine pour le sport, soit un petit 0,9 EPT au total pour ces deux prestations.

Les activités scolaires hors cadre auront nécessité l'engagement d'une cheffe de base à 100 % sur un mois et de 2 moniteurs à 50 % sur un mois pour les activités nautiques, de cuisinières, cuisiniers et aide à 100 % sur 39 jours, de 28 monitrices et moniteurs de ski, de 25 aides pédagogiques pour l'école à la montagne et les voyages d'études.

L'offre de loisir aura pu compter sur le travail de 3 responsables des centres aérés et journées d'accueil estival se partageant quatre semaines d'activités à 100 %. Ils ont été accompagnés de 24 monitrices et moniteurs, d'une équipe d'animation sur la zone Petit Cabanon de 9 personnes du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre 2022 et d'un pôle de 4 monitrices et moniteurs pour les soirées disco.

En termes d'EPT, les ressources humaines du service Jeunesse et Cohésion sociale sont moindres par rapport à certains services. Par contre, du fait de l'engagement de personnel sur des courtes périodes ou pour des heures éparées, le nombre d'intervenants dépasse aujourd'hui les 160 personnes et nécessite un important travail de suivi RH (contrats, paiements, remplacements en cas de maladie, etc.).

## Le Réseau Jeunesse Lutry

Le Réseau Jeunesse Lutry (RJL) est un groupe de travail stratégique composé de représentantes et représentants de la Municipalité, du bureau du Conseil communal, de la direction des écoles, du service santé scolaire, des médiatrices et médiateurs scolaires, des cantines scolaires, des devoirs surveillés et du sport facultatif, de la Fondation des Structures pour l'Enfance et la Jeunesse (FSEJ), de l'Association des parents d'élèves (APE), du service Jeunesse et de la Police Lavaux. Il s'est réuni à 6 reprises en 2022, respectivement les 8 février, 8 mars, 5 avril, 3 mai, 6 septembre et 1<sup>er</sup> novembre.

En 2022, le réseau a notamment mis en place la phase 1 du projet de lutte contre les intimidations et le harcèlement entre pairs chez les jeunes.

## Réalisations 2022

Les projets menés en 2022 sont répartis entre **trois piliers** de la politique de l'enfance et de la jeunesse que sont **la Protection et la Prévention, l'Encouragement et la Promotion et la Participation**.

Une partie des activités réalisées ont été possibles du fait de l'ouverture de places de stage. En effet, en 2022, le service Jeunesse et Cohésion sociale a accueilli pour la première fois des stagiaires, l'une dans le cadre de son stage de Master en Psychologie appliquée, l'autre dans le cadre de sa Formation pratique de fin de Bachelor en travail social. L'enthousiasme, la qualité de l'engagement et le sens des responsabilités des deux stagiaires auront permis la mise en place de la campagne de lutte contre le harcèlement entre pairs, phase de diagnostic, et l'organisation des activités estivales de loisirs avec, notamment, la tenue de l'Apéro Beach, premier festival par et pour les jeunes.

### 1<sup>er</sup> pilier — La protection et la prévention

*Au sens de la Loi sur la Protection des mineurs, la prévention primaire et secondaire dans le domaine socio-éducatif concerne l'ensemble de mesures prises et développées pour les familles en général et les familles vivant en contexte de vulnérabilité. La prévention vise à empêcher ou réduire la mise en danger des enfants et des jeunes.*

En début 2022, le service Jeunesse et Cohésion sociale a mis en place une campagne de lutte contre le harcèlement scolaire entre jeunes dans la Commune de Lutry. Plus spécifiquement, l'objectif de cette campagne était de trouver des solutions concrètes à mettre en place au niveau parascolaire et extrascolaire, complémentaire aux dispositifs prévus dans les écoles. Afin de connaître plus en détail la situation dans la Commune et orienter au mieux les futures interventions, un questionnaire de prévalence en ligne a été réalisé pour les jeunes Lutryens âgés entre 12 et 16 ans. L'enquête a été distribuée par courrier à tous les ménages concernés ainsi qu'au moyen d'affiches et de flyers déposés dans les lieux destinés au parascolaire et à l'extrascolaire. De plus, un stand a été tenu au marché de Lutry en collaboration avec l'APOL dans le but de lancer la campagne.

Durant les semaines de collecte de données, les premières démarches de sensibilisation ont débuté: Partage d'informations et discussion avec les enfants autour de la thématique durant les activités nautiques d'été, suivi d'un cas de harcèlement, réflexion d'interventions potentielles.

Le mardi 4 octobre 2022 à 20 h 15 — Salle du Conseil communal, s'est tenue la conférence «Non Au Harcèlement» (*Quelles formes prennent ces phénomènes en contexte scolaire? Quelles sont leurs conséquences? Comment repérer si mon enfant subit de la violence? Que faire en tant que parent*) animée par Dre Caroline Dayer, déléguée cantonale aux questions d'homophobie et de transphobie dans les lieux de formation et Jennifer Lugon, cheffe de projet «harcèlement-intimidation et violences entre élèves: prévention en milieu scolaire».

### Perspectives

Aujourd'hui, les résultats du questionnaire sont analysés et démontrent la nécessité de prendre le phénomène en considération à Lutry et ce, notamment, puisque 21 % des participants ont déclaré avoir été victimes de harcèlement durant les 12 derniers mois. Début 2023, les premières interventions seront activées ciblant prioritairement les arrêts de bus, les trajets en bus scolaire, les salles de sport et les vestiaires également sur le temps parascolaire et extrascolaire.

### 2<sup>e</sup> pilier — L'encouragement et la promotion

La mission de promotion et de soutien aux activités de jeunesse concerne les enfants et les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans. On entend par soutien aux activités de jeunesse:

- L'identification et la prise en compte des besoins, attentes et intérêts spécifiques des enfants et des jeunes;
- L'encouragement de la participation des enfants et des jeunes à la vie publique;
- La reconnaissance et le soutien aux activités et aux organisations de jeunesse;
- La reconnaissance des expériences liées à l'encadrement des enfants et des jeunes.

## Prise en charge préscolaire et parascolaire

### Cantines scolaires

En 2022, les quatre cantines scolaires communales (MPJ, les Pâles, Corsy, La Croix) ont accueilli une moyenne de 206 élèves par jour durant la pause de midi. La plus haute fréquentation est le lundi (225 élèves), la plus faible le vendredi (185 élèves). En termes de capacité, la cantine de Corsy est la plus grande (moyenne d'accueil journalier de 81 élèves) avec un pic pouvant monter jusqu'à 95 élèves le mardi (45 % de l'accueil total).

En 2022, les élèves de Corsy et de La Croix ont disposé de locaux supplémentaires permettant l'accueil des élèves sur le temps de midi. Salle de pique-nique et « espace élèves à La Croix », salle de bricolage, salle de rythmique et lieu « détente » (Chapelle) à Corsy. Au Grand-Pont et aux Pâles, un atelier de jardinage est proposé les lundis et mardis de 12 h 30 à 13 h 30.

### Devoirs surveillés

Dans l'optique que les devoirs surveillés répondent à leur mission de permettre aux élèves inscrits de bénéficier d'un temps de travail encadré, propice à la concentration, le service Jeunesse a recalibré l'offre jusque-là trop utilisée comme solution de garde bon marché par les parents, avec comme résultante des ambiances « survoltées » incompatibles avec un temps d'étude.

L'offre a été réduite pour les 1-6 P de sorte d'être harmonisée avec le réel volume de devoirs et les effectifs ont été ramenés à 8 élèves par surveillant au maximum pour permettre un travail de meilleure qualité.

252 élèves ont bénéficié de la prestation en 2022, contre 275 en 2021.

## Sport facultatif et polysport

En 2022, des heures de polysport ont été proposées aux élèves les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à La Croix, aux Pâles et à Corsy, de 12 h 30 à 13 h 30 et au Grand-Pont de 13 h à 14 h. La fréquentation moyenne totale aura été de 320 élèves par semaine.

### Prise en charge préscolaire et parascolaire

La Commune de Lutry confie l'organisation de la prise en charge préscolaire et parascolaire à la Fondation pour l'Enfance et la Jeunesse (FSEJ) dotée de :

- 1 nurserie (Toffeyre);
- 2 garderies (Toffeyre, Moulins);
- 3 UAPE (Toffeyre, Marionnettes, Bourg) ;
- 1 APEMS (Grand-Pont).

En 2022, 280 enfants ont été accueillis en préscolaire, et 177 en parascolaire, contre 279 et 190 en 2021.

La dotation en personnel de la fondation était de 16,4 EPT pour le préscolaire et de 24,8 EPT pour le parascolaire contre 15,3 EPT et 24,6 EPT en 2021.

Pour rappel et en complément à l'offre de la FSEJ, les habitants de Lutry peuvent confier leurs enfants âgés de 4 mois à 12 ans auprès d'accueillantes en milieu familial (AMF) sous l'égide de la structure d'accueil familial de jour (structure AFJ), réseau regroupant les communes de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Lutry (PPBL) gérés par la Ville de Pully. Il y a trois AMF sur Lutry.

## AFFAIRES SOCIALES, JEUNESSE, CULTURE ET PAROISSES

Le tableau ci-dessous résume le dispositif de prise en charge communal.

| Périodes      | Horaires        | Prestations               | Degrés | Durée  | Jours |    |    |    |    | Sites      |       |          |       |        |       |              |          |
|---------------|-----------------|---------------------------|--------|--------|-------|----|----|----|----|------------|-------|----------|-------|--------|-------|--------------|----------|
|               |                 |                           |        |        | Lu    | Ma | Me | Je | Ve | Grand-Pont | Bourg | Toffeyre | Pâles | Savuit | Corsy | Marionnettes | La Croix |
| Avant l'école | 7 h-8 h 30      | Accueil UAPE              | 1-8P   | 1 h 30 | X     | X  | X  | X  | X  |            | X     | X        |       |        |       |              | X        |
|               | 12 h-14 h       | Accueil et repas UAPE     | 1-8P   | 2 h    | X     | X  | X  | X  | X  |            | X     | X        |       |        |       |              | X        |
| Pause de midi | 12 h-14 h       | Accueil et repas cantines | 1P-11S | 2 h    | X     | X  |    | X  | X  |            | X     | X        |       |        |       |              | X        |
|               | 12 h-14 h       | Accueil et pique-nique    | 9-11S  | 2 h    |       |    |    |    |    |            |       |          |       |        |       |              | X        |
|               | 12 h 30-13 h 30 | Sport Facultatif          | 1P-11S | 1 h    | X     | X  |    | X  | X  | X          |       |          | X     |        | X     |              | X        |
|               | 12 h 30-13 h 30 | Devoirs surveillés        | 4P-11S | 1 h    | X     | X  |    | X  |    |            |       |          |       |        |       |              | X        |
| Après l'école | 15 h 30-17 h    | Devoirs surveillés        | 4P-11S | 1 h    | X     | X  |    | X  |    | X          |       |          | X     | X      | X     |              |          |
|               | 15 h 30-18 h    | Accueil UAPE              | 1-6P   | 2 h 30 | X     | X  | X  | X  | X  |            | X     | X        |       |        |       |              | X        |
|               | 15 h 30-18 h    | Accueil APEMS             | 5-8P   | 2 h 30 | X     | X  |    | X  | X  | X          |       |          |       | X      |       |              | X        |

## Appui aux activités scolaires hors cadre

### BASE NAUTIQUE LE PETIT CABANON

En mai-juin 2022, 506 élèves de la 7P à la 10S (contre 484 en 2021) ont pu bénéficier d'activités nautiques (voile, paddle) dans le cadre de 23 demi-journées, organisées par la commune, avec le soutien du Club Nautique.

### CAMPS DE SKI

De janvier à mars 2022, 236 élèves de la 6P à la 10S ont pu profiter des joies des sports d'hiver sous la forme de journées de ski (12) ou de camps de 5 jours (2). Cette formule « mixte » a été mise sur pied en raison de la situation sanitaire (COVID 19).

### ÉCOLE À LA MONTAGNE

Mai à juin 2022, 200 élèves de la 1P à la 6P (2 classes de 4P, 2 classes de 5P, 2 classes de 1-2P, 3 classes de 5P, 2 classes de 6P) ont pu bénéficier de 5 séjours à la montagne et de septembre à octobre 2022, 100 élèves de la 3P à la 4P de 2 séjours à la montagne.

## Offre de loisirs extrascolaires

### ACCUEIL ESTIVAL – DES ACTIVITÉS À LA JOURNÉE

Entre le 18 et le 22 et le 24 et le 29 juillet, 52 enfants ont pu bénéficier d'un accueil à la journée, qui a permis de compenser la fermeture des UAPE de Lutry. Encadrés par des professionnels, les enfants ont pu profiter de moments de « jeux libres » ainsi que des activités telles que la visite de musées, marches au bord du Léman et dans les bois, une course d'orientation à Lutry et des croisières avec la CGN.

### NOUVEAU CENTRE AÉRÉ

En sus du désormais traditionnel centre aéré estival au Grand-Pont, du 15 au 19 août avec la participation de 41 enfants, le service a mis en place, pour la première fois, un centre aéré d'automne, du 24 au 28 octobre sur le thème d'Halloween permettant à 32 enfants de s'associer à la préparation de la fête du lundi 31 octobre.

### APÉRO BEACH – UN FESTIVAL PAR ET POUR LES JEUNES

Du 2 au 5 août, au bord du Léman s'est tenu un festival de musique organisé pour et par les jeunes de Lutry. Le comité d'organisation était constitué de 6 jeunes de Lutry, épaulé par le Service Jeunesse pour la coordination

générale et de bénévoles durant la manifestation. Cette première édition a vu défiler un public multigénérationnel d'environ 1000 personnes sur les 4 jours de manifestation. Grâce au temps clément ainsi qu'aux nombreux sponsors et dons faits dans le chapeau, l'équilibre des comptes a été atteint. La présence d'une roulotte-scène ainsi que des aménagements simples (fanions faits par des enfants, tapis de sol, banquettes et tables basses) ainsi que le lieu enchanteur ont séduit le public ainsi que les artistes.

Ce projet a permis à des jeunes de s'impliquer dans l'organisation d'un événement culturel et celui-ci est amené à se pérenniser

### PASSEPORTS VACANCES

Depuis plus de 30 ans, la Commune de Lutry participe chaque année activement au Passeport-vacances, un programme destiné à tous les enfants âgés de 9 à 15 ans, organisés par 40 communes de la région lausannoise. Les activités du Passeport-vacances se déroulent durant les vacances scolaires sur deux périodes de deux semaines, en juillet et en août.

Grâce au Passeport traditionnel, les jeunes lutriens ont eu le choix entre quelque 300 activités différentes, dont celles organisées par Lutry : fabrication du papier, poterie, matchs d'improvisation théâtrale, découverte des glaces artisanales et visite de l'Aquarium-Vivarium Aquatis à Lausanne. 53 enfants en ont profité.

26 enfants de 13 à 15 ans ont quant à eux opté pour le Passeport farniente qui offre 3 séances gratuites de cinéma, la libre utilisation des transports publics ainsi que l'accès illimité aux piscines et à certains musées.

### CROISIÈRE DES JEUNES

Le 9 septembre, une croisière pour jeunes sur le thème des *années folles* a été organisée sur le lac Léman par le Service de l'Administration générale avec l'appui de Jeunesse et Cohésion sociale. De 19 h 30 à 23 h 30, 150 jeunes âgés entre 18 et 25 ans ont eu l'occasion de souper et s'amuser tout en participant à un concours photo à bord de la CGN. Deux jeunes de Lutry se sont portés volontaires pour être les DJ de la soirée et une équipe de 5 moniteurs appuyés par le Service Jeunesse s'est chargée de la gestion de la soirée : contrôle des entrées, mise en place de la décoration, organisation du concours photo et des activités et gestion en cas de problèmes potentiels. De plus, deux samaritains, deux agents de sécurité et un bateau suiveur de sauvetage étaient présents pour la sûreté des jeunes.

### OPEN SUNDAY

En 2022, la Fondation Idée sport au travers de son programme Open Sunday a ouvert la salle de gymnastique des Pâles, sur les périodes janvier-mars et octobre-décembre, et proposé aux 6-11 ans des activités sportives gratuites durant 16 dimanches (20 en 2021). La participation aura été de 238 enfants en 2022 contre 388 en 2021.

### SOIRÉES DISCO

La Maison de Paroisse et des Jeunes (MPJ) a été transformée en véritable boîte de nuit pour deux soirées disco endiablées destinées à la jeunesse lutrienne, les 18 et 19 novembre.

### **Nouvel outil de gestion – MonPortail, guichet unique pour le parascolaire et les loisirs**

Fin 2021, la Municipalité a donné son feu vert au service Jeunesse et Cohésion sociale pour la mise en ligne de toutes les activités du parascolaire et de loisirs sur une seule plateforme. Après avoir sondé plusieurs communes de l'arc lémanique de la même taille que celle de Lutry, le choix s'est porté sur la plateforme MonPortail appartenant à la société CerFi. Le service de la bourse et celui de la Jeunesse et de la Cohésion sociale, ont rencontré les interlocuteurs de la Commune de Gland pour avoir leurs retours comme utilisateurs de ce système depuis plusieurs années. MonPortail est une solution pour gérer les cantines scolaires, les devoirs surveillés, les centres aérés, les sports facultatifs et les structures d'accueil préscolaires et parascolaires avec un seul outil. Pour les parents d'élèves, ce dernier permet de visualiser en un coup d'œil toutes les activités parascolaires et de loisirs de leurs enfants via un agenda ergonomique et intuitif. Avec MonPortail il n'y a plus de facturation à effectuer par la bourse. Pour les activités payantes, tout est géré via un compte personnel que les parents alimentent par virement ou QR-facture. Les absences des enfants se font aussi via cette plateforme.

Le personnel du service a reçu une formation sur l'utilisation de ce portail durant l'été 2022 en parallèle au paramétrage de la partie MesDevoirs. À la rentrée d'août, chaque intervenant.e.s aux devoirs surveillés ont aussi reçu une formation de MonPortail et 'MesDevoirs' afin de pouvoir effectuer le contrôle des présences et absences.

Dans l'ensemble les parents d'élèves ainsi que les intervenant.e.s se sont senti à l'aise avec ce nouvel outil qui permet au service d'avoir une meilleure vue d'ensemble des présences des élèves aux devoirs surveillés. Fin 2022, la formation et le paramétrage ont été effectués pour 'MesSports/MesActivités' et 'MesLoisirs', afin de pouvoir démarrer les activités dès le 16 janvier 2023. Les intervenant.e.s pour ces activités recevront une formation à leur tour début janvier. Pour la rentrée scolaire 2023 ce sera la partie 'MesCantines' qui sera un peu plus complexe à gérer.

### **3<sup>e</sup> pilier – La participation**

La participation, c'est la possibilité offerte aux enfants et aux jeunes de penser, de croire et d'exprimer leurs opinions librement, dans le respect des autres. Les adultes sont là pour les écouter et leur apporter une information fiable et adaptée à leur âge. Cette information doit leur permettre de se forger une opinion critique et de participer activement, dans leur vie privée ou publique.

Outre le questionnaire de prévalence sur la problématique de harcèlement/intimidation entre pairs, aucune consultation n'a été menée en 2022.

## Partenaire – Les écoles (EPS)

Les enfants résidant à Lutry peuvent accomplir toute leur scolarité obligatoire sur le territoire de la commune. Les enfants sont accueillis dans l'un des cinq collèges de Lutry. Pour autant que les critères d'enclassement le permettent, ils sont scolarisés dans l'établissement le plus proche du domicile. Un service de transport scolaire gratuit emmène les enfants de la maison jusqu'à l'école et retour. Il assure aussi les éventuels déplacements entre les différents sites durant les heures de classe.

- Collège du Grand-Pont (niveaux de 1P à 6P);
- Collège des Pâles (niveaux de 7P à 8P);
- Collège de Savuit (niveaux de 1P à 4P);
- Collège de Corsy (niveaux de 1P à 6P);
- Collège de La Croix-sur-Lutry (niveaux de 7P à 11S).

909 élèves sont scolarisés à Lutry. L'EPS compte une centaine de collaborateurs, dont les enseignants, les assistants à l'intégration, les remplaçants de longues durées ainsi que le personnel administratif.

## Nouveau Conseil de direction

Lors de la rentrée scolaire 2022 – 2023, un nouveau Conseil de direction est entré en fonction dans l'établissement primaire et secondaire de Lutry. Son fonctionnement a été revu et il s'organise maintenant avec des responsabilités par demi-cycles et non plus par site. Le Conseil de direction est composé des personnes suivantes :

- M. Jean-Daniel Conus, directeur ;
- Mme Thérèse Maillard, doyenne en charge des 1-2P, des 5-6P et de l'administration 1-6P;
- Mme Mélissa Rochat, doyenne en charge des 3-4P;
- Mme Stéphanie Wehrli, doyenne en charge des 7-8P;
- Mme Catherine Duperrex, doyenne en charge des 9-11S VG/VP;
- M. Ivan Marcikic, doyen en charge de l'administratif 7P-11S, des remplacements d'urgence et des horaires;

## Célébration des droits de L'Enfant

Avec le soutien de la Commune de Lutry, l'association 'Les amis des enfants de Bethléem' a proposé une médiation culturelle pour informer et sensibiliser les élèves à la thématique des droits de l'enfant.

Entre le 18 et le 23 novembre, Ayed Arafah, artiste palestinien et une personne de l'association sont intervenus dans chaque classe du collège des Pâles, durant 2 périodes en salle d'arts visuels. Après une présentation des dix droits principaux de l'enfant, tous les élèves ont été amenés à illustrer un droit. Toutes ces œuvres ont ensuite été exposées dans le collège des Pâles 1, dont les portes étaient ouvertes aux parents et au public le jeudi 24 novembre.

Parallèlement, certaines œuvres de M. Ayed Arafah ont été exposées à la Villa Mégroz du 17 au 26 novembre.

## Dialogue

Le Conseiller municipal en charge du dicastère des Affaires sociales, Culture, Jeunesse et Paroisses et le Délégué Jeunesse ont rencontré le directeur des écoles une fois par mois pour une séance de suivi.

La vie de l'école a également été discutée lors des séances du Conseil d'établissement.

## Le Conseil d'établissement

Le Conseil d'établissement (CET) composé de 16 membres divisés en 4 groupes issus à parts égales des parents d'élèves fréquentant l'établissement scolaire de Lutry, des représentants des milieux des associations et des sociétés locales, des représentants des professionnels actifs au sein de l'établissement scolaire et des représentants des autorités locales s'est réuni 4 fois en 2022 respectivement les 15 février, 17 mai, 20 septembre et 22 novembre. Les thématiques principales abordées auront été les Conseils des élèves et les transports scolaires.

## COHÉSION SOCIALE

Dans une société où les crises se succèdent et où le débat démocratique est mis à mal, les actions et les dynamiques communautaires nous permettent de construire et d'envisager de nouvelles formes de vivre-ensemble. La solidarité est une condition essentielle au bon fonctionnement et à la pérennité d'une société. La cohésion sociale et la participation de tous les groupes sociaux et de tous les quartiers à la vie économique, politique et sociale sont particulièrement importantes pour un développement durable.

Et si le sentiment d'appartenance était la clé du vivre-ensemble?

En 2022, la Commune de Lutry a mis sur pieds plusieurs projets permettant à la population de se retrouver et de s'investir sur le territoire communal cela autour de 4 axes d'intervention, soit:

- Développement de structures socioculturelles sur trois pôles géographiques (Bourg-Lac, Corsy-La Conversion, La Croix-Echerins) ;
- Organisation d'ateliers créatifs intergénérationnels ;
- Organisation d'évènements pour les familles ;
- Soutien aux associations (sociétés locales) organisatrices d'évènements tout public.

## Développement de structures socioculturelles sur trois pôles géographiques

Dans l'optique de pouvoir mener des actions socioculturelles ouvertes à tous les publics sur l'ensemble de son territoire, la Commune de Lutry a commencé à se doter d'infrastructures pérennes ou éphémères et de matériel d'animation sur les pôles Bourg-Lac et Corsy-La Conversion).

### Zone Bourg-Lac

#### DÉCLINATION DU PETIT CABANON

À l'été 2022, sous l'intitulé Le Petit Cabanon, ont été déclinés trois lieux d'activités voisins soit:

- Base nautique pour les élèves, Place des Fêtes ;
- Buvette avec terrasse, en bordure du skatepark ;
- Espace famille, avec transats, jeux en libre accès et petit service boisson (tripporteur) sur le terrain herbeux à l'ouest après le beach-volley.

#### OCCUPATION ACCRUE DE LA MAISON DE PAROISSE ET DES JEUNES

En 2022, le service Jeunesse et Cohésion sociale s'est installé à de nombreuses reprises à la MPJ pour y organiser des soirées disco, des ateliers participatifs et un centre aéré.

#### POURSUITE DU CAFÉ DES ENFANTS À LA CURE

En 2022, le Café des Enfants et ses animatrices ont proposé des activités ludiques aux plus petits ainsi qu'un café aux parents pour s'amuser, se détendre et faire de nouvelles connaissances, les mercredis matin à la cure de Lutry. Une fois par mois, Annik Campi l'infirmière de la petite enfance s'est rendue disponible de 9 h 30 à 11 h 30, pour répondre aux questions des parents.

## Zone Corsy-Conversion

### DÉVELOPPEMENT DU PARC BOCHAT

Face aux enjeux sociétaux, économiques et environnementaux actuels, toutes les générations ont dû réinventer une forme de vivre-ensemble. Les dynamiques relationnelles ont connu un sursaut, se renforçant et se multipliant, passant du très spontané au plus organisé, de la micro-entraide à un déploiement de plus grande envergure. Mais ces enjeux ont également permis de mettre en exergue l'importance du lien social, des échanges, du partage et de la convivialité.

Face à l'importance de liens de proximité, la Fondation Leenaards a décidé de lancer en janvier 2022 un appel à projets sur ces solidarités locales. Le service de la Jeunesse et de la Cohésion sociale a soumis, avec succès, un projet visant à dynamiser la vie sociale des quartiers de la Conversion et de Corsy par l'installation d'un refuge forestier avec scène extérieure et d'un programme d'activité varié pour un public intergénérationnel.

Un montant de près de CHF 100'000 a pu être obtenu par ce biais. La mise en place des aménagements sur le parc est prévue pour 2023.

## Zone La Croix-Echerins

Relativement à la zone La Croix-Echerins, rien n'a été entrepris en 2022. Une première proposition de projet (esquisse) sera rédigée durant le premier semestre 2023

### Organisation d'ateliers créatifs intergénérationnels

#### Le Singe Bodmer

Du 16 au 18 mars, accompagnées par l'artiste Bérénice Blois, plus de 200 personnes, dont 60 élèves de Lutry, ont participé à la création d'une œuvre d'art représentant le visage d'un singe géant en réalisant les éléments en céramique destinés à être assemblés sur un masque de fer créé par le sculpteur Hugo Brunet. Plébiscitée par la population, cette œuvre a été installée à 4 reprises dans le cadre de la Célébration des 450 ans de la grande restauration du Temple, de la Folle Semaine, de la Fête des Vendanges et de la Fête d'Halloween.

Le service s'est occupé de la coordination de l'activité sur demande de l'association Art'emporel et avec le soutien de la Compagnie Zappar pour la partie artistique.

### La préparation d'Halloween

Du 27 au 30 octobre, près de 160 personnes sont venues en famille à la MPJ préparer les décorations de la fête d'Halloween. Au programme, réalisation de fantômes avec des ballons, de têtes de citrouilles, de lampes en chapeau de sorcière, de lanternes et d'une araignée géante. À noter la participation de plusieurs nouveaux habitants.

### Organisation d'évènements pour les familles et les seniors

| Manifestations           | Descriptif   | Dates 2022 |
|--------------------------|--|------------|
| Midi ensemble au bistrot | Repas convivial pour les seniors au Rivage tous les 15 jours | À l'année  |
| Loto des aînés           | Organisé chaque année, le loto a réuni près de 250 personnes | 7 décembre |

### La Fête d'Halloween

Avec le soutien des associations Art'emporel, Tout près d'chez moi, Compagnie Zappar, Café des enfants, le Sauvetage et J'aime Lutry, la Commune a organisé sa première fête d'Halloween dans le bourg le 31 octobre dans un concept plus proche des fêtes celtiques de Samain que de l'interprétation commerciale courante venant des États-Unis. Cette fête des morts et ses propositions artistiques (spectacle de feu, concerts, jonglerie) ont séduit un millier de spectateurs.

## Soutien aux associations (sociétés locales) organisatrices d'événements tout public

La Commune de Lutry soutient les associations (sociétés locales) dans l'organisation de leurs événements tout publics, au travers de divers services (Voirie, Police, Services industriels) et en matériel (lavable).

La Société de Développement de Lutry (SDL) est un partenaire privilégié dont les subventions, gérées par le service de l'Administration générale, proposent un panel de moments conviviaux et rassembleurs tout au long de l'année, dont les réalisations 2022 sont présentées après :

| Manifestations         | Descriptif  | Dates 2022            |
|------------------------|---|-----------------------|
| Patinoire de Lutry     | <b>Patinoire de 360 m<sup>2</sup> avec buvette attenante.</b> L'édition 2022-2023 a débuté le 3 décembre 2022 jusqu'au 27 février 2023. Comme chaque année, la patinoire est réservée tous les matins aux classes de Lutry qui fournit un planning.   | Janvier-Février       |
| Marché du samedi       | <b>Marché sur les quais.</b> En 2022, l'organisation du marché a permis à de nombreux stands (plus de 35 exposants pendant les mois d'été) de proposer leurs produits. Les vigneronns de la commune sont également mis à l'honneur en présentant tous les samedis leurs vins. Cette année la SDL et la Municipalité ont reçu les représentants de la Commune de Sigriswil accompagnés par une vingtaine de yodleurs, musiciens et habitants. Moment festif et de découverte fortement apprécié de tous.   | Juin-Juillet          |
| Pâqu'à Lutry           | <b>Chasse aux œufs dans le bourg.</b> La chasse aux œufs a accueilli plus de 150 enfants heureux de rechercher les 1'500 œufs cachés dans le bourg. Grand moment de rencontre suivi d'une raclette autour de la fontaine de la Couronne.  | 16 avril              |
| Vide Grenier           | <b>Stands achalandés par les habitants.</b> Manifestation réservée aux habitants de Lutry, les vide-greniers des mois de mai et octobre ont rassemblé plus de 100 exposants ravis.  | 8 octobre             |
| Vide dressing          | <b>Stands de vêtements de 2<sup>e</sup> main sur les quais.</b> Composé de 60 stands tenus par des particuliers, le vide dressing se déroule sur les quais du vieux port de Lutry de 9 h à 17 h. En 2022, le vide dressing des mois de juin et septembre ont pu se réaliser et ont fait carton plein.   | 4 juin et 1er octobre |
| Concerts sur les quais | <b>Concerts gratuits sur les quais les jeudis et vendredis.</b> Sur les 18 concerts programmés sur les quais en 2022, un seul a dû être annulé. C'est un public de plus en plus nombreux qui participe à ces soirées gratuites. La SDL s'occupe également tous les jeudis et vendredis soir du bar du Rivage permettant ainsi un apport financier supplémentaire pour la programmation de l'année suivante. La scène libre, 3 <sup>e</sup> édition, a également rencontré un énorme succès auprès des jeunes de Lutry et des communes avoisinantes. | Juillet-Août          |
| Côté cour              | <b>Weekend de concerts dans la cour du Château.</b> Les soirées côté cour sont des moments intimistes avec des artistes à texte. Cette année, Lara Mélissa (gagnante de la scène libre), les Pornographes chantent Brassens, Sylvie Bourban et Elynn the Green. Tous ces artistes suisses ont fait vibrer les murs du Château et touché le cœur du public.  | 2 et 3 septembre      |
| Pique-nique géant      | <b>Invitation à la population pour un pique-nique géant sur les quais.</b> Une première au mois de septembre avec l'organisation d'un pique-nique géant sur les quais. Ce ne sont pas moins de 150 personnes qui ont partagé ce moment festif. Seul élément perturbateur un gros orage qui a fait fuir un grand nombre de participants juste après le repas.  | 9 septembre           |
| Cortège des Luminions  | <b>Déambulation de familles dans le bourg avec des luminaires confectionnés dans des raves.</b> Chaque année en novembre, une centaine d'enfants et de parents participent aux lumignons en décorant une rave et en mettant une lumière à l'intérieur pour défiler en cortège dans les ruelles du bourg. À la fin, enfants et parents se retrouvent dans la cour du Château autour du verre de l'amitié et de pâtes chalet.   | 2 novembre            |
| Marché de Noël         | <b>Stands d'artisanat, nourriture, boissons et animations.</b> Le marché de Noël fait vibrer le bourg et attire chaque année de nombreux visiteurs et une centaine d'exposants. Un énorme succès malgré un froid glacial.   | 11 décembre           |

## Les nouveautés 2022

### L'autonomisation des Quartiers Solidaires et la création de l'association Lutry EnVie

En 2017, la Municipalité a mandaté Pro Senectute pour réaliser un diagnostic communautaire centré sur la qualité de vie des séniors de la commune. Tous les lutriens de plus de 55 ans ont été invités à participer à cette démarche qui a démarré en décembre 2017. En 2018, le Conseil communal a validé la poursuite du « quartier solidaire » pour une durée de trois ans, finalement prolongée de six mois en raison du Covid-19.

À la fin de l'année 2021 et dans le cadre de la réflexion sur l'autonomisation du projet, le groupe habitants (organe de coordination et de décision) décide de se constituer en association. Le printemps de l'année 2022 a donc été le moment fort de l'élaboration des statuts et de la préparation de la naissance de Lutry EnVie. Le 22 mai, une fête de passation a officialisé la fin de 4 ans et demi de collaboration avec Pro Senectute, et la création de l'association Lutry EnVie qui doit ainsi voler de ses propres ailes, sans l'aide de professionnels. Les tâches de gouvernance et de gestion sont réparties entre les membres actifs et les responsables d'activités, sous l'égide d'une assemblée générale.

Les années précédentes, les forces avaient été mises dans la création et le développement d'activités variées propres à rompre l'isolement (café-rencontre), encourager la mobilité (marche dans la nature), stimuler les relations sociales et amicales (jeux de société), le développement de curiosités diverses et variées (visites culturelles, réflexion sur l'environnement). Ces multiples activités, contrariées durant la pandémie, se sont épanouies et consolidées durant cette année. Elles ont été complétées encore à l'automne par la reprise du programme «Midi ensemble au bistrot» en collaboration avec la Commune. L'année 2023 s'engage ainsi avec la perspective de nouveaux défis (animations au Signal de Bochat) dans une perspective intergénérationnelle.

Rencontres régulières 2022:

- Activités: 1. Café-rencontre. 2. Scrabble-Jass. 3. Jeux de société. 4. Art — décoration. 5. Chronos. 6. Groupe lecture. 7. Cyber-café. 8. Sorties culturelles. 9. Groupe Entraide. 10. Commission Environnement. 11. Groupe Marche. 12. Tables au bistrot;
- Groupes de gestion: «groupe habitants», responsables animation (procès — verbaux, envois...), finances, gestion du local, communication et relations avec la Commune.

### **ICI Conversion-Corsy — Une nouvelle association d'habitants**

Parti du constat que certain.e.s habitant.e.s ne connaissent pas leurs proches voisin.es, un petit groupe a eu envie de favoriser une dynamique pour offrir de vrais lieux de rencontres, de loisirs de proximité. En effet, il y a actuellement peu d'espaces propices aux rencontres entre les habitant.es du quartier. La majorité des activités de la Commune est concentrée dans le bourg de Lutry. Depuis 2021, un petit groupe d'habitant.es (le «groupe des voisins») a commencé à réaliser des fêtes au sein du quartier de Belle-Combe. De fil en aiguille, l'envie de se rassembler est vite allée plus loin que dans cette partie du quartier.

En septembre 2022, une dizaine de voisins ont créé l'Association *Ici Conversion-Corsy* pour donner une base concrète et efficace pour aller de l'avant sur le projet. Les buts principaux de cette association étant de :

- Rassembler les habitant.es des quartiers Conversion-Corsy pour créer de la convivialité, de la solidarité et de l'implication au sein des projets ;
- Écouter et collecter les envies, attentes et besoins des habitant.es des deux quartiers ;
- Valoriser les identités propres aux deux quartiers ;
- Développer des animations adaptées au parc Bochat, et aux autres lieux et espaces de vie des quartiers ;
- Collaborer avec la Ville de Lutry.

### **Le grand retour de la Fête des Vendanges**

Plus grande manifestation communale, événement familial, traditionnel et festif, la Fête des Vendanges de Lutry réunit chaque année près de 30'000 personnes au cœur du bourg et durant le dernier weekend du mois de septembre. Elle a pour objectif de récolter des fonds pour la colonie de vacances de Lutry qui organise chaque année des camps d'été et d'automne pour les enfants de 7 à 16 ans, tout en célébrant le vin et le terroir. La Fête, c'est un village ou plutôt une ville entière qui se démène tout au long de l'année pour organiser une des dernières Fêtes des Vendanges de Suisse. Créée en 1946, la manifestation a su évoluer avec son temps, tout en conservant ses traditions, en particulier le cortège des enfants des écoles de Lutry et de Paudex le dimanche.

La Fête des Vendanges est pilotée par un comité d'organisation bénévole qui peut compter sur l'engagement de nombreux partenaires et la participation de plus de 500 bénévoles. La Commune de Lutry soutient cette manifestation au travers de ses divers services (Police Lavaux, Voirie, Services industriels). Après les annulations successives de 2020 et 2021, la 74<sup>e</sup> édition de la Fête s'est tenue du 23 au 25 septembre 2022. Les pluies abondantes en fin de nuit et en matinée n'ont pas démotivé les quelque 30'000 visiteurs recensés du vendredi soir au dimanche soir. Le samedi après-midi, les ruelles de Lutry ont vu défiler les acteurs de la Fête des Vignerons 2019 tandis que le cortège des enfants a repris ses droits le dimanche. Diverses animations musicales (concerts, Guggenmusik) étaient également proposées.

La 75<sup>e</sup> édition aura lieu du vendredi 22 au dimanche 24 septembre 2023.

## Mission

Encourager et soutenir des activités culturelles de qualité et fédératrices au niveau communal et régional.

## Cadre et contexte

Contrairement à d'autres grandes communes vaudoises, Lutry n'a pas de service de la Culture ou de Commission de la Culture pour piloter la politique culturelle communale.

Directement pilotée par la Municipalité, la contribution communale à la culture se fait autour de quatre axes :

- Soutien aux acteurs culturels locaux et régionaux ;
- Soutien aux artistes locaux ;
- Offre artistique pour la jeunesse ;
- Service à la population.

## Organisation

### Ressources

Pour assumer la conduite des affaires culturelles, la Commune dispose des ressources internes suivantes :

| Nom                                  | Statut                           | Mandat  | %          |
|--------------------------------------|----------------------------------|---|------------|
| <b>Soutien aux acteurs culturels</b> |                                  |   |            |
| S. Brelli                            | Secrétaire municipale adjointe   | Traitement des demandes de subvention et suivi                          | 11         |
|                                      |                                  | Achat de tableaux et d'œuvres d'art                                     |            |
| <b>Service à la population</b>       |                                  |   |            |
| A. Dewarrat                          | Bibliothécaire                   | Conduite de la bibliothèque, tâches de back-office                      | 50         |
| L. Jaquemet                          | Bibliothécaire                   | Développement d'activités et traitement documentaire. Service au public | 50         |
| 12 bénévoles                         | Aides-bibliothécaires            | Service au public (prêt) et travaux d'équipement de documents           | 100        |
| 5 bénévoles                          | Membres des Quartiers solidaires | Suivi des boîtes à livres   | 2          |
| 2 guides touristiques                | Guides officiels communaux       | Animation des visites guidées dans le bourg                             | -          |
| <b>Total</b>                         |                                  |   | <b>213</b> |

## Réalisations 2022

### Soutien aux acteurs culturels

La Commune soutient les acteurs culturels intercommunaux, régionaux et locaux.

#### Niveau intercommunal

La Commune participe financièrement à deux fonds spécifiques, soit :

- Le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles lausannoises destiné à appuyer :
  - Le Béjart Ballet Lausanne;
  - Le Théâtre de Vidy-Lausanne;
  - L'Orchestre de chambre de Lausanne;
  - L'Opéra de Lausanne.

La participation de la Commune se monte à CHF 5.- par habitant.

- Le Fonds d'Enseignement de la Musique (FEM) à hauteur d'une contribution de CHF 9.50 par habitant fixée par la LOI 444.01 sur les écoles de musique. La commune de Lutry assure la mise à disposition de locaux aux écoles de musiques reconnues (CLEM) et accorde des aides individuelles aux élèves conformément à l'article 32 de la présente loi.

L'objectif général du dispositif FEM vise à :

- Permettre aux élèves d'avoir accès à un enseignement musical de base de qualité dans des écoles reconnues à cette fin, en complément des cours de musique donnés à l'école;
- Permettre aux élèves susceptibles de poursuivre leurs études au niveau professionnel, d'avoir accès à un enseignement musical adapté (ci-après: enseignement musical particulier), dans des écoles de musique reconnues à cette fin;
- Organiser le financement de l'enseignement de la musique destiné aux élèves, dans des écoles de musique reconnues;
- Favoriser sur le plan financier l'accès des élèves à un enseignement de la musique dans des écoles de musique reconnues;
- Favoriser une participation active de la population à la vie et à la culture musicale.

#### Niveau régional

D'une manière plus large, la Municipalité apporte son soutien à des manifestations incontournables de la région, du district Lavaux-Oron et au-delà, là où l'offre culturelle n'existe pas localement.

Les institutions suivantes ont été soutenues en 2022 :

- City Club, Pully;
- Festival Offenbach Saint-Saphorin;
- Festival du film d'animation de Savigny;
- Théâtre Barnabé, Servion;
- Théâtre du Jorat, Mézières;
- Cully Jazz Festival;
- Festival Pully Lavaux Québec
- Lavaux Classic, Cully;
- Théâtre L'Octogone, Pully;
- Bureau Culturel Vaud, Lausanne;
- Ligue d'impro Suisse, Lausanne;
- Festival Cinéma Jeune Public, Lausanne, Pully;
- La Lanterne magique, Prilly;
- La Paternelle, Bussy-Chardonney;
- Bernard Reichel, Concert Evolutio, Genève;
- Agenda culturel de la région lémanique, Chavannes-de-Bogis;
- L'arc-en-ciel, Belmont-sur-Lausanne;
- Fondation C.F. Ramuz; Pully.

#### Niveau communal

Les associations suivantes ont été soutenues en 2022 :

- SDL;
- Festi'lu;
- Tout près d'chez moi;
- Concerts d'orgue au Temple;
- La Folle Semaine;
- Concerts J.-S. Bach;
- Jazz au Singe Vert;
- Esprit Frappeur;
- Chœur Neuf.

Les réalisations des acteurs culturels locaux sont détaillées ci-dessous :

| Association                     | Événement                           | Descriptif  | Période                |
|---------------------------------|-------------------------------------|---|------------------------|
| J'aime Lutry                    | Festi'lu à picorer                  | Diverses animations en petits groupes   | Janvier à juin         |
| Tout près d'chez moi            | Divers spectacles pour les familles | Pierre et le Loup, Temple de Lutry<br>Cie Nicole et Martin « Wassilissa »,<br>Place des Fêtes<br>Fête en plein air, place du Temple<br>Gromic ou la tendresse du rire, Singe Vert | Janvier à décembre     |
| Art'Emporel                     | Commémoration au Temple             | Performance artistique pour la commémoration des 550 de la grande restauration du Temple de Lutry   | Mars                   |
| Concerts Bach                   | Concerts au temple                  | Concerts classiques tout publics et concerts lors des Folles Journées   | Mars-novembre-décembre |
| Folle Semaine                   | Concerts dans les vignes            | Concerts et animation tout publics zone Savuit-Chatelard  | Juin                   |
| SDL                             | Concerts sur les quais              | Concerts live gratuits chaque jeudi et vendredi   | Juillet-août           |
| Jazz au Singe Vert              | Concerts au Singe Vert              | Concerts tout publics de jazz New Orléans   | Octobre-décembre       |
| Esprit Frappeur                 | Concerts à la Villa Mégroz          | Concerts tout publics, musique du monde et chansons à texte en intérieur  | Janvier à décembre     |
| Association en faveur du Temple | Concerts au temple                  | 2 concerts tout publics des organistes  | Décembre               |

En sus d'un soutien financier, les acteurs culturels communaux bénéficient de la gratuité des salles, notamment celle du Collège de la Croix et celle du Collège du Grand-Pont, lors de leurs événements.



La Folle Semaine – Domaine de Bory – Du 22 au 25 juin

## Évènement marquant de 2022

### La célébration des 450 ans de la grande restauration du Temple

L'association Art'emporel a commémoré les 450 ans de la grande restauration du Temple de Lutry par ses maîtres d'ouvrage et tailleurs de pierre, les frères Bodmer, les 24, 25, 26 et 27 mars 2022 au Temple de Lutry. Cette performance artistique unique d'une heure a allié arts de la scène et de la musique, et arts appliqués au travers des ateliers participatifs organisés en marge des représentations. Elle a permis de faire revivre l'histoire du Temple et de la ville durant un mois.

Depuis la Place Marsens, les visiteurs ont été embarqués pour un voyage théâtral et musical aux origines de Lutry par nos deux surprenants frères Bodmer, Uli & Jacques, alias les comédiens Fred Mudry & Mathias Glayre, le long d'un parcours animé et truffé de faits historiques remarquables et de révélations abracadabrantes. Le voyage s'est poursuivi dans l'intimité du Temple illuminé de centaines de bougies pour un concert en forme d'apothéose au son électro-classique du grand compositeur et improvisateur Christophe Calpini, notamment prix suisse de la Musique en 2017. Il a été accompagné d'un quatuor à cordes, d'un bassiste et de la magnifique Lyn M, chanteuse iconique d'Aloan et Elvett.

- L'évènement a accueilli plus de 700 spectateurs durant 4 jours. Les performances étaient réalisées par 9 artistes suisses et le public était réparti en groupe de 50 à 70 personnes ;
- 45 bénévoles se sont impliqués durant l'évènement ;
- 4'000 bougies ont été installées et désinstallées chaque jour.

La Commune met encore à disposition des sociétés locales la Villa Mégroz.

### Villa Mégroz

Les locaux des étages supérieurs sont occupés à l'année par différentes sociétés locales ainsi que par le Cercle Lémanique d'Études musicales (CLEM) et le bureau du café-théâtre l'Esprit Frappeur. La salle de conférence du 1er étage est dévolue aux cours de piano, violon et flûte dispensés par le CLEM. Les salles d'exposition du rez-de-chaussée ont été occupées en 2022 par 13 artistes répartis sur 10 semaines, et le PS Lutry y a célébré son 100<sup>e</sup> anniversaire.

## Soutien aux artistes

En termes de service, la Commune :

- Met à disposition du groupe de musique lutrien The Funky Deers un local de répétition aux Pâles à un tarif symbolique ;
- Accorde la gratuité de location de la salle du Grand-Pont pour toutes les répétitions de la Revue du FC Lutry et les représentations ;
- Propose un espace d'exposition pour des peintres à des tarifs attractifs, à la Villa Mégroz.

## Offre artistique pour la jeunesse

Au travers d'une aide au Cercle Lémanique de Musique (CLEM) et d'une subvention aux parents des élèves, la commune a facilité l'accès à l'apprentissage de la musique pour 150 enfants en 2022.

## Service à la population

### La bibliothèque communale

La bibliothèque de Lutry ouvre ses portes au public deux heures par jour du lundi au vendredi.

13'903 documents (*livres, BD, DVD*) sont à disposition des lecteurs. Ils ont également la possibilité de disposer d'un compte ebibliomedia leur permettant de télécharger des livres sur une liseuse ou une tablette.

Le nombre de lecteurs inscrits est de 1115.

| Tranches d'âge | 2022 | 2021 |
|----------------|------|------|
| 0-11 ans       | 530  | 614  |
| 12-25 ans      | 240  | 346  |
| 25 ans et plus | 345  | 433  |

Les écoles et les garderies bénéficient de l'opportunité d'un accueil spécifique, à la carte, en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque :

- 12 classes viennent une fois par mois, soit 2 de moins qu'en 2021 ;
- 3 garderies viennent une à deux fois par mois, soit 1 de plus qu'en 2022 ;
- 12 bénévoles participent au bon fonctionnement de la bibliothèque.

## Événements 2022

Les animations ont pu reprendre à la bibliothèque au début de l'année. « Né pour lire » a eu lieu une fois par mois et a accueilli une moyenne de 12 enfants par séance.

Le 25 mars, la bibliothèque a participé au « Biblioweekend », événement national consacré aux bibliothèques, sur le thème « Décrocher la Lune ». À cette occasion, 12 enfants, après un petit spectacle de marionnettes imaginé par des enfants, ont pu fabriquer une fusée à partir de matériaux de récupération.

Le 1<sup>er</sup> avril, une cyberattaque a empêché l'accès au programme gérant la bibliothèque pendant plusieurs semaines. La bibliothèque a malgré tout pu maintenir ses horaires d'ouverture pendant toute la période, en travaillant à l'ancienne: inscription à la main des noms des lecteurs, des livres empruntés, des livres rendus. Le nombre de livres pouvant être empruntés par les lecteurs a été abaissé momentanément de 10 à 5. Lors de la remise en service du système, une journée entière a été nécessaire pour entrer toutes les informations dans le programme.

La bibliothèque a accueilli, lors du centre aéré mis sur pied par la Commune au mois d'août, des groupes d'enfants qui ont notamment fabriqué des marque-pages, imaginé des dessins à partir d'un texte ou simplement profité du choix de la bibliothèque pour un moment de lecture tranquille.

Le point d'orgue de l'année 2022 a été les festivités marquant les 40 ans de la bibliothèque. Une grande journée de festivités a eu lieu le samedi 10 décembre. Après un café-croissants offert aux lecteurs le matin, 24 enfants ont pu participer à la création d'un calendrier créatif sous la direction de l'artiste lutrienne Natacha Veen durant l'après-midi. Le soir, une rencontre avec Marc Voltenauer et Nicolas Feuz a réuni 40 personnes à la salle du Conseil communal. Cette rencontre a été suivie d'un apéritif offert par la Municipalité ainsi que d'un repas réunissant les bénévoles et les auteurs.

En décembre, les enfants ont pu participer à des ateliers « Sur le pouce ». Mini-ateliers sans inscription, les enfants pouvaient profiter de leur passage à la bibliothèque pour fabriquer un marque-page et des étiquettes cadeaux. Une douzaine d'enfants y ont participé.

### Engagement de Mme Jaquemet, bibliothécaire

Le 1<sup>er</sup> novembre, Mme Laura Jaquemet a commencé son activité en tant que bibliothécaire. Cet engagement permet d'assurer la présence d'une bibliothécaire pendant toutes les heures d'ouverture de la bibliothèque, ainsi que le développement de nouvelles animations et activités.

## Perspectives 2023

La bibliothèque est un acteur culturel important de la Commune. Depuis le 9 janvier, les heures d'ouverture ont quasiment doublé, avec une ouverture jusqu'à 20 heures le lundi et une ouverture un samedi par mois. De plus, la présence d'une bibliothécaire est assurée pendant quasiment toutes les heures d'ouverture, avec le soutien des bénévoles. Un vrai coin « ados » est en cours d'aménagements. Le but est de faire revenir les jeunes à la bibliothèque. Pour inciter les jeunes à venir, l'abonnement sera offert aux jeunes fêtant leur 18<sup>em</sup> anniversaire. Un bulletin d'inscription sera joint au courrier envoyé par la Municipalité à cette occasion.

De plus, un catalogue d'animation pour les classes va être créé, dans le but de rendre les visites scolaires plus attractives. Ces animations seront créées par les bibliothécaires.

Il est également prévu de faire régulièrement des animations pendant les heures d'ouverture, animations étant assurées et préparées par les bibliothécaires.

### Boîtes à livres

Le projet de boîtes à livres à Lutry est né en 2019, sous l'impulsion de la Municipalité, afin de promouvoir la lecture et d'encourager le partage et l'échange autour du livre. Chaque habitant peut, déposer des livres dont il n'a plus usage et/ou venir en prendre gracieusement. Deux bénévoles de Lutry se chargent du tri et de l'évacuation des ouvrages en mauvais état ou inappropriés.

La Commune de Lutry compte aujourd'hui 3 boîtes à livres sur son territoire:

- Sur la place à Savuit;
- À côté du Point I sur les quais;
- À l'entrée piétonne du premier sous-sol au parking de la Possession

### Français en jeu

L'association « Français en jeu » offre des cours de français gratuits aux adultes migrants en situation de précarité et domiciliés dans les Communes de Belmont, Lutry, Paudex et Pully. La Commune leur met une salle à disposition 2 h par semaine pour les cours ainsi que 8 périodes durant l'année pour les inscriptions.

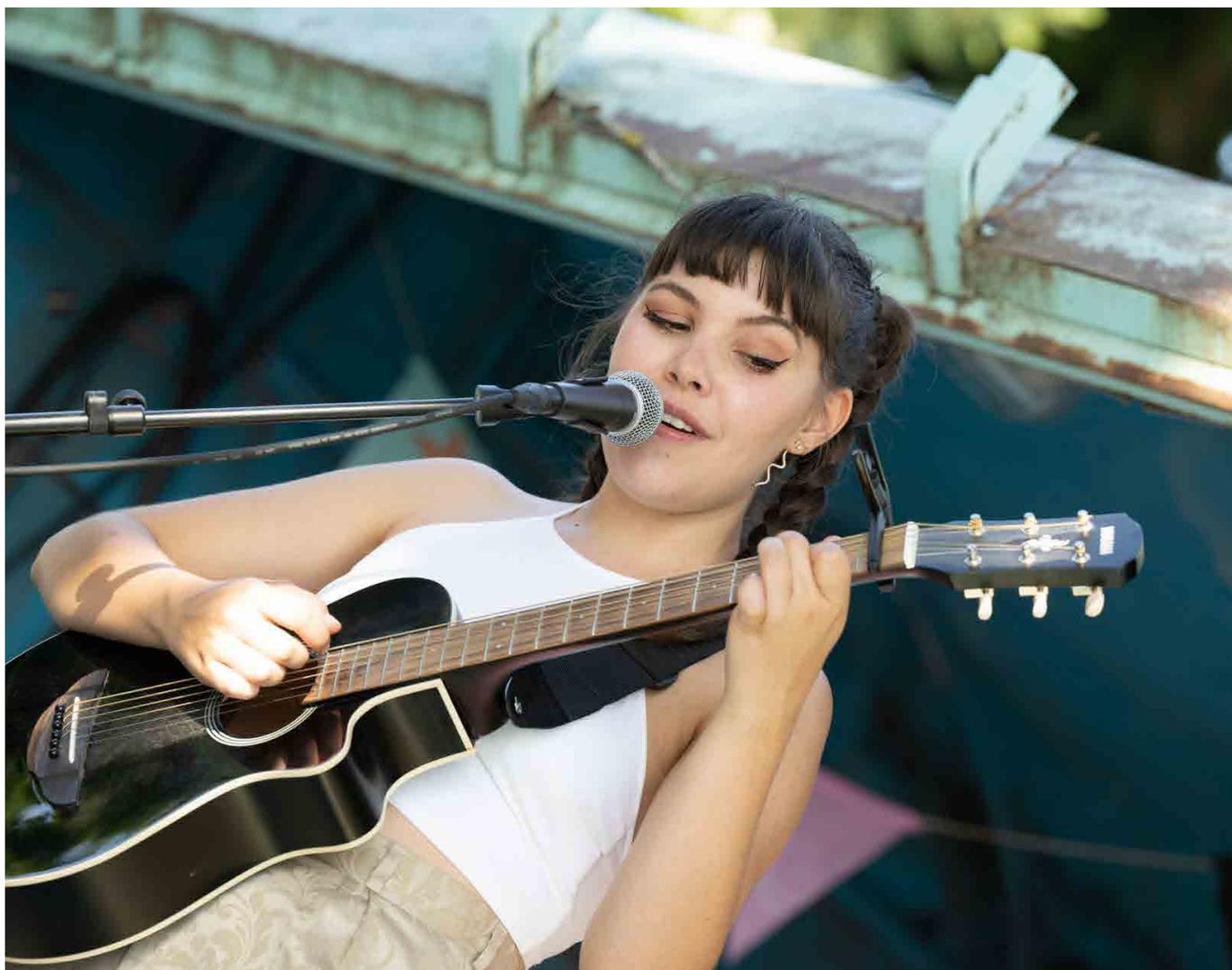
### AVIVO

L'AVIVO apporte son aide aux retraités, entre autres, en proposant une assistance au remplissage des déclarations d'impôt. La Commune met à disposition de l'association une salle sur 3 journées. Le Greffe municipal assure la prise de rendez-vous aux dates prévues.

# Portfolio

Apéro-Beach - Août 2022





## Portfolio

Ateliers créatifs - Le Singe Bodmer - Mars 2022





## Portfolio

Base nautique - Mai/Juin 2022

Croisière des jeunes - Septembre 2002

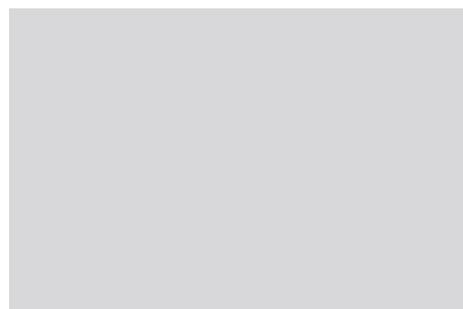




## Portfolio

Fête d'Halloween et ateliers participatifs -  
Octobre 2022





## Portfolio

Petit Cabanon  
Le staff du Centre Aéré - Août 2022







# Finances et Gérances



**FINANCES****Spécificités 2022**

- Implication financière dans le cadre de la migration du programme informatique des SI;
- Participation à la Task Force de crise énergétique au niveau communal;
- Mise en place de directives spécifiques en matière d'attribution de logements communaux, locaux commerciaux et établissements publics.

**Tâches quotidiennes et diverses**

- Tenue de la comptabilité de la Bourse communale, des Services industriels et de l'Association Police Lavaux (APOL);
- Décomptes et paiements des salaires, décomptes des charges sociales;
- Facturations diverses et perception des taxes d'épuration, de l'impôt foncier, et autres contributions;
- Facturation de la taxe forfaitaire destinée à couvrir en partie la gestion des déchets;
- Gestion des débiteurs et du contentieux;
- Préparation de documents et décomptes officiels (TVA, I.A, statistiques);
- Gestion des liquidités, des placements et des emprunts;
- Gestion de la partie administrative des taxes de séjour;
- Relations avec la Commission des finances;
- Préparation et collaboration à la révision des comptes;
- Support technique pour l'élaboration de la partie financière relative aux préavis;
- Support technique pour la gestion financière et comptable de l'APOL.

**GÉRANCES****Tâches quotidiennes et diverses**

- Gestion courante des dossiers des locataires;
- Gestion et suivi de l'entretien du parc immobilier (42 appartements, 2 maisons, 24 locaux commerciaux, administratifs et divers);
- Établissement des baux à loyer et des notifications diverses;
- États des lieux, calculs de loyers;
- Établissement des décomptes de chauffage et frais communs;

**Parc immobilier communal**

La Commune a augmenté sensiblement son parc immobilier ces dernières années suite au rachat de plusieurs objets ayant une importance capitale pour de futurs projets communaux d'envergure. Hormis l'achat de 2 anciens cabanons de pêcheurs au quai Vaudaire, aucun nouvel achat n'a été enregistré en 2022.

Le Service des Finances et Gérances gère administrativement tous les locaux et terrains mis à disposition de tiers, que ce soit des baux d'habitation, des baux commerciaux, des baux à ferme, des conventions d'utilisation du domaine public ou privé communal ou simplement une mise à disposition à titre gracieux ou non de locaux en faveur de sociétés sportives, culturelles ou récréatives, représentant en 2022:

**27 bâtiments**

- 1 appartement de 1,5 pièce;
- 6 appartements de 2 pièces;
- 4 appartements de 2,5 pièces;
- 2 appartements de 3 pièces;
- 7 appartements de 3,5 pièces;
- 13 appartements de 4 pièces;
- 5 appartements de 4,5 pièces;
- 1 appartement de 5 pièces;
- 2 maisons de 5 pièces;
- 1 appartement de 5,5 pièces;
- 1 appartement de 6 pièces;
- 1 appartement de 6,5 pièces;
- 2 restaurants, dont 1 avec hôtel;
- 1 tea-room;
- 1 fleuriste;
- 1 agence de voyages et point d'information communal;
- 1 pharmacie;
- 1 cabinet de physiothérapie;

- 1 local commercial comprenant un bureau et un local de vente ;
- 1 bâtiment abritant le poste de police ;
- 1 caserne de pompier ;
- 1 buvette de plage ;
- 2 anciens cabanons de pêcheurs ;
- 1 point de vente à l'emporter ;
- 5 garderies/ UAPE / jardins d'enfants ;
- 1 salle de classe spécifique destinée à l'accueil d'élèves en difficulté ;
- 1 épicerie ;
- 2 ateliers loués à des petits artisans.

**5 parcelles disposant d'un droit de superficie accordé par la Commune pour :**

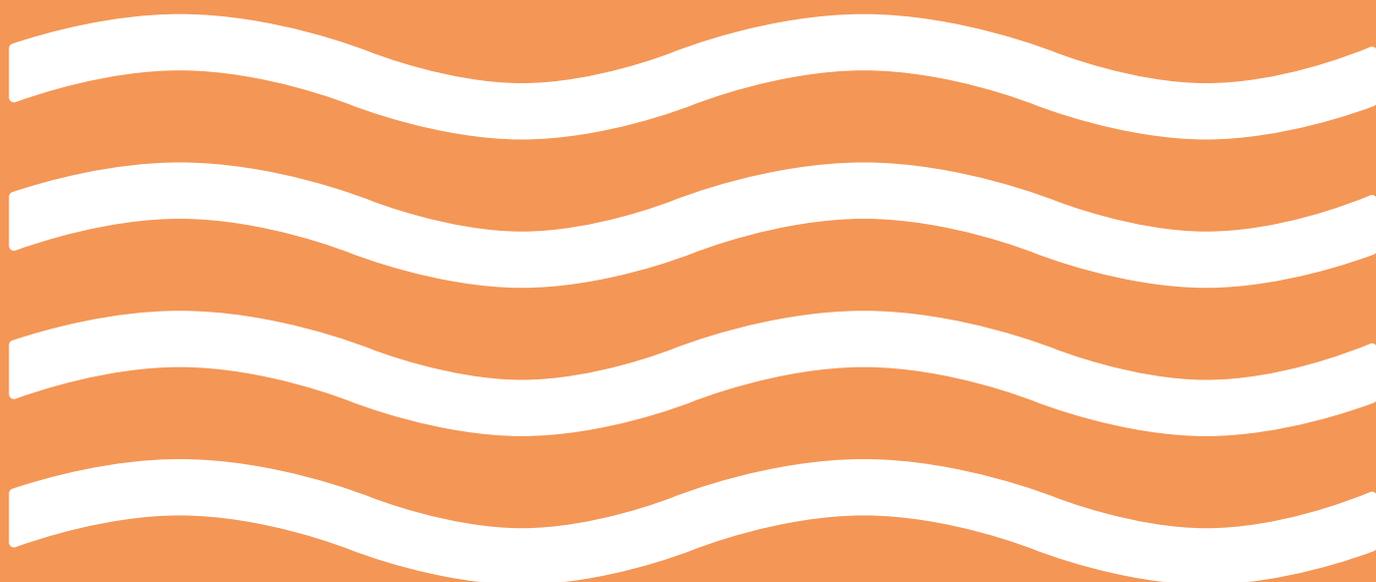
- La construction d'appartements subventionnés ;
- La création d'une zone industrielle ;
- La création d'un laboratoire de boulangerie ;
- La construction d'un complexe de tennis ;
- La création de locaux en faveur de la MPJ.

**Établissement de préavis et rapports à l'intention du Conseil communal de Lutry et du Conseil intercommunal de l'APOL :**

- Rapport des comptes 2021 de la Commune de Lutry ;
- Rapport des comptes 2021 de l'APOL ;
- Préavis relatif au budget 2023 de la Bourse communale et des Services industriels ;
- Préavis relatif au budget 2023 de l'APOL ;
- Préavis relatif aux crédits supplémentaires 2022 de la Bourse communale et des Services industriels ;
- Rédaction de la partie financière de l'ensemble des préavis présentés au Conseil communal.



# Aménagement du territoire et Bâtiments



### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

L'essentiel de l'année 2022 a été consacré à la finalisation du dossier de la révision partielle du plan d'affectation communal (PACom phase I : secteurs inclus dans le périmètre du plan de protection de Lavaux + hors périmètre de centre cantonal PALM), suivi de sa mise à l'enquête publique du 16 novembre au 15 décembre 2022.

Au niveau de la police des constructions, 132 projets ont été examinés et analysés (contre 114 l'année précédente). Les installations solaires et les pompes à chaleur représentent une part significative et croissante des demandes d'autorisation. Nouvellement décomptés cette année, 74 projets d'installations solaires ont fait l'objet d'une simple annonce avec dispense d'autorisation.

Le traitement des oppositions et recours continue de fortement solliciter les ressources du service: 82 oppositions et remarques ont été formulées à l'encontre de 15 projets de construction soumis à enquête publique, tandis que 63 oppositions (+ 1 remarque) ont été enregistrées à l'issue de l'enquête publique du PACom I. 5 nouveaux recours ont par ailleurs été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP).

## Administration

Le secrétariat, commun aux dicastères ATB et TRD, a été assuré par deux secrétaires (à 80 % et 100 %) et une apprentie de première année.

Dans le domaine technique, le service a été assuré par un chef de service, un adjoint au chef de service en charge de la police des constructions, et un architecte assisté d'un dessinateur en bâtiment, chargé des études de projets concernant les bâtiments communaux, de l'analyse des soumissions, du suivi des chantiers, du contrôle des coûts et de la maintenance.

Un responsable du Système communal d'information sur le territoire (SIT) est également intégré au dicastère ATB.

### Gestion des cylindres et clés électroniques

En 2010, la Municipalité a pris la décision de mettre en place un système de clés électroniques, dans les bureaux de l'administration communale.

Au fil des ans, le système s'est étendu: tout d'abord au Collège du Grand-Pont, puis à la Voirie, aux Services industriels, autres collèges, etc.

À ce jour, le service ATB assume la gestion d'environ 1'010 cylindres et d'environ 980 clés en circulation.

Au cours de l'année, le service a dû programmer les clés pour les nouveaux collaborateurs, modifier les accès selon les demandes et les besoins des utilisateurs, ainsi que bloquer les clés qui ont été égarées. Chaque intervention nécessite un déplacement sur site pour fournir les informations à chaque cylindre par l'intermédiaire d'une clé de programmation.

### Mutations immobilières

Le service ATB tient à jour l'archivage des dossiers concernant les mutations immobilières relatives aux propriétés communales (transfert de propriété d'un bâtiment ou d'un terrain).

Lorsque l'acquisition d'un terrain ou d'un bâtiment est susceptible d'intéresser la Commune, il procède aux analyses y relatives en étroite collaboration avec le service de l'administration générale.

Aucune mutation immobilière n'a été enregistrée en 2022.

## Commission d'estimation fiscale des immeubles

La commission d'estimation fiscale, dont le délégué de la Commune de Lutry est M. le Conseiller municipal Pierre-Alexandre Schlaeppli (remplaçant: M. Damien Guélat) a tenu **11** séances en 2022. **3** de ces séances ont été consacrées à des visites sur place (réclamations de propriétaires, constats, demandes de révision de l'Administration cantonale des impôts).

La commission a traité **197** dossiers représentant un différentiel de **CHF 99'328'800** entre les anciennes et nouvelles estimations.

Cette commission, formée en outre de MM. André Jordan, Président, et Alain Perlotto, Conservateur du Registre foncier du district de Lavaux-Oron, procède périodiquement aux taxations d'immeubles liées aux nouvelles constructions ou transformations, ainsi qu'aux ventes et autres mutations.

## Mentions inscrites au Registre foncier (LATC, 962 CCS)

Conformément aux dispositions de l'art. 83 LATC, le service a examiné tous les fractionnements ou modifications de parcelles pour vérifier, avant l'inscription au Registre foncier, si les nouvelles limites ne créent pas une situation contraire au règlement sur les constructions et l'aménagement du territoire – RCAT (respect du coefficient d'utilisation du sol – CUS, distances aux limites, etc.).

**5** fractionnements ont été admis sans créer de situation contraire au règlement. Aucune mention LATC n'a été requise au Registre foncier.

Enfin, dans le but de garantir la création et le maintien de places de stationnement pour véhicules destinés aux visiteurs, l'inscription au Registre foncier de **2** mentions de restriction de droit public à la propriété (au sens de l'art. 962 CCS) a été requise:

- Mention ID 018-2022/001642 grevant la parcelle n° 1013 (propriété de la PPE « Route de Savuit 79 ») => 1 place selon permis de construire n° 6348 du 13 septembre 2021 (réquisition signée par le propriétaire).
- Mention ID 018-2022/004271 grevant la parcelle n° 5632 (propriété de la PPE « Terrazzo ») => 1 place selon condition spéciale n° 22 du permis de construire n° 6336 du 6 juillet 2021.

## Droit de préemption légal (art. 31 et suivants LPPPL)

En application des dispositions des art. 31 à 38 de la Loi cantonale sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPPL), dispositions entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le service a examiné tous les actes qui lui ont été transmis par les notaires en charge d'instrumenter les ventes de parcelles répondant aux conditions cumulatives de l'art. 31 al. 2 LPPPL.

**28** actes de vente ont été analysés par le service, avant d'être soumis à l'examen de la Municipalité.

Dans tous les cas, la Municipalité a renoncé à exercer son droit de préemption, essentiellement en raison du prix demandé par les vendeurs et de la situation des parcelles concernées.

### Statistiques

Comme chaque année, le service fournit aux instances cantonales les éléments nécessaires à l'établissement des statistiques suivantes:

- Mise à jour des statistiques trimestrielles de la construction: fiches «projets» (suivi des demandes de permis de construire) et «entrées + logements», accessibles via le portail sécurisé de l'Etat de Vaud;
- Dénombrement annuel des logements et locaux industriels vacants dans la commune en date du 1<sup>er</sup> juin.

### Harmonisation des registres

La collaboration entamée depuis 2011 entre l'Office de la population et le service ATB pour l'acquisition et la gestion des numéros d'identification d'immeubles (EGID) et de logements (EWID) s'est poursuivie en 2022, permettant d'assurer la mise à jour du Registre cantonal des bâtiments (RCB). Plusieurs interventions ont été effectuées au cours de l'année, en fonction des nouvelles constructions et transformations.

### Système d'information sur le territoire (SIT)

La révision partielle du plan d'affectation communal (PACom I) a nécessité des contrôles de cohérence minutieux et continus, afin d'être certain de ne pas introduire d'erreurs tout au long du processus d'élaboration. Avant production du dossier d'enquête, les données de base requises ont été traitées et fournies à notre mandataire dans leur dernière version mise à jour.

Suite à l'entrée en fonction de M. Marc Aeby, technicien auprès du service TRD, une série de projets de valorisation des données du réseau d'assainissement et d'outils d'aide à la décision ont été développés, fondés sur la nouvelle base de données d'assainissement définie en interne durant l'année 2021. Ceci dans le but d'améliorer le suivi des travaux de canalisations (privées et communales) et de faciliter la consultation des données avec toute l'exactitude requises.

En fin d'année, la nouvelle version du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) nous a été livrée par le bureau d'ingénieur mandaté à cet effet depuis 2018. Un effort conséquent a dès lors été déployé pour garantir la mise à jour des données utilisées, notamment pour les calculs hydrauliques. Les modalités de partage des résultats ont aussi été révisées pour pouvoir faciliter l'importation et la valorisation des données. Ce travail sera poursuivi en 2023.

Avec l'augmentation régulière du volume des données traitées par le SIT, des problèmes de surcharge du serveur se sont manifestés sous la forme de ralentissement du guichet cartographique, voire même ponctuellement d'arrêts de services. Dans le but d'optimiser les ressources du serveur, une série d'amélioration a été mise en place. Tout d'abord, l'utilisation des différents services a été analysée pour allouer plus efficacement les ressources et garantir un accès rapide aux données les plus sollicitées. Ensuite, certaines pratiques ont été modifiées pour diminuer les ressources nécessaires sans diminuer la qualité (ou alors de manière marginale). Ces étapes ont permis de maintenir le système opérationnel, sans toutefois traiter l'ensemble des causes. Un état des lieux sera entrepris avec notre prestataire de service durant le premier trimestre 2023, simultanément avec l'installation d'une nouvelle version logicielle.

## Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

| N° Parcelle | Situation   | Surface<br>m <sup>2</sup> | Estimation<br>fiscale | Zone d'affectation<br>(selon PGA)                  |
|-------------|---|---------------------------|-----------------------|--|
| 3           | La Possession – Rue des Terreaux<br>(parking)                                 | 3'820                     | -                     | PEP « La Possession »                              |
| 4           | Rue des Terreaux<br>(ancien local pompiers)<br>(parcelle de base du DDP 1210) | 614                       | 410'000               | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 84          | Rue de l'Horloge 6<br>(passage du Simplon)<br>(parcelle de base du DDP 3351)  | 265                       | -                     | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 101         | Rue Verdaine  | 97                        | -                     | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 115         | Place des Halles 1,3<br>Grand-Rue 24, 26                                      | 999                       | 4'730'000             | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 120         | Grand-Rue 36 – Quai Gustave Doret<br>(Hôtel Le Rivage)                        | 726                       | 3'330'000             | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 122         | Rue du Port<br>(couvert fontaine)   | 50                        | -                     | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 123         | R. du Château 4 – R. des Terreaux<br>(Château de Lutry)                       | 1'679                     | -                     | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 124         | Rue des Terreaux  | 112*                      | -                     | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 127         | Rue du Château 2  | 99                        | 350'000               | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 134         | Rue du Château  | 330                       | -                     | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 135         | Rue du Château 1  | 93                        | -                     | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 138         | Place du Temple<br>(Temple)   | 727                       | -                     | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 139         | Place du Temple 7<br>(La Poudrière)   | 81                        | 110'000               | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 145         | Place du Temple 3<br>(MPJ)<br>(parcelle de base du DDP 2941)                  | 295                       | -                     | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 185         | Chemin de la Toffeyre   | 71                        | -                     | PPA « Tailleped-Grand Pont »                       |
| 194         | Chemin de la Combe<br>(parking)   | 3'296*                    | -                     | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique           |
| 195         | Ch. de la Combe – Rte du Grand-Pont 20<br>(Villa Mégroz)                      | 1'782                     | -                     | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique           |

**Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal**

| N° Parcelle | Situation   | Surface<br>m <sup>2</sup> | Estimation<br>fiscale | Zone d'affectation<br>(selon PGA)   |
|-------------|---|---------------------------|-----------------------|---|
| 196         | Route du Grand-Pont 26  | 1'393*                    | 1'022'000             | Zone de verdure ou d'utilité publique   |
| 197         | Route du Grand-Pont 30  | 547                       | 500'000               | Zone de verdure ou d'utilité publique   |
| 198         | Route du Grand-Pont   | 1'779                     | 16'000                | Zone de verdure ou d'utilité publique   |
| 199         | Au Grand Pont   | 936                       | 1'860'000             | PPA «Port du Vieux-Stand»   |
| 200         | Route du Grand-Pont<br>(groupe scolaire + installations sportives)  | 17'091*                   | -                     | Zone de verdure ou d'utilité publique +<br>PPA «Port du Vieux-Stand»                        |
| 210         | Rte de la Conversion — Rue du Voisinand<br>(parking)                | 782                       | -                     | Zone de verdure ou d'utilité publique   |
| 228         | Rte de la Conversion — Ch. des Champs                               | 134                       | -                     | PQ de «La Combe»  |
| 229         | Ch. de Burquenet<br>(ancien cimetière + station S.I.)               | 2'084                     | -                     | Zone de verdure ou d'utilité publique   |
| 230         | Rte de Lavaux — Ch. de Burquenet 30                                 | 717                       | 940'000               | Zone moyenne densité  |
| 235         | Chemin de la Combe  | 2'579                     | -                     | Zone de verdure ou d'utilité publique   |
| 264         | Rue du Voisinand 3<br>(couvert fontaine)                            | 110                       | -                     | Zone ville et villages —<br>PPA «Bourg de Lutry»  |
| 282         | Rue du Voisinand 2 — Route de Lavaux<br>(S.I. + Jardins du Château) | 9'054*                    | 70'000                | Zone ville et villages —<br>PPA «Bourg de Lutry» +<br>Zone de verdure ou d'utilité publique |
| 285         | Rue des Terreaux<br>(station S.I.)                                  | 1'376                     | 14'000                | Zone ville et villages —<br>PPA «Bourg de Lutry»  |
| 286         | Rue des Terreaux<br>(anciens abattoirs)                             | 246                       | -                     | Zone ville et villages —<br>PPA «Bourg de Lutry»  |
| 296         | Route de Lavaux 215<br>(voirie)                                     | 1'155                     | -                     | Zone d'habitation I   |
| 297         | Route de Lavaux   | 107                       | -                     | Zone d'habitation I   |
| 298         | Route de Lavaux<br>(anc. local de vente DIMAB)                      | 444                       | 250'000               | Zone d'habitation I   |
| 320         | Route de Lavaux 216<br>(APOL – poste de police)                     | 664                       | 715'000               | Zone ville et villages —<br>PPA «Bourg de Lutry»  |
| 321         | Route de Lavaux<br>(APOL – places de parc)                          | 128                       | -                     | Zone ville et villages —<br>PPA «Bourg de Lutry»  |

## Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

| N° Parcelle | Situation   | Surface<br>m <sup>2</sup> | Estimation<br>fiscale | Zone d'affectation<br>(selon PGA)   |
|-------------|---|---------------------------|-----------------------|---|
| 345         | La Rive<br>(plage)  | 3'980                     | -                     | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique                                  |
| 379         | Chemin de la Toffeyre<br>(parc Casimir Reymond)                       | 2'121                     | -                     | PPA «Taillepie-d-Grand Pont»  |
| 403         | Route de Lavaux 62  | 643                       | 346'000               | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique                                  |
| 540         | Chemin d'Orzens<br>(station S.I.)                                     | 48                        | -                     | Zone faible densité   |
| 634         | Les Pâles<br>(vignes)   | 882                       | 7'000                 | Zone faible densité   |
| 644         | Chemin des Pâles<br>(parking)   | 435                       | -                     | Zone faible densité   |
| 645         | Chemin des Pâles 45, 55, 57<br>(collège)                              | 7'006*                    | -                     | Zone faible densité   |
| 663         | Les Champs<br>(parc public)   | 544                       | -                     | Zone faible densité   |
| 698         | Mourat  | 2'793                     | 23'000                | Zone viticole   |
| 746         | Bonnes Fontaines<br>(station S.I.)                                    | 213                       | -                     | Zone faible densité   |
| 787         | Entre Châtel  | 983                       | 7'900                 | Zone viticole   |
| 794         | Entre Châtel  | 353                       | 2'800                 | Zone viticole   |
| 843         | Crêt Bernard  | 266                       | -                     | Zone viticole   |
| 850         | Crochet   | 1'822                     | 11'000                | Zone viticole   |
| 858         | Flon-de-Vaux<br>(déchèterie)  | 2'475                     | -                     | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique                                  |
| 859         | Chemin du Flon-de-Vaux<br>(cimetière)                                 | 14'059                    | -                     | PEP «Flon de Vaux» +<br>Zone de verdure ou<br>d'utilité publique + Forêts |
| 865         | Chemin des Champs   | 237                       | -                     | Non zonée<br>(en bordure ligne CFF du Simplon)                            |
| 872         | La Grillyre — Route de la Croix<br>(partiellement déchète-rie/vignes) | 6'134                     | 24'000                | Zone d'habitation II +<br>Forêts  |
| 875         | La Grillyre — Route de la Croix                                       | 153                       | -                     | Zone d'habitation II  |
| 905         | Clos de la Serraz   | 6'347*                    | -                     | Forêts  |
| DDP 932     | Chemin des Champs<br>(parcelles de base: 206 et 3535)                 | 1'124*                    | -                     | Zone forte densité  |

**Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal**

| <b>N° Parcelle</b> | <b>Situation</b>                            | <b>Surface<br/>m<sup>2</sup></b> | <b>Estimation<br/>fiscale</b> | <b>Zone d'affectation<br/>(selon PGA)</b>                         |
|--------------------|---|----------------------------------|-------------------------------|---|
| 938                | Savuit<br>(collège)                         | 1'537                            | -                             | Zone ville et villages –<br>PPA «Savuit»                          |
| 958                | Savuit – Rue du Village<br>(place)          | 1'178                            | -                             | Zone ville et villages –<br>PPA «Savuit»                          |
| 970                | Savuit – Rue du Village<br>(parking)        | 3'049                            | -                             | Zone viticole   |
| 975                | Savuit – Rue du Village 9<br>(bât. Balance) | 777                              | 195'000                       | Zone ville et villages –<br>PPA «Savuit»                          |
| 976                | Savuit<br>(couvert fontaine)                | 32                               | -                             | Zone ville et villages –<br>PPA «Savuit»                          |
| 1097               | Bossières                                   | 656                              | 5'300                         | Zone viticole   |
| 1119               | Salles                                      | 78                               | -                             | Zone viticole   |
| 1166               | La Baume                                    | 160                              | -                             | Zone viticole   |
| 1186               | Route cantonale 780 b                       | 77                               | -                             | Zone moyenne densité  |
| 1548               | Chamaley                                    | 11'002                           | 104'000                       | Zone viticole   |
| 1563               | Route de Lavaux 422<br>(STEP)               | 3'100                            | -                             | PEP de «Beaulieu»   |
| 2284               | La Corniaz                                  | 49'068                           | 77'000                        | PEP «Echerins - La Corniaz»                                       |
| 2286               | La Corniaz<br>(ancienne laiterie)           | 68                               | -                             | PEP «Echerins - La Corniaz»                                       |
| 2292               | La Croserenche                              | 199                              | -                             | Zone agricole   |
| 2300               | La Gantenaz                                 | 8'369                            | 3'000                         | Zone agricole   |
| 2301               | La Gantenaz                                 | 450                              | -                             | Forêts  |
| 2315               | La Branche                                  | 8'000                            | 2'700                         | Zone agricole   |
| 2385               | Bois de la Chaux                            | 99'360                           | 20'000                        | Forêts + Zone agricole  |
| 2408               | Bois de la Ville – Chanoz Brocard           | 734'268                          | 144'000                       | Forêts + Zone agricole + Zone de<br>verdure ou d'utilité publique |
| 2409               | Bois de la Gameire<br>(stand de tir)        | 117'177                          | 22'000                        | Forêts + Zone de verdure ou<br>d'utilité publique                 |
| 2413               | Bois des Dailles                            | 120'316                          | 24'000                        | Forêts  |
| 2428               | Les Pâles<br>(essentiellement vignes)       | 4'698*                           | 1'187'000                     | Zone faible densité   |
| 2432               | Bois de la Chaux                            | 1'476                            | 400                           | Forêts  |

## Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

| N° Parcelle | Situation  | Surface<br>m <sup>2</sup> | Estimation<br>fiscale | Zone d'affectation<br>(selon PGA)                  |
|-------------|--|---------------------------|-----------------------|--|
| 2470        | Route de Taillepied<br>(station S.I.)                              | 209                       | -                     | PPA « Taillepied-Grand Pont »                      |
| 2471        | Chemin de la Toffeyre  | 199                       | -                     | PPA « Taillepied-Grand Pont »                      |
| 2798        | Route de Savuit  | 214                       | -                     | Non zonée<br>(en bordure route de Savuit)          |
| 2818        | La Rive – Rue du Rivage 1<br>(station de relèvement quai Vaudaire) | 121                       | -                     | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique           |
| 2856        | Route de Taillepied  | 253*                      | -                     | PPA « Taillepied-Grand Pont »                      |
| 2875        | Chamaley   | 395                       | -                     | Zone d'habitation I                                |
| 2878        | Au Grand Pont<br>(parc Casimir Raymond)                            | 1'349                     | -                     | PPA « Taillepied-Grand Pont »                      |
| 2903        | La Branche   | 15'578                    | 4'000                 | Zone agricole + Forêts                             |
| 2947        | Route de Lavaux  | 514                       | -                     | PPA « Taillepied-Grand Pont »                      |
| 3034        | Plantaz<br>(vignes)  | 2'907                     | 21'000                | PEP « En Curtinaux »                               |
| 3266        | La Corniaz   | 1'657                     | 1'000                 | Zone agricole                                      |
| 3329        | Chatalet   | 187                       | -                     | PQ « Le Bout de Savuit »                           |
| 3353        | Rue des Terreaux   | 1                         | -                     | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry » |
| 3444        | Chemin d'Orzens  | 168                       | -                     | PEP « Collonges-Monaneyres »                       |
| 3519        | Clair-Joly   | 1'639                     | 400                   | Forêts   |
| 3536        | Chemin des Champs 2 et 4<br>(parcelle de base du DDP 937)          | 3'551*                    | 1'665'000             | Zone forte densité                                 |
| 3718        | Les Genevroz   | 168                       | -                     | Zone faible densité                                |
| 3721        | Les Bonnes Vignes<br>(station S.I.)                                | 25                        | -                     | Zone d'habitation II                               |
| 3724        | Les Genevroz<br>(station S.I.)                                     | 108                       | -                     | Zone faible densité                                |
| 3733        | Les Blanchettes<br>(vignes)  | 1'754                     | 15'000                | Zone moyenne densité                               |
| 3745        | Signal de Bochat   | 26'397                    | -                     | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique           |
| 3746        | Chemin des Marionnettes 74   | 1'466                     | 924'000               | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique           |

**Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal**

| <b>N° Parcelle</b> | <b>Situation</b>   | <b>Surface<br/>m<sup>2</sup></b> | <b>Estimation<br/>fiscale</b> | <b>Zone d'affectation<br/>(selon PGA)</b>            |
|--------------------|--|----------------------------------|-------------------------------|--|
| 3785               | Chemin du Creux-de-Corsy 63<br>(pavillon scolaire)               | 1'046                            | -                             | Zone moyenne densité                                 |
| 3794               | La Conversion  | 1'593                            | -                             | Zone d'activités B                                   |
| 3795               | La Conversion<br>(Centre APAL)<br>(parcelle de base du DDP 4979) | 6'629                            | -                             | Zone d'activités B                                   |
| 3801               | La Conversion  | 989                              | -                             | Zone faible densité                                  |
| 3818               | Corsy Dessous  | 293                              | -                             | Zone faible densité                                  |
| 3823               | La Duboule   | 97                               | -                             | Zone faible densité                                  |
| 3887               | Ch. de Montellier 21 — Ch. de la Pépinière<br>(CSC Corsy)        | 3'275                            | -                             | Zone moyenne densité                                 |
| 3888               | Ch. de Montellier 10 — Rte de Belmont<br>(CSC Corsy)             | 2'364*                           | -                             | Zone moyenne densité                                 |
| 3894               | Corsy Dessous<br>(couvert fontaine)                              | 26                               | -                             | Zone moyenne densité                                 |
| 3903               | En Crausaz<br>(station S.I.)                                     | 509                              | -                             | Zone faible densité                                  |
| 3919               | La Chenau – Les Brûlées<br>(couvert fontaine + station S.I.)     | 118                              | -                             | Zone moyenne densité                                 |
| 3957               | Champ Bally — Ch. de Crêt-Ministre<br>(station S.I.)             | 209                              | -                             | Zone faible densité                                  |
| 3961               | En Vaux<br>(parcelle de base du DDP 4429)                        | 26'871*                          | 7'400                         | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique + Forêts    |
| 3979               | Les Poses Franches   | 5'942*                           | -                             | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique             |
| 4007               | Chemin de Champ-Maffrey<br>(station S.I.)                        | 314                              | -                             | Zone faible densité                                  |
| 4027               | Ch. du Mâcheret 108 et 110<br>(parcelle de base du DDP 5861)     | 4'875*                           | 2'100                         | PPA « Les Brûlées »                                  |
| 4030               | En Vaux  | 11'227*                          | 2'300                         | Forêts + Zone de verdure ou<br>d'utilité publique    |
| 4031               | En Vaux  | 5'136                            | 1'100                         | Forêts + non zonée<br>(en bordure route de la Croix) |
| 4040               | Les Brûlées — Chemin de l'Arabie                                 | 2'069                            | 400                           | PPA « Les Brûlées »                                  |
| 4058               | En Vaux  | 2'625                            | 700                           | Forêts   |
| 4059               | La Brèle   | 11'972                           | 130'000                       | Forêts + Zone d'habitation II                        |

## Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal

| N° Parcelle | Situation  | Surface<br>m <sup>2</sup> | Estimation<br>fiscale | Zone d'affectation<br>(selon PGA)                 |
|-------------|--|---------------------------|-----------------------|---|
| 4170        | Bois Blanchet  | 59                        | -                     | Zone agricole                                     |
| 4190        | Le Miroir — Route des Monts-de-Lavaux                              | 27                        | -                     | Zone agricole                                     |
| 4191        | Jordillon  | 2'172                     | -                     | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique          |
| 4202        | Jordillon  | 55                        | -                     | Forêts  |
| 4204        | Jordillon<br>(étang)   | 1'973                     | -                     | Forêts + Zone agricole                            |
| 4214        | La Croix — Chemin du Miroir<br>(station S.I.)                      | 43                        | -                     | Zone du hameau de la Croix                        |
| 4230        | Chemin de la Canélaz   | 4'764                     | -                     | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique          |
| 4280        | Les Echerins   | 4'100                     | 1'000                 | Forêts  |
| 4287        | La Croix — Route de Savigny  | 3'476                     | 900                   | Zone agricole + Forêts                            |
| 4300        | Route des Monts-de-Lavaux 295                                      | 1'235                     | 455'000               | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique          |
| 4302        | En Vaux  | 3'752                     | 900                   | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique + Forêts |
| 4303        | La Planche au Noyer  | 12'698                    | 78'000                | Forêts + Zone d'habitation II                     |
| 4306        | La Planche au Noyer<br>(tennis)<br>(parcelle de base du DDP 785)   | 15'855                    | -                     | Zone d'habitation II +<br>Forêts                  |
| 4308        | Route de la Croix  | 132                       | -                     | Zone d'habitation II                              |
| 4309        | Route de la Croix 335  | 840                       | 120'000               | Zone du hameau de la Croix                        |
| 4310        | Ch. du Miroir 31-35-37 — Rte de Savigny<br>(Belle Ferme + collège) | 36'362                    | 812'000               | PPA « Le Miroir »                                 |
| 4311        | La Croix — Route de Savigny<br>(Salle d'Echerins)                  | 996                       | 175'000               | Zone du hameau de la Croix                        |
| 4341        | La Canélaz — Rte des Monts-de-Lavaux                               | 1'882                     | -                     | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique          |
| 4351        | Les Echerins — Rte de la Claie-aux-Moines<br>(collège)             | 579                       | -                     | Zone agricole                                     |
| 4358        | Sentier du Collège<br>(réservoir)                                  | 3'214                     | -                     | Zone agricole                                     |
| 4379        | Route de la croix 241<br>(ancienne Poste)                          | 3'442                     | 1'228'000             | Zone d'habitation III                             |

**Liste des parcelles propriété de la Commune de Lutry sises sur le territoire communal**

| <b>N° Parcelle</b> | <b>Situation</b>  | <b>Surface<br/>m<sup>2</sup></b> | <b>Estimation<br/>fiscale</b> | <b>Zone d'affectation<br/>(selon PGA)</b>                           |
|--------------------|---|----------------------------------|-------------------------------|---|
| 4450               | Chemin de la Canélaz  | 212                              | -                             | Zone de verdure ou d'utilité publique                               |
| 4452               | Route des Monts-de-Lavaux   | 862                              | 120'000                       | Zone de verdure ou d'utilité publique                               |
| 4454               | Route de Belmont<br>(station S.l.)  | 21                               | -                             | PQ « Derrière Corsy »   |
| COP 4510           | Chemin de Ponfilet<br>(parcelle de base 3704)<br>(station S.l.)               | Quote-part<br>4/1000             | -                             | Zone moyenne densité  |
| PPE 4830           | Route de la Conversion 250-252<br>(parcelle de base 473)                      | Quote-part<br>1/1000             | -                             | Zone moyenne densité  |
| 4865               | Chemin de Fénix   | 34                               | -                             | Non zonée<br>(en bordure chemin de Fénix)                           |
| 5104               | Le Châtelard<br>(couvert fontaine)  | 77                               | -                             | Zone ville et villages –<br>PPA « Le Châtelard »                    |
| 5109               | Les Fossaudes   | 592                              | 17'000                        | Zone viticole   |
| 5115               | Rue du Châtelard 7<br>(domaine viticole)                                      | 3'206                            | 403'000                       | Zone ville et villages –<br>PPA « Le Châtelard » +<br>Zone viticole |
| 5124               | Les Plantes   | 4'023                            | 40'000                        | Zone viticole   |
| 5129               | Les Plantes   | 201                              | 2'000                         | Zone viticole   |
| PPE<br>5706-38     | Crochet – Rte de l'Ancienne Ciblerie<br>(garderie)<br>(parcelle de base 5706) | Quote-part<br>406/10'000         | -                             | Zone d'habitation I   |
| 5732               | Plantaz   | 51                               | -                             | PEP « En Curtinaux »  |
| 5783               | Route de Lavaux 208<br>(nv. bât. voirie - anc. garage DIMAB)                  | 634                              | -                             | Zone ville et villages –<br>PPA « Bourg de Lutry »                  |
| 5787               | La Conversion – Route de la Conversion  | 121                              |                               | Domaine public communal   |
| 5788               | La Conversion – Route de la Conversion  | 147                              |                               | Domaine public communal   |
| 5887               | Le Chaney   | 8                                |                               | Zone viticole   |

**Parcelle en copropriété avec la Commune de Lausanne (chacun pour ½)**

| N° Parcelle | Situation            | Surface<br>m <sup>2</sup> | Estimation<br>fiscale | Zone d'affectation<br>(selon PGA)        |
|-------------|----------------------|---------------------------|-----------------------|--|
| 4344        | Chemin de la Canélaz | 6'256                     | -                     | Zone de verdure ou<br>d'utilité publique |

**Légende:**

En rouge: parcelles incluses dans le périmètre de la zone réservée mise en vigueur le 23 avril 2018

PGA: plan général d'affectation

PPA: plan partiel d'affectation (anciennement PEP: plan d'extension partiel)

PQ: plan de quartier

COP: part de copropriété

DDP: droit distinct et permanent (droit de superficie)

PPE: part de copropriété constituée en propriété par étages

\* surfaces MN95 (nouveau cadre de référence de la mensuration cadastrale depuis 2016)

**Liste des parcelles propriétés de la commune de Lutry sises sur le territoire des communes de Savigny (5611) et de Montpreveyres (5792) (forêts)**

| N° Parcelle | Situation                 | Surface<br>m <sup>2</sup> | Estimation<br>fiscale |
|-------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------|
| 5611/385    | Gollies                   | 7'509                     | 1'600                 |
| 5611/461    | Nialin (y compris chemin) | 26'194                    | 5'200                 |
| 5611/462    | Nialin (chemin)           | 739                       | -                     |
| 5611/487    | Burquinet                 | 50'134*                   | 9'600                 |
| 5611/497    | Crêt des Côtes            | 103'229                   | 21'000                |
| 5611/524    | Nialin                    | 6'595                     | 1'300                 |
| 5611/809    | Grand Jorat               | 48'400                    | 9'700                 |
| 5611/813    | Grand Jorat<br>(refuge)   | 1'113'979                 | 223'000               |
| 5792/209    | Au Pré d'Embas            | 1'958                     | 400                   |

## Projet de territoire intercommunal

### Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM)

Une conférence d'agglomération s'est tenue le 31 mai 2022 au Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne (MCBA). Destinée aux membres des Municipalités concernées par les thématiques du PALM, aux représentants des associations régionales et aux instances techniques communales, intercantionales et cantonales impliquées dans le projet, cette manifestation a permis de faire le point sur l'état d'avancement de la stratégie régionale de gestion des zones d'activités (SRGZA), d'informer sur les différentes générations du projet d'agglomération (le projet de 5<sup>e</sup> génération doit être déposé en mars 2025) et de présenter la planification énergétique du PALM.

S'agissant du dossier SRGZA PALM, un processus de classification de l'ensemble des zones d'activités a été conduit sous la direction de la DGTL. Par courrier du 13 juillet 2022, celle-ci nous a confirmé que le secteur de «La Conversion» sera inscrit dans la SRGZA PALM en tant que zone d'activités locale (ZAL) et non pas régionale (ZAR).

### Projet d'axes forts de transports publics urbains (AFTPU)

Suite au refus du Conseil communal de Paudex le 29 novembre 2021 d'adopter le PP7 (projet routier de réaménagement complet de la RC 780 entre Pully-Moulins et Lutry-Corniche), la Municipalité de Lutry a décidé de retirer son propre préavis qui devait être soumis à son Conseil communal le 4 décembre 2021.

Au cours de l'année 2022, les Municipalités de Pully, Paudex et Lutry ont toutefois constaté que l'issue défavorable du PP7 ne modifiait en rien la pertinence des objectifs poursuivis durant 15 ans au travers de ce projet. Aussi, pour répondre aux contraintes (notamment financières) et calendriers propres à chaque Commune, le futur réaménagement du tronçon routier concerné sera désormais scindé en 3 projets partiels communaux ayant principalement pour but de moderniser/optimiser les infrastructures souterraines et de mobilité. Afin d'assurer une conception homogène et continue des projets, les trois Communes, le Canton et les tl se coordonneront à travers les structures existantes du Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL).

Concernant la Commune de Lutry, un préavis municipal destiné à financer un nouvel avant-projet de réfection des routes cantonales concernées (principalement RC 780 et très partiellement RC 768 et 777) sera soumis au Conseil communal dans le courant de l'année 2023.

### Schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL)

Les actions, études et projets suivants ont été menés durant l'année 2022:

#### « Tous à l'Est »:

Voir onglet « MOBILITÉ » du présent rapport de gestion.

#### Chantier 3 (modes doux): sondage VLS (système de vélos en libre-service)

Voir onglet « MOBILITÉ » du présent rapport de gestion.

#### Chantier 3 (modes doux): passerelle sur le viaduc de Rochettaz

Au début de l'année 2021, les CFF ont manifesté l'intention d'assainir notamment le viaduc de Rochettaz, situé sur la Commune de Pully.

Les travaux prévus n'intègrent cependant pas la construction d'une passerelle qui permettrait aux cyclistes et aux piétons de franchir le vallon de la Paudèze, en dépit d'une mesure originellement inscrite dans le PALM 2007 (mesure 4d\_EL5). Dans le PALM 2016, cette mesure est toujours inscrite en horizon de réalisation C (> 2027).

Dès lors, les communes de l'Est lausannois se sont accordées, d'une part, sur le principe de faire opposition lors de la mise à l'enquête publique du permis de construire (afin de sauvegarder leurs intérêts) et, d'autre part, sur la mise en œuvre d'une étude de faisabilité relative à la création d'une passerelle de mobilité douce.

Ladite étude de faisabilité, initiée à mi-2021, a été validée par le Copil Est dans sa séance du 12 avril 2022.

Le projet d'assainissement a été soumis à enquête publique par les CFF du 31 mars au 16 mai 2022. En vertu de ce qui précède, la Commune de Lutry a formé opposition par courrier du 4 mai 2022.

À fin 2022, des tractations étaient toujours en cours avec les CFF quant à la recherche d'une solution pouvant satisfaire les parties.

## Chantier 6 (Corsy/La Conversion)

Ce chantier est étroitement lié à la requalification de la RC 770 (route du Landar), qui s'appuie elle-même en partie sur les études de mobilité intégrée au PP7 (problématique des contrôles d'accès, du carrefour du Voisinand...).

L'abandon du PP7 (tout au moins sous sa forme prévue jusqu'en 2021), conjugué avec un réexamen des objectifs de développement dans le secteur de Corsy/La Conversion (problématique de la densification soulevée par le référendum à l'encontre du PQ «Burquenet Sud»), a conduit la Municipalité à renoncer provisoirement à poursuivre les études du chantier 6 (décision du 10 janvier 2022). Celles-ci seront reprises lors du démarrage de la deuxième phase de révision du plan général d'affectation communal, soit vraisemblablement dès 2024-2025.

Sur l'ensemble de ces dossiers («Tous à l'Est», chantiers 3 et 6 du SDEL), le service a participé en 2022 à 2 séances du COPIL Est et à 3 séances à caractère technique.

# Aménagement communal

## Révision partielle du Plan général d'affectation communal (PACom)

### Phase I : secteurs inclus dans le périmètre du plan de protection de Lavaux + hors périmètre de centre cantonal (PALM)

Dans le prolongement du retour d'examen préalable rendu par la DGTL le 21 octobre 2021, le mandataire et le service ATB ont repris le travail de planification, afin de répondre au mieux aux exigences formulées par les services cantonaux.

Le résultat de ce travail, engendrant essentiellement des adaptations aux projets de plan d'affectation, de règlement et de rapport OAT, a fait l'objet d'une validation municipale le 29 août 2022. Bien qu'excédant toujours quelque peu les objectifs cantonaux (croissance 2015-2036 autorisée: 15.75 %), le potentiel final de développement retenu par la Municipalité (24.28 %) correspond à un seuil de redimensionnement *incompressible*, dans le respect des principes d'aménagement définis par le Canton (PDCn, mesure A11) et la Confédération (LAT révisée entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2014).

Constitué sur cette base, l'ensemble du dossier (plan d'affectation: planche d'affectation + planche de contraintes liées aux dangers naturels, règlement, délimitation de l'aire forestière, plan fixant la limite des constructions) a été soumis à enquête publique du 16 novembre au 15 décembre 2022. Le rapport d'examen préalable cantonal ainsi que le rapport d'aménagement selon l'art. 47 OAT a parallèlement été mis en consultation.

À noter que le processus d'enquête s'est appuyé sur une action de communication d'envergure:

- Numéro spécial de l'Echomunal diffusé début novembre 2022 auprès de tous les ménages lutriens;
- Dossier spécial inséré dans le site web communal (onglets thématiques, films, carte interactive, etc.).

L'enquête a suscité 63 oppositions (+ 1 non recevable, car hors délai) ainsi que 1 remarque.

Le traitement du dossier sera poursuivi en 2023 conformément aux art. 40 ss LATC, avant transmission au Conseil communal pour adoption et propositions de réponses aux opposants vraisemblablement à fin 2023 – début 2024.

## Étude d'un plan de quartier dans le secteur «Burquenet» (PQ «Burquenet Sud»)

Par décision du 6 avril 2022, le Conseil d'État a rejeté les deux recours formés par le comité référendaire contre, d'une part, la préparation de la votation communale (recours au sens des art. 117 ss aLEDP) et, d'autre part, les résultats de la votation du 28 novembre 2021, lors de laquelle les électrices et électeurs de la Commune de Lutry ont accepté par 52.3 % de OUI (2306 voix) contre 47.7 % de NON (2106 voix) la décision du Conseil communal de Lutry du 7 décembre 2019 approuvant le plan de quartier Burquenet Sud.

Restent les 2 recours déposés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) par l'Association Sauver Lavaux ainsi que par Patrimoine Suisse et consorts contre la levée de leurs oppositions au projet par le Conseil communal. Ces procédures sont en cours (échanges d'écritures).

## Police des constructions

### Généralités

Comme chaque année, une très large part de l'activité du service a été consacrée aux problèmes et procédures relatifs à la police des constructions.

**132 projets** ont été examinés et analysés entre le 1<sup>er</sup> décembre 2021 et le 30 novembre 2022. Dont :

44 projets ont été soumis à l'enquête publique; 15 d'entre eux ont suscité 82 remarques ou oppositions.

88 projets ont été dispensés de l'enquête publique sur la base des dispositions de l'art. 111 LATC, s'agissant de travaux de minime importance répondant aux critères fixés par l'art. 72 d RLATC.

**12 projets** ont en outre été partiellement examinés et mis en suspens.

**5 recours** ont été interjetés auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP). 1 recours a été retiré à la suite d'un accord.

**1 projet** de mise en place d'une nouvelle installation de communication mobile à la route de la Claie-aux-Moines pour le compte de Swisscom SA (E 6230) a été refusé suite à la synthèse négative de la CAMAC (autorisation spéciale requise refusée par la DGTL - Division Hors zone à bâtir).

**1 projet** de transformation d'une maison d'habitation à la route de Crochet 55 (E 6367) a été refusé suite à la synthèse négative de la CAMAC (autorisation spéciale requise refusée par la DGTL - Division Hors zone à bâtir).

**16 projets** n'ont pas encore fait l'objet d'une décision.

Dans le cadre des compétences qui lui ont été attribuées par la Municipalité en matière de délivrance d'autorisations de construire fondées sur l'art. 111 LATC (dispenses d'enquête publique), le service ATB a analysé les dossiers de minime importance dans ses séances internes réunissant le Conseiller municipal, le chef de service et son adjoint.

Les décisions prises ont cependant été communiquées à la Municipalité la semaine suivante pour être inscrites au procès-verbal. Il s'agit principalement de petites constructions annexes (garages, jardins d'hiver, dépendances), de travaux intérieurs, d'installations de citernes à mazout, de réfections de façades et de toitures, ainsi que de choix de couleurs de matériaux hors zone ville et villages.

A l'instar de tous les actes administratifs, ces décisions sont notifiées aux requérants sous la signature de la Municipalité.

### Constructions hors zone à bâtir

Conformément aux dispositions de l'art. 120 LATC, les constructions ou transformations de bâtiments situés hors zone à bâtir doivent faire l'objet d'une autorisation spéciale du Département des institutions, du territoire et du sport (DITS).

D'une manière générale, le service ATB prend connaissance des intentions/projets des propriétaires ou architectes. Il les oriente sur la procédure à suivre et sur les documents à produire en vue d'une éventuelle mise à l'enquête publique, puis les invite à se rendre directement auprès de la Direction générale cantonale du territoire et de logement (DGTL) pour en discuter, préalablement à toute démarche administrative.

### Constructions sises à l'intérieur du périmètre du plan de protection de Lavaux

Conformément à l'art. 5 a de la loi sur le plan de protection de Lavaux du 12 février 1979 (LLavaux), tous projets de construction, de reconstruction et de transformation, à l'exception des objets de minime importance qui n'altèrent pas le site, doivent être soumis à l'examen de la commission consultative de Lavaux préalablement à leur mise à l'enquête publique.

Ladite commission s'est réunie à **11** reprises au cours de l'année 2022.

**22** projets distincts de construction situés sur le territoire de la Commune de Lutry lui ont été présentés.

### Commission consultative de la zone ville et villages

La Commission consultative de la zone ville et villages a tenu **5** séances en 2022 au cours desquelles elle a examiné **11** projets ou avant-projets concernant des bâtiments compris dans la zone ville et villages, conformément aux dispositions de l'art. 72 du règlement communal sur les constructions et l'aménagement du territoire du 12 juillet 2005 (RCAT).

## Commission consultative d'urbanisme

La Commission consultative d'urbanisme a tenu **2** séances en 2022 au cours desquelles elle a examiné le projet de construction d'un centre de sport et de bien-être à la route de la Claie-aux-Moines 106.

## Commission de salubrité

La Commission de salubrité n'est pas intervenue en 2022.

## Tableau des permis de construire/autorisations délivrés en 2022

| Objets   | Nombre de logements nouveaux ou modifiés |
|--|--|
| <b>3</b> permis pour des bâtiments de plusieurs appartements   | 22                                       |
| <b>1</b> permis pour 1 villa individuelle  | 1  |
| <b>1</b> permis pour 1 maison mitoyenne  | 2  |
| <b>37</b> permis/autorisations pour des transformations, agrandissements, constructions et installations diverses, modifications de projets ou changements d'affectation de locaux | 31                                       |
| <b>8</b> autorisations pour des travaux de réfection divers (façades)  |  |
| <b>37</b> permis pour des installations de pompes à chaleur, de capteurs solaires, de systèmes de réfrigération  |  |
| <b>3</b> permis pour des piscines privées, jacuzzis et spas de nage  |  |
| <b>3</b> permis pour des garages et places de parc   |  |
| <b>8</b> autorisations pour des aménagements extérieurs, murs de soutènement, paroi antibruit et cabane de jardin  |  |
| <b>6</b> permis pour des installations d'enseignes, procédés de réclame et panneaux de chantiers ou de vente   |  |
| <b>1</b> permis pour la création d'un skatepark  |  |
| <b>1</b> permis pour la création d'une zone végétalisée à l'ancien terminus TL   |  |
| <b>1</b> permis pour l'aménagement de places de stationnement pour bus scolaires   |  |
| <b>17</b> permis/autorisations pour des pergolas, vérandas et fermetures de balcons  |  |
| <b>3</b> permis pour aménagement de parcelles, terrasses, murs de soutènement  |  |
| <b>1</b> permis pour l'ajout d'antennes Sunrise  |  |
| <b>131 permis au total</b>   | <b>56 logements</b>                      |

**Installations solaires dispensées d'autorisation de construire**

74 projets d'installations solaires ont été examinés par le service ATB et dispensés d'autorisation de construire, car répondant aux exigences des art. 18 a al. 1 LAT et 32 a al. 1 OAT, ainsi qu'aux exigences cantonales alternatives en matière d'intégration (simple procédure d'annonce applicable).

**Tableau des permis d'habiter ou d'utiliser délivrés en 2022**

| <b>Objets</b>   | <b>Logements concernés</b> |
|---|----------------------------|
| <b>17</b> permis d'habiter pour des constructions nouvelles destinées à l'habitation                            | 27 logements               |
| <b>19</b> permis d'habiter ou d'utiliser concernant des agrandissements, transformations ou travaux d'entretien | 83 logements               |
| <b>29</b> permis d'utiliser concernant des constructions, installations et aménagements divers                  |                            |
| <b>65 permis au total</b>   | <b>110 logements</b>       |

**Tableaux comparatifs des six dernières années**

|  | <b>2017</b> | <b>2018</b> | <b>2019</b> | <b>2020</b> | <b>2021</b> | <b>2022</b> |
|--|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Permis de construire délivrés                        | 104         | 104         | 84          | 124         | 115         | 128         |
| Nombre de logements concernés (nouveaux ou modifiés) | 78          | 119         | 105         | 115         | 106         | 56          |

|   | <b>2017</b> | <b>2018</b> | <b>2019</b> | <b>2020</b> | <b>2021</b> | <b>2022</b> |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Permis d'habiter ou d'utiliser délivrés | 24          | 27          | 29          | 49          | 41          | 65          |
| Nombre de logements concernés           | 28          | 158         | 36          | 106         | 127         | 110         |

**Abris de protection civile**

En 2022, le service ATB a examiné 1 nouveau dossier de construction d'abris de protection civile de 29 places. Il est précisé que la construction d'un abri dans une maison d'habitation est nécessaire à partir de 38 pièces, à raison de deux places protégées pour trois pièces (OPCi art. 70 al. 1 let. a).

**Tableau comparatif des six dernières années**

|                                | <b>2017</b> | <b>2018</b> | <b>2019</b> | <b>2020</b> | <b>2021</b> | <b>2022</b> |
|--------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Dossiers examinés et approuvés | 3           | 1           | 3           | 0           | 1           | 1           |
| Nombre de places protégées     | 187         | 50          | 150         | 0           | 34          | 29          |

## **Dispenses de construction d'abris de protection civile**

5 demandes de dispense de construction d'abri ont été examinées par le service ATB et le Service cantonal de la sécurité civile et militaire (SSCM).

5 propriétaires ont été tenus de verser à l'Etat une contribution compensatoire dont les montants, fixés par le SSCM, se sont élevés à **CHF 27'200** au total.

La facturation des contributions de remplacement pour place protégée est faite directement par le SSCM sur la base du permis de construire.

## **Piscines privées**

Le service ATB, en collaboration avec le service TRD, est chargé de veiller au contrôle des nouvelles piscines et au raccordement de leurs canalisations d'eaux usées et d'eaux claires dans les collecteurs publics.

Aucune piscine n'a été contrôlée dans le courant de l'année 2022.

Le nombre de piscines répertoriées sur le territoire communal s'élève à **270** unités.

## **Contrôle périodique obligatoire des installations de stockage d'hydrocarbures**

Conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux du 24 janvier 1991 (LEaux), le détenteur de telles installations en est seul responsable. La surveillance de la Commune est ainsi fortement réduite. Elle ne maintient qu'un contrôle et une surveillance sur les citernes situées en secteurs Au et S. Cependant, elle poursuit la mise à jour de son registre des réservoirs dès réception des avis de révision.

## **Prévention des accidents sur les chantiers**

Comme chaque année, le service s'est chargé de veiller au respect des prescriptions en matière de sécurité sur les chantiers.

Le responsable est intervenu à plusieurs reprises auprès de constructeurs pour demander des mesures de sécurité complémentaires, notamment au sujet des garde-corps et des échafaudages.

D'autre part, le service ATB participe, en étroite collaboration avec l'APOL et les services TRD et SILy, à la première séance de mise en œuvre d'un chantier de construction, démolition ou transformation importante d'un bâtiment pour définir les diverses mesures à prendre en vue d'assurer un bon déroulement des travaux.

**BÂTIMENTS COMMUNAUX****Travaux effectués selon budget d'investissements**

L'année 2022 a été marquée par la réalisation de plusieurs travaux d'importance (objet de préavis ad hoc ou inscrits au chapitre des dépenses d'investissements ordinaires de la bourse communale) ayant concerné les bâtiments ci-dessous :

- Ensuite d'une inspection par les services cantonaux des locaux et infrastructures de la buvette de la Plage à Lutry, un certain nombre de manquements, défauts et dysfonctionnements ont été constatés. Le concept de la cuisine a donc été totalement revu, afin de définir un espace de préparation des plats et une zone de lavage. L'ensemble des interventions a permis d'instaurer un circuit de production des plats cuisinés et de retour de la vaisselle favorisant ainsi une utilisation plus rationnelle de la cuisine correspondant aux standards de la restauration.
- En raison de la rupture d'une conduite dans les W.-C. hommes situés au sous-sol de l'hôtel-restaurant « Le Rivage », il a été décidé de procéder à la rénovation complète de ces locaux aménagés en 1979. Outre le remplacement de conduites, pour la plupart défectueuses, il a été procédé au remplacement des appareils sanitaires, des carrelages de murs et de sols ainsi que des parois de W.-C., à la mise en œuvre d'un nouveau faux plafond intégrant un nouvel éclairage LED, au remplacement des vitrages existants par des modèles isolants ainsi qu'à divers travaux annexes. La rénovation des W.-C. dames voisins aura lieu dans le courant du premier trimestre 2023 (investissement ordinaire inscrit au budget).
- Le chauffage du bâtiment sis à la route de La Croix 241 a subi diverses pannes de chauffage successives et les différents techniciens mandatés n'ont finalement plus été en mesure d'effectuer les réparations nécessaires. Le remplacement de la chaudière de 1983 s'avérant obligatoire, diverses variantes de rénovation ont été étudiées. Le choix s'est porté sur l'installation d'une nouvelle chaudière à pellets, présentant le meilleur bilan carbone.
- Au vu de la vétusté et de l'utilisation intensive de la cuisine des locaux du SDIS (complexe des Champs), il a été procédé à sa rénovation. Outre la mise en œuvre d'un nouvel agencement plus rationnel et fonctionnel correspondant aux besoins des utilisateurs, les différents revêtements de la cuisine ont également été rénovés.
- Du fait de l'amélioration du rendement du chauffage à distance de la chaufferie de l'Hôtel « Le Rivage », qui alimente en outre 6 autres bâtiments, il a été procédé au nettoyage des conduites et serpentins de sol ainsi qu'à l'élimination des boues dans les bâtiments communaux concernés. Cette opération a permis d'uniformiser la distribution de chaleur dans les locaux de manière uniforme, d'améliorer la fiabilité et la performance des installations (tout en prolongeant leur durée de vie) et de diminuer la consommation d'énergie.
- L'obtention en septembre 2021 d'un crédit de construction pour la restauration, la transformation et l'agrandissement du bâtiment de « La Balance » à Savuit (préavis municipal n° 1291/2021), a permis au service ATB de procéder aux différents appels d'offres selon la législation en vigueur puis à l'attribution des mandats aux entreprises dont les offres ont été jugées économiquement les plus avantageuses. À l'issue de nombreux travaux préparatoires menés au cours du premier trimestre, les travaux ont pu débuter à la fin du mois de mars 2022. Les interventions suivantes ont ainsi été successivement entreprises :
  - Installation de chantier, délimitation d'un périmètre de chantier à l'aide de barrières, montage d'une grue. Raccordements du chantier en eau et en électricité.



Transformation et agrandissement du bâtiment de « La Balance »

- Désamiantage et démolition du bâtiment existant à l'exception de ses façades en maçonnerie, dépose soignée de la balance romaine et de son mécanisme. Étayage des façades conservées et pose d'échafaudages autour de celles-ci.



Démolition du bâtiment de la Balance, à l'exception des façades en maçonnerie. Etayage



Pose d'échafaudage autour des façades conservées

- Installations des canalisations sous les radiers et raccordement aux réseaux des eaux claires et des eaux usées. Reprise en sous-œuvre des façades conservées. Mise en œuvre des radiers dans le bâtiment existant et dans l'extension.



Mise en œuvre de canalisations sous les fondations de l'extension du bâtiment



Mise en œuvre d'une partie du radier de l'extension du bâtiment

- Défrichage de la parcelle, abattage d'un arbre, terrassements nécessaires à la construction de l'extension et travaux spéciaux.



Défrichage de la parcelle au Nord du bâtiment de la Balance



Terrassements sur la partie Nord de la parcelle (extension)



Reprise en sous-œuvre des murs de façades conservés du bâtiment existant

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET BÂTIMENTS

- Mise en œuvre des dalles, des murs intérieurs et extérieurs de l'extension, définition et création de la cage d'escalier principale.



Mise en œuvre des murs (intérieurs et extérieurs) et des dalles de l'extension

- Mise en œuvre des dalles et renforcement des façades conservées dans le bâtiment existant.



Renforcement des murs conservés du bâtiment existant

Mise en œuvre de nouvelles dalles dans le bâtiment existant



Coffrage pour mise en œuvre d'une partie de la dalle du rez-de-chaussée de l'extension

Mise en œuvre des façades de l'extension

- Pose de la charpente et de la sous toiture sur l'extension, puis sur le bâtiment existant.



Mise en œuvre de la charpente sur le bâtiment existant

Mise en œuvre de la charpente et de la sous toiture dans la partie extension



Mise en œuvre d'une façade de l'extension permettant la création de la cage d'escaliers

- Les travaux de gros œuvre étant en voie d'achèvement, les interventions propres au second œuvre débiteront au cours du premier trimestre 2023. La fin des travaux est planifiée à fin septembre 2023.

- L'obtention d'un crédit de construction relatif à la transformation du bâtiment sis à la route de Lavaux 208 (ancien garage Dimab) et au réaménagement des locaux de voirie situés à la route de Lavaux 215 (préavis municipal n° 1297/2021) a permis de procéder aux différents appels d'offres selon la législation en vigueur puis à l'attribution des mandats aux entreprises dont les offres ont été jugées économiquement les plus avantageuses.
- Les travaux de transformation dans le bâtiment sis Lavaux 208 ont été entrepris dès la fin du premier trimestre 2022. Hormis certains retards imputables au chantier voisin ou encore aux délais de livraison plus importants que prévu pour certains matériaux ou équipements, toutes les interventions projetées ont été réalisées, soit en particulier: la création d'un monte-charge, l'agrandissement de l'élévateur existant, la mise aux normes des installations techniques, la création d'ateliers conformes aux besoins de la voirie, l'aménagement de zones de stockage, la suppression de l'installation de chauffage à mazout et le raccordement du bâtiment au réseau du gaz, etc.



Création d'ateliers dans les anciens garages



Mise en œuvre d'une trémie pour l'installation d'un monte-charges

Agrandissement de la fosse existante pour l'installation d'un nouvel élévateur



Aménagement d'espaces de stockage

Raccordement du bâtiment au réseau du gaz



Assainissement des locaux et mise aux normes des installations techniques

- Les travaux de réaménagement des locaux existants de la voirie sise à la route de Lavaux 215 ont quant à eux débuté en décembre 2022 et s'achèveront à la fin du mois d'avril 2023. Les principales interventions relatives à ce chantier sont : l'agrandissement des locaux communs (caféteria et vestiaires), la création d'une zone de séchage pour les habits, la redéfinition et l'agrandissement de l'espace dévolu au garagiste/mécanicien par le biais du déplacement de certains galandages, l'amélioration du confort thermique dans certains locaux de l'étage grâce à la mise en œuvre d'une isolation sur le sol des combles, l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture, la mise aux normes de l'ensemble des installations électriques, le remplacement des luminaires actuels par des modèles LED, divers travaux annexes.



Agrandissement de la caféteria dans les locaux actuels de la voirie



Restructuration des garages et des locaux occupés par le mécanicien dans le bâtiment de la voirie

## Travaux effectués selon le budget de fonctionnement

Comme chaque année, hormis les interventions urgentes, imprévues et donc non budgétées, le service a établi un planning général des travaux prévus et des adjudications y relatives, qui constitue un outil de travail indispensable pour assurer le respect des délais et contraintes spécifiques à chaque chantier.

En 2022, les travaux d'entretien, de transformation et d'amélioration suivants, inscrits au budget de fonctionnement de la bourse communale, ont été effectués dans les bâtiments communaux :

### Temple de Lutry

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, du mouvement de l'horloge et de la sonnerie des cloches, de l'accordage et de l'humidification de l'orgue et de la sonorisation.
- Remplacement et réparation de chaises en bois.
- Mise aux normes de l'installation de détection incendie.
- Installation d'une commande de chauffage à distance.
- Contrôle et entretien de la toiture, contrôle de sécurité antichute.

### Église catholique Saint-Martin de Lutry/Paudex

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'humidificateur de l'orgue, de son accordage et de la sonorisation.
- Réfection des peintures sur les murs à l'entrée de l'église.
- Mise en œuvre d'une main courante pour l'escalier extérieur.
- Remplacement de l'humidificateur de l'orgue.
- Contrôle périodique des témoins des fissures sur les façades et à l'intérieur de l'édifice.
- Contrôle et entretien de la toiture.

Remarque: L'Église catholique n'est pas un bâtiment communal. Cependant, les Communes de Lutry et Paudex en assument l'entretien selon une clé de répartition respective de cinq sixièmes et un sixième.

## **Château de Lutry**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation des locaux techniques, d'éclairage de secours et de détection incendie.
- Remplacement de la moquette par un parquet dans un bureau du greffe.
- Divers travaux de peinture dans les locaux du greffe.
- Remplacement de la cuisinière du caveau Maflî.
- Divers travaux de menuiserie sur les portes et fenêtres.
- Remplacement de mobilier divers.
- Contrôle et entretien de la toiture, contrôle de sécurité antichute.

## **Château des Rôdeurs**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation des locaux techniques, d'éclairage de secours et de détection incendie.
- Entretien des installations techniques propres au local d'archives (climatisation, ventilation, hygrométrie, extinction).
- Étude pour l'optimisation du chauffage à distance du Château (production de chaleur).
- Divers travaux de menuiserie sur les portes et fenêtres.
- Remplacement de mobilier divers.
- Contrôle et entretien de la toiture, contrôle de sécurité antichute.

## **Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque communale)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage, ainsi que du monte-livres.
- Étude pour l'optimisation du chauffage à distance du Château (sous-station).
- Remise en état des marches de l'escalier intérieur.
- Contrôle et entretien de la toiture.

## **Bâtiment rue du Château 2 (appartement et jardin d'enfants)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Étude pour l'optimisation du chauffage à distance du Château (sous-station).
- Contrôle et entretien de la toiture.

## **Bâtiments de la place des Halles 1 et 3**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation, des portes automatiques, de l'exutoire de fumées ainsi que de l'ascenseur.
- Travaux relatifs à la mise à niveau de l'installation d'ascenseur.
- Rafrâichissement des peintures dans certains appartements.
- Remplacement d'appareils électroménagers.
- Remplacement du lave-linge à la buanderie.
- Création d'un évier supplémentaire dans la cuisine du Tea-Room suite à une demande du service d'hygiène.
- Contrôle et entretien de la toiture.

## **Bâtiments Grand-Rue 24 « Tour de l'Horloge » et Grand-Rue 26**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'exutoire de fumées, de l'ascenseur et de l'horloge.
- Rafrâichissement complet d'un appartement en vue de sa relocation.
- Remplacement de conduites de chauffage dans la cage d'escalier suite à un dégât d'eau.
- Remplacement d'appareils électroménagers.
- Contrôle et entretien de la toiture.

## **Bâtiment place du Temple 7 « La Poudrière »**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Étude pour l'optimisation du chauffage à distance du Château (sous-station).
- Contrôle et entretien de la toiture.

## **Bâtiment rue Verdaine 6 « Lustriacum »**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de l'éclairage de secours.
- Remise en état de l'escalier intérieur en bois.
- Contrôle et entretien de la toiture.

## **Villa Mégroz**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, du chauffage et de la ventilation, de l'éclairage de secours.
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Rénovation complète de la cuisine.
- Contrôle et entretien de la toiture.



Rénovation de la cuisine du bâtiment sis Voisinand 2

### **Bâtiment des Champs 2-6 (appartements, garderie « Les Ouistitis », locaux SDIS, atelier des S.I.)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de l'éclairage de secours, de détection incendie, des ascenseurs, des portes des garages du service du feu et des services industriels, de la porte automatique du parking, de l'onduleur des locaux du SDIS.
- Réparation conséquente d'une porte sectorielle dans les locaux du SDIS.
- Entretien périodique de tous les collecteurs.
- Remplacement d'appareils électroménagers dans les appartements et dans la garderie des Ouistitis.
- Divers travaux de peinture.
- Création d'un évier supplémentaire dans la cuisine de la garderie suite à une demande du service d'hygiène.
- Entretien des aménagements extérieurs attenants à la garderie des Ouistitis.



Rénovation de la cuisine des locaux du SDIS situés dans le bâtiment des Champs

### **Bâtiment chemin de Burquenet 30 (anc. propriété Copt)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement d'un appareil électroménager.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment route de Lavaux 62 « Le Rond-Point »**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Travaux relatifs à l'amélioration des locaux sanitaires dans un appartement.
- Révision de la citerne à mazout (passage au mazout Eco en 2023).
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment route du Grand-Pont 26 (anc. propriété Boudry)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT.
- Révision de la citerne à mazout (passage au mazout Eco en 2023).
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment route du Grand-Pont 30 (anc. propriété Buche)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT.
- Remplacement du brûleur et de la régulation en chaufferie.
- Révision de la citerne à mazout (passage au mazout Eco en 2023).
- Entretien des alentours de l'immeuble.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment route de Lavaux 215 (voirie)**

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment route de Lavaux 216 (APOL)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, de l'exutoire de fumées, des portes automatiques.
- Rafrâichissement des revêtements muraux et de sols à la réception.
- Entretien périodique des collecteurs.
- Remplacement d'appareils électroménagers.
- Contrôle et entretien des toitures.

### **Villa du chemin des Marionnettes 74 « Signal de Bochat »**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Révision de la citerne à mazout (passage au mazout Eco en 2023).
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment route de la Croix 241 (ancienne poste)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement de la chaudière à mazout, irréparable par une chaudière à pellets y compris tous les travaux annexes.
- Remplacement de toiles de tente.
- Remplacement d'appareils électroménagers.
- Remise en état des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.



*Remplacement de la chaudière à mazout par une chaudière à pellets dans le bâtiment sis route de La Croix 241*

### **Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement d'appareils électroménagers.
- Mise en passe (cylindres électroniques) des locaux.
- Révision de la citerne à mazout (passage au mazout Eco en 2023).
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 295 (appartements et locaux de la voirie)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et des portes à sections.
- Remplacement de stores.
- Révision de la citerne à mazout (passage au mazout Eco en 2023).
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment route des Monts-de-Lavaux 335 (carrefour de La Croix-sur-Lutry)**

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Grande salle de la Croix-sur-Lutry (Echerins)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement d'un appareil électroménager.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Ferme Ouest d'Echerins**

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle de la toiture.

### **Hôtel-Restaurant « Le Rivage »**

#### **Hôtel-restaurant**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de climatisation, des installations frigorifiques, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, des ascenseurs et monte-charge, ainsi que des diverses portes automatiques.
- Entretien et remplacement de stores dans les chambres d'hôtes.
- Entretien des installations sanitaires dans les chambres d'hôtes.
- Entretien des cuisines et des équipements du restaurant.
- Travaux divers en cuisine suite inspection du service d'hygiène.
- Fourniture et pose de 6 toiles de tente pour les balcons de la façade principale.
- Mise aux normes des portes coupe-feu et des ferme-porte asservis dans la cage d'escalier principale.
- Rafrâichissement des peintures dans les salles de conférences du 1<sup>er</sup> étage.
- Remplacement des moquettes dans les couloirs d'accès aux chambres.
- Remplacement de spots par des modèles LED dans la zone de la réception et du petit salon d'accueil.
- Remplacement des climatisations dans 2 chambres de l'hôtel.
- Entretien des collecteurs, remplacement de certaines conduites EU.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Local commercial « Forum Distribution »**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.

### **Centrale de chauffage à distance**

- Entretien des installations de chauffage.
- Remplacement de diverses pièces dans les sous-stations (pompes, régulations, etc.).

Remarque: Pour mémoire, cette chaufferie assure le chauffage de l'Hôtel Le Rivage, des bâtiments communaux des Halles, de la Grand-Rue 24 et 26, des bâtiments de la Grand-Rue 22, du caveau des vigneron et de plusieurs appartements de la Grand-Rue 23.

### **Bâtiment route d'Ouchy 15 (« La Villa Malfi » et « Wagyu »)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de ventilation et de chauffage.
- Entretien des cuisines, des chambres froides et des équipements des 2 restaurants.
- Travaux divers dans la cuisine de la Villa Malfi suite inspection du service d'hygiène.
- Travaux d'entretien conséquents dans l'appartement suite changement de gérant.
- Réfections ponctuelles des revêtements de sol de la terrasse.
- Mise aux normes d'une partie de l'installation électrique suite à un contrôle OIBT.
- Restructuration de la zone containers.
- Mise en passe (cylindres électroniques) des locaux.
- Entretien des collecteurs.
- Révision de la citerne à mazout (passage au mazout Eco en 2023).
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment route de Belmont (dans le complexe Züblin)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien des aménagements extérieurs.

### **Ferme de Chanoz-Brocard (dépôt voirie et local des bûcherons)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Stand de tir de Chanoz-Brocard (stand de tir, buvette et vestiaires)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Entretien et achat de cibles, entretien du système de marquage de cibles.
- Mise en œuvre de protections solaires pour le stand de tir à 300 mètres.
- Remplacement de stores dans le refuge.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Dépôt du Grand-Pont (dépôt « Verly »)**

- Entretien courant.

### **Bâtiment du Sauvetage (sauvetage, Point i, vestiaires, club de plongée)**

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Remplacement de la toile de tente de « L'Artisan glacier ».
- Travaux de mise en conformité des installations électriques suite contrôle OIBT.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Bâtiment rue des Terreaux (anciens abattoirs)**

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Réfection complète de la toiture du couvert.

### **Bâtiments de la buvette et des vestiaires de la plage**

- Entretien des installations techniques, électriques et sanitaires.
- Contrôle et entretien des toitures.

### **Groupe scolaire du Grand-Pont**

#### **Collège, y compris classes enfantines et pavillon provisoire**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de l'éclairage de secours, du système de vidéosurveillance et de la borne télescopique extérieure.
- Entretien des équipements multimédia.
- Réparations diverses sur les serrureries des portes d'entrée, des impostes, des fenêtres et des portes coulissantes.
- Contrôle général des fenêtres et remplacement de plusieurs stores.

- Travaux de mise en conformité des installations électriques suite contrôle OIBT.
- Rafraîchissement complet de l'appartement suite au changement de concierge.
- Remplacement des équipements de la buanderie.
- Remplacement d'un boiler dans le pavillon des écoles enfantines.
- Remplacement complet du grillage autour de la place de sports.
- Contrôle et entretien de la toiture du bâtiment principal et du pavillon des écoles enfantines.

### **Salle de gymnastique**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de production de froid, de détection incendie et de la ventilation des vestiaires.
- Entretien des installations scéniques.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien des installations sanitaires (douches, W.-C.) et remplacement de certains équipements et commandes.
- Remise en état des parois en bois de la salle.
- Réfection des contremarches de l'escalier extérieur en pierre naturelle.
- Contrôle et entretien de la toiture de la salle de gymnastique.

### **Buvette du FC Lutry**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

### **Groupe scolaire des Pâles**

#### **Collège**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumées, des ascenseurs, de sonorisation et du système de vidéosurveillance.
- Entretien des équipements de la cafétéria.
- Entretien des équipements multimédia.
- Contrôle général des fenêtres et remplacement de plusieurs stores.
- Mise aux normes des installations électriques suite à un contrôle OIBT.
- Entretien des collecteurs.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien des toitures plates et des coupoles.

### Salle de gymnastique

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, de sonorisation et du système de vidéosurveillance.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Mise aux normes des installations électriques suite à un contrôle OIBT.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate et des coupoles.

### Anciens locaux PC-PSS

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours ;
- Aménagement, mise en passe de certains locaux en vue de leur location.

### Centre scolaire et culturel de Corsy

#### Collège

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée et de l'ascenseur.
- Mise aux normes de certains agrégats de l'éclairage de secours.
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres.
- Entretien, révision et remplacement de stores.
- Entretien des équipements multimédia.
- Contrôle et réhabilitations ponctuelles des revêtements de façades en pierre.
- Remplacement d'une partie des luminaires des locaux communs par des modèles LED.
- Mise aux normes des installations électriques suite à un contrôle OIBT.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### Salle de gymnastique

#### (y c. appartement, foyer et annexes)

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, ainsi que des ascenseurs et monte-charge.
- Entretien des équipements de la cafétéria.
- Mise aux normes de certains agrégats de l'éclairage de secours.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Entretien des serrureries, contrôle général du fonctionnement des fenêtres.
- Remplacement de stores à lamelles.
- Travaux relatifs à la mise à niveau de l'installation d'ascenseur.
- Contrôle et réhabilitations ponctuelles des revêtements de façades en pierre.
- Remplacement d'appareils électroménagers dans l'appartement et dans le foyer.
- Entretien des collecteurs du parking souterrain.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

#### Chapelle

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de l'orgue.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry

#### Collège et locaux scolaires annexes dans la « Belle-Ferme »

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, de sonorisation, ainsi que de l'ascenseur.
- Entretien des équipements multimédia.
- Curage des différents collecteurs et de la rigole au pied de la paroi berlinoise.
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

### **Bâtiment chemin du Miroir 31 « Belle Ferme » (appartements)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, réparations ponctuelles.
- Curage des différents collecteurs.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Salle de gymnastique**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, de détection incendie, de l'éclairage de secours, des exutoires de fumée, ainsi que de la sonorisation.
- Révision générale et contrôle de sécurité des agrès et autre matériel de gymnastique, y compris achat de matériel divers.
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des protections solaires, réparations et remplacement de stores en toile.
- Contrôle et entretien des menuiseries.
- Remplacement de vitrages endommagés.
- Entretien des installations sanitaires (douches, W.-C.) et remplacement de certains équipements et commandes.

### **Pavillon scolaire provisoire de 8 classes**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de sonorisation.
- Curage des différents collecteurs.
- Remplacement de stores à lamelles.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

### **Collège de Savuit**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage, de ventilation et de l'horloge.
- Réhabilitation d'un escalier extérieur.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Collège d'Echerins**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires et de chauffage.
- Remplacement de la chaudière défectueuse y compris travaux annexes.
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture.

### **Pavillon des Marionnettes (UAPE)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de détection incendie.
- Contrôle général du fonctionnement des fenêtres et des stores, remplacements ponctuels.
- Mise en œuvre d'un évier supplémentaire sur l'agencement de cuisine actuel ensuite d'une demande du service d'hygiène, création d'un plan de travail supplémentaire en inox.
- Révision de l'ensemble des menuiseries (portes et fenêtres).
- Entretien des aménagements extérieurs.
- Contrôle et entretien de la toiture plate.

### **PPE Les Moulins (garderie)**

- Entretien des installations techniques, électriques, sanitaires, de chauffage et de ventilation, ainsi que de l'éclairage de secours.
- Mise en œuvre d'un évier supplémentaire sur l'agencement de cuisine actuel ensuite d'une demande du service d'hygiène.
- Contrôle général de la serrurerie et des verres constitutifs de la façade Sud.
- Mise aux normes des installations électriques suite à un contrôle OIBT.
- Remplacement de verres fissurés.
- Diverses interventions sur la régulation du chauffage.

### **Édicules publics**

- Entretien courant des installations électriques et sanitaires des W.-C. publics, y compris le remplacement de divers appareils endommagés par des actes de vandalisme.
- Réfection de revêtements muraux et de sols dans différents W.-C. publics.
- Entretien des fontaines y compris couverts.

### **Passage du Simplon (parcelle de base n° 84)**

- Entretien courant.

### **Maison de Paroisse et des Jeunes (locaux en location => cantine scolaire du Bourg)**

- Entretien courant des installations.

### **Abris de la Protection civile (toujours en fonction : Corsy, Savuit, Les Mémises)**

- Mise à niveau de l'installation d'éclairage de secours dans l'abri PC de Corsy.
- Aménagement, mise en passe de certains locaux en vue de leur location.

## Études relatives aux bâtiments communaux

En 2022, les études suivantes ont été mises en œuvre, poursuivies ou achevées, notamment pour l'établissement du budget 2023 et des budgets futurs :

### Futur Collège de La Combe

L'obtention d'un crédit destiné à financer l'organisation d'une procédure de mise en concurrence (MEP: mandats d'étude parallèles), relative à la conception du nouveau Collège de la Combe (préavis Municipal n° 1301/2022), a permis au service ATB, appuyé par un bureau d'assistance au maître de l'ouvrage, de travailler sur l'élaboration et la finalisation du règlement y relatif.

Ainsi, au cours de l'année écoulée, il a été procédé, entre autres: aux relevés complets des éléments du site (y compris la Villa Mégroz), à une étude géotechnique du terrain, à une préétude sur les impacts liés aux flux de véhicules et de piétons, à la composition d'un jury et à l'élaboration d'un échéancier, à la finalisation d'un programme cohérent et rationnel correspondant aux exigences des services de l'État et aux besoins des futurs utilisateurs.

Le règlement pour des mandats d'études parallèles de projets à un degré pour équipes pluridisciplinaires, organisés en procédure sélective conformément au règlement SIA 143, a été validé par la Municipalité courant décembre 2022. Dans l'attente de la certification par la SIA, le lancement du MEP est planifié pour fin février 2023.

### Complexe des Champs (local d'archives)

Après réexamen de la situation, la Municipalité a décidé de relancer le projet relatif à l'aménagement de locaux destinés aux archives communales dans le bâtiment des Champs et occupés jusqu'alors par un imprimeur. Un crédit d'investissement ordinaire a été inscrit à cet effet au budget communal 2022. En conséquence, un architecte, un ingénieur civil, un ingénieur CVSE et un ingénieur en protection incendie ont été mandatés, afin d'établir un avant-projet et de chiffrer les coûts y relatifs.

Après validation de l'avant-projet, il a été décidé d'étendre le mandat de l'architecte pour établir un dossier de demande de permis de construire. Une demande de crédit de construction fera ensuite l'objet d'un préavis municipal ad hoc.

### Cabanons de pêcheurs « Tahiti »

La Commune de Lutry a acquis, courant 2022, deux cabanons de pêcheurs (plus communément dénommés « Tahiti »), situés à l'extrémité Est du quai Vaudaire, en face de la grue à bateaux. Suite à une brève étude de faisabilité, décision a été prise de réaffecter ces deux constructions à l'usage d'une buvette saisonnière.

Au terme de la procédure de demande de permis de construire, menée par un architecte externe, une demande de crédit de construction sera présentée au Conseil communal.

### Optimisation énergétique des bâtiments communaux

Pour rappel, afin de répondre à la motion déposée par Monsieur le Conseiller communal Guy Wolfensberger, qui demandait notamment à la Municipalité « de présenter au Conseil communal un plan de rénovations énergétiques pour l'ensemble des bâtiments du parc communal et de prioriser ces travaux sur l'horizon de temps 2021-2026 », le service ATB a étudié et évalué différentes méthodologies permettant de répondre à cette problématique.

Comme base de réflexion, la Municipalité s'est fixé les objectifs suivants:

- Établir un diagnostic rapide et complet de l'état des bâtiments (dégradation, sécurité, énergie).
- Calculer le coût d'une rénovation avec une crédibilité suffisante pour s'engager sur un plan d'investissements.
- Chiffrer et optimiser des scénarios de rénovation intégrant les différents aspects énergétiques.
- Prioriser les investissements du parc immobilier selon les critères techniques et financiers du propriétaire.
- Évaluer l'âge apparent du parc immobilier et déterminer les besoins d'investissements.
- Planifier les investissements pour la conservation et la transition énergétique du parc.

En résumé, le but recherché est d'obtenir une vision globale de l'état de dégradation et de mettre en place un plan de gestion efficace et prévisionnel en donnant à l'autorité compétente des pistes d'action intégrant pleinement les critères énergétiques. L'ensemble de la démarche, de la méthodologie retenue, du processus de mise en œuvre et des aspects financiers qui en découlent ont fait l'objet d'une réponse écrite au Conseil communal dans sa séance du 5 décembre 2020.

Les sociétés EPIQR Rénovation Sàrl et ESTIA SA, sur lesquelles le choix de la Municipalité s'est porté, ont été mandatées à cet effet en 2021. Sur la base d'une priorisation effectuée par le service ATB, l'ensemble des diagnostics a été réalisé et finalisé à la fin de l'année 2022.

Il est maintenant nécessaire d'établir une stratégie pluriannuelle d'investissements devant permettre de déterminer les bâtiments à rénover, de quelle manière et selon quel calendrier. Dans le but de mener à bien cette analyse multicritère, le budget communal 2023 prévoit l'acquisition du logiciel « Investimmo », outil d'aide à la décision destiné aux professionnels de la maintenance et de la rénovation d'un patrimoine immobilier. Ce logiciel a été développé dans le cadre d'un projet européen de recherche en collaboration avec l'EPFL.

## Liste des bâtiments communaux

Pour mémoire, nous donnons ci-après la liste complète des bâtiments propriété de la Commune de Lutry avec leur parcelle, numéro et valeur d'assurance ECA indexée :

| N° ECA    |   | Parcelle | Valeur ECA (CHF)         |
|-----------|---|----------|--------------------------|
| 251       | Temple de Lutry   | 138      | 12'074'850.00            |
| 262       | Château de Lutry  | 123      | 13'000'430.00            |
|           | *Château des Rôdeurs  |          | groupé avec le Château   |
| 254       | Bâtiment rue du Château 1 (bibliothèque)  | 135      | 774'400.00               |
| 265       | *Bâtiment rue du Château 2 (garderie d'enfants)   | 127      | 793'840.00               |
| 136-137   | *Bâtiment place des Halles 1 et 3 («Tour de l'Évêque» et «Anciennes Halles»)                      | 115      | 7'268'782.00             |
| 138       | *Bâtiment Grand-Rue 24 («Tour de l'Horloge»)  | 115      | 5'076'239.00             |
|           | *Bâtiment Grand-Rue 26  |          | groupé avec Grand-Rue 24 |
| 155       | Bâtiment du Simplon (droit de superficie accordé à M. Claude Jaccottet)                           | 84       |                          |
| 1270      | *Ancien hangar du feu de la Possession (droit de superficie accordé à M. Vincent Dozin)           | 4        |                          |
| 239       | *Bâtiment pl. du Temple 7 («La Poudrière»)  | 139      | 417'700.00               |
| 187       | Bâtiment rue Verdaine 6 («Lustriacum»)  | 101      | 327'031.00               |
| 41        | Villa «Mégroz» au Grand-Pont  | 195      | 1'818'803.00             |
| 331       | *Bâtiment rue du Voisinand 2 (bureaux des S.I.)   | 282      | 1'384'615.00             |
| 2992      | *Bâtiment chemin des Champs 2 (3 appartements, garderie «Les Ouistitis», locaux SDIS, atelier SI) | 3536     | 9'096'900.00             |
| 2993      | *Bâtiment chemin des Champs (buanderie, couvert)  |          | 313'950.00               |
| 1012-3478 | *Maison + dépend., ch. de Burquenet 30 (anc. Copt)  | 230      | 1'117'605.00             |
| 17        | *Bâtiment rte de Lavaux 62 («Le Rond-Point»)  | 403      | 1'312'030.00             |
| 1454      | *Habitation + bâtiment rte du Grand-Pont 26 (anc. Boudry)   | 196      | 1'617'788.00             |
| 42-43     | *Bâtiment rte du Grand-Pont 30 (ex Buche)   | 197      | 1'467'440.00             |
| 1357      | Bâtiment rte de Lavaux 215 (voirie)   | 296      | 1'447'400.00             |
| 275       | Bâtiment route de Lavaux 208 (anc. Dimab)   | 5783     | 1'423'510.00             |
| 1353      | Bâtiment route de Lavaux (anc. Dimab)   | 298      | 279'700.00               |
| 1010      | *Bâtiment route de Lavaux 216 (poste de police - habitation)                                      | 320      | 3'054'080.00             |
| 1580      | *Villa chemin des Marionnettes 74 («Signal de Bochat»)  | 3746     | 802'430.00               |

| N° ECA    |  | Parcelle                      | Valeur ECA (CHF) |
|-----------|--|-------------------------------|------------------|
| 1957      | *Bâtiment rte de la Croix 241 (ancien office de poste)                             | 4379                          | 1'172'521.00     |
| 555       | *Bâtiment rue du Village 9 à Savuit (« La Balance »)                               | 975                           | 784'640.00       |
| 470       | *Bâtiments du Châtelard (domaine viticole)   | 5115                          | 2'279'060.00     |
| 2774      | *Bâtiment de service rte des Monts-de-Lavaux 295, La Croix s/Lutry                 | 4300                          | 1'559'940.00     |
| 904       | *Bâtiment rte des Monts-de-Lavaux 335, La Croix s/Lutry                            | 4309                          | 253'280.00       |
| 911       | Grande Salle à La Croix s/Lutry (Echerins)   | 4311                          | 702'210.00       |
| 974       | Ferme Ouest d'Echerins   | 2284                          | 437'850.00       |
| 977       | Ancienne laiterie d'Echerins   | 2286                          | 67'280.00        |
| 146       | *Hôtel du Rivage   | 120                           | 12'830'395.00    |
| 27        | *Bâtiment rte d'Ouchy 15 (« Cantinetta Meal »)                                     | 199                           | 3'959'720.00     |
| 2467-2469 | Bâtiment route de Belmont [servitudes d'usufruit en faveur de la Commune de Lutry] | groupées avec complexe Züblin |                  |
| 991       | Ferme de Chanoz Brocard [dépôt voirie, local bûcherons]                            | 2408                          | 897'275.00       |
| 2906      | Hangar à plaquettes de bois à Chanoz Brocard                                       | 2408                          | 390'485.00       |
| 1699      | Stand de tir de Chanoz Brocard   | 2409                          | 1'299'531.00     |
| 1738      | Ciblerie de Chanoz Brocard   | 2408                          | 143'219.00       |
| 876       | Bâtiment route des Monts-de-Lavaux [ancienne laiterie]                             | 4190                          | 35'200.00        |
| 44        | Dépôt du Grand-Pont [« Verly »]  | 198                           | 221'700.00       |
| 3191      | Dépôt du cimetière de Flon-de-Vaux   | 859                           | 61'980.00        |
| 1633-2783 | Bâtiment du sauvetage  | DP                            | 1'090'460.00     |
| 272       | Bâtiment rue des Terreaux [anciens abattoirs]                                      | 286                           | 299'400.00       |
| 479       | Hangar du feu du Châtelard   | 5109                          | 61'100.00        |
| 1585      | *Buvette de la plage   | 345                           | 148'200.00       |
| 2080-2081 | Vestiaires de la plage   | 345                           | 197'400.00       |
| 1978      | Station d'épuration [STEP]   | 1563                          | 12'897'240.00    |
| 1979      | Station de relèvement du quai Vaudaire   | 2818                          | 1'034'680.00     |
| 1720      | Station transformatrice du Landar  | 3957                          | 192'960.00       |
| 1721      | Station transformatrice de Taillepied  | 2470                          | 200'650.00       |
| 1521      | Station transformatrice chemin d'Orzens  | 540                           | 166'030.00       |
| 2268      | Station transformatrice de Pontfilet   | 4510                          | 95'080.00        |
| 2558      | Local technique à Chanoz-Brocard loué à UPC Cablecom                               | 2409                          | 139'425.00       |

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET BÂTIMENTS

| N° ECA |  | Parcelle | Valeur ECA (CHF) |
|--------|--|----------|------------------|
| 2082   | Réservoir et station transformatrice d'Echerins                | 4358     | 2'912'010.00     |
| 1239   | Réservoir de Champ Maffrey                                     | 4007     | 479'250.00       |
| 2712   | Abri public de Mémise [sous-sol école de Mémise]               | 1398     |                  |
| 1315   | Refuge forestier du Bois de la Ville                           | 2408     | 70'330.00        |
| 516    | Refuge forestier du Grand-Jorat [sur le territoire de Savigny] |          | 88'610.00        |
| 297    | Sous-station électrique, y compris appareillage                | 229      | 199'779.00       |
| 1184   | Capite de vigne, En Mourat                                     | 698      | 6'300.00         |
| 3430   | Couvert, chemin de la Farganne                                 | DP       | 22'500.00        |
| 3565   | 2 silos à sel, route du Bras-de-Fer                            | DP       | 166'667.00       |

### Ecoles/garderie

| N° ECA    |   | Parcelle | Valeur ECA [CHF]                    |
|-----------|---|----------|-------------------------------------|
| 1511      | Collège du Grand-Pont   | 200      | 9'408'040.00                        |
| 1512      | Pavillon des classes enfantines et buvette du FC Lutry                                    | 200      | 1'636'600.00                        |
| 3152      | Pavillon scolaire du Grand-Pont   | 200      | 322'000.00                          |
| 1218      | Salle de gymnastique et grande salle du Grand-Pont  | 200      | 6'330'620.00                        |
| 2802      | Couvert à vélos collège du Grand-Pont   | 200      | 11'750.00                           |
| 1980-1981 | Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Est   | 645      | 11'750'800.00                       |
| 2079      | Collège des Pâles et PC-PSS, bâtiment Centre  | 645      | 7'203'600.00                        |
| 1982      | Salle de gymnastique des Pâles  | 645      | 4'131'100.00                        |
| 595       | Collège de Savuit   | 938      | 1'424'280.00                        |
| 978       | Collège d'Echerins  | 4351     | 955'030.00                          |
| 1914      | Pavillon scolaire des Marionnettes  | 3785     | 1'530'876.00                        |
| 2757      | Centre scolaire et culturel de Corsy  | 3888     | 8'681'720.00                        |
| 2834      | Salle de gymnastique, chapelle et parking souterrain de Corsy                             | 3887     | 14'792'720.00                       |
| 3265      | Complexe scolaire de La Croix-sur-Lutry [école, salle de gymnastique, parking et abribus] | 4310     | 11'796'830.00                       |
| 1026      | *Belle Ferme à La Croix s/Lutry   | 4310     | 5'197'700.00                        |
| 3620      | Pavillon scolaire provisoire, chemin du Miroir  | 4310     | 2'150'625.00                        |
| 3350      | Garderie-nursery Les Moulins  | 5706     | intégrée à la Résidence Les Moulins |

## Parkings publics

| N° ECA |                       | Parcelle | Valeur ECA [CHF] |
|--------|-----------------------|----------|------------------|
| 2604   | *La Possession, Lutry | 3        | 11'429'960.00    |
| 2586   | *Savuit               | 970      | 4'015'000.00     |

\* Bâtiments avec revenu locatif

## Fontaines couvertes

| N° ECA |   | Parcelle | Valeur ECA [CHF] |
|--------|---|----------|------------------|
| 206    | Rue du Port   | 122      | 82'900.00        |
| 1702   | Place du Voisinand                                    | 264      | 45'800.00        |
| 461    | Le Châtelard  | 5104     | 47'950.00        |
| 594    | Collège de Savuit                                     | 938      | 43'500.00        |
| 569    | Place de Savuit                                       | 958      | 102'050.00       |
| 554    | Chemin de Praz à Savuit                               | 976      | 64'200.00        |
| 721    | Corsy-Dessous   | 3894     | 57'200.00        |
| 775    | Chemin des Brûlées à Corsy-Dessus [ancien four banal] | 3919     | 98'400.00        |

Cette liste est complétée ci-après par le répertoire des édicules publics, sans les valeurs ECA, celles-ci étant le plus souvent comprises dans les bâtiments qui les abritent.

## Édicules publics [W.-C. publics]

### Parc de Taillepie – La Toffeyre

Grande salle du Grand-Pont

Débarcadère

Grand-Rue

Château [cour intérieure]

Station de relèvement du quai Vaudaire

Plage de Curtinaux

Savuit

Bossières

Cimetière de Flon-de-Vaux

La Croix [grande salle]

Sentier du bord du lac [au Sud de la STEP]

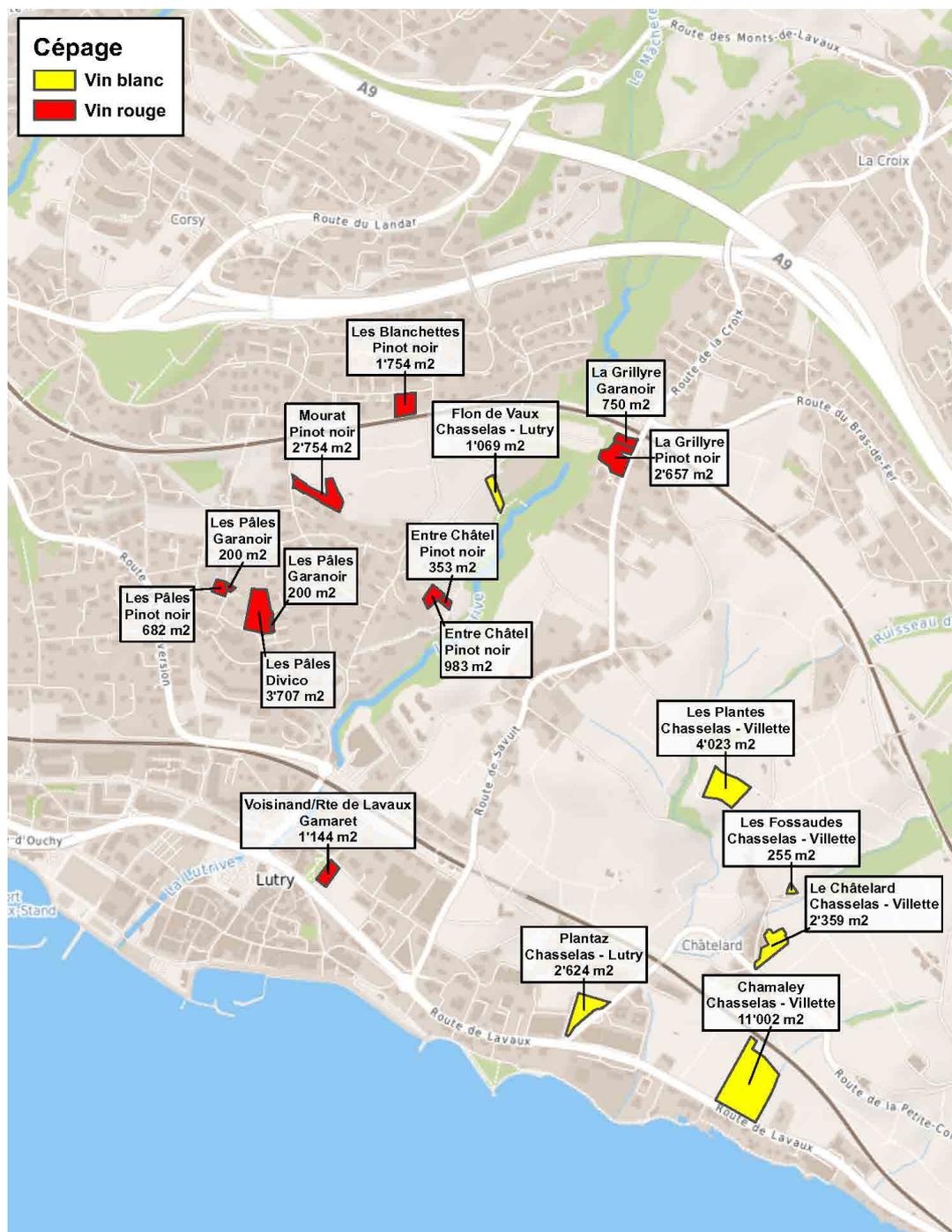
Abri TL [terminus de Plantaz]



# Travaux et Domaines



**DOMAINE VITICOLE**



Plan des parcelles viticoles

## Plan des parcelles viticoles

Le domaine viticole communal compte 16 parcelles d'une surface totale de 36'516 m<sup>2</sup>. En zone d'appellation Lavaux, ces parcelles sont situées à divers endroits du territoire en lieu de production Lutry et Villette, selon la répartition suivante:

| Numéro de parcelle | Nom local                | Lieu de production | Surface cépage m <sup>2</sup> | Cépage     |
|--------------------|--------------------------|--------------------|-------------------------------|------------|
| 859                | Flon-de-Vaux             | Lutry              | 1'069                         | Chasselas  |
| 3034               | Plantaz                  | Lutry              | 2'624                         | Chasselas  |
| 1548               | Chamaley                 | Villette           | 11'002                        | Chasselas  |
| 5109               | Les Fossaudes            | Villette           | 255                           | Chasselas  |
| 5115               | Le Châtelard             | Villette           | 2'359                         | Chasselas  |
| 5124               | Les Plantes              | Villette           | 4'023                         | Chasselas  |
|                    |                          |                    | <b>21'332</b>                 |            |
| 282                | Le Voisinand             | Lutry              | 1'144                         | Gamaret    |
| 2428               | Les Pâles                | Lutry              | 200                           | Garanoir   |
| 634                | Les Pâles                | Lutry              | 200                           | Garanoir   |
| 872                | La Grillyre              | Lutry              | 750                           | Garanoir   |
| 2428, 2429, 3001   | Les Pâles                | Lutry              | 650                           | Divico     |
| 2428, 2429, 3001   | Les Pâles, jeunes vignes | Lutry              | 3'057                         | Divico     |
| 634                | Les Pâles                | Lutry              | 682                           | Pinot noir |
| 698                | Mourat                   | Lutry              | 2'754                         | Pinot noir |
| 787                | Entre Châtel             | Lutry              | 983                           | Pinot noir |
| 794                | Entre Châtel             | Lutry              | 353                           | Pinot noir |
| 872                | La Grillyre              | Lutry              | 2'657                         | Pinot noir |
| 3733               | Les Blanchettes          | Lutry              | 1'754                         | Pinot noir |
|                    |                          |                    | <b>15'184</b>                 |            |

Depuis 1984, le vigneron-tâcheron de la Commune cultive également les vignes d'une surface de 5'854 m<sup>2</sup> situées aux Côtes St-Maire sur la Commune de Paudex. La totalité des charges sociales est réglée par la Commune de Lutry qui re-facture en fin d'année à la Commune de Paudex la participation aux frais et fournitures éventuelles.

## Récolte 2021

La récolte 2021 a été vinifiée par le vigneron-tâcheron et mise en vente comme suit:

- 5'350 litres de Chasselas appellation Lutry vendus en bouteille;
- 1'550 litres de Chasselas appellation Villette vendus en bouteille;
- 6'290 litres de Chasselas vendus en vrac;
- 2'520 litres de rosé vendus en bouteille.

L'ensemble des rouges de la récolte 2021 a été contaminé par une levure brettanomyces (brett). Cette levure a la particularité de donner au vin un goût qui ne correspond pas au standard des vins de la Commune. Pour tenter de sauver cette récolte (2'000 litres de pinot et 600 litres de Gamaret-Garanoir), diverses opérations de «masquage» ont été réalisées sur ce millésime. Malgré tous les traitements entrepris, l'odeur et le goût du brett n'ont pas pu être complètement éliminés. Il a été décidé de ne pas les mettre en bouteille et de les stocker à la cave communale. Ce vin a été vendu à un marchand de vin (CHF 3/litre). Néanmoins, pour pouvoir fournir aux clients du pinot noir, 1'000 litres de ce cépage, en appellation Lavaux, ont été achetés à la viticole de Cully (CHF 8.50/litre). Le rosé de Pinot noir a pu être mis en bouteille par un échange de produit avec la société Terre de Lavaux.

## Récolte 2022

Les vendanges se sont déroulées du 6 au 20 septembre 2022. Ce millésime s'annonce excellent et d'une rare qualité. Grâce à la belle météo (soleil et chaleur), aucune maladie ne s'est déclarée. Avec peu de pluie et des températures élevées, il y a eu très peu de pression de la maladie du mildiou. Cette chaleur a également protégé le domaine de la mouche Suzukii. Le domaine a été épargné par la grêle et par la «cicadelle de la vigne» (diverses espèces d'insectes hémiptères de la famille des Cicadellidae ou de familles voisines qui peuvent causer des dégâts aux vignobles).

La récolte a donné les quantités suivantes:

| Cépage            | Litres | Degrés Oechsle* |
|-------------------|--------|-----------------|
| Chasselas         | 19'150 | 81 °            |
| Pinot noir        | 4'335  | 98 °            |
| Gamaret et Divico | 500    | 101 °           |
| Garanoir          | 700    | 95 °            |

\*unité de mesure de la teneur en sucre des moûts (densité)

## Liste des prix des vins pour l'année 2022

Les vins du domaine viticole ont été commercialisés selon les tarifs suivants:

**POUR COMMANDER :** contactez le Service des Travaux et Domaines au 021 796 21 80, utilisez le formulaire en ligne sur le site de la Commune ([www.lutry.ch](http://www.lutry.ch)) ou complétez la commande ci-dessous.

|  |  |
|--|--|
| <b>Chasselas Lutry - AOC Lavaux - Millésime 2021</b><br>___ bouteilles de 50 cl - Carton de 12 - CHF 9.-/bouteille<br>___ bouteilles de 70 cl - Carton de 6 - CHF 12.-/bouteille<br>___ magnum de 150 cl - CHF 25.-/magnum | <b>Gamaret-Garanoir - AOC Lavaux - Millésime 2020</b><br>___ bouteilles de 70 cl - Carton de 6 - CHF 17.-/bouteille    |
| <b>Chasselas Lutry - AOC Lavaux - Millésime 2020</b><br>___ bouteilles de 70 cl - Carton de 6 - CHF 12.-/bouteille   | <b>Rosé de Pinot Noir - AOC Lavaux - Millésime 2021</b><br>___ bouteilles de 50 cl - Carton de 12 - CHF 10.-/bouteille |
| <b>Chasselas "Carnotzet de la Municipalité" AOC Villette - Millésime 2021</b><br>___ bouteilles de 70 cl - Carton de 6 - CHF 13.-/bouteille<br>___ magnum de 150 cl - CHF 28.-/magnum                                      | <b>Vin mousseux</b><br>___ bouteilles de 75 cl - CHF 15.-/bouteille  |
| <b>Pinot Noir - AOC Lavaux - Millésime 2020</b><br>___ bouteilles de 50 cl - Carton de 12 - CHF 10.-/bouteille<br>___ bouteilles de 70 cl - Carton de 6 - CHF 14.-/bouteille<br>___ magnum de 150 cl - CHF 30.-/magnum     | <b>Moût au naturel</b><br>___ cubitainer de 3 litres - CHF 19.-/cubitainer   |



**Conditions générales**  
 Offre valable selon disponibilité. Prix TTC.  
 La facture sera soumise à votre domicile.  
 Le vin peut être retiré au Château (2<sup>ème</sup> étage).  
 Notre vin est disponible toute l'année, mais pour une livraison au mois de mai, merci de retourner votre carte de commande avant le 28 février 2022.

Une visite de notre domaine ? Contactez M. Daniel Buhmann, notre vigneron, au 079 478 12 85. Il se fera une joie de vous accueillir.

Un coup de moût ? Le jus de raisin de la commune existe au naturel ou en version pétillante.

## Carte de commande 2022

## Vente à la cave

Le vin commandé a pu être retiré à la cave communale sur rendez-vous. Il est également possible d'acheter le vin communal au Château et sur le site Internet communal.

## Dégustation du vin nouveau

Les caves du Châtelard ont été ouvertes le samedi 12 novembre 2022 permettant aux clients de déguster le vin nouveau accompagné d'une raclette.

## Caves ouvertes vaudoises

Samedi 4 et dimanche 5 juin 2022, le vigneron communal Daniel Buhmann a présenté le domaine communal et ses vins lors des caves ouvertes vaudoises. De nombreux visiteurs se sont arrêtés au Châtelard pour déguster et découvrir les millésimes.

## Sigriswil

Comme chaque année depuis 1984, une carte de souscription pour le vin communal est insérée dans le journal local de Sigriswil (BE) et de ses hameaux. Les ventes étant en diminution, les livraisons se font dorénavant par chauffeur franco domicile. Le 19 novembre 2022, les vins de la Commune ont été présentés au marché de Noël de Sigriswil. Cette manifestation permet de rencontrer les fidèles clients et de créer de nouveaux contacts.

### Reconversion du domaine à une viticulture biologique

Cette vendange 2022 est la première du cycle de reconversion biologique qui durera encore une année. Si les contrôles satisfont la certification, le vin de la vendange 2024 pourra être estampillé bio fédéral.



Logo biofédéral



Semage  
d'engrais vert



Désherbeurs naturels  
après les vendanges

## Choix de cépage résistant aux maladies

Plusieurs parcelles communales se trouvent très proches des habitations. Aujourd'hui, il est fréquent que les habitants de ces demeures apostrophent le vigneron tâcheron quand il pulvérise ses traitements sur la vigne. Même si ces produits sont bio, ils sont souvent mal compris des voisins des parcelles communales. Les cépages de ces parcelles sensibles ont ainsi commencé à être remplacés par des cépages résistants naturellement aux maladies. Le Divico (cépage rouge) va permettre de diversifier l'offre en vin rouge. Ce nouveau vin permettra à la Commune de faire, dans un premier temps, des assemblages, puis éventuellement et en fonction de la demande, il sera vendu comme vin de leur cépage.

### Commission viticole

Durant l'année 2022, la Commission viticole s'est réunie trois fois. Elle a pour but d'analyser les demandes de subvention provenant de propriétaires de parcelles viticoles pour les objets suivants :

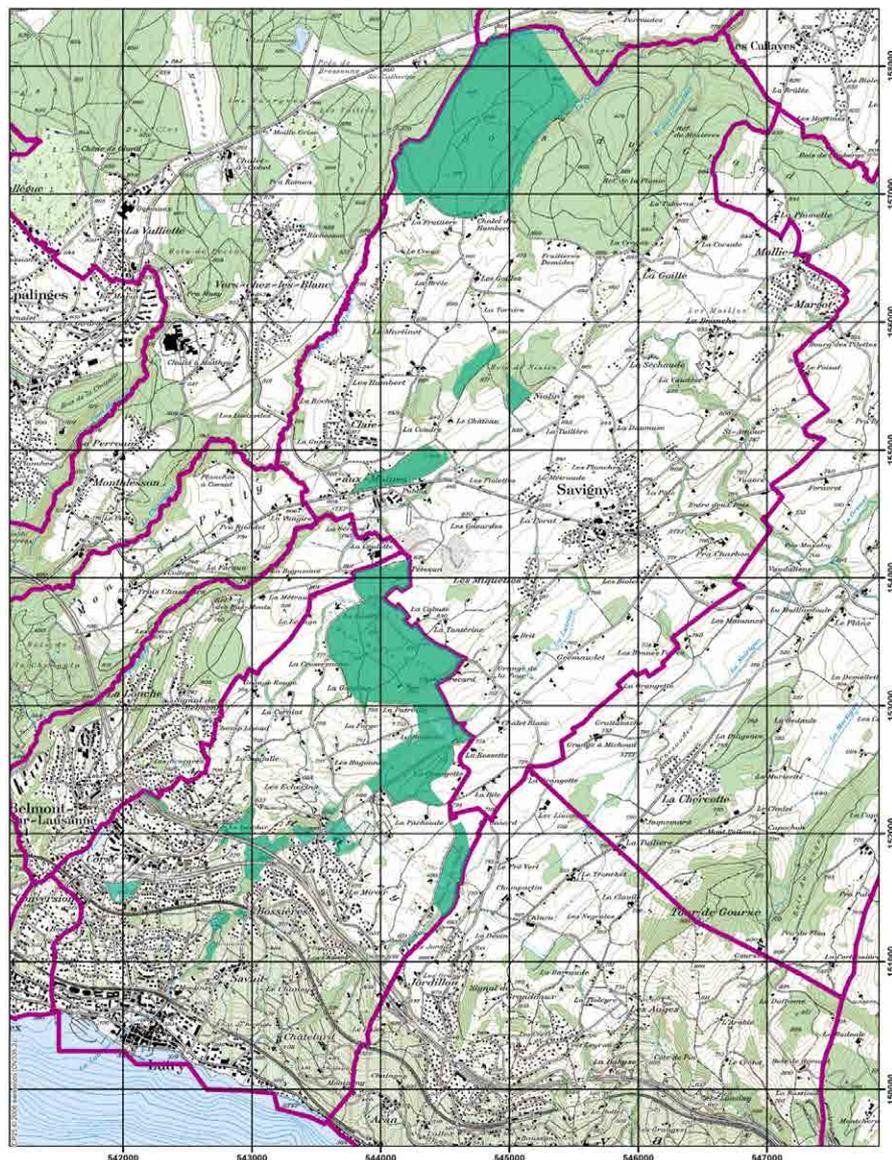
- Réfection ou construction de murs de soutènement de vignes en exploitation ;
- Récolte des eaux pluviales ;
- Création de chemins de dévestiture ou d'autres accès servant à la culture de la vigne ;
- Vente, achat, échange et regroupement de terrains (études et travaux de géomètre).

La composition de la Commission pour la période 2022 à 2026 est la suivante :

- Mottaz Anthony, président
- Chevalley Christophe, vice-président
- Cedraschi Darel, membre
- Mingard Claude, membre
- Paschoud Ludovic, membre
- Martin Philippe, membre
- Blanc Étienne, membre et Municipal en charge du Service Travaux et Domaines (TRD)
- Pedretti Alfredo, secrétaire et chef du service TRD

**FORÊTS COMMUNALES**

**Plan des forêts communales de Lutry**



117 ha sur la Commune de Lutry et 137 ha sur la Commune de Savigny

## Exploitation forestière

### Martelages

Le volume de bois martelé (arbres marqués pour être abattus) est calculé à partir du diamètre mesuré à hauteur de poitrine (env. 1.3 m). D'une manière générale, sur le Jorat les volumes vendus sont supérieurs aux volumes martelés, car la hauteur moyenne des arbres est plus élevée que la norme (env. 30 à 40 m). En revanche, dans les forêts situées sur les coteaux, les volumes vendus sont égaux ou légèrement inférieurs aux volumes martelés (hauteur moyenne 20 à 25 m).

Durant l'exercice forestier 2022, il a été procédé aux martelages suivants:

| Lieu-dit                               | Intervention      | Forêt de protection | Volume résineux m <sup>3</sup> | Tiges résineux pce | Volume feuillus m <sup>3</sup> | Tiges feuillus pce | Total tiges pce | Volume total m <sup>3</sup> |
|--|-------------------|---------------------|--------------------------------|--------------------|--------------------------------|--------------------|-----------------|-----------------------------|
| Coupe ligne CFF+SIL                    | Réalisation       | Non                 | 0.2                            | 1                  | 3.7                            | 12                 | 13              | 3.9                         |
| Terrain de foot                        | Éclaircie normale | Non                 | 10.4                           | 12                 | 2                              | 4                  | 16              | 12.4                        |
| Landar, conduite SI Lutry              | Réalisation       | Non                 | 0.5                            | 1                  | 3.3                            | 3                  | 4               | 3.8                         |
| Grand-Jorat (G-J), châblis O4.2022     | Châblis           | Non                 | 8                              | 4                  |                                |                    | 4               | 8                           |
| Bois de la Ville (B-V) châblis O8.2022 | Châblis           | Non                 | 64.4                           | 26                 |                                |                    | 26              | 64.4                        |
| G-J, châblis O8.2022                   | Châblis           | Non                 | 40.8                           | 22                 |                                |                    | 22              | 40.8                        |
| B-V châtaigniers                       | Éclaircie perchis | Non                 |                                |                    | 70                             | 150                | 150             | 70                          |
| Lutrive p. 2903                        | Éclaircie normale | Oui                 | 65.9                           | 65                 | 101.4                          | 104                | 169             | 167.3                       |
| B-V lisière sous le dépôt              | Réalisation       | Non                 | 179                            | 59                 | 54.7                           | 41                 | 100             | 233.7                       |
| Crêt des Côtes, exploitation mécanisée | Éclaircie perchis | Non                 | 130                            |                    | 40                             |                    | 0               | 170                         |
| G-J, exploitation mécanisée            | Éclaircie perchis | Non                 | 140                            |                    | 50                             |                    | 0               | 190                         |
| G-J, Chemin du Refuge                  | Mise en lumière   | Non                 | 127.8                          | 41                 | 19.7                           | 24                 | 65              | 147.5                       |
| Fond du G-J                            | Mise en lumière   | Non                 | 89.2                           | 28                 |                                |                    | 28              | 89.2                        |
| G-J, Chemin de Crevavers du Bas        | Mise en lumière   | Non                 | 34.5                           | 19                 | 11.4                           | 5                  | 24              | 45.9                        |
| B-V sous le refuge                     | Réalisation       | Non                 | 119.7                          | 42                 | 8.4                            | 3                  | 45              | 128.1                       |
| Autoroute/Mâcheret                     | Mise en lumière   | Oui                 | 47.1                           | 27                 | 34.4                           | 26                 | 53              | 81.5                        |
| Lutry, B-V, sous le hangar à copeaux   | Éclaircie normale | Non                 | 39.6                           | 18                 | 27.2                           | 31                 | 49              | 66.8                        |
| Lutry, Bois des Dailles, Piste Vita    | Éclaircie perchis | Non                 | 13.4                           | 33                 | 10.2                           | 33                 | 66              | 23.6                        |
| Lutry, B-V, Gantenne                   | Éclaircie normale | Non                 | 7.1                            | 11                 | 17.2                           | 23                 | 34              | 24.3                        |
| Lutry, Burquinet                       | Mise en lumière   | Non                 |                                |                    | 56.7                           | 21                 | 21              | 56.7                        |
| <b>Totaux</b>                          |                   |                     | <b>1'117.6</b>                 | <b>409</b>         | <b>510.3</b>                   | <b>480</b>         |                 |                             |
| <b>Total tiges</b>                     |                   |                     |                                |                    |                                |                    | <b>889</b>      |                             |
| <b>Total martelé</b>                   |                   |                     |                                |                    |                                |                    |                 | <b>1'627.9</b>              |
| <b>Possibilité</b>                     |                   |                     |                                |                    |                                |                    |                 | <b>2'100.0</b>              |
| <b>Volume disponible</b>               |                   |                     |                                |                    |                                |                    |                 | <b>472.1</b>                |

## Commercialisation

En 2022, les coupes manuelles effectuées sur les forêts communales ont produit les assortiments suivants (volume bois rond):

|                          |                            |
|--------------------------|----------------------------|
| Bois de service résineux | 677 m <sup>3</sup>         |
| Bois de service feuillus | 17 m <sup>3</sup>          |
| Bois énergie             | 737 m <sup>3</sup>         |
| <b>Total</b>             | <b>1'431 m<sup>3</sup></b> |

## Prix du bois

Le prix des bois de service a diminué d'environ 5 % pour certains assortiments de sciage industriel, cette légère baisse des prix est due à la diminution de la demande de matière première.

|   |                                      |
|---|--------------------------------------|
| Bois de service épicéa long, qualité ABC: | De CHF/m <sup>3</sup><br>80 à 125.00 |
| Autres bois de service résineux:          | De CHF/m <sup>3</sup><br>50 à 180.00 |
| Bois de service feuillus:                 | De CHF/m <sup>3</sup><br>60 à 150.00 |

Les autres assortiments (déchiquetage/bois de feu) sont valorisés entre 35 et 60 CHF/m<sup>3</sup>.

## Chablis (arbres attequés par le bostryche ou renversés par le vent)

La longue sécheresse de cet été a favorisé le développement des foyers de bostryches. Malgré ces températures élevées, les dégâts n'ont pas été trop conséquents dans les forêts communales. Environ 120 m<sup>3</sup> d'épicéas bostrychés ont été exploités durant la saison estivale.

## Coupe et travaux pour le centre de formation

Une coupe pour un total d'environ 130 m<sup>3</sup> a été réalisée par le CFPF (centre de formation professionnelle forestière). La formation professionnelle est importante, en particulier pour une commune formatrice. La réalisation de certains chantiers par le CFPF permet de valoriser et soutenir la formation forestière.

## Coupes mécanisées

Par des coupes mécanisées, 4 ha de jeunes forêts ont été éclaircis, pour un volume d'environ 300 m<sup>3</sup>.



Coupes mécanisées

## Plantations

L'équipe forestière communale a réalisé deux plantations pour un total de 2'100 plants:

- Au Bois-de-la-Ville, 1'400 chênes et 470 charmes pour une surface de 9'000 m<sup>2</sup>. Une subvention de CHF 18'000 sera versée pour cette plantation en 2023;
- Au Crêt des Côtes, 150 mélèzes et 80 merisiers pour une surface de 1'700 m<sup>2</sup>.



Plantations

## Soins cultureux et fauchages des plantations

L'équipe forestière communale a effectué 8.2 ha de soins cultureux et 2.9 ha de soins aux plantations durant la belle saison.

## Chemins

Les travaux usuels d'entretien d'écoulement des eaux ont été exécutés par l'équipe forestière communale. Au Bois-de-la-Ville, une conduite des eaux de ruissellement sous le chemin de la Branche a été remplacée.

## Contrôle des cours d'eau

L'équipe forestière effectue 2 à 3 fois par année une visite le long des cours d'eau afin de contrôler et éliminer les éventuels embâcles.

## Contrôle de sécurité aux abords des infrastructures

Pas de contrôle aux abords des infrastructures en 2022, le prochain aura lieu en 2023. Ces contrôles se font tous les deux ans pour les zones de fortes fréquentations et tous les cinq ans pour les zones moins fréquentées.

## Plaquettes

La société SODEFOR a déchiqueté environ 1'100 m<sup>3</sup> de plaquettes pour remplir le hangar communal. Elles serviront à alimenter les chaudières des Collèges de Corsy et de La Croix, ainsi que celle de la Coop des Moulins.

## Équipe forestière communale

L'équipe est composée de :

- 1 contremaître forestier : Mike Ribotel
- 1 forestier-bûcheron : Damien Pieren
- 1 apprenti de 2<sup>e</sup> année : Kevin Broquet
- 1 apprenti de 1<sup>re</sup> année : Timeo Kammermann

Le 1er août 2022, Timeo Kammermann a rejoint l'équipe pour débiter son apprentissage de forestier-bûcheron.

## Formation continue

Le personnel forestier a suivi différentes formations durant l'année 2022 :

- Formateur en entreprise ;
- Formation continue pour formateurs.

## Parcours Vita

L'entretien du parcours est assuré par le service des forêts de la commune. En 2022, en plus de l'entretien courant, l'équipe a remplacé 3 exercices :

- Le step, exercice 8 ;
- Le saut à l'appui, exercice 11 ;
- Les poteaux pour l'étirement final, exercice 15.



Step exercice 8

Après 4 ans, 600 m<sup>3</sup> de plaquettes ont été remis sur les 2.3 km du parcours afin de le rendre plus agréable. Les barrières de départ et d'arrivée ont également été remplacées.

## Utilisation du bois local

En collaboration avec la voirie, depuis quelques années, une scierie mobile vient au dépôt forestier pour scier des planches et poutres dans des billes provenant des forêts communales. Ces produits seront utilisés pour refaire des infrastructures communales. En 2022, 21 m<sup>3</sup> de bois ont été sciés.



Scierie mobile

### Travaux divers

Entretien courant des différents refuges, des hangars et autres locaux dévolus à la forêt. Une partie de l'éclairage du dépôt forestier a été converti en LED, le reste sera changé en 2023.

Pour mieux rentabiliser les heures d'intempérie, les bûcherons ont fabriqué des bancs, bassins, tables et autres bougeoirs qui ont été présentés à la vente des sapins de Noël. D'autres pistes sont cherchées pour l'écoulement de ces produits, qui restent malgré tout, un travail d'appoint lors de conditions météorologiques défavorables.

### Arbres habitats

33 arbres habitats ont été répertoriés dans les forêts communales. Ces arbres reconnaissables par la lettre H apposée sur le tronc vont rester jusqu'à leurs morts et décompositions naturelles. Chaque arbre habitat touche une subvention unique. Les forêts communales comptent actuellement un total de 156 arbres habitats.

### Subventions

En 2022 la Commune de Lutry a touché:

| Subventions   | Montant          |
|---|------------------|
| Forêts protectrices communales                            | 976.00           |
| Forêts protectrices privées sous contrat                  | 408.80           |
| Soins aux jeunes peuplements hors des forêts protectrices | 19'538.00        |
| Arbres habitats   | 6'800.00         |
| Remboursement de l'impôt sur les huiles minérales         | 2'006.80         |
| <b>Total</b>  | <b>29'729.60</b> |

### Projet d'un nouveau refuge au Bois-de-la-Ville

Le nouveau plan de gestion des forêts (pour la période 2021-2031) a permis à la Municipalité d'introduire dans ce document la possibilité de construire un refuge dans les Bois-de-la-Ville qui viendrait compléter l'offre de l'abri existant. Ce plan de gestion a été approuvé par toutes les Communes concernées par le triage T51, ainsi que par l'État. Pour donner suite à cette première validation, plusieurs contacts avec le service forestier cantonal ont été entrepris afin de définir la faisabilité de ce nouveau refuge. Ces différentes séances ont permis, entre autres, de déterminer l'emplacement de cette nouvelle infrastructure ainsi que son volume.

Ce refuge serait situé dans les Bois-de-la-Ville. L'abri existant et le refuge devront être liés l'un à l'autre pour ne former qu'une seule entité. En effet, les directives cantonales limitent à un seul refuge par territoire communal. Le fait de les séparer contreviendrait à cette directive. À noter que le refuge du Bois-du-Jorat ne devrait pas être décompté, car il est situé sur la Commune de Savigny et, de plus, il n'est pas public. La surface du nouveau refuge et de son abri ne devra pas dépasser 120 m<sup>2</sup>. Avec ces données de base, l'élaboration du projet de construction a été engagée avec l'aide d'un mandataire privé.

## Ponts et chaussées

### Route des Monts-de-Lavaux – Remplacement des passerelles piétonnières

Lors de sa séance du 9 septembre 2019, le Conseil communal a accordé à la Municipalité les crédits nécessaires pour remplacer par un trottoir les passerelles en bois à la route des Monts-de-Lavaux (RC 773), mettre en place un éclairage public et remplacer deux conduites d'eau potable.

Le coût total de ces études et travaux est estimé à CHF 7'300'000. La part du Canton (CHF 6'400'000) a fait l'objet d'un exposé des motifs et projet de décret (EMPD), qui a permis au Grand Conseil d'accorder au Conseil d'État un crédit d'investissement destiné à financer ces travaux. Le trottoir, qui a remplacé les passerelles en bois, a été ouvert aux piétons en été 2022. Après deux ans de travaux, ce chantier est pratiquement achevé, il ne reste plus qu'à poser, en 2023, la couche de roulement.



Route des Monts-de-Lavaux – avant travaux



Route des Monts-de-Lavaux – nouveau trottoir

### Route des Monts-de-Lavaux – Mise aux normes des arrêts bus t-l

Ces travaux, qui font partie du préavis n° 1298/2021, approuvé par le Conseil Communal lors de sa séance du 4 décembre 2021, consistent à adapter les arrêts pour des bus biarticulés et d'en profiter pour les rendre conformes à la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). En 2022, les arrêts Echerins, Sapelle et Jordillon ont été adaptés à cette loi. L'arrêt de la Croix sera mis en conformité en 2023.



Pose des bordures adaptées LHand à l'arrêt t-l d'Echerins

### **Route des Monts-de-Lavaux – Aménagement d'une zone verte**

Cette zone verte de 280 m<sup>2</sup> a été réalisée sur l'ancienne zone de rebroussement t-l, située à l'intersection de la route de Converney avec la route des Monts-de-Lavaux. Ce rebroussement a été abandonné par les t-l au profit d'un demi-tour au giratoire du Landar.

Ce projet de zone verte a été déposé à l'enquête publique du 4 juin au 3 juillet 2022. Au terme de cette procédure, aucune opposition n'a été déposée et les différents services cantonaux ont préavisé positivement ce projet. Ce réaménagement a consisté à remplacer le bitume de cette zone par une surface végétalisée. Ce nouveau parc sera aussi équipé d'un banc. Ces travaux s'inscrivent dans la lutte contre les îlots de chaleur. Un accès de service sera maintenu pour permettre le déneigement de la route de Converney. À noter que cette route restera fermée à tout transit privé.



Route des Monts-de-Lavaux – Aménagement d'un parc

### **Route de Lavaux**

Cette route commence à souffrir du report des importants travaux d'entretien qui auraient dû être entrepris ces dernières années. Une réfection au centre de la chaussée ainsi qu'à proximité du pont du Grand-Pont, a dû être engagée, ceci pour assurer entre autres, la sécurité de cet axe routier. Les travaux suivants ont été réalisés:

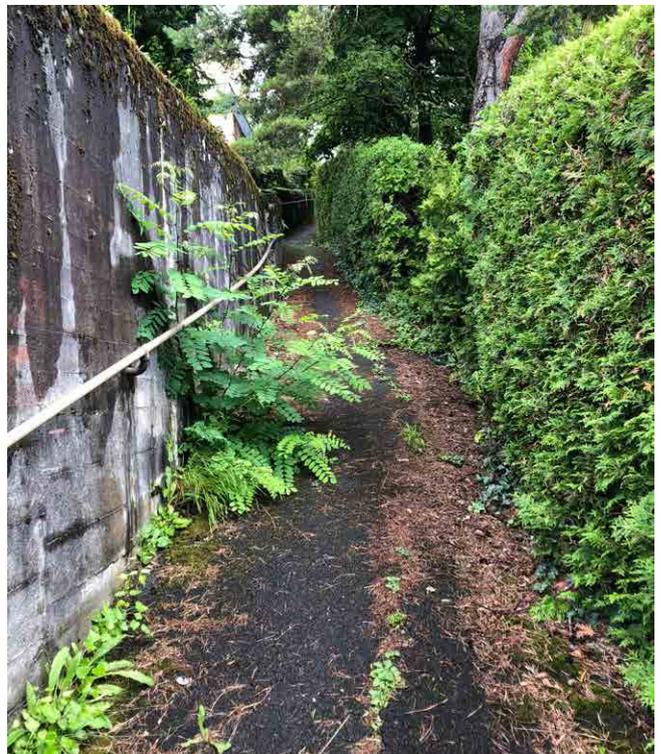
- Rabotage et/ou dérapage de l'enrobé sur toute son épaisseur;
- Purge et réglage de la grave existante;
- Pose du nouvel enrobé en plusieurs couches.



Route de Lavaux

### **Chemin de Correchon**

Le sentier pédestre de Correchon est situé à proximité de la gare de La Conversion. Ce sentier relie les chemins de la Cornèle au Nord et de Belle Combe au Sud. Ce tronçon d'environ 110 m est très pentu (20 à 30 % environ) et son revêtement en bitume était fortement dégradé rendant le chemin dangereux pour les usagers. Pour l'assainir, le revêtement en bitume a été dégrappé puis remplacé par un dallage en béton, dont la surface a été balayée afin de la rendre antidérapante.



Chemin de Correchon avant les travaux de réfection

## Chemin des Genevroz

Les travaux de remplacement des canalisations techniques des Services industriels de Lutry ont été coordonnés avec ceux de réfection de la chaussée. Les travaux routiers suivants ont été réalisés :

- Rabotage sur 850 m<sup>2</sup> du tapis existant ;
- Repose d'un tapis neuf sur 850 m<sup>2</sup> ;
- Pose de nouvelles grilles d'évacuation des eaux de surface ;
- Mise en place de nouvelles bordures.



Chemin des Genevroz

## Route du Bois-de-la-Chaux

Les travaux de remplacement des canalisations techniques des Services industriels de Lutry ont été coordonnés avec ceux de réfection de la chaussée. Les travaux routiers suivants ont été réalisés :

- Rabotage sur 260 m<sup>2</sup> du revêtement existant ;
- Repose d'un tapis neuf sur 2'500 m<sup>2</sup> ;
- Pose de nouvelles grilles d'évacuation des eaux de surface ;
- Mise en place de nouvelles bordures ;
- Réfection ponctuelle de collecteurs.



Route du Bois-de-la-Chaux

## Route de la Claie-aux-Moines

La conduite d'eau potable en fibrociment (Eternit) DN 150 mm datant de 1964 a dû être remplacée par les Services industriels de Lutry. Le service des Travaux a participé également à ces travaux pour la réfection de la chaussée et la mise aux normes du collecteur d'eau claire. Les travaux routiers suivants ont été réalisés :

- Rabotage sur 50 m<sup>2</sup> du revêtement existant ;
- Repose d'un tapis neuf sur 1'750 m<sup>2</sup> ;
- Pose de nouvelles grilles d'évacuation des eaux de surface ;
- Remplacement et mise à niveau des bordures existantes.



Route de la Claie-aux-Moines

### **Chemin de l'Arabie**

Les travaux débutés en 2021 se sont achevés en été 2022. Ces derniers travaux ont consisté à remplacer un collecteur d'eau claire et à poser la couche de roulement.



Chemin de l'Arabie

### **Chemin des Moulins**

Les décorations triangulaires en pavés de ce chemin ont été réparées par une entreprise spécialisée en travaux de pavage.



Chemin des Moulins

### **Chemin de la Pollettaz**

Ce chemin communal est l'un des derniers à posséder un revêtement en grave. En printemps 2022, celui-ci a été entièrement renouvelé et stabilisé.



Chemin de la Pollettaz

### **Place du Temple**

Le pavage de cette place a dû être partiellement refait en raison des déformations provoquées par les racines des arbres.



Place du Temple

## Place en face de la BCV

Le pavage de cette place a dû être partiellement refait en raison des déformations provoquées par les racines des arbres.



Place en face de la BCV

## Chemin de la Pépinière – Secteur sud

Ces travaux routiers s'inscrivent dans la planification quinquennale des travaux d'entretien des routes communales et cantonales, situées en traversée de localité. Les travaux suivants ont été exécutés:

- Sciage et dégrappage de l'enrobé bitumineux;
- Remplacement d'un sac dépotoir;
- Remplacement de 3 grilles et d'un couvercle de chambre défectueux;
- Fouille pour l'éclairage public et pose d'un tube (SILutry);
- Remplacement des bordures béton;
- Pose de rangs de pavés sur le bord de la chaussée;
- Pose de la couche de base en enrobé bitumineux;
- Rabotage du tapis de la chaussée;
- Pose du tapis sur l'ensemble du chantier.



Chemin de la Pépinière

## Remplacement des regards

Remplacement des regards au chemin des Boutettes.



Remplacement des regards

## Réfection fissures dans chaussées et colmatage en bordure

Afin de prolonger la vie des revêtements, le traitement par colmatage de plusieurs routes et chemins (env. 4'200 m) est programmé chaque année. Les fissures sont remplies au moyen d'un liant bitumineux coulé à chaud après avoir été nettoyées et séchées à l'aide d'une lance thermique (200 °C).

### Enlèvement des graffitis

Des graffitis ont été éliminés aux endroits suivants :

- Autoroute – Pont de Corsy
- Bossière – Gaine technique
- Chemin de Clair-Joly (pont CFF)
- Chemin de Crêt-de-Plan (pont CFF)
- Chemin de Crêt-de-Plan
- Chemin de Flore
- Chemin de la Branche
- Chemin de la Culturaz – Pont CFF
- Chemin de la Jaque – Parcelle 3853 (privé)
- Chemin de l'Arabie
- Chemin de Mon-Repos
- Chemin de Plantaz
- Chemin des Moines
- Chemin des Pâles
- Chemin du Daley
- Chemin du Montellier – Mur école
- Chemin Mâcheret – Pilier autoroute
- Grand Pont – Mur pont
- Parc de la Tailleped
- Plage de Curtinaux
- Quai Vaudaire – Station de relèvement
- RC768d Petite Corniche – Pont CFF
- RC768d Route de la Petite Corniche
- RC769c Savigny – Stand Chanoz Brocard
- RC770 Route du Landar – Pont route de Corsy
- RC770b Conversion – Pont CFF
- RC777b Ouchy
- Route des Monts-de-Lavaux (arrêt TL Sapelle)
- Route du Grand Pont – Pilier pont
- Sentier de Correchon
- Sentier de la Chenalette
- Sous voie BCV



Graffitis

### Ponts, murs de soutènement et parkings

#### Parking pour les bus scolaires au chemin de Savoie

Afin de pouvoir libérer les places de stationnement situées autour du bâtiment de la Croix (parcelle n° 4300, dépôt de la voirie) ainsi qu'au dépôt à sel, un projet de parking pour 10 bus scolaires a été élaboré sur la parcelle n° 4333, propriété des Communes de Lausanne et de Lutry. Ce projet a reçu l'aval de la Commune de Lausanne et a été mis à l'enquête publique du 16 juillet au 14 août 2022. Cette procédure n'a pas soulevé d'opposition. Les différents services cantonaux n'ont également pas exprimé d'opposition à ce projet (synthèse CAMAC). Les travaux ont donc pu débuter et ils se sont achevés en automne 2022.



Parking pour bus scolaires au chemin de Savoie

# Études et avant-projets

## Réaménagement de la route de la Croix – Secteur Nord

Sur le secteur compris entre le passage supérieur de l'autoroute et le giratoire de la Croix, la route est fortement dégradée. La couche de roulement est faïencée et à certains endroits, celle-ci se décolle de sa couche de support. De plus, le trottoir existant est affaissé. Ce projet routier comprendra les travaux suivants :

- Réfection de la route de la Croix sur le secteur compris entre le passage supérieur de l'autoroute et le giratoire de la Croix ;
- Réfection du trottoir existant et correction d'une partie affaissée ;
- Construction d'un nouveau trottoir à l'Est de la route entre le giratoire de la Croix et le chemin privé situé parallèlement au chemin de la Canelaz ;
- Mise en place de rétrécissements latéraux pour ralentir le trafic et réduire le bruit routier ;
- La Commune profitera également de ces travaux pour remplacer un collecteur d'eau claire d'une longueur de 300 m, arrivant en fin de vie.

De plus, des travaux sur les conduites industrielles seront étudiés :

- Remplacement d'une conduite d'eau potable en fonte de 1988 ;
- Pose de tubes électriques de réserve ;
- Remplacement de 310 m de câbles basse tension entre la route de la Croix et le haut du chemin de Savoie ;
- Pose de tubes électriques ;
- Mise en conformité du passage piéton par l'ajout de 2 luminaires ;
- Remplacement de 310 m de câbles électriques.

## Réfection du pont du chemin d'En-Vaux

Cet ouvrage permet l'accès aux forêts privées de la Commune, de rejoindre à pied la route des Monts-de-Lavaux et d'accéder à une propriété privée. Lors des inspections annuelles des ouvrages de franchissement, il a été constaté que ce pont, situé au-dessus du ruisseau du Mâcheret et sur le chemin d'En-Vaux, était en très mauvais état. Le délabrement de son tablier et de ses culées oblige son assainissement. D'après les renseignements recueillis auprès du canton, cet ouvrage date d'avant 1957. Des études ont été engagées pour réparer ce pont. Les travaux suivants sont prévus :

- Remplacement du tablier existant (gabarit actuel conservé) ;
- Assainissement des culées (purgage et rejointoyage des murs de culées) ;
- Scellement des nouveaux garde-corps métalliques à deux lisses ;
- Évacuation des déchets de béton situés à l'aval de l'ouvrage ;
- Découpe et démolition partielle de l'élément en béton situé à l'amont de la culée Ouest (amélioration du gabarit hydraulique) ;
- Création de cordons d'enrochement sur les deux rives, à l'amont et à l'aval de l'ouvrage ;
- Maintien des canalisations existantes.



Pont avant sa réfection

## Installations photovoltaïques sur la bretelle autoroutière

La mise en place par les services de la Confédération d'un appel à projets pour des installations photovoltaïques a retenu l'attention de la Municipalité. Même si sur son territoire, la Commune de Lutry possède quelques parois antibruit, la Municipalité a proposé à la Confédération le projet ci-dessous.

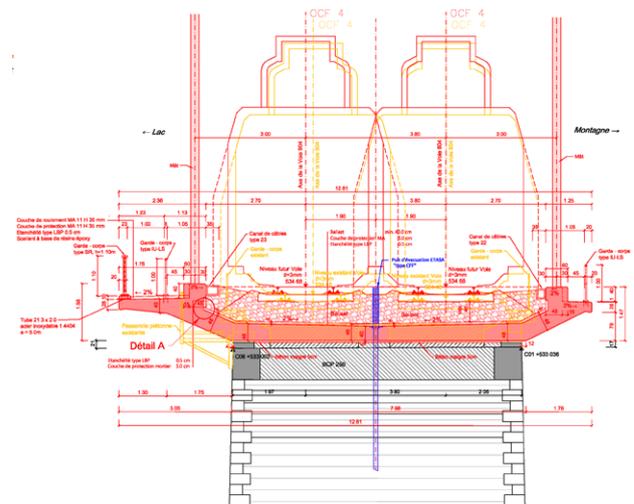
La Commune de Lutry a la particularité de posséder une portion autoroutière dont le prolongement a été abandonné (bretelle de la Perraudettaz), ceci suite à l'acceptation par le peuple de l'initiative soutenue par Franz Weber, au début des années septante. Depuis, ce tronçon autoroutier de grand gabarit et d'une longueur de plus d'un kilomètre, ne sert plus que de rampes d'accès à l'autoroute N9. Le projet communal consisterait à mettre en valeur les surfaces inutiles à la circulation en les équipant d'installations photovoltaïques. De plus, avec ces espaces libérés de la circulation, il serait possible d'aménager un itinéraire pour la mobilité douce.

La circulation estimée pour ces prochaines décennies, sur cette rampe d'accès autoroutière, est à moins de 10'000 véhicules par jour. Celle-ci peut aisément se loger sur une moitié de l'autoroute existante. Selon les premières estimations, l'énergie solaire récupérée serait de l'ordre de 1'000'000 kWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle du 10 % de la population de Lutry. L'autre moitié serait ainsi libérée pour la pose de l'installation photovoltaïque et ainsi que pour le cheminement prévu pour la mobilité douce. Pour la population de l'Est de Lutry, ce cheminement permettra, entre autres, de réduire le temps d'accès à la gare de Conversion située sur la ligne CFF de Berne.

La pose de cette installation photovoltaïque et le cheminement prévu ne perturberont pas l'entretien lourd (type Uplans) de ce tronçon autoroutier. En effet, celui-ci vient d'être assaini et les prochains travaux ne seront donc pas prévus avant 25 ans. Ce projet, situé à proximité de la région de Lavaux (région inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO), s'il se réalise, aura une visibilité exceptionnelle. En effet, il permettra de promouvoir et de sensibiliser les habitants de notre pays aux problématiques de la production d'énergie et à celle de son économie, tout en favorisant la mobilité douce.

**Opposition de la Commune au projet de réfection de la ligne CFF de Lausanne-Berne**

Le temps d'exploitation du parcours entre Lausanne et Berne est actuellement de 66 minutes, y compris l'arrêt en gare de Fribourg. Pour répondre aux attentes de l'offre pour les CFF, il est nécessaire de réduire le temps de parcours à 61 minutes. Pour ce faire, des nouveaux trains équipés de technologie WAKO (compensation du roulis) seront introduits sur le tronçon Lausanne – Berne à l'horizon 2028 et circuleront avec une nouvelle catégorie de vitesse. Pour les CFF, la nouvelle catégorie de vitesse nécessite des adaptations à l'infrastructure ferroviaire entre Lausanne et Berne. L'opposition de la Commune porte essentiellement sur le projet et le financement du remplacement de la passerelle du viaduc du Châtelard. Néanmoins, quelques corrections sur l'aspect des murs et sur le système d'évacuation des eaux sont également demandées aux CFF. À noter que l'opposition de la Commune de Lutry concerne aussi le viaduc de la Rochettaz. Le texte y relatif a été coordonné avec les autres communes concernées (Pully, Paudex et Belmont).



Coupe en travers de la nouvelle passerelle projetée

**Recours de la Commune aux projets OFROU**

Suite aux levées d'oppositions formulées par le DETEC, la Commune a décidé de recourir au Tribunal administratif fédéral.

Ces recours concernent le projet d'entretien autoroutier compris entre Vennes et le restoroute de Villette ainsi que le projet compris entre le restoroute de Villette et Chexbres. L'objectif de ces recours est d'obtenir de l'OFROU une meilleure protection du bruit pour les habitants vivant à proximité de cette autoroute.

## Parcs et promenades

Le personnel de la voirie a remplacé et réfectionné les jeux des parcs suivants:

### Buvette de la Plage Curtinaux



Remplacement du revêtement sous la balançoire



La balançoire et son sol ont été remplacés

### Jeux à Savuit



La place de jeux située au bout du terrain de football a été entièrement remplacée

### Jeux aux Champs



La place de jeux située aux Champs a été entièrement remplacée

## Rives, cours d'eau et ports

### Entretien du port

Il a été constaté que la chaîne mère existante, d'une longueur de 45 mètres, était usée et que la section restante devenait critique en termes de sécurité d'amarrage. Pour la remplacer, les travaux suivants ont été réalisés :

- Pose des 8 nouveaux corps-morts de 900 kg chacun dans le cas où les corps-morts existants ne seraient pas récupérables ;
- Fixation sur les corps-morts d'une nouvelle chaîne mère de 45 m de longueur ;
- Remise à neuf ou allongement des 14 amarrages ;
- Enlèvement et évacuation de l'ancien dispositif (chaînes, corps-mort).



Chantier de pose de la chaîne mère

### Entretien des rives du lac

Suite à l'inspection des rives du lac et des digues du port, il a été constaté que les enrochements de protection étaient disloqués à la plage Tahiti ainsi qu'au « Carré », digue du quai Doret. Ces dégâts proviennent essentiellement de l'énergie des vagues qui, à long terme, emporte au large les rochers pouvant constituer un danger pour la navigation. À terme, la stabilité des rives du lac pourrait souffrir de ces protections affaiblies si rien n'est entrepris. Les travaux suivants ont été réalisés :

- Relevage et mise en place d'enrochements aux emplacements définis par le contrôle ;
- Fourniture et pose de nouveaux rochers pour compléter l'enrochement des rives.



Pose de nouveaux rochers

### Entretien des rives de la Lutrive

Suite aux inspections annuelles des murs de soutènement communaux, le mur situé sur la rive droite de la Lutrive au Voisinand, s'est révélé en très mauvais état. Ces dégâts ont obligé la Commune à entreprendre des travaux d'assainissement. Les travaux suivants ont été réalisés :

#### Travaux préparatoires

- Dépose garde-corps métallique ;
- Débroussaillage de la berme située à l'amont de l'ouvrage ;
- Réalisation de la pêche électrique par le garde-pêche, avec l'appui de l'entreprise ;
- Déviation du cours d'eau pour permettre de réaliser les travaux sur l'ouvrage de soutènement.

#### Travaux d'assainissement du mur

- Démolition du mur par tranches, tri des éléments défectueux et mis en dépôt latéral des éléments réutilisables ;
- Excavation complémentaire par tranches au droit du futur mur en béton armé (fondation + face verticale) ;
- Reconstruction du mur en béton par tranches ;
- Reconstruction du parement en moellons ;
- Répétition des étapes sur une longueur de 13 m<sup>2</sup> environ.

#### Remise en état

- Remblayage en pied de mur avec mise en place d'enrochement ;
- Suppression des déviations de cours d'eau et remise en état du lit de la rivière ;
- Remise en place du garde-corps métallique.



Réfection du mur de soutènement à la Lutrive

### Lutte contre les dépôts interdits

Le service a dû faire intervenir une entreprise afin d'évacuer un dépôt non autorisé sur les rives du lac. Le délit a été dénoncé et l'auteur de ce méfait a été trouvé.



Dépôts interdits



Dépôts interdits évacués

## Sports et loisirs

### Skatepark

La construction du skatepark a débuté en mai et s'est achevée en juillet 2022. Il a été inauguré officiellement le 26 septembre 2022. La végétalisation du terrain situé à l'intérieur de l'anneau de course du Collège du Grand-Pont s'est déroulée en automne. Plusieurs arbres ont également été plantés et une nouvelle surface végétale de 400 m<sup>2</sup> a vu le jour.



Chantier du skatepark



Chantier du skatepark



Chantier du skatepark



Végétalisation du centre de l'anneau de course



Inauguration du skatepark

### Patinoire foraine sur le terrain de beach-volley

L'exploitation de la patinoire pour la saison 2021-2022 s'est achevée le 27 février 2022. Pour la saison 2022-2023, la patinoire a été ouverte au public le 3 décembre 2022.



Patinoire foraine sur le terrain de beach-volley



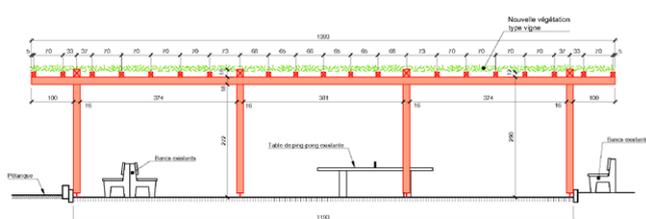
Plantations de nouveaux arbres

Suite au message du Conseil fédéral, les décisions suivantes ont été prises pour diminuer la consommation électrique de la patinoire :

- Nouvelles modalités d'entretien de la surface et de génération du froid à un niveau minimal (env. 20 % d'économies d'énergie);
- Diminution du chauffage de la buvette par l'exploitant ;
- Réduction de la durée d'exploitation de deux semaines (env. 10 % d'économies d'énergie).

## Quai Vaudaire — Table de ping-pong

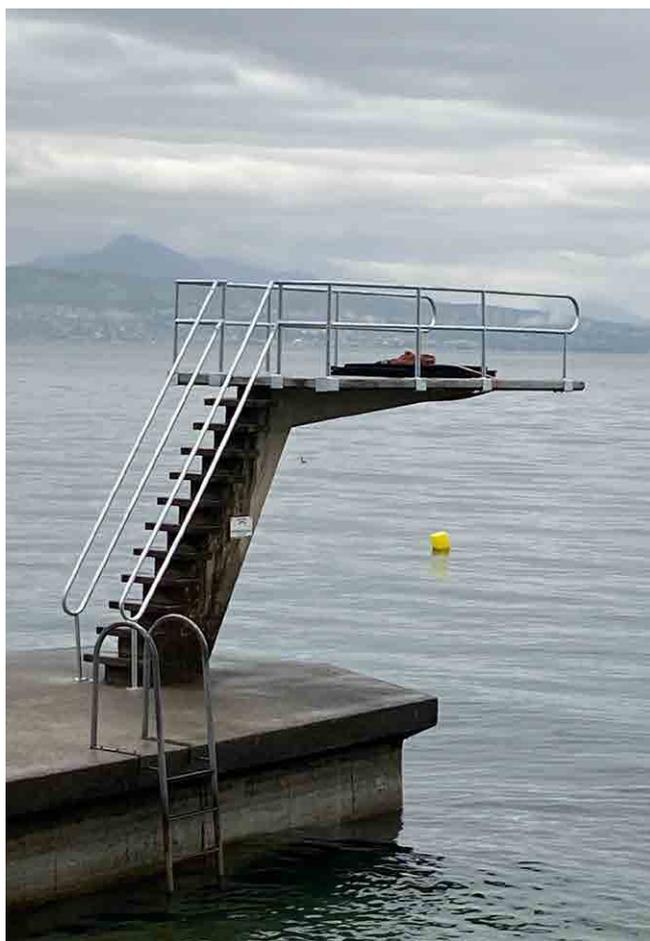
La mise à l'enquête de la pergola, prévue au-dessus de la table de ping-pong, n'a pas soulevé d'opposition. Celle-ci pourra être installée en début 2023.



Plan de la pergola

## Plongeoir de la plage Curtinaux

En raison de leurs vétustés, les barrières du plongeoir ont dû être remplacées.



Nouvelles barrières du plongeoir

## Stations distributrices de matériel de sport

Pour promouvoir les activités sportives, la Commune a décidé d'offrir à la population la possibilité de s'essayer à n'importe quel sport, à n'importe quel moment et sans contraintes. Pour cela, des stations connectées ont été installées près du terrain de beach-volley permettant d'accéder à des ballons de volley et, bientôt, également à un râteau permettant d'aplanir le sable. La station située au quai Vaudaire permet quant à elle d'accéder à des boules de pétanque ainsi qu'à des raquettes de ping-pong. Pour avoir accès à ces équipements, l'installation d'une application mobile gratuite est nécessaire.

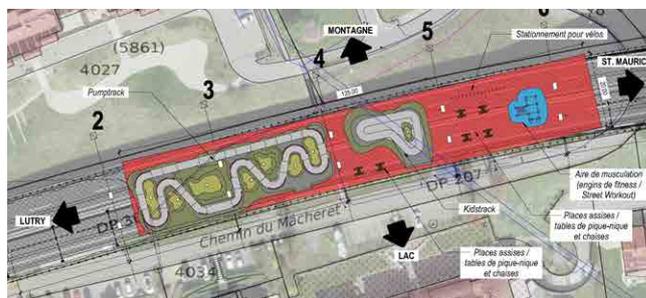


Station distributrice de matériel de sport

## Études et projets

### Nouvelle zone sportive aux Brûlées

Une demande a été adressée à l'Office Fédéral des Routes pour occuper le terrain situé sous la bretelle autoroutière de Corsy. En cas de réponse positive, il sera possible d'aménager ce terrain situé au centre du nouveau quartier des Brûlées pour des activités sportives telles que pumptrack, kidstrack, zone de musculation, etc.



Exemples d'occupation du terrain situé sous la bretelle autoroutière

## Lutte contre les dangers naturels

### Protection contre les crues et renaturation de la Lutrive

Dans le cadre des travaux d'assainissement des rives de la Lutrive, la Direction Générale de l'Environnement (DGE) a informé la Commune qu'elle avait identifié des faiblesses du point de vue des crues dans le secteur situé entre la route de Lavaux et le lac. Suite à cette information, une étude a été engagée pour supprimer ce danger de crue. Le périmètre d'étude se situe en aval de la route de Lavaux jusqu'au lac, soit 330 m, auxquels s'ajoute la réflexion sur la gestion du transport solide (tronc, rocher, branchage) en amont. La confluence avec le Léman fait donc également partie du périmètre du projet.

Le but est de développer un projet d'aménagement de la Lutrive qui assure la protection contre les crues, avec une forte plus-value environnementale, tout en soignant l'intégration paysagère et les espaces publics liés au cours d'eau. Il s'agit donc d'un projet pluridisciplinaire où ces trois domaines seront étudiés en synergie lors de sa conception.



Extrait de la carte des dangers.  
En jaune et en bleu la zone inondable

### Protection contre les crues — Herse sur la Lutrive à la Croix-sur-Lutry

Le dépotoir sur la Lutrive, situé à l'amont du voûtage, sous la route des Monts-de-Lavaux, présente un certain nombre de problèmes. Cet ouvrage a été initialement réalisé en lien avec la dérivation provisoire du cours d'eau lors de la construction (ou d'extension) du voûtage, situé à l'aval. Il a été maintenu comme ouvrage de protection pour le voûtage (rétention de matériaux charriés et/ou de flottants). La dérivation a été condamnée (murée) et le batardeau sur le cours d'eau a été maintenu ouvert et complété avec une herse transversale.

N'ayant pas été spécifiquement conçu et dimensionné comme ouvrage de protection, il engendre un certain nombre de problèmes récurrents localisés et retranscrits par la Commune ou les riverains. Les constatations faites sur places sont les suivantes :

- Alluvionnement complet du dépotoir lors de crues ;
- Déversements sur l'ouvrage et débordements latéraux ;
- Débordements en rive droite sur la route et vers les bâtiments ;
- Érosion des deux berges au droit et à l'aval de l'ouvrage ;
- Affouillement du lit et du pied de berges à l'aval du dépotoir et déstabilisation des protections existantes ;
- Érosion de la rive droite à l'amont et au droit de l'ouvrage, ayant notamment engendré récemment un glissement de terrain d'une vingtaine de mètres sur le versant.



## Station d'épuration

La STEP de Lutry traite essentiellement les eaux usées des habitants de la Commune, mais également les eaux provenant des quelques habitations situées sur les Communes de Paudex, Belmont, Savigny et Bourg-en-Lavaux. De par leur situation, les eaux usées de ces habitations s'écoulent par gravité en direction de la STEP de Lutry.

Le tableau ci-après présente les chiffres clés. L'unité utilisée pour la comptabilisation de la population raccordée à une STEP est « l'équivalent-habitant » (EH) qui correspond à un résident permanent, 3 lits d'hôtel, 3 emplois ou 4 places de café-restaurant.

| Population raccordée (EH) | 2021          | 2022          |
|---------------------------|---------------|---------------|
| Lutry                     | 10'691        | 10'673        |
| Paudex                    | 7             | 8             |
| Belmont                   | 89            | 86            |
| Savigny                   | 24            | 24            |
| Bourg-en-Lavaux           | 289           | 284           |
| <b>Total</b>              | <b>11'100</b> | <b>11'075</b> |

| Données statistiques   | 2021      | 2022    |
|--|-----------|---------|
| Eaux traitées biologiquement (m <sup>3</sup> )                           | 1'140'288 | 986'455 |
| Eaux non traitées (m <sup>3</sup> )                                      | 55'153    | 8'608   |
| Part des eaux non traitées (%)   | 4.84      | 0.87    |
| Nombre de contrôles analytiques de l'eau                                 | 70        | 66      |
| * Rendement épuratif (part des matières organiques abattues) (%)         | 93        | 93      |
| Boues déshydratées évacuées pour l'incinération (tonne de matière sèche) | 678       | 675     |
| Déchets de dégrilleur évacués chez Tridel (tonne)                        | 29.46     | 28.94   |
| Sable évacué à la STEP de Lausanne (tonne)                               | 2.48      | 2.76    |
| Électricité totale consommée (kWh)                                       | 343'929   | 357'106 |
| Électricité fournie par le couplage chaleur force (kWh)                  | 193'111   | 207'579 |
| Électricité fournie par l'énergie solaire (kWh)                          | 14'620    | 15'300  |
| Production électrique/ consommation électrique (%)                       | 56        | 62      |

\* Minimum légal = 85 %

Un des indicateurs pour évaluer le fonctionnement de la STEP est la qualité des eaux de baignade. Pendant tout l'été, l'inspecteur des eaux surveille la qualité bactériologique des eaux des plages vaudoises des différents lacs. Trois endroits sont contrôlés à Lutry. Pour 2022, les qualités de ces eaux de baignades ont été qualifiées de bonnes.

## Équipements techniques

### Station de pompage du quai Vaudaire

Suite aux travaux qui ont été réalisés à la station de pompage du quai Vaudaire en 2021, il ne restait qu'à installer un nouveau display sur le tableau électrique, pour le contrôle des installations. Celui-ci a été installé en début d'année 2022. Il permet de voir plusieurs informations sur le fonctionnement de la station, directement sur le site.

### Pompes de la table d'épaississement

Deux pompes de la table d'épaississement ont dû être remplacées, car les pièces de rechange n'étaient plus disponibles pour les réparer. La première de ces pompes amène les boues fraîches depuis la fosse jusque sur la table d'épaississement. La deuxième envoie les boues épaissies de la table jusque dans le digesteur. Les conduites en inox alimentant ces pompes et les variateurs de fréquence ont dû être également remplacés, car les nouvelles pompes n'ont pas les mêmes dimensions et les mêmes caractéristiques électriques des anciennes.

### Torchère à gaz

L'ancienne torchère à gaz a été remplacée en raison de sa vétusté. Cette installation permet de brûler le surplus de méthane qui est produit à la STEP.



Ancienne torchère à gaz



Nouvelle torchère à gaz

### Vannes d'extraction des boues mixtes du bassin de décantation primaire

Ces vannes, en raison de leur vétusté, vont être également remplacées. Celles-ci ont été commandées en fin d'année 2022 et seront installées en 2023.

### Génératrice de secours

Une génératrice a été acquise pour permettre à la STEP de fonctionner lors des délestages électriques.

### Économie d'électricité

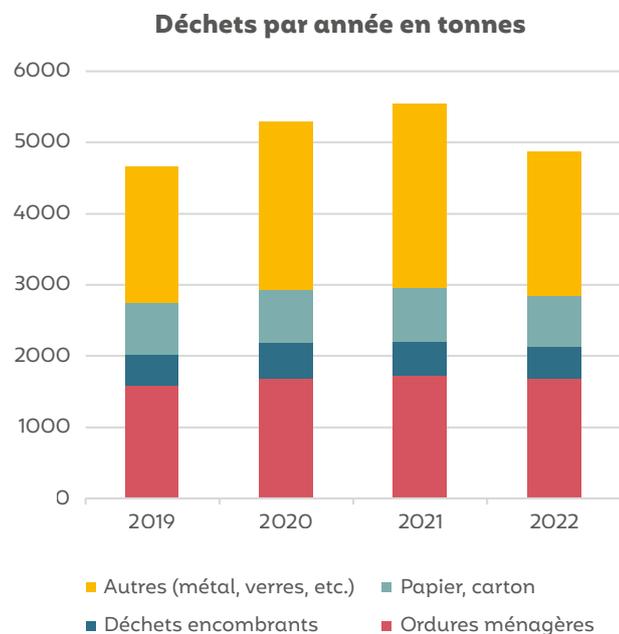
La quarantaine de luminaires des bassins a été remplacée par des luminaires LED.

### Réhabilitation de l'installation de déshydratation de la station d'épuration

Le 9 mai 2022, le Conseil Communal a accordé les crédits nécessaires à ces travaux et aux prestations de service liés à cette réhabilitation (préavis N° 1302/2022). Les principales commandes de matériel et de prestations ont été engagées suite à cette autorisation. Compte tenu des délais de livraison du matériel, l'installation de déshydratation sera remplacée en 2023.

## Ordures ménagères

On observe une stabilisation du tonnage des ordures ménagères produit sur la commune ces cinq dernières années.



### Evolution des tonnages par déchets

Les ordures ménagères (OM) sont transportées par le concessionnaire directement à l'usine d'incinération TRIDEL à Lausanne. Depuis l'introduction de la taxe au sac, 83 entreprises et personnes morales ont choisi la collecte des ordures ménagères en conteneurs privés pesés.

La répartition du tonnage 2022 est la suivante:

| Type de collecte                    | Tonnes       |
|-------------------------------------|--------------|
| OM collecte porte-à-porte           | 1'057        |
| OM collecte écopoints               | 229          |
| OM collecte conteneurs privés (DIB) | 384          |
| <b>Total</b>                        | <b>1'670</b> |

### Déchets encombrants

Le ramassage porte-à-porte des objets encombrants a lieu tous les mois et représente **255 tonnes** de déchets. Les déchets amenés directement à la déchèterie de Flon-de-Vaux représentent quant à eux **193 tonnes**.

### Papier – Carton

Le papier, collecté deux fois par mois représente **631 tonnes** de marchandises récupérées en vue du recyclage et **84 tonnes** de carton.

### Verre

La récupération du verre usagé par couleurs séparées est assurée par des containers placés dans 10 écopoints ainsi qu'à la déchèterie de Flon-de-Vaux permettant à VetroRecycling de traiter **269 tonnes de verre**. La collecte dans les quartiers de forte densité (Taillepied, Burquenet, les Toises, Culturaz) a lieu une fois par mois et a représenté **115 tonnes**. La quantité totale s'élève ainsi à **384 tonnes**.

### Récupération du PET

Les emplacements de récupération ont été équipés de containers réservés au recyclage des bouteilles en PET. Le container contient un sac en plastique qui, lorsqu'il est rempli, est transporté par les employés de voirie à la déchèterie de Flon-de-Vaux pour y être stocké dans une benne de 35 m<sup>3</sup>. Périodiquement, l'entreprise Goutte récupère les sacs de PET, sans frais pour la Commune. En 2022, plus de **32 tonnes** de PET ont été recyclées. Un certificat environnemental, concernant la récupération du PET en 2022, nous a été remis.

### Récupération de boîtes métalliques et d'aluminium

Les boîtes métalliques ainsi que l'aluminium sont récupérés à la déchèterie de Flon-de-Vaux et dans les 11 écopoints. En 2022, **11 tonnes** de boîtes métalliques et d'aluminium ont été recyclées.

## Récupération des huiles usées

Les huiles de vidange et ménagères peuvent être déposées dans des containers spéciaux situés au Quai Vaudaire, à la station d'épuration, à la Combe, au chemin de Savoie et à Flon-de-Vaux.

Ces containers sont vidés périodiquement par la ville de Lausanne et l'huile est transportée à CRIDEC afin d'y être traitée. En 2022, **3'172 litres** d'huiles usées ont ainsi été récupérés (2,85 tonnes).

## Récupération des textiles usagés

Pour permettre à la population de se débarrasser en tout temps de ses vieux textiles, l'organisation TEXAID a installé des containers spéciaux à divers emplacements (Quai Vaudaire, la Combe, Taillepied, Flon-de-Vaux, Echerins, chemin de Savoie, Mâcheret et chemin du Daley).

Ces containers, vidés chaque semaine, ont permis de récolter **86 tonnes** de textiles au profit de l'activité sociale d'œuvres d'entraide.

## Récupération des piles

Chaque emplacement de collecte de verre est équipé d'un récipient destiné à la récupération des piles usagées. Les piles sont stockées et transportées par la voirie vers une entreprise spécialisée dans ce type de recyclage. En 2022, **1'982 kg** de piles ont été récupérés.

## Récupération des déchets de jardins

Les habitants de Lutry ont la possibilité de déposer leurs déchets verts à la Compostière de la Coulette, dans un box en béton prévu à cet effet. Ils peuvent également les déposer à la décharge de Flon-de-Vaux, où ils seront broyés sur place et transportés par l'exploitant de la Coulette. Les déchets verts des jardins et espaces publics provenant du Nord de la ligne CFF de Berne, sont transportés par la voirie directement à la Coulette. Ceux provenant du Sud, sont amenés à la décharge. En 2022, **914 tonnes** de déchets verts ont été compostées.

## Déchets organiques

L'entreprise Métraux transporte directement les déchets organiques à l'entreprise de méthanisation Ecorecyclage de Lavigny. En 2022, **138 tonnes** de déchets organiques ont été récoltées. Pour rappel ces déchets sont composés de déchets organiques méthanisables (épluchures, restes de repas, aliments non consommés).

## Récupération des déchets spéciaux provenant des ménages

Pour permettre à la population d'éliminer les vieux médicaments, peintures et autres produits toxiques, la déchèterie de Flon-de-Vaux dispose de containers sous abris.

Ils sont vidés une fois par mois par le service de l'assainissement de la Ville de Lausanne. En 2022, **11.37 tonnes** de déchets spéciaux ont été récupérées, triées et transportées à CRIDEC.

## Récupération des capsules Nespresso

Tous les écopoints situés sur le territoire communal ont été équipés de containers verts pour la récupération des capsules Nespresso. **20 tonnes** de capsules ont été transportées, aux frais du fabricant, vers un centre de tri où elles sont vidées et nettoyées. L'aluminium est ensuite récupéré en vue de son recyclage et le marc de café est composté.

**Tableau comparatif de la collecte des déchets**

|                                      | <b>2019</b>   |               | <b>2020</b>   |               | <b>2021</b>   |               | <b>2022</b>   |               |
|--------------------------------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|
| Nombre d'habitants                   | 10'327        |               | 10'473        |               | 10'691        |               | 10'757        |               |
| <b>Types de déchets</b>              | <b>tonnes</b> | <b>kg/hab</b> | <b>tonnes</b> | <b>kg/hab</b> | <b>tonnes</b> | <b>kg/hab</b> | <b>tonnes</b> | <b>kg/hab</b> |
| Ordures ménagères                    | 1'579         | 153           | 1'676         | 160           | 1'719         | 161           | 1'670         | 155           |
| Poubelles publiques                  | 107           | 10            | 97            | 9             | 118           | 11            | 123           | 11            |
| Objets encombrants                   | 445           | 43            | 509           | 49            | 478           | 45            | 448           | 42            |
| Papier -Carton                       | 724           | 70            | 738           | 71            | 758           | 71            | 715           | 66            |
| Ferraille, fer léger, tôle           | 143           | 14            | 143           | 14            | 137           | 13            | 131           | 12            |
| Boîtes, Fer blanc                    | 16            | 2             | 24            | 2             | 19            | 2             | 11            | 1             |
| Verre                                | 358           | 35            | 395           | 38            | 398           | 37            | 384           | 36            |
| Compost                              | 809           | 78            | 1'229         | 119           | 1'005         | 94            | 914           | 85            |
| Déchets organiques                   | 119           | 12            | 131           | 13            | 132           | 12            | 138           | 13            |
| Huile                                | 6             | 1             | 4             | 0             | 3             | 0             | 3             | 0             |
| Bois (transformé)                    | 148           | 14            | 155           | 15            | 162           | 15            | 140           | 13            |
| Piles                                | 2             | 0             | -             | -             | 2             | 0             | 2             | 0             |
| PET                                  | 31            | 3             | 33            | 3             | 32            | 3             | 32            | 3             |
| Matériaux inertes (démolition)       | 141           | 14            | 100           | 10            | 158           | 15            | 116           | 11            |
| OREA matériel électronique           | 4             | 0             | 7             | 1             | 4             | 0             | 9             | 1             |
| Capsules Nespresso                   | 16            | 2             | 16            | 2             | 19            | 2             | 20            | 2             |
| Autres déchets                       | 13            | 1             | 13            | 1             | 390           | 36            | 27            | 3             |
| <b>Total</b>                         | <b>4'662</b>  | <b>451</b>    | <b>5'270</b>  | <b>508</b>    | <b>5'534</b>  | <b>518</b>    | <b>4'882</b>  | <b>454</b>    |
|                                      | <b>2019</b>   |               | <b>2020</b>   |               | <b>2021</b>   |               | <b>2022</b>   |               |
|                                      | <b>tonnes</b> |               | <b>tonnes</b> |               | <b>tonnes</b> |               | <b>tonnes</b> |               |
| Déchets incinérés ou mis en décharge | 2'439         |               | 2'554         |               | 3'028         |               | 2'527         |               |
| Déchets recyclés                     | 2'223         |               | 2'716         |               | 2'506         |               | 2'354         |               |
|                                      | <b>%</b>      |               | <b>%</b>      |               | <b>%</b>      |               | <b>%</b>      |               |
| Déchets recyclés                     | 48            |               | 52            |               | 45            |               | 48            |               |

## Certification et label

Après avoir réuni toutes les conditions requises, la Commune a obtenu le label «No-Littering» qui distingue les villes, les communes et les écoles s'engageant activement et par le biais de mesures ciblées contre le littering.



Label « No-Littering »

## VOIRIE

### Jardiniers

Les jardiniers de la Commune ont entrepris les travaux suivants :

- Réfection et entretien des terrains de football;
- Tournée chenilles processionnaires;
- Élagage de sécurité;
- Aide aux pionniers pour le fauchage des talus;
- Engazonnement à la plage ainsi qu'au skatepark;
- Réfection de la plate-bande des menhirs et entretien des bacs au parking de la Possession;
- Étude et mise en application d'un concept «Écologie des Espaces Verts»;
- Mise en place de Surface de Promotion de la Biodiversité (SPB);
- Plantation d'arbres;
- Remplacement des plaquettes sur deux places de jeux.



Plantation de tulipes pour la sensibilisation au cancer du sein

### Pionniers et maçons

Les pionniers de la Commune ont entrepris les travaux suivants:

- Collaboration avec la police pour pose de signalisation;
- En collaboration avec une entreprise, vidange de 1900 sacs de routes;
- Réparation ponctuelle du domaine routier (nids de poule, scellement de regard).



Remise en place de l'Ecopoint du chemin du Binet



Réparation d'un escalier à la plage



Remplacement et pose de nouvelles corbeilles à déchets et poubelles de tri



Pose des barrières pare-neige

### Mécanicien

L'atelier mécanique a réalisé les tâches suivantes:

- Révision des machines;
- Préparation du matériel de déneigement;
- Pose et réparation de signalisation pour la police;
- Préparation de véhicules pour l'inspection;
- Réparation, suite à des accidents, des barrières de sécurité le long des routes;
- Pose de supports à vélos;
- Scellement de grilles de route dans le village de Savuit.

### Menuisier et peintre

Le menuisier de la Commune a exécuté les travaux suivants:

- Réfection des bancs publics;
- Construction de décorations de Noël (suite au message du Conseil fédéral, pour diminuer la consommation électrique, les éclairages de Noël ont été supprimés, excepté cinq grands sapins de plus de 4 m de haut, les décorations des fontaines et l'étoile filante du Port communal);
- Divers travaux de menuiserie pour les collèges et autres services;
- Réparation et confection de mobilier communal;
- Réparation et contrôle des places de jeux;
- Fabrication de cibles pour la police;
- Diverses réparations dans les refuges;
- Entretien des six chaises longues de la plage;
- Réparation du Cabanon après effraction;
- Rénovation de bancs ronds autour du Temple.



Remplacement de planches pourries aux estacades du port



Construction d'un portail pour le jardin de la Combe

### Acquisition et remplacement de machines

Achat de deux nouveaux véhicules soit une camionnette et un véhicule tout-terrain pour le déneigement.



Nouveau véhicule tout-terrain

### Divers

- Collecte des sapins de Noël pour le compostage;
- Transport et distribution des fournitures scolaires;
- Aide aux concierges des collèges;
- Pose d'affiches de sécurité routière;
- Nettoyage de tags;
- Transports des bourbes pour les vignerons de la commune;
- Ramassage des dépôts de déchets sauvages en forêt;
- Nettoyage des grèves;
- Nettoyage des passages sous route;
- Nettoyage complet, deux fois par année, du parking de la Possession;
- Contrôle de l'entretien des coulisses du syndicat AF;
- Arborisation du skatepark;
- Dénonciation non-respect du règlement des ordures;
- Nettoyage de la surface synthétique du Grand-Pont.



Capture d'animaux nuisibles



Transports pour la direction des écoles

## TRAVAUX ET DOMAINES



Evacuation d'un enrochement cassé aux places visiteurs



Nettoyage et sécurisation des lieux après un accident



Niveler le sable du beach-volley



Mise en place et rangement d'une commande de livres à Corsy



Mise en place et nettoyage des panneaux de votation

### Fêtes et manifestations

La voirie a contribué à l'organisation des événements suivants :

- Mise en place, participation et rangement du loto des aînés ;
- Foire de la brocante ;
- Concerts sur les quais ;
- Fête nationale du 1<sup>er</sup> août ;
- Mise en place du pique-nique géant ;
- Pressée de l'association du vieux pressoir ;
- Préparation de la fête des Vendanges, nettoyage pendant la fête et rangement ;
- Décorations de Noël ;
- Préparation du montage de la patinoire ;
- Ventes des sapins de Noël.

## Cours de formation

Nouveaux objectifs de développement durable, demandes et implications citoyennes, de nos jours, les collectivités publiques font face à un nombre croissant de défis environnementaux de taille. La Commune de Lutry a souhaité développer son potentiel de durabilité par une approche sollicitant l'impact du végétal dans un environnement urbain. Dans ce contexte, elle a décidé de se joindre les services d'un conseiller en environnement. Pour répondre à ces défis, les 5 thèmes suivants, ayant un impact important à l'échelle de l'espace public, ont été analysés :

- Le climat;
- L'hydrologie;
- L'ambiance urbaine;
- La qualité de l'air;
- La biodiversité.

Sur ces différents thèmes, l'équipe des jardiniers a reçu une formation spécifique. Celle-ci a permis les actions suivantes :

- Mise en place de « Surface de Promotion de la Biodiversité »;
- Corrections des sols;
- Choix des végétaux et biodiversité (favorisation des espèces);
- Mise en place du concept perméabilisation des sols (Sol-Eponge);
- Réflexion urbanisme durable et gestion de l'eau urbaine;
- Formation du personnel sur les alternatives aux engrais de synthèses et pesticides;
- L'utilisation d'huiles essentielles en horticulture urbaine.

Une partie du personnel de la voirie a également suivi les cours suivants :

- Permis de cariste, quatre collaborateurs;
- Permis de nacelle, deux collaborateurs;
- Attestation pour un formateur d'apprenti.

## Mais encore

- 982 heures, 122 tonnes de sel et 48 interventions pour le déneigement (hiver 2021-2022);
- 825.5 heures pour la Fête des Vendanges;
- 10 dénonciations au règlement sur les déchets;
- 542.5 heures de balayeuse de route, réparties ainsi :
  - 191.5 heures: secteur I
  - 155 heures: secteur II
  - 99 heures: secteur III
  - 92.5 heures: secteur IV

## BUREAU TECHNIQUE

Le bureau technique du service des Travaux et Domaines s'est chargé du contrôle du respect des dispositions légales concernant l'évacuation des eaux, des études techniques ainsi que des travaux d'assainissement généraux.

Il a également assuré les tâches suivantes :

- Délivrance des permis de fouille et d'occupation du domaine public :
  - 33 permis de fouille
  - 41 permis d'utilisation du domaine public
  - 6 permis pour la pose d'échafaudage
  - 9 permis pour le dépôt de benne
- Renseignements techniques relatifs aux raccordements des fonds privés au domaine public (chaussées, trottoirs, système d'évacuation des eaux);
- Renseignements techniques au public;
- Contrôle des ouvrages et des installations;
- Maintien du bon état des voies de communication par l'engagement de divers chantiers d'entretien;
- Assistance aux opérateurs de télécommunication dans leurs nombreux chantiers;
- Élaboration des plans des jardins familiaux;
- Réponses à une centaine de demandes provenant de l'Association pour le Système d'Information du Territoire Vaudois (ASIT VD);
- Suivi de dossiers pour la police des constructions (55 dossiers);
- Participation à délivrance des permis d'habiter ou d'utiliser (17 objets contrôlés);
- Contrôle du plan des canalisations lors d'une enquête publique (25 dossiers contrôlés);
- Élaboration des projets d'entretien routiers et suivi des chantiers;
- Relations avec les bureaux d'ingénieurs;
- Contacts avec les services de l'État.



# Mobilité



## Préambule

L'année 2022 du service de la Mobilité a été marquée par la réorganisation des transports scolaires et le choix d'un nouveau transporteur pour véhiculer les écoliers. Autre fait notable, le service a dû adapter ou suspendre plusieurs études, à la suite du retrait du préavis municipal pour l'adoption du projet routier de réaménagement complet de la RC 780 entre Pully (arrêt Pully, Moulins) et Lutry (arrêt Lutry, Corniche) en lien avec la création d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) – Projet partiel 7.

## Administration

Pour l'année 2022, les ressources humaines du service de la Mobilité étaient composées d'une déléguée à la mobilité à un taux d'activité de 100 % et d'une secrétaire à un taux d'activité de 20 %. Concernant la formation continue des collaborateurs du service, la déléguée à la mobilité a obtenu un Certificate of Advanced Studies (CAS) en planification et gestion de la mobilité multimodale à la haute école d'ingénierie et de gestion du Canton de Vaud. En parallèle, l'ensemble des collaborateurs du service ont été formés à l'utilisation du programme informatique Provatis.

## Schéma directeur de l'Est lausannois

Sous l'égide du schéma directeur de l'Est lausannois (SDEL), le service de la Mobilité a pris part à divers projets intercommunaux relatifs aux mobilités. Ils sont présentés ci-dessous ou dans le chapitre dédié au service de l'Aménagement du territoire et Bâtiments. La majorité de ces projets a débuté postérieurement à 2021.

### Tous à l'Est

En 2021, un mandat a été confié aux étudiants en photographie du Centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV). L'objectif de ce dernier était de disposer d'images pour illustrer les 9 promenades du projet Tous à l'Est.

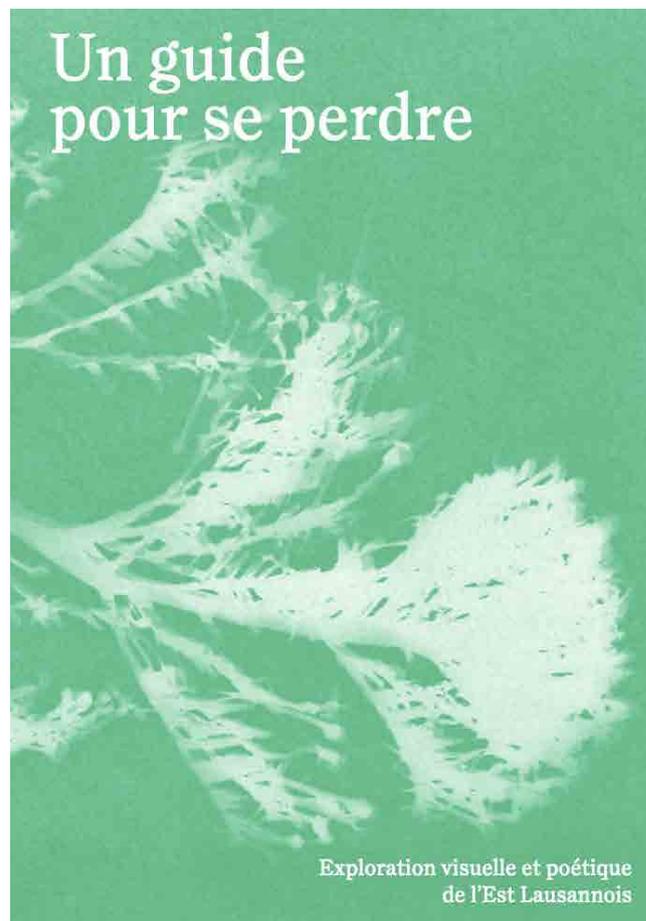


Figure 1 : couverture d'un Guide pour se perdre.

Courant 2022, le SDEL a sélectionné plusieurs photographies prises par les étudiants. Celles-ci ont été incorporées dans une brochure nommée « Un guide pour se perdre » (voir figure 1). Elles illustrent les divers environnements que l'on peut rencontrer en parcourant les 9 balades de Tous à l'Est. Des exemplaires de ce guide sont disponibles au Greffe ou sur le site Internet de la Commune.

## Vélos en libre-service

Courant 2021, des réflexions menées sous l'égide du SDEL ont débuté afin d'étudier l'opportunité de développer un réseau de vélos en libre-service (VLS) dans l'Est lausannois. Dans le cadre de ces réflexions, il a été décidé d'effectuer un sondage auprès des habitants des Communes de Lutry, Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne dans l'optique de recueillir des données sur la pratique du vélo dans cette région.

En 2022, le sondage a été préparé et mis en ligne. Pour promouvoir ce dernier, des articles ont été publiés dans les journaux des communes partenaires du projet et des communications aux Conseils communaux respectifs desdites communes ont été envoyées.

À l'issue du sondage, les données récoltées ont été dépouillées et analysées. Pour tirer parti de ces dernières et faciliter leur communication, il est toutefois apparu nécessaire de confier un mandat à un spécialiste. Ledit mandat est en cours.

## Développement stratégique des mobilités

Pour la Commune de Lutry, les orientations stratégiques relatives à la planification des mobilités sont établies essentiellement à 2 niveaux :

- Le niveau supra communal au moyen d'organes ou d'outils tels que la Direction générale de la mobilité ou des routes (DGMR), le plan d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) ou le SDEL ;
- Le niveau communal grâce au plan directeur communal datant de 1999, dont un chapitre est consacré à la mobilité.

En 2022, plusieurs études ont été lancées afin d'améliorer la vision stratégique locale en matière de mobilité. Elles sont présentées ci-après.

## Masterplan des mobilités

Pour rappel, le bureau Christie et Gygax Ingénieurs-Conseils SA a réalisé en 2021 la deuxième phase du masterplan des mobilités. Un schéma d'accessibilité synthétisant les grandes mailles des réponses aux enjeux et aux questions listées au sein du diagnostic a ainsi été élaboré.

En 2022, le mandataire s'est attelé à réaliser la troisième phase du document. Elle consiste à réaliser des fiches thématiques au sein desquelles sont répertoriées les mesures et les études complémentaires à réaliser, pour mettre en place, par modes de transports, le schéma d'accessibilité de la phase deux.

Néanmoins, à la suite du retrait du préavis municipal pour l'adoption du projet routier de réaménagement complet de la RC 780 entre Pully (arrêt Pully, Moulins) et Lutry (arrêt Lutry, Corniche) en lien avec la création d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) – Projet partiel 7, il est apparu évident que les phases deux et trois du masterplan des mobilités devaient être complètement revues. En effet, celles-ci prenaient pour acquis le réaménagement de la route de Lavaux et l'arrivée du BHNS à Lutry. De plus, elles reprenaient également le contenu du chantier 1 du SDEL : image directrice des transports publics à l'échelle de l'Est lausannois à horizon 2030.

Au vu de ce qui précède, il a donc été décidé de suspendre provisoirement la réalisation du masterplan des mobilités, le temps de définir ce qu'il adviendra de la desserte en transports publics du bas de la commune, de la requalification de la route de Lavaux et du chantier 1 du SDEL qui devra aussi certainement subir des modifications étant donné que le PP7 ne se fera pas comme prévu initialement.

### Étude de planification pour des parkings d'échange à l'échelle du district Lavaux-Oron

La Direction générale de la mobilité et des routes prévoit un financement pour les études, la réalisation et l'exploitation des interfaces régionales de transports d'intérêt cantonal, dont les parkings relais (P+R) et les bikes and ride (B+R). Au préalable, la DGMR exige toutefois qu'une stratégie régionale soit établie, afin d'identifier les P+R et B+R d'intérêt cantonal à développer et pour préciser les principes de gestion futurs de ces infrastructures. Dans le cadre du district Lavaux-Oron, l'élaboration de cette stratégie a été confiée à la Commission intercommunale de Lavaux (CIL).

## MOBILITÉ

Ladite stratégie a été terminée en 2022. Elle se compose de 2 volets distincts, mais coordonnés.

Le volet I établit un concept de planification des P+R et B+R pour le district Lavaux-Oron à l'horizon 2030.

Le volet II fixe, à l'horizon 2030, un concept d'organisation du stationnement à destination des touristes, pour les dix Communes membres de la CIL.

Cette séparation en 2 volets est justifiée par le fait que la DGMR a accepté de subventionner à 50 % le premier volet de l'étude, mais pas le deuxième.

Le volet I établit d'abord un diagnostic précis relatif aux P+R et B+R dans le district Lavaux-Oron. Sur la base de ce dernier, les usagers futurs des P+R et B+R à horizon 2030 sont estimés ainsi que les utilisateurs actuels des parkings relais et des bikes and ride qui pourraient utiliser des infrastructures similaires plus proches de chez eux. Il est démontré que pour répondre à la future demande, des stationnements P+R et B+R supplémentaires devront être créés dans les prochaines années. Pour la Commune de Lutry, il s'agit de prévoir des places P+R additionnelles aux abords de la gare de La Conversion. Concernant l'offre future en B+R, des stationnements complémentaires devront éventuellement être créés dans les prochaines années aux gares de Lutry et de La Conversion. Le volet I propose également une politique commune pour la tarification des P+R à horizon 2030, afin d'orienter les choix de rabattement des usagers des P+R et équilibrer l'offre et la demande.

Le volet II de l'étude traite du stationnement touristique sur le périmètre de Lavaux. Il est démontré que la demande en stationnement liée aux tourisms et/ou événements est très variable. Plusieurs situations sont listées comme étant problématiques, notamment les pics saisonniers de trafic que connaît le bourg de Lutry. Le volet II suggère d'orienter la stratégie de communication et de promotion touristiques vers une meilleure valorisation des transports publics et de la mobilité douce. La création d'infrastructures de stationnement pour les besoins touristiques n'est à considérer qu'en dernier recours et dans la mesure où le besoin en serait démontré. À la place, il faut encourager les véhicules à se stationner au lieu de résidence et favoriser les déplacements des touristes en transports publics et en mobilité douce. Concernant les touristes venus en voiture pour la journée, il faut mettre à profit les infrastructures de stationnement existantes et encourager les déplacements locaux par la mobilité douce et les transports publics. Pour les événements, les organisateurs et collectivités publiques doivent valoriser les transports publics pour l'accès au site et gérer les besoins en stationnement en fonction des parkings à disposition, en les réservant prioritairement à un public ciblé.

Pour mieux gérer le stationnement touristique, le volet II préconise plusieurs mesures relatives à la signalétique, aux transports publics, à la mobilité douce, à la gestion globale des stationnements publics et à l'information.

Les volets I et II ont été validés par les différentes communes partenaires. La DGMR doit maintenant prendre position et indiquer pour le volet I, les P+R et B+R reconnus conformes à la stratégie cantonale des interfaces de transport et qui pourraient faire l'objet de subventionnement.

## RC 770

Fin 2021, plusieurs questions relatives à la requalification de l'axe Conversion-Landar (RC 770) étaient en suspens, en raison du retrait du préavis municipal pour l'adoption du projet routier de réaménagement complet de la RC 780 entre Pully (arrêt Pully, Moulins) et Lutry (arrêt Lutry, Corniche) en lien avec la création d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) – Projet partiel 7.

Après discussion avec la DGMR qui finance l'étude de requalification du RC 770, le bureau RGR Robert-Grandpierre et Rapp SA (RGR) mandaté pour la réalisation de celle-ci et les différents autres partenaires, il est apparu évident qu'il était nécessaire de bénéficier d'une vision claire de ce qui allait advenir de la route de Lavaux et de la desserte en transports publics du bas de la commune au préalable à la poursuite de l'étude. En effet, pour avancer sereinement, des éléments de réponses doivent, avant toute chose, être arrêtés pour les questions suivantes :

- Les contrôles d'accès prévus sur le RC 770 dans le cadre de la requalification de la route de Lavaux et l'arrivée du BHNS à Lutry seront-ils maintenus ?
- La ligne de bus prévue dans le cadre du chantier 1 du SDEL : image directrice des transports publics à l'échelle de l'Est lausannois à horizon 2030 sera-t-elle maintenue comme prévu sur la RC 770 si le BHNS ne se fait pas ?
- Quelles charges de trafic sont à prévoir, à terme, dans le cadre de l'étude de requalification de la RC 770 ?
- Quels seront la configuration et le réglage des feux du carrefour du Voisinand dans les prochaines années ?

Courant 2022, aucun élément de réponse n'a pu être apporté à ces interrogations et il est nécessaire de définir un nouvel avant-projet pour le réaménagement de la route de Lavaux et la desserte en transports publics du bas de la commune. Il a donc été décidé de terminer le diagnostic de l'étude et de stopper cette dernière. Cette décision entraîne malheureusement des conséquences sur le financement de l'étude et des travaux de réaménagement de la RC 770.

En effet, le financement de l'étude est assuré par un crédit d'étude du Conseil d'État (CECE). Celui-ci est entré en vigueur en septembre 2021. Conformément à la loi sur les Finances, le CECE peut donc être utilisé jusqu'en juillet 2024. Par conséquent, si l'on souhaite que l'étude soit financée par la DGMR, celle-ci doit impérativement reprendre en 2023. Or, de prime abord, cela semble impossible. Enfin, étant donné que l'étude est suspendue, il apparaît peu probable que les travaux de requalification de la RC 770 se fassent avant 2027. Or, cela était une condition sine qua non pour bénéficier d'un cofinancement fédéral via le PALM.

## Parking du Châtelard

Au sein du plan général d'affectation de la commune, la parcelle n° 5115 sise au Châtelard est colloquée en zone viticole. La carte annexée à la loi sur le plan de protection de Lavaux (LLavaux), loi valant plan directeur, intègre cette parcelle au territoire d'intérêt public et d'équipements collectifs (marqué d'une lettre « E »), soit un territoire réservé à des parcs souterrains de stationnement public et recouvert de vigne. La parcelle n° 5115 n'est pas incluse dans le périmètre du Plan d'affectation cantonal (PAC) n° 363 Lavaux, mis à l'enquête publique du 28 août au 26 septembre 2019. Pour le moment, la définition de son affectation est donc de compétence communale. Ainsi, il a été retranscrit dans le projet de nouveau plan général d'affectation (PGA) les principes figurant dans la LLavaux actuelle, soit de colloquer ladite parcelle en « zone affectée à des besoins publics », pour pouvoir peut-être un jour y construire un parking souterrain.

Lors de l'examen préalable du PGA, la DGMR n'a pas remis en cause la localisation ou le principe de stationnement sur la parcelle n° 5115. Cependant bien qu'il soit retranscrit uniquement au sein du nouveau plan d'affectation communal ce qui a été acté dans les planifications supérieures, la DGMR a demandé de justifier ce parking souterrain en regard des exigences du plan des mesures OPAir et du plan directeur cantonal. Selon la DGMR, deux informations sont manquantes, à savoir le nombre de places de voiture prévu et les raisons d'être de celles-ci.

En juillet 2022, une étude a donc été entreprise pour répondre aux doléances de la DGMR. Le bureau Christe & Gygax Ingénieurs-Conseils SA a été mandaté pour celle-ci.

Actuellement, le mandataire a terminé la phase de diagnostique de l'étude et s'attèle à la deuxième phase. Il a donc :

- Effectué et dépouillé les relevés d'occupation du stationnement faits à différents moments de la journée et de la semaine, afin de bénéficier des données nécessaires à l'étude ;
- Pris connaissance des objectifs et des besoins communaux en matière de mobilité et de stationnement pour le hameau du Châtelard ;
- Établi un plan général de l'offre publique et des pratiques actuelles, ainsi qu'une synthèse de l'occupation effective, afin d'analyser l'adéquation entre l'offre et la demande ;
- Dénombré les besoins en stationnement actuels et futurs sur la base de la demande actuelle relevée, de la population, des emplois, de la norme VSS 401281 et de la réglementation communale en vigueur tout en prenant en considération les éventuelles possibilités de mutualisation ;
- Évalué la pertinence de la création d'un nouveau parking en fonction des besoins actuels et futurs en stationnement voiture et de l'analyse de la situation actuelle.

## Transports publics

Les lignes 9, 47, 68 et 69 des transports publics de la région lausannoise (TL) desservent la Commune de Lutry. Ci-après, des statistiques relatives à la fréquentation de ces dernières sont disponibles.

### Réseau Grand-Pont

Entre le 15 janvier et le 3 décembre 2022, un réseau spécial de transports publics a été mis en place, en raison des travaux du Grand-Pont en Ville de Lausanne. À l'échelle de la commune, seule la ligne TL 9 a été impactée. Celle-ci a en effet été remplacée provisoirement par la ligne TL 85 qui a relié durant cette période les arrêts «Lausanne, Maladière» à «Lutry, Corniche» via «Lausanne, Saint-François».

### Fréquentation de la ligne TL 85

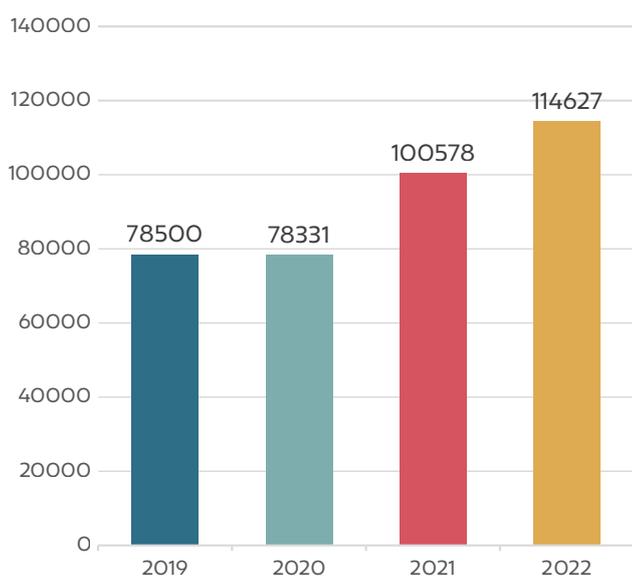
La ligne TL 85 a remplacé la ligne TL 9 durant la mise en place du réseau Grand-Pont. Elle a transporté 4'451'397 passagers sur l'ensemble de son tracé.

Durant les quelques semaines où la ligne TL 9 a circulé avant la mise en place du réseau Grand-Pont où lorsque ce dernier a été supprimé, ladite ligne a transporté 649'086 passagers.

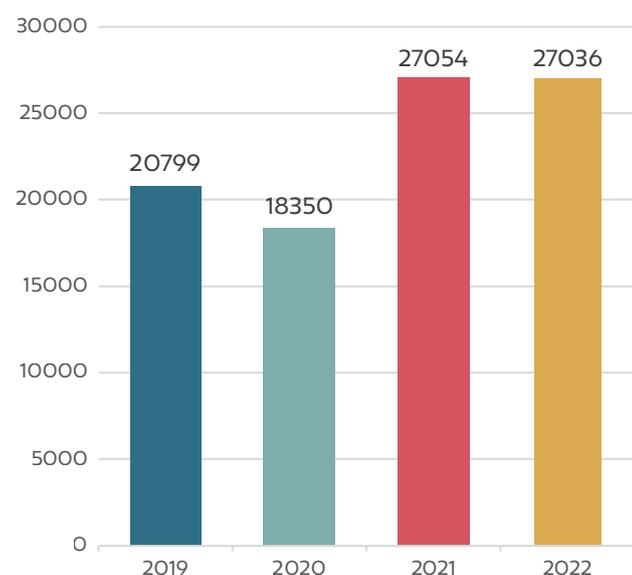
## Fréquentation des lignes TL 68 et 69

Les lignes 68 et 69 n'ont pas été impactées par la mise en place du réseau Grand-Pont. Dans les graphiques ci-dessous, le nombre de passagers transportés par ces deux lignes est visible (voir les graphiques Nombre de passagers sur la ligne TL 68 et Nombre de passagers sur la ligne TL 69). La ligne TL 68 a connu une augmentation de son nombre de voyageurs de 14 %, alors que la ligne TL 69 a connu un recul de 0.1 %.

### Nombre de passagers sur la ligne TL 68



### Nombre de passagers sur la ligne TL 69



## Fréquentation de la ligne TL 47

La ligne TL 47 a véhiculé 981'167 passagers sur l'ensemble de son tracé soit 171'718 passagers de plus qu'en 2021. En d'autres termes, la ligne a connu une évolution de 21,2 % de son nombre de voyageurs, que l'on peut imputer en partie au prolongement d'une course sur deux de ladite ligne jusqu'à «Grandvaux, Pra Grana».

## Taxibus

Courant 2022, il a été constaté que les coûts des transports publics lausannois allaient être impactés par l'augmentation des prix des énergies. Dans le but de circonscrire les répercussions de ces coûts sur la part facturée aux Communes, plusieurs mesures ont été prises. Parmi celles-ci, il a été proposé de supprimer les services Taxibus de nuit, Taxibus matin, et Taxibus communes. La Commune de Lutry s'est vivement opposée à cette proposition, via son représentant au Conseil d'administration des TL ainsi que par courrier. Étant donné que les nuits du vendredi-samedi et du samedi-dimanche, les usagers peuvent utiliser le réseau nocturne des TL, il a finalement été décidé de supprimer uniquement les services Taxibus de nuit et Taxibus matin.

## Vente de cartes TL prépayées

Les automates à billets des transports publics de la région lausannoise sont progressivement supprimés, car ils sont sous-utilisés et génèrent des frais. L'utilisation des applications en ligne est favorisée. Pour les personnes n'usant pas de ces technologies, il est possible, depuis le 11 avril 2022, d'acheter des cartes TL prépayées au Greffe municipal, à savoir :

- Des cartes courts parcours valables uniquement pour 3 arrêts ;
- Des cartes Grand Lausanne tarif plein ou réduit, valables uniquement pour les zones 11 et 12.

En 2022, il a été vendu :

- 5 cartes courts parcours ;
- 35 cartes Grand Lausanne tarif plein ;
- 123 cartes Grand Lausanne tarif réduit.

Le service de la Mobilité a été surpris par le succès rencontré par la vente de ces cartes. Cependant, ces dernières ont une durée de validité restreinte. Si leur date de validité est échuë, elles ne sont pas reprises ou échangées par les TL. Ainsi, le service est obligé de commander d'infimes quantités de cartes et de multiplier les commandes pendant l'année.

## Cours être et rester mobile

Un cours être et rester mobile a eu lieu le 13 octobre 2022 à la salle Mafla. L'objectif de celui-ci était d'apprendre aux participants :

- Les règles de sécurité à appliquer lorsqu'on doit payer aux automates à billets des CFF, des TL ou devant un bancomat ;
- À choisir le billet de transports publics qui sied le mieux à son trajet ;
- À utiliser les automates à billets CFF et TL.

Durant un après-midi, les participants ont eu des explications théoriques puis, à la suite d'un moment de convivialité, ils ont participé à des exercices pratiques sous la supervision de moniteurs formés spécialement à cette tâche et de Police Lavaux.

## Étude LC1

Comme expliqué dans le précédent rapport de gestion, à la demande de la DGMR, une étude a été lancée, pour définir l'emplacement du terminus de la future ligne de transports publics LC1 prévue dans le cadre du chantier 1 du SDEL: image directrice des transports publics à l'échelle de l'Est lausannois à horizon 2030.

En 2022, cette étude a été provisoirement suspendue. En effet pour avancer sur celle-ci, il convenait d'abord de savoir ce qui allait advenir de l'étude de requalification de la RC 770.

Finalement, il a été constaté que l'arrêt de l'étude de requalification de la RC 770 n'était pas un point bloquant. L'étude LC1 a donc pu reprendre. Les remarques émises en 2021 par la DGMR ont été discutées et des vérifications complémentaires effectuées. Le rapport d'étude sera livré début 2023.

## Autopartage

En 2022, 3 véhicules individuels motorisés en autopartage de la société coopérative Mobility ont été mis à disposition sur le territoire communal. Ces véhicules sont stationnés :

- À la gare de La Conversion, en face des bâtiments Nord de ladite gare, sur le chemin du Flonzel ;
- À la gare de Lutry ;
- Sur le parking de la Possession.

Les véhicules de la gare de La Conversion et du parking de la Possession sont proposés par la Commune. Le véhicule de la gare de Lutry est mis à disposition par Mobility directement.

Les véhicules Mobility présents sur la Commune sont de type Mobility Return et rattachés à la catégorie Economy. Ils sont thermiques, sauf celui du parking de la Possession qui est électrique. Au sein de l'administration communale, 4 abonnements Mobility sont disponibles pour les trajets professionnels des collaborateurs.

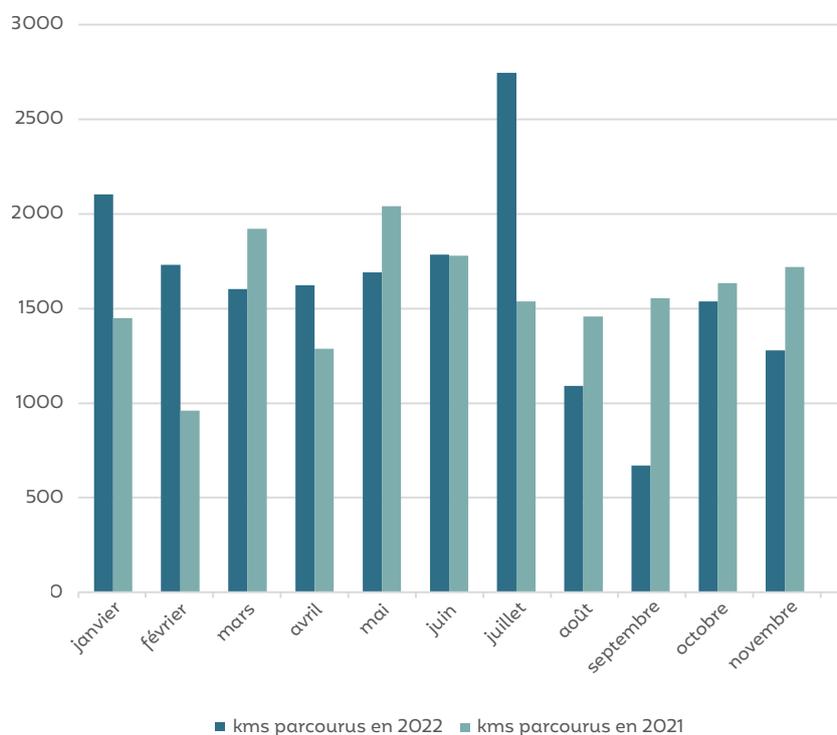
### Véhicule Mobility du parking de la Possession

Durant l'année 2022, le nombre des kms parcourus par le véhicule Mobility du parking de la Possession a légèrement augmenté par rapport à l'année dernière, confirmant ainsi que la mise à disposition de ce véhicule permet de répondre à une demande avérée (voir le graphique: Kms parcourus par le véhicule Mobility du parking de la Possession).

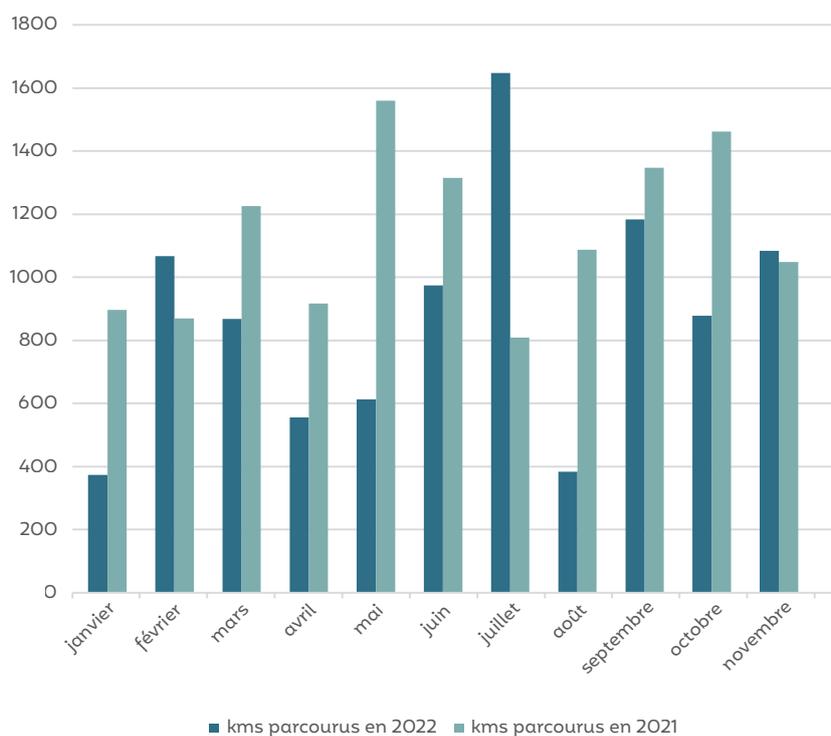
### Véhicule Mobility de la gare de La Conversion

Durant l'année 2022, le nombre total de kms parcourus par le véhicule Mobility de la gare de La Conversion a légèrement diminué par rapport à l'année dernière (voir le graphique: Kms parcourus par le véhicule Mobility de la gare de La Conversion). Avant de tirer des conclusions hâtives, il convient d'abord de regarder si lors du premier semestre 2023 ces chiffres se confirment.

### kms parcourus par le véhicule Mobility du parking de la Possession



### kms parcourus par le véhicule Mobility de la gare de La Conversion



## Vélos

En 2022, plusieurs projets en lien avec l'utilisation de la petite reine ont été menés. Ils sont décrits ci-dessous, excepté un projet qui a été mené sous l'égide du SDEL et qui est donc visible sous: «Schéma directeur de l'Est lausannois».

### Stationnements vélos

Dans le cadre de la création du parking du Vieux-Stand, des places deux roues ont été aménagées. Sur ces dernières, des arceaux pour cadener les vélos ont été installés.

12 nouveaux stationnements réservés uniquement à l'usage de la petite reine ont aussi été aménagés dans la cour du Château des Rôdeurs vers la bibliothèque. Ils sont équipés de 6 arceaux. Leur temps de stationnement a été limité à 72 h afin de garantir un taux de rotation suffisant et éviter que des vélos rarement utilisés ne monopolisent ces places. Ces stationnements sont ouverts à tous les cyclistes, mais ils ont été aménagés principalement pour les visiteurs et employés de l'Administration communale. Pour y accéder, les usagers doivent mettre pied à terre et pousser leur vélo en empruntant les rues du Bourg ou du Château.

### Circulation des vélos sur les quais

En 2019, le passage des vélos dans la Grand-Rue a été interdit. Lorsqu'ils transitent par le bourg, les cyclistes sont maintenant invités à emprunter la chaussée Nord des quais ou à poser pied à terre.

Sur les quais, il a malheureusement été constaté que de nombreux cyclistes circulaient à vive allure entraînant trop souvent des problèmes de sécurité pour les piétons. Une signalétique indiquant de circuler à l'allure du pas a été apposée et des seuils ont été aménagés sur la chaussée Nord des quais pour faire ralentir les cyclistes. Des affiches de prévention ont également été apposées (voir figure 2 a et b).



Figure 2a : seuil de ralentissement aménagé sur les quais.

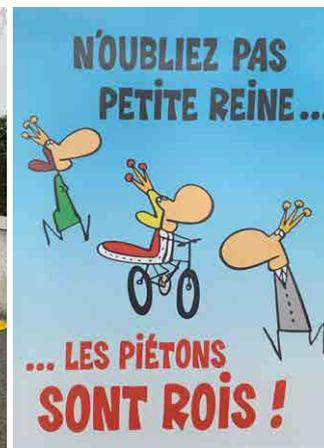


Figure 2b : visuel de l'affiche pour inciter les vélos à ralentir.

# Piétons

Dans l'optique de renforcer les infrastructures relatives aux piétons et favoriser la marchabilité, différentes études et aménagements ont été mis en place. Ils sont présentés ci-dessous.

## Bande longitudinale pour piéton du Bois-de-la-Chaux

En 2020, la DGMR a refusé de réduire la vitesse sur la route du Bois-de-la-Chaux. Pour sécuriser les enfants se rendant à l'arrêt de bus scolaires Jordillon, une bande longitudinale pour piétons a alors été aménagée sur le côté Ouest de la route du Bois-de-la-Chaux entre les croisements route des Monts de Lavaux — route du Bois-de-la-Chaux et route du Bois-de-la-Chaux — chemin de Jordillon. En 2022, la partie supérieure de la route du Bois-de-la-Chaux a été refaite. Par conséquent, la bande longitudinale pour piéton a été prolongée jusqu'à l'entrée du camping (voir figure 3).

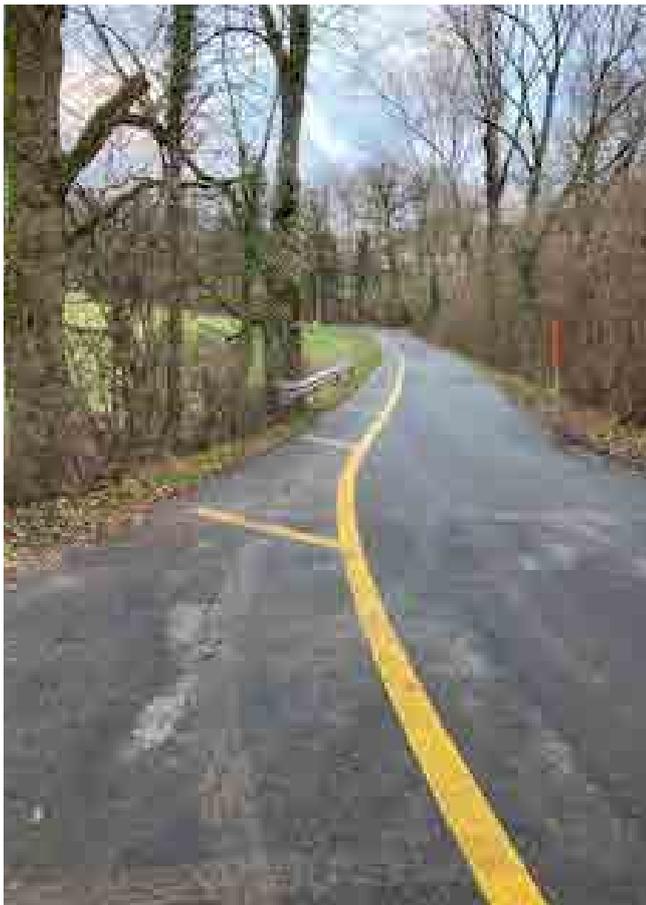


Figure 3 : prolongement de la bande longitudinale pour piétons du Bois-de-la-Chaux.

## Plan de mobilité scolaire du Collège du Grand-Pont

Un plan de mobilité scolaire (PMS) est un outil qui permet d'identifier et de cartographier, pour un établissement scolaire donné, les itinéraires empruntés par les écoliers et les problèmes rencontrés par ces derniers sur le chemin de l'école. Des solutions concrètes sont, ensuite, proposées pour résoudre les problèmes identifiés.

Un plan de mobilité scolaire est composé de 4 étapes :

- Étape 1: un questionnaire est remis aux parents, enfants, enseignants et partenaires de l'école. Il est demandé de répondre à des questions sur les habitudes de mobilités de chacun et sur les itinéraires empruntés pour se rendre à l'école. En parallèle, des rencontres avec les partenaires de l'école et du quartier sont organisées, pour mieux comprendre le contexte local;
- Étape 2: les questionnaires sont dépouillés, afin d'obtenir des données chiffrées sur le chemin de l'école, la marchabilité et les pratiques de mobilité. Un état des lieux précis de la mobilité et de la sécurité autour de l'école est dressé. Des cartes avec les flux des écoliers et les points signalés comme dangereux sont réalisées;
- Étape 3: sur la base des cartes établies, des rencontres avec les différents partenaires des écoles, et des visites de terrain avec des experts du Bureau de Prévention des Accidents (BPA), les points signalés comme dangereux sur le chemin de l'école sont pondérés selon 4 critères: le nombre de citations, la fréquentation par les écoliers, l'ampleur du déficit relevé sur place et l'accidentologie des lieux. Des recommandations visant à résoudre les problèmes identifiés sont alors établies;
- Étape 4: en collaboration avec le mandant, le mandataire suit l'évolution et la mise en œuvre de ses recommandations.

Dans le cadre du plan de mobilité scolaire du Collège du Grand-Pont, le bureau romand de l'Association Transports et Environnement (ATE), mandaté pour cette étude, a remis son rapport définitif.

En collaboration avec le service Travaux et Domaines et Police Lavaux, plusieurs recommandations ont déjà pu être aménagées. On peut notamment citer :

- Le déplacement de pot de fleurs au croisement route du Grand-Pont – chemin des Riettes;
- L'adaptation de bordure de trottoir à la route des Monts de Lavaux;
- Des modifications de la circulation dans le bourg;
- La sécurisation sur l'avenue William du débouché de l'escalier.

La rapidité avec laquelle les premières mesures préconisées dans le PMS ont été mises en place a valu au service de la Mobilité une invitation au séminaire romand sur les plans de mobilité scolaire, pour présenter sa méthode de travail et participer à une table ronde sur la thématique. Dans son journal de mars 2022, le BPA a également consacré un article sur le plan de mobilité scolaire du Collège du Grand-Pont.

### Plan de mobilité scolaire des Collèges de Corsy et Savuit

Au vu des résultats positifs au Collège du Grand-Pont, il a été décidé de mener un plan de mobilité scolaire pour chaque collège de Lutry. Un PMS a ainsi débuté à Corsy et Savuit.

Durant le deuxième semestre 2022, l'ATE a préparé et envoyé à tous les écoliers des Collèges de Corsy et de Savuit, à leurs parents et à leurs enseignants des questionnaires relatifs au chemin de l'école et aux pratiques de mobilité. Les questionnaires complétés ont ensuite été dépouillés et les résultats de ceux-ci sont en cours d'analyse.

Bien que le financement de cette étude soit acquis, le service de la Mobilité a participé à un appel à projets d'Unisanté, afin d'obtenir une subvention pour la réalisation de ce PMS. Fin 2022, le service a appris que son dossier avait été retenu et qu'un soutien financier lui serait accordé. Dans le cadre de cet appel à projets, Rouge FM a réalisé un reportage au sein duquel la démarche du plan de mobilité des Collèges de Corsy et Savuit était présentée et une interview avec le Municipal a été réalisée.

## Transports scolaires

A Lutry, la disposition des collèges et les contraintes horaires obligent la Commune à organiser un service de transports scolaires. 3 types de trajets différents sont effectués par les bus scolaires :

- **Les transports quotidiens** : il s'agit des trajets entre l'arrêt défini par le lieu de résidence ou de garde officielle de l'écolier (UAPE, cantine, maman de jour, etc.) jusqu'à l'arrêt du site scolaire, ainsi que les trajets retour. Pour se rendre à l'école, tous les élèves n'ont pas le droit à un transport quotidien. Cela dépend du collège dans lequel ils sont et de leurs adresses de garde officielle;
- **Les transports hebdomadaires** (aussi appelé courses annexes) : il s'agit de transporter des classes vers des lieux où se déroulent des activités sportives ou créatrices. Ces courses sont définies selon un planning hebdomadaire avec des changements pouvant avoir lieu selon la parité des semaines ou selon les semestres;
- **Les transports sur demande** : il s'agit des trajets à destination d'activités sporadiques par exemple la bibliothèque, la forêt, la piscine, des tournois sportifs, les visites dentaires, une course d'école, etc. Ces trajets font l'objet de demandes spécifiques de la part de l'établissement scolaire.

### Appel d'offres

En 2022, le cahier des charges et le règlement d'évaluation de l'appel d'offres ont été rédigés. À la suite de la publication, 3 offres ont été reçues. Les bureaux Microgis et Hymexia, chargés d'accompagner et de conseiller le service de la Mobilité dans le cadre de cet appel d'offres, ont évalué celles-ci sur la base du règlement d'évaluation préalablement préparé. Les offres n'ont pas été évaluées uniquement sur la base de critères financiers. Des critères environnementaux, sociaux, qualitatifs, administratifs, techniques ou encore sécuritaires ont été pris en considération. À l'issue de l'évaluation, l'offre de la société Helvécie a été retenue. Une fois l'évaluation des offres terminées, les résultats transmis et publiés, ainsi que les périodes de recours échues, un contrat liant la Commune de Lutry et Helvécie a été préparé et ratifié.

Helvécie figure parmi les entreprises d'autocars les plus importantes de Suisse romande. Elle assure les transports scolaires pour de nombreuses écoles sur les Cantons de Vaud et Fribourg. Elle propose également du transport touristique et des voyages thématiques en Suisse et en Europe, des dessertes professionnelles, des excursions à la carte ou encore des transports pour des associations. Helvécie est basée à Avenches et Satigny. Elle est rattachée au groupe RATP Dev.

Le choix du nouveau transporteur et les modifications relatives à l'organisation des transports scolaires ont fait l'objet d'une communication lors du Conseil communal du 9 mai. Des présentations destinées aux parents des élèves et au Conseil d'Établissement se sont tenues le 5 avril 2022 et le 17 mai 2022. Un courrier d'information a également été envoyé à tous les parents des enfants scolarisés à Lutry. Enfin, un article dans l'Echomunal Express a été publié dans le journal de septembre 2022. En parallèle aux actions citées ci-dessus et dans le but de préparer au mieux la rentrée scolaire 2022, la charte listant les bons comportements à adopter dans les bus scolaires a été repensée. Avec l'aide de Police Lavaux, une procédure en cas de perte d'un enfant a également été mise en place et communiquée à tous les acteurs scolaires.

En partenariat avec le service Travaux et Domaines, de nouveaux stationnements pour les bus scolaires ont été aménagés au chemin de Savoie (voir figure 4). Une convention pour la location de ces places a été préparée par le service de la Mobilité.



Figure 4 : nouveaux stationnements des bus scolaires au chemin de Savoie.

Sur proposition d'Helvécie, la Municipalité a souscrit au système Provabus afin de faciliter la gestion quotidienne des transports scolaires. Provabus permet de :

- Contrôler les montées et les descentes à bord des véhicules scolaires. À chaque arrêt et en fonction de sa tournée, le conducteur dispose du nom des enfants qu'il doit prendre en charge. Lorsque les enfants montent dans le bus scolaire, le chauffeur quitte leur présence sur une tablette. Si des élèves ne se présentent pas, le conducteur quitte leur absence. Arrivé à l'école ou à l'arrêt de dépose, le chauffeur valide sur sa tablette que les enfants sont bien descendus. Grâce à cette fonction, le transporteur peut avoir en tout temps connaissance de la présence ou non d'un enfant à bord ses véhicules ;
- Vérifier qu'aucun enfant n'a été oublié dans les bus scolaires en fin de tournée. Au fond de chaque véhicule scolaire, un QR code est collé. À la fin de chaque tournée, le conducteur scanne ce dernier avec sa tablette. Cela permet de s'assurer que le conducteur a bien été jusqu'au fond du bus pour vérifier qu'il n'y avait plus d'enfant.

### Gestion courante

Le tableau ci-dessous récapitule le nombre d'enfants concernés par des transports quotidiens pour l'année scolaire 2022-2023.

#### Nombre d'enfants concernés par des transports quotidiens pour l'année scolaire 2022-2023

| Collège               | Enfants non transportés |             | Enfants transportés en bus scolaires |             | Total      |
|-----------------------|-------------------------|-------------|--------------------------------------|-------------|------------|
| Collège de Corsy      | 80                      | 41 %        | 114                                  | 59 %        | 194        |
| Collège de La Croix   | 42                      | 15 %        | 229                                  | 85 %        | 271        |
| Collège de Savuit     | 1                       | 2 %         | 42                                   | 98 %        | 43         |
| Collège des Pâles     | 92                      | 69 %        | 42                                   | 31 %        | 134        |
| Collège du Grand-Pont | 181                     | 61 %        | 117                                  | 39 %        | 298        |
| <b>Total</b>          | <b>396</b>              | <b>42 %</b> | <b>544</b>                           | <b>58 %</b> | <b>940</b> |

### Transports hebdomadaires

- Pour l'année scolaire 2021-2022, les bus ont réalisé 70 courses dont 24 ont pu être intégrées dans des transports quotidiens ;
- Pour l'année scolaire 2022-2023, les bus ont effectué 63 courses hebdomadaires dont 26 ont pu être intégrées dans les transports quotidiens.

À propos des transports sur demande, pour l'année scolaire 2021-2022, 567 transports sur demande ont été effectués pour des sorties de classe. Pour le premier semestre de l'année scolaire 2022-2023, 154 courses de ce type ont été comptabilisées.

À la rentrée 2022, l'entrée en fonction d'Helvécie et les changements opérés dans l'organisation des transports scolaires ont suscité un nombre important de courriers, d'e-mails et de téléphones de parents. Une pétition a également été déposée. Pour chacune de ces doléances, une réponse a été préparée.

Dans le but d'effectuer un bilan de la rentrée et des premiers mois d'exploitation des transports scolaires par Helvécie, une séance s'est tenue le 18 octobre 2022. Des représentants de: l'Établissement primaire et secondaire de Lutry, Microgis, Helvécie, Police Lavaux, et des divers services communaux étaient présents. Lors de cette dernière, le bilan d'exploitation des premiers mois d'Helvécie a été jugé positif. Aucune remarque prépondérante n'a été émise.

Le contrat passé avec Microgis pour la gestion courante des transports scolaires arrivant à son terme, une nouvelle offre a été établie et ledit contrat renouvelé. Pour rappel toute l'année, Microgis s'occupe de gérer les inscriptions, l'élaboration des horaires des transports quotidiens et hebdomadaires et l'adaptation de ceux-ci en fonction des travaux présents sur la Commune de Lutry (la planification des transports sur demande est maintenant confiée directement à Helvécie). Microgis s'occupe également de répondre aux doléances des parents d'élèves et à la hotline relative aux transports scolaires.

Dans le but de pouvoir continuer à effectuer des transports scolaires sur le territoire communal, le service de la Mobilité a préparé le dossier nécessaire au renouvellement de son autorisation cantonale de transports scolaires. En effet, l'autorisation précédemment délivrée prenait fin le 31 décembre 2022. Le dossier ayant été jugé conforme, la Direction générale de la Mobilité et des routes a délivré une nouvelle autorisation.

### **Aménagement de l'arrêt Collège de Corsy**

À la suite d'une plainte d'un parent d'élève relative à la sécurité de l'arrêt de transports scolaires Collège de Corsy, le service Travaux et Domaines a élaboré un projet de réaménagement pour cet arrêt. Pour évaluer ce dernier, un mandat a été confié au BPA.

Dans l'attente de la mise en place de ces aménagements, des barrières provisoires ont été apposées à cet arrêt. Néanmoins, celles-ci compliquaient grandement la circulation et l'alignement des bus. Une partie de ces barrières a donc dû être enlevée. Pour pallier à cela, il a été décidé d'installer un sens unique sur le chemin de la Pépinière et de modifier les marquages présents à l'arrêt de bus du Collège de Corsy.

## **Véhicules individuels motorisés**

Plusieurs aménagements ou études ont été effectués pour garantir l'accès de l'ensemble du territoire communal aux véhicules individuels motorisés et/ou pour limiter les externalités négatives induites par ce type de locomotion.

### **GCTA**

La gestion du trafic à l'échelle de l'agglomération Lausanne-Morges se fait de manière sectorielle. La Police cantonale, la Police lausannoise, les transports publics de la région lausannoise et ceux de Morges disposent chacun d'un outil de gestion propre à leurs besoins. Toutefois, ces installations sont peu coordonnées entre elles et ne permettent pas de réguler le trafic routier à l'échelle de l'agglomération. Les communes gèrent quant à elles leur trafic lié à la route de manière individuelle.

Par ailleurs, au cours des dix prochaines années, l'agglomération va connaître un fort développement de ses transports publics. De nombreux chantiers auront lieu sur les routes et les autoroutes. 3 défis vont donc s'imposer :

- Garantir l'accès à l'agglomération par tous les modes de transport, en priorisant parfois certains modes ;
- Faciliter l'intégration des nouvelles infrastructures de transports publics ;
- Coordonner la gestion des grands chantiers.

Une coordination efficace de l'ensemble des partenaires est indispensable afin de garantir un fonctionnement optimal du réseau pour tous les modes de transport. C'est le but de la gestion coordonnée du trafic d'agglomération (GCTA).

La GCTA est un outil stratégique qui permettra de coordonner les stratégies des partenaires publics et privés, pour assurer la multimodalité des déplacements dans l'agglomération. Elle consiste à relier tous les carrefours à feux principaux, les caméras et les panneaux d'informations variables (existants ou à mettre en place dans le cadre de ce projet) situés sur le périmètre de l'agglomération dans une seule centrale de gestion coordonnée du trafic. Outre l'avantage de gérer la priorisation des transports publics sur l'entier du périmètre, la détection d'incidents et la gestion des pannes des équipements s'en verront nettement améliorées. En période de perturbations du réseau, le système permettra de détecter et d'annoncer les problèmes, d'identifier et de favoriser des itinéraires de délestage alternatifs ou des possibilités de transfert modal. En effet, les données relatives au trafic (charges, densité, etc.) des axes principaux seront regroupées en temps réel au sein d'une centrale de trafic. Des mesures pourront être prises en temps réel grâce à des équipements modernes de gestion de trafic.

À la suite de plusieurs rencontres avec la direction de projet de la GCTA, la Municipalité a décidé d'adhérer au projet. Un préavis sera soumis au Conseil communal sur ce sujet en 2023.

### **Circulation dans le bourg**

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2021, des bornes escamotables automatiques devaient initialement venir compléter le nouveau schéma de circulation aménagé en 2021 dans le bourg. L'installation de ces bornes a dû toutefois être repoussée, car les solutions techniques proposées n'étaient pas viables. Le schéma de circulation a donc été aménagé sans les bornes.

## MOBILITÉ

Courant 2022, les problèmes techniques liés aux bornes ont pu être résolus. Celles-ci ont été présentées à la Municipalité, qui a souhaité que d'autres solutions soient étudiées.

### **Zone 30 km/h de Taillepied**

En partenariat avec Police Lavaux, les démarches nécessaires ont été effectuées pour faire homologuer la zone 30 km/h de Taillepied. Courant février, la Direction générale de la mobilité et des routes a homologué la zone.

### **Zone 30 km/h du Châtelard**

Le service de la Mobilité avec le soutien de Police Lavaux a préparé le dossier en vue de demander l'homologation de la zone 30 km/h du Châtelard. Ladite homologation a été délivrée par la DGMR en mai.

### **Zone 30 km/h de Converney**

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2021, une zone 30 km/h va être aménagée dans le secteur de Converney. Les aménagements relatifs à cette dernière et les offres pour commander les signaux et le marquage nécessaire ont été préparés et ratifiés. Les travaux pour installer ladite zone seront effectués au printemps 2023. Il est en effet impossible de procéder avant, car pour effectuer les marquages, le sol doit être sec et les températures ambiantes en dessus d'un certain minima.

### **Zone 30 km/h Marionnettes-Ponfilet-Brûlées**

Comme annoncé dans le rapport de gestion 2021, l'aménagement de la zone 30 km/h Marionnettes-Ponfilet-Brûlées a malheureusement dû être repoussé. Lesdits aménagements auraient dû être mis en place en automne 2022. Néanmoins, la réorganisation et l'appel d'offres relatifs aux transports scolaires ont pris plus de temps que prévu. La zone sera donc mise en place au printemps 2023.

### **Parking du Vieux Stand**

Jusqu'en 2022, la zone de stationnement présente au Sud du croisement route de Lavaux — route du Grand-Pont, à l'Ouest du terrain de football était réservée aux clients des restaurants attenants. Dans le cadre d'un changement de bail, la Municipalité a souhaité récupérer cette surface pour en faire un parking public.

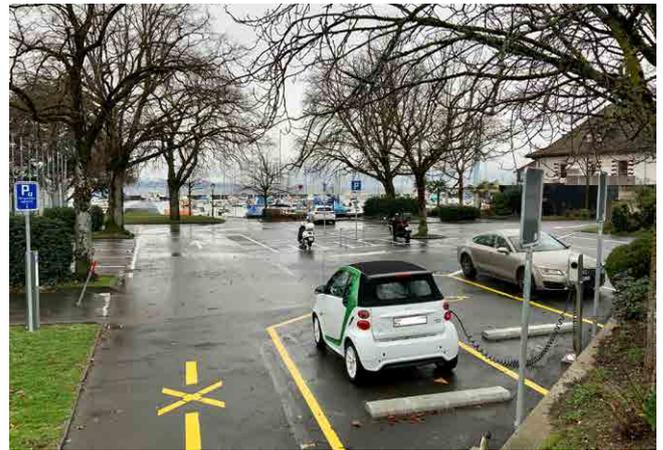


Figure 5 : aménagements du parking du Vieux-Stand.

Les services de la Mobilité et des Travaux et Domaines ont été sollicités pour transformer la surface en parking public. Des plans ont été établis pour maximiser le nombre de stationnements. Des nouveaux marquages, une nouvelle signalétique et un horodateur ont été aménagés (voir figure 5). Enfin, deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été commandées.

### **Parking de la Bernadaz**

La zone de stationnement localisée aux abords de la gare de La Conversion à côté du Buffet de la gare a été transformée en parking public. Les services de la Mobilité et des Travaux et Domaines ont été sollicités pour effectuer les transformations de cette surface. Des marquages, une nouvelle signalétique et un horodateur ont été aménagés. Enfin, deux bornes de recharge pour véhicules électriques ont été commandées.

### **Horodateurs des Champs**

À la demande de Police Lavaux, l'horodateur présent aux abords de l'arrêt de transports publics « Lutry, Les Champs » a été changé. Du fait de sa vétusté, il était impossible de le relier au portail informatique permettant de gérer les horodateurs à distance.



839

Darmstadt

HESS

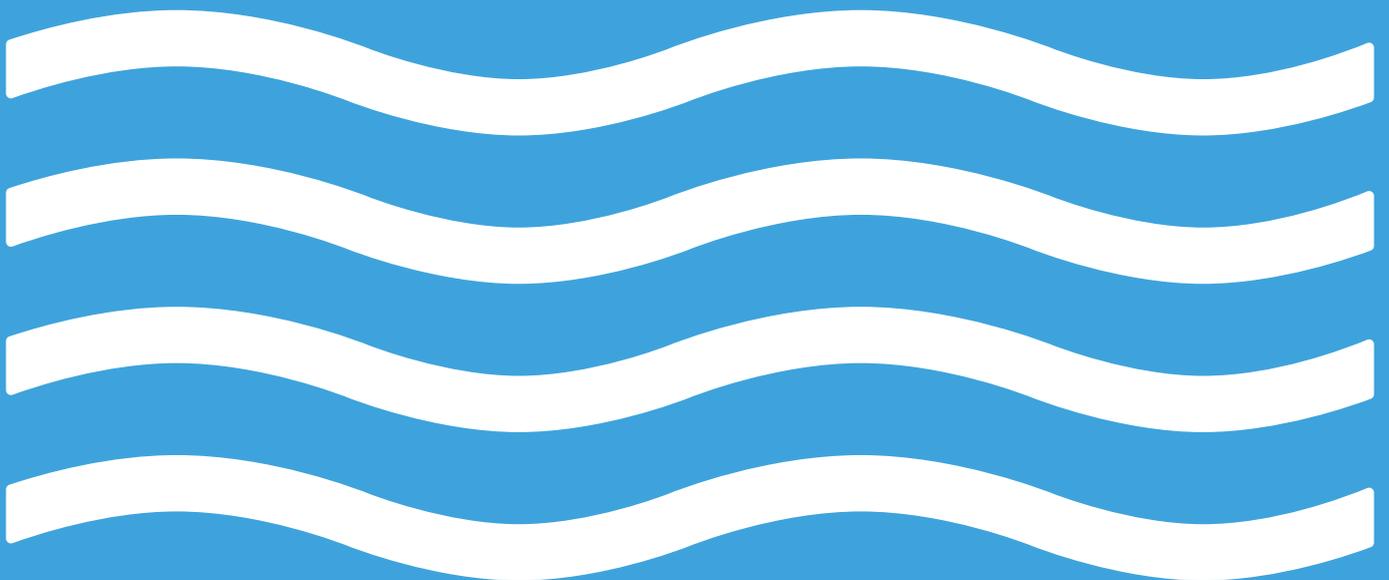
C



839



# Services industriels



## Préambule

### Abréviations utilisées

|              |  |
|--------------|--|
| <b>MT/BT</b> | Moyenne Tension et Basse Tension                 |
| <b>BH</b>    | Borne Hydrante                                   |
| <b>EP</b>    | Éclairage Public                                 |
| <b>SILy</b>  | Services industriels de Lutry                    |
| <b>CECB</b>  | Certificat énergétique du bâtiment               |
| <b>PV</b>    | Photovoltaïque                                   |
| <b>OIBT</b>  | Ordonnance sur les Installations Basse Tension   |
| <b>NIBT</b>  | Normes suisses Installations Basse Tension       |
| <b>GRD</b>   | Gestionnaires de Réseau de Distribution          |
| <b>SSIGE</b> | Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux |
| <b>OICF</b>  | Ordonnance sur les Installations Courant Fort    |
| <b>PRU</b>   | Point de rencontre d'urgence                     |
| <b>APOL</b>  | Association Police Ouest Lavaux                  |
| <b>ECA</b>   | Établissement Cantonal d'Assurances              |
| <b>ESTI</b>  | Inspection fédérale pour l'électricité           |

## Tâches et organisation

Les Services industriels de Lutry assurent de manière autonome l'approvisionnement en eau, électricité et gaz sur l'ensemble du territoire communal. Ceci comprend entre autres la fourniture des fluides, l'extension et l'entretien des réseaux, la facturation, le conseil à la clientèle et la fourniture de prestations diverses. Les SILy s'occupent également de l'entretien de l'éclairage public et du réseau de bornes hydrantes pour la défense incendie.

Le Service se compose de 2 entités distinctes, à savoir l'administration qui compte 11 collaborateurs et collaboratrices, y compris l'apprenti, et l'exploitation avec 11 collaborateurs.

## Administration

### Secrétariat

Les six collaboratrices du Service assurent les activités du secrétariat, à savoir :

- La facturation, les déménagements, le contentieux;
- La gestion administrative
  - Du stock matériel;
  - Des équipements de comptage;
  - Des contrôles périodiques et des dossiers OIBT, entre autres.
- Les relevés des consommations d'eau, de gaz et d'électricité qui se font à des fréquences diverses, soit:
  - Mensuellement pour les chantiers et les gros consommateurs;
  - Trimestriellement pour les installations photovoltaïques au bénéfice de la RPC;
  - Annuellement pour tous les autres consommateurs.

### Formation

Durant l'année 2022, les formations ont pu reprendre, malgré tout de manière réduite.

- Formation continue pour l'électricité (séminaire Electrosuisse);
- Formations diverses dans le domaine de la sécurité (Balisage de chantiers en collaboration avec Police Lavaux);
- Formation interne pour les nouveaux collaborateurs concernant le service de piquet;
- Formation continue pour le service de l'eau (séminaire pour les capes de vannes);
- Formation ISO pour les nouveaux collaborateurs;
- Séminaire pour l'éclairage public;
- Coaching pour la gouvernance du Service.

### Facturation et contentieux

L'année 2022 a été particulière pour le Service. En effet, le système ERP (SAP) a été remplacé pour passer sur une application mieux adaptée et permettant une collaboration plus étroite avec les outils informatiques de la Commune (Proconcept et Nest). Au vu de l'obligation de passer à la facturation QR-Code, la relève pour l'ensemble des énergies a dû être avancée au mois de juin en lieu et place de septembre.

À ce titre, le Service a émis 6'514 factures de décomptes. Durant l'année, le secrétariat des SILy a également émis 2'841 rappels, dont 1'850 1<sup>er</sup> rappels, 703 2<sup>e</sup> rappels et 307 sommations; après 128 menaces de coupures, il n'y a eu que 7 coupures effectives pour l'électricité; 4 réquisitions de poursuites ont également été faites. Le suivi attentif du contentieux, en étroite contact avec les débiteurs, a permis de limiter au mieux les pertes.

Les facturations diverses correspondent aux prestations de raccordements des nouvelles constructions pour les différentes énergies ainsi qu'aux prestations vendues à Lausanne pour l'éclairage public et le remplacement de compteurs d'eau.

En 2022, un montant global de près de CHF 573'000 a été facturé pour les prestations.

### **Dossiers de demandes de subsides à l'Établissement Cantonal d'Assurance incendie (ECA)**

En 2022 six chantiers ont été subventionnés par l'ECA pour un montant total de CHF 100'560; il s'agit de:

- Chemin du Crêt de Pierre CHF 31'166;
- Chemin des Chênes CHF 17'114;
- Chemin du Daley CHF 25'349;
- Chemin des Genevros CHF 6'963;
- Chemin du Corgeon CHF 5'817;
- Route du Bois-de-la-Chaux CHF 14'151.

### **Contrôle des installations selon l'OIBT**

En tant que GRD, les SILy ont l'obligation de contrôler et d'enregistrer les rapports de sécurité des installations électriques sur l'ensemble de leur desserte, conformément à l'OIBT. Cette tâche consiste à demander aux propriétaires dont la périodicité du contrôle est échue de faire vérifier leurs installations, à contrôler les rapports de sécurité élaborés par des électriciens agréés (contrôleurs) et à envoyer des rappels dans les cas où nous ne recevons pas ces documents. Une fois ce contrôle effectué, la périodicité de contrôle est validée et activée dans notre système de gestion (SAP jusqu'à octobre). Pour ce faire, un contrôleur indépendant valide les rapports de sécurité reçus et réalise des contrôles sporadiques demandés par l'inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI).

En 2022, les campagnes pour les contrôles périodiques ont suivi leur cours; 262 nouvelles demandes ont été effectuées, ainsi que 328 premiers rappels et 12 deuxièmes rappels. 238 demandes ont pu être clôturées durant l'année; il n'y a pas eu de dénonciation à l'inspection fédérale.

### **Système de qualité**

Fin 2022, les Services industriels ont été recertifiés selon la norme ISO 9001: 2015 par la société ProCert. L'auditeur a relevé l'efficacité du système de management en place, sa compréhension par l'ensemble des collaborateurs du Service et son utilité.

### **Bureau technique**

Le bureau technique des Services industriels est composé du chef de service, du responsable d'exploitation et du personnel de l'infographie. Il englobe les études diverses, les projets à réaliser, la gestion des plans réseaux. En principe, il n'est pas nécessaire de recourir à des bureaux externes pour les projets et les travaux usuels de la distribution. Pour certaines tâches spécifiques, les SILy peuvent recourir à l'aide et aux compétences des Services industriels de Lausanne (SiL).

### **Projets étudiés**

En 2022, plusieurs projets ont été étudiés, dont les plus importants sont:

- Étude de projet d'implantation d'un data center sur les hauts de la commune;
- Projet de pose d'une installation photovoltaïque sur le toit de la salle de gym du Collège de Corsy;
- Implantation de bornes de recharge pour véhicules électriques;
- Alimentation de secours au moyen de génératrice pour la STEP, Police Lavaux et les PRU en raison de la pénurie;
- Finalisation de la planification énergétique communale;
- Assainissement de l'éclairage public pour différents tronçons (rte de Lavaux, rte de la Conversion, etc.);
- Étude et tests pour le déploiement du smart metering (comptage télé-relevé);
- Remplacement de notre télécommande centralisée;
- Projet d'enterrement de lignes aériennes secteur Bois-de-La-Chaux;
- Modernisation de sous-stations électriques (Collonges, Taillepie, Ponfilet);
- Projet de remplacement de conduites d'eau potable en collaboration avec le Service des Travaux.

### Bureau d'infographie (SIT Service Informations du Territoire)

Le bureau de l'infographie a poursuivi l'amélioration du SIT concernant la consultation des plans réseaux et procédé à des formations internes. Il a entre autres réalisé les tâches marquantes suivantes :

- Préparation des dossiers de demande de subvention (ECA);
- Préparation des dossiers pour l'inspection fédérale (ESTI);
- Collaboration avec ATB et TRD pour la mise à jour des plans de l'assainissement, permis d'habiter, relevés de chantiers;
- Tri des dossiers informatiques pour la mise en place du nouveau portail (FRACTAL);
- Mise à jour des plans et des dossiers dans les tablettes selon les activités de l'exploitation;
- Amélioration du workflow concernant l'échange des informations entre l'exploitation et l'administration;
- Participation aux relevés de consommations pour les chantiers, gros consommateurs et le photovoltaïque;
- Mise à jour d'informations liées aux activités des SILy sur le site Internet de la Commune.

### Manifestations

Pour la troisième année consécutive, aucune manifestation n'a été organisée.

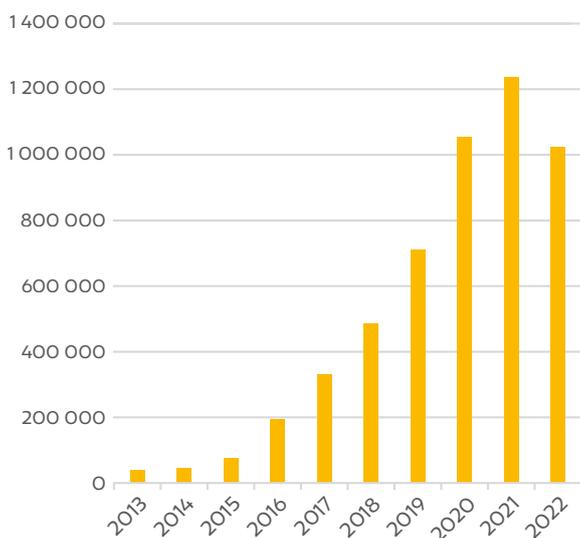
## Énergies renouvelables

### Installations photovoltaïques

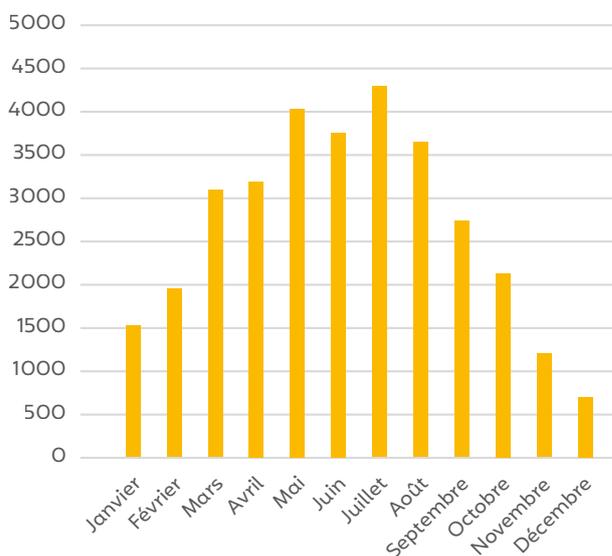
À fin 2022, 291 installations photovoltaïques sont raccordées sur le réseau des SILy. L'énergie réinjectée par ces installations à fin juin 2022, date du dernier relevé, représente un volume de 1'023 549 kWh. Le rachat de cette énergie représente un montant de CHF 81'440.70. Cette énergie correspond à 4.3 % de l'énergie totale achetée pour la même période. En 2022, 49 nouvelles installations ont été raccordées sur le réseau électrique. La majorité des producteurs autoconsomme une partie de leur production. La puissance totale installée théorique se monte à 2'674 kWc. Nous pouvons estimer une production annuelle totale d'environ 2'674 MWh, cette valeur représente le 6,3 % de la consommation annuelle d'électricité à Lutry.

En ce qui concerne les installations communales, la production de l'installation photovoltaïque du **Collège du Grand-Pont** a atteint 32'223 kWh en 2022, soit une valeur supérieure à 2020 (30'948 kWh). Pour mémoire, la valeur moyenne annuelle calculée lors du projet était de 25'750 kWh. Toute la production est actuellement encore injectée sur le réseau et l'énergie est reprise par les SILy. Depuis sa mise en service, l'installation photovoltaïque du Grand-Pont a produit 284'000 kWh en 11 ans. Son investissement a été de CHF 185'000, moins une subvention fédérale (RU) de CHF 36'250. La vente des kWh à ce jour représente un montant d'environ CHF 38'000.

kWh Evolution de la reprise de l'énergie



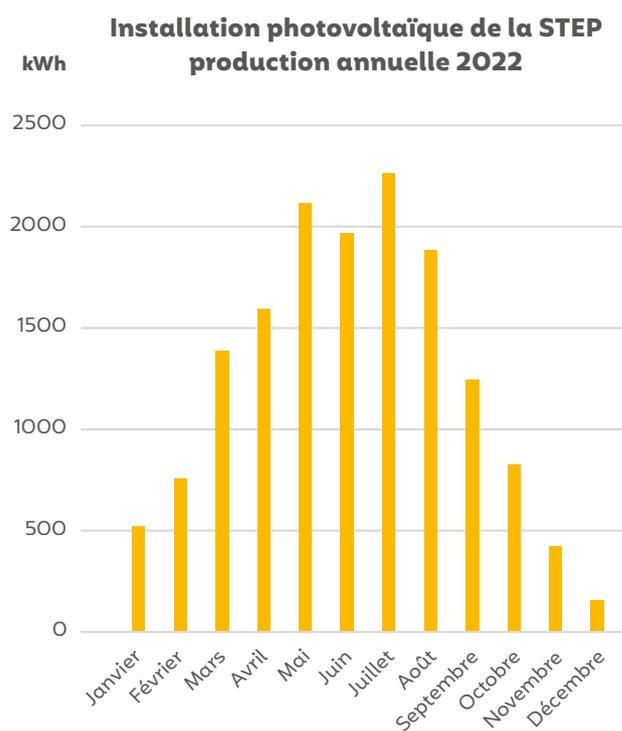
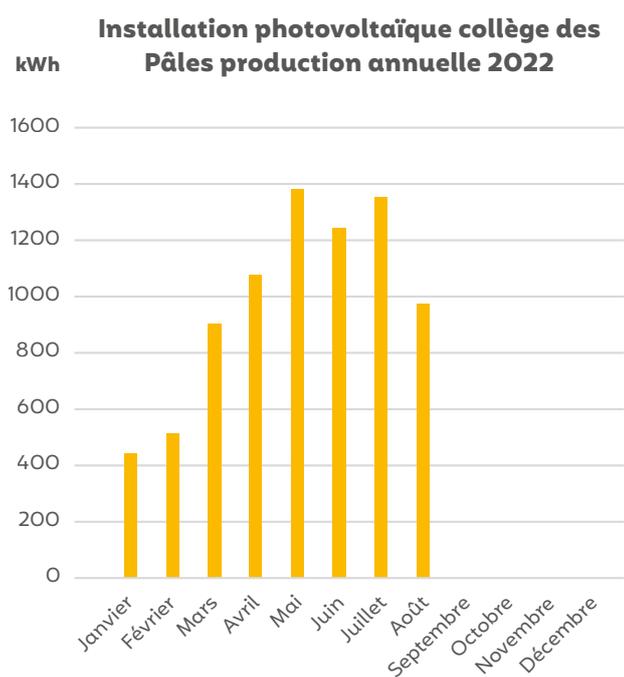
kWh Installation photovoltaïque du Grand-Pont production 2022



Le coût du kWh produit se monte actuellement à 39 ct/kWh. Il devrait encore baisser ces prochaines années.

L'installation du **Collège des Pâles**, d'une puissance de 12 kW, a réinjecté 180 kWh (92 en 2021) sur le réseau en 2022. Cette faible quantité d'énergie injectée est due au fait que l'énergie produite (~10'000 kWh/an) est totalement consommée sur place. Elle devrait être rentabilisée sous 10 ans, tenant compte de l'économie liée à l'achat d'électricité des 10'000 kWh/an. Il est à noter que l'onduleur est tombé en panne durant le mois d'août. Malheureusement les délais de livraison extrêmement longs n'ont pas encore permis son remplacement.

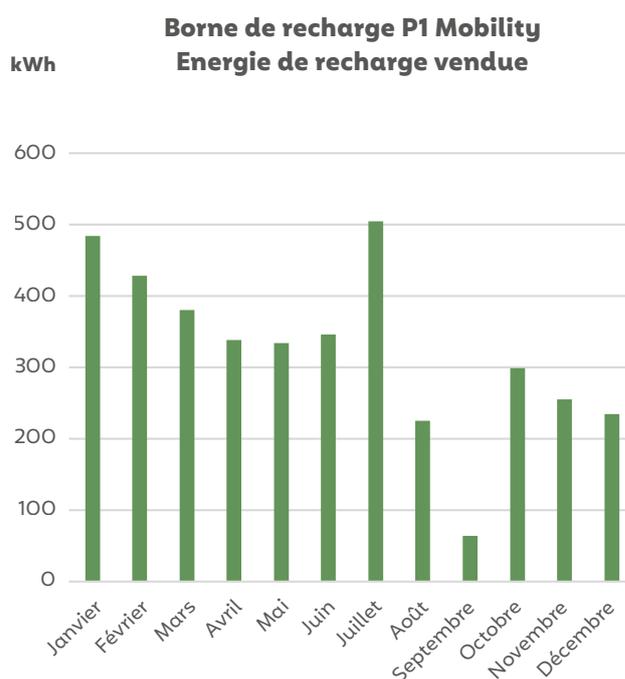
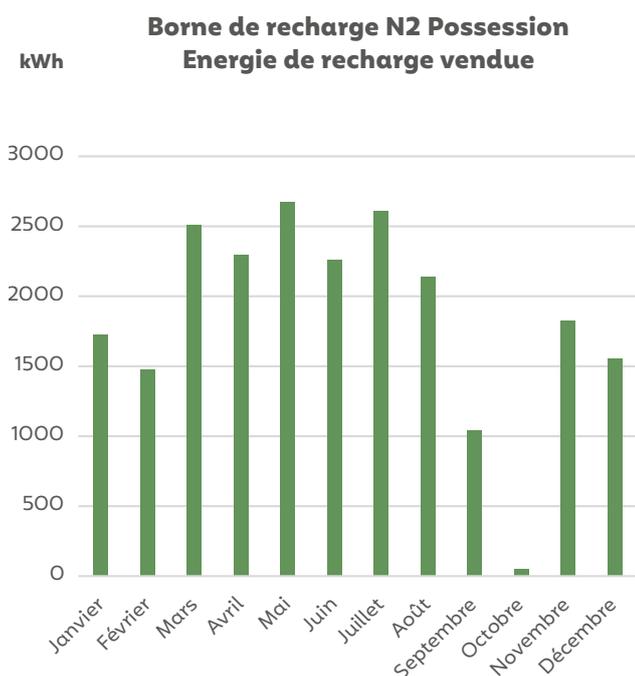
L'installation photovoltaïque du bâtiment de la **STEP**, en service depuis 2020, a produit en 2022 15'431 kWh (2021 14'623 kWh). Toute la production est autoconsommée sur place. Compte tenu d'un investissement de CHF 33'000, et d'une subvention fédérale de CHF 6'200, l'installation sera rentabilisée dans les 10 ans; Partant du fait que l'entier de la production est consommé sur site et considérant une économie annuelle de l'ordre de CHF 3'500 liée à l'achat d'électricité (24 ct/kWh). Cette rentabilité pourrait augmenter en fonction de l'augmentation du prix de l'énergie, voire du prix de rachat du kWh.



## SERVICES INDUSTRIELS

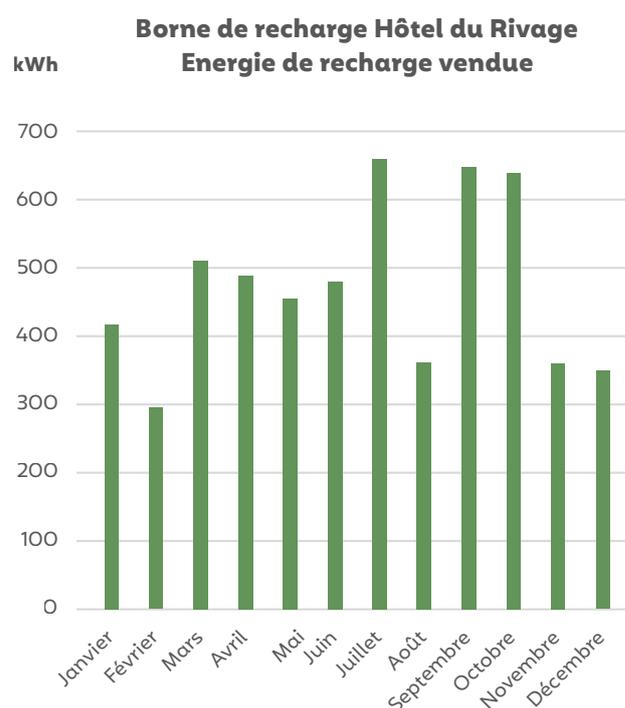
Depuis août 2017, les SILy exploitent pour le compte de la Commune une **borne de recharge** au parking de la Possession. Celle-ci permet de recharger 2 véhicules simultanément.

Durant l'année 2022, 286 différents utilisateurs en ont profité. La consommation totale des recharges pour l'année écoulée se monte à 22'147 kWh (19'480 kWh en 2021) pour un nombre de 2'245 recharges (2007 en 2021). Le montant perçu aux utilisateurs se monte à CHF 9'892.05. Le coût d'une charge moyenne par utilisateur se situe aux environs de CHF 4.90. Nous pouvons constater que les utilisateurs rechargent plus longtemps que ces dernières années. Mi-septembre, une panne s'est produite sur la carte de communication de la borne. Son remplacement n'a pu s'effectuer que fin octobre, compte tenu des problèmes de fourniture du matériel.



En place depuis le 16 avril 2020, la borne de recharge «**Mobility**» a consommé en 2022 3'897 kWh (4'143 kWh en 2021) et a effectué à elle seule 446 recharges (575 en 2021). Pour rappel, seule la voiture «**Mobility**» peut se connecter à cette borne.

Durant l'année 2022, 89 clients différents ont utilisé la borne de **l'Hôtel du Rivage**. La consommation totale de recharge pour l'année 2022 se monte à 5661 kWh (3817 kWh en 2021) pour 505 recharges (393 en 2021), soit 1'216 heures d'utilisation. Le montant total perçu aux utilisateurs se monte à CHF 2'473.60. Nous pouvons relever que l'utilisation de cet équipement augmente chaque année.



Les bornes de la Possession et de l'Hôtel de Ville font partie du réseau **evpass** et peuvent être utilisées par des abonnés d'autres réseaux. Celle de la Possession peut encore être utilisée au moyen d'une carte de crédit voire par SMS.

Deux nouvelles bornes ont été installées fin août 2022. Une au parking du port du **Vieux-Stand** et la deuxième au parking du buffet de la gare à la **Conversion**. Ces 2 bornes ont consommé respectivement 2'563 kWh pour 228 recharges et 2'488 kWh pour 129 charges. Elles ont rapporté CHF 968 (Vieux-Stand) et CHF 864 pour celle de la Conversion.

## Subventions communales

Conformément au préavis no 115/2007 concernant le fonds d'encouragement aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables, la Municipalité a introduit en 2020 une aide sous forme de différentes subventions. Ce programme de subventions comprend les actions suivantes:

- L'installation de panneaux solaires thermiques;
- L'établissement d'un bilan énergétique du bâtiment CECB® Plus;
- Le remplacement du boiler électrique par un équipement CE-PAC;
- L'achat d'un vélo à assistance électrique;
- L'installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques.

Ces différentes subventions ont été accordées conformément au règlement et aux conditions 2022. Comme le mentionne le tableau ci-dessous, ces dernières ont rencontré un franc succès.

## Subventions octroyées en 2022

| Actions             | Primes 2022 Disponibles (nb.) | Montants Budget 2022 | Demandes Rétribuées | Montants distribués |
|---------------------|-------------------------------|----------------------|---------------------|---------------------|
| Panneaux thermiques | 5                             | 10'000               | 1                   | 2'000               |
| CECB® Plus          | 20                            | 10'000               | 13                  | 7'750               |
| CE-PAC              | 10                            | 5'000                | 6                   | 4'500               |
| Vélo électrique     | 100                           | 30'000               | 113                 | 32'054              |
| Borne de recharge   | 40                            | 20'000               | 25                  | 9'729               |
| <b>Total</b>        |                               | <b>75'000</b>        | <b>158</b>          | <b>56'033</b>       |

## Exploitation

### Réseaux électriques MT, BT et EP

Dans le domaine de l'électricité, nous avons procédé au remplacement du tableau BT de la station de Crêt-des-Pierres, pour répondre aux besoins croissants de nouvelles constructions réalisées, et à venir.

Le tableau de la station du Landar a également été remplacé afin de supprimer d'anciens disjoncteurs de coupures vieillissants.



Station du Landar, remplacement du tableau BT

Les cellules MT de la station Bellingard présentant une fuite de gaz SF6 ont été remplacées afin d'éviter un nouveau risque de pollution et permettre les manœuvres sous charge de ces équipements.

Tous les équipements de la station de Ponfilet ont été remplacés dans leur intégralité dans le cadre du renouvellement périodique des stations.



Station de Pontfilet, remplacement intégral des équipements MT et BT

Le projet concernant le remplacement intégral de la station «SILY» (point d'entrée de l'alimentation électrique à Lutry) a débuté en partenariat avec les Services industriels de Lausanne. Ces importants travaux seront terminés au printemps 2023.



Station SILy, nouvelles cellules MT après installation



Station SILy, livraison des nouvelles cellules MT



Station SILy, raccordement du réseau 12'000 V sous les cellules MT

La Ligne aérienne au chemin de la Grange-Rouge a été remplacée à la suite de la chute d'un arbre, endommageant la ligne et plusieurs poteaux.

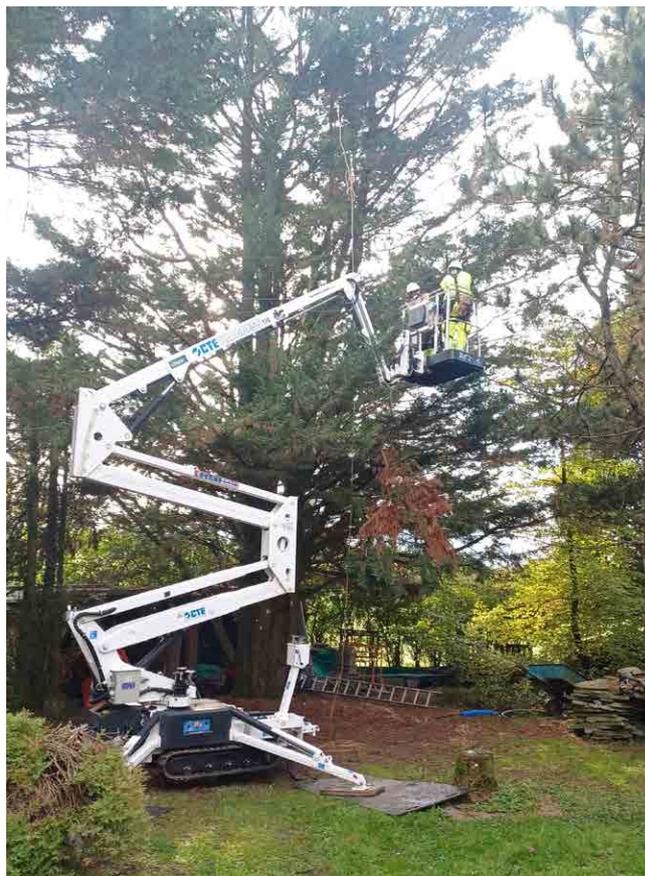
Les travaux au chemin du Daley se sont achevés et la ligne aérienne a pu être démantelée au printemps selon le projet initial.



Bois de la Chaux, démantèlement d'une ancienne ligne aérienne BT

Le réseau BT au chemin du Corgeon a été intégralement renouvelé, de même qu'un ancien poste. De ce fait, chaque habitation dispose à présent d'une introduction alimentée par un départ spécifique.

Comme chaque année, divers travaux d'élagage ont eu lieu autour des lignes aériennes, permettant ainsi de maintenir un espace suffisant entre les lignes et la végétation, parfois abondante.



Travaux d'élagage annuel autour d'une ligne aérienne

Une première phase de travaux a été réalisée au chemin du Bois de la Chaux permettant la mise en souterrain de trois tronçons de ligne aérienne. Une deuxième phase est projetée en 2023 afin d'enterrer le dernier tronçon restant et de renforcer ainsi l'alimentation du quartier.

Dans le cadre de nouveaux aménagements du Service de la Mobilité au parking du Vieux Stand ainsi que de la Bernadaz, nous avons procédé à l'installation de deux bornes de recharges de 22 kW pour les véhicules électriques. Deux nouvelles bornes rapides de 44 kW viendront compléter ces installations en début d'année 2023.

L'entretien annuel de tous les équipements a également été assuré selon les standards métiers, avec la modernisation ponctuelle d'armoires de distribution BT.

### Réseaux d'eau et de gaz

Le chantier au chemin des Chênes s'est achevé, permettant ainsi l'amélioration de la défense incendie du secteur par le déplacement d'une chambre de réducteur de pression.



Ch. des Chênes, installation d'un nouveau réducteur de pression

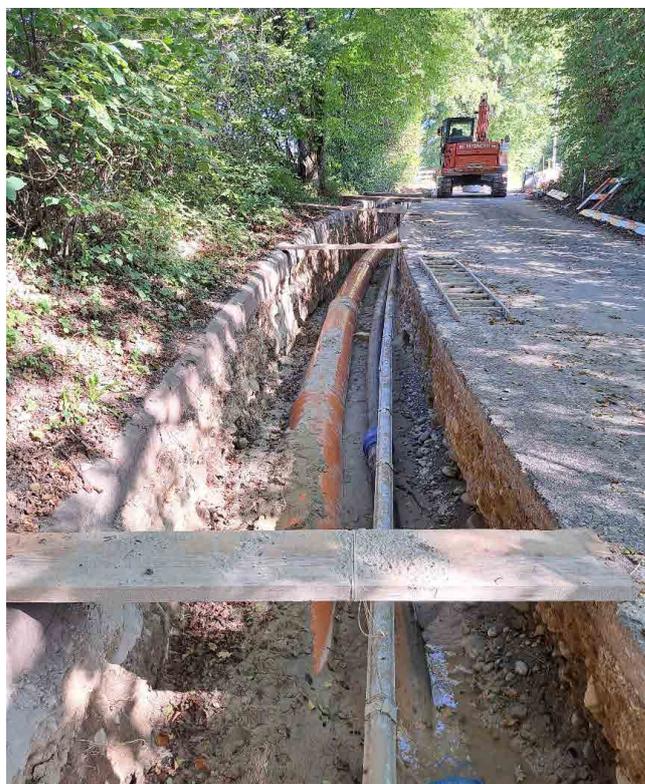
Au chemin des Genevroz (secteur Sud), des travaux réalisés en commun avec le Service Travaux et Domaines, ont permis le remplacement d'un tronçon de conduite constitué d'Eternit, sécurisant ainsi le secteur contre d'éventuels nouveaux risques de fuites.

Un important tronçon de conduite a été remplacé au Bois-de-Chaux, ce dernier avait déjà subi plusieurs avaries au cours de ces dernières années. Une deuxième phase de travaux est projetée en 2023 dans ce même secteur, afin de créer un bouclage, et améliorer ainsi la distribution de l'eau dans le secteur.

À la route de la Claie-aux-Moines, une première étape de travaux a permis d'assainir un long tronçon de conduites en Eternit. Le solde de cette route sera remplacé en deux étapes en raison de sa longueur, entre 2024 et 2025.



Ch. du Bois-de-la-Chaux, préparation de la fouille avant la pose de l'enrobé



Rte de la Claie-aux-Moines, fouilles commune pour SILy et ATB

Au chemin du Corgeon, nous avons pu procéder au remplacement d'une ancienne conduite en fonte, également sujette à plusieurs avaries liées à des corrosions. Ce chantier, de courte longueur, a su amener son lot de contraintes en raison de sa configuration et de la présence de nombreux autres services dans le sous-sol.



Ch. du Corgeon, fouille pour installation d'une conduite d'eau

Les Services industriels se sont joints aux travaux entrepris par la DGMR sur la RC 773, Rte des Monts-de-Lavaux. Ces travaux d'importance sont aujourd'hui achevés, et ont permis le remplacement de conduites sur trois secteurs :

- Secteur Landar/la Croix-s/Lutry ;
- Secteur Landar/Crystal Dog ;
- Secteur Riant-Pré.



Rte des Monts-de-Lavaux, pose d'une conduite d'eau en PE DN 250 mm

Secteur Crystal-Dog, pose d'une conduite d'eau en zone Forêt PE DN 200 mm

### Avaries et interventions d'urgence hors des heures d'ouverture

Diverses avaries ont nécessité 38 interventions par le personnel de piquet. Ce nombre, relativement stable durant ces dernières années, démontre l'importance d'un entretien correct des réseaux, ainsi que de la disponibilité nécessaire de personnel formé.

### Interventions d'urgence en 2022

Les interventions d'urgences représentent un travail non négligeable de la part du personnel, nécessitant une disponibilité immédiate afin de limiter les répercussions de toutes sortes d'avaries, tant privées que celles ayant lieu sur nos réseaux.

|                           |    |
|---------------------------|----|
| Réseau d'eau              | 74 |
| Réseaux électriques MT/BT | 36 |
| Éclairage public          | 13 |
| Gaz                       | 2  |
| Téléaction                | 3  |
| Divers                    | 6  |

Soit un total de 134 interventions.

## SERVICES INDUSTRIELS

### Véhicules

D'une manière générale, les véhicules de l'exploitation sont en bon état et bien entretenus, à l'exception de la Subaru qui montre des signes de vieillissement. La camionnette du service de l'eau (VW T5 orange) va être remplacée par un nouveau véhicule, dont la livraison est prévue en mai 2023.

Les déplacements réalisés avec l'ensemble de notre parc véhicules représente 46'532 km pour cette année, dont 8'134 km par le biais de nos véhicules électriques. Nous pouvons encore relever que notre camion nacelle a été utilisé pendant 294 h.

### Parc actuel

| Véhicules           | Année | Kilométrage | Expertise  | État actuel |
|---------------------|-------|-------------|------------|-------------|
| Camion nacelle      | 2008  | 49'755      | 14.12.2016 | moyen       |
| VW T5 double cabine | 2009  | 132'766     | 05.01.2021 | À remplacer |
| VW CADDY blanc      | 2012  | 135'063     | 13.01.2021 | bon         |
| VW T5 Transporter   | 2012  | 41'657      | 19.12.2016 | bon         |
| Subaru Legacy       | 2003  | 109'616     | 06.01.2017 | moyen       |
| Renault Kangoo      | 2015  | 61'240      | 10.10.2019 | bon         |
| Mercedes 316BT 4x4  | 2015  | 38'431      | 21.01.2020 | bon         |
| Renault Kangoo      | 2019  | 15'492      | 30.04.2019 | bon         |

### Chantiers et travaux d'entretien des réseaux d'eau, du gaz, de l'électricité et de l'éclairage public

#### Réseau d'eau

#### CHANTIERS DE REMPLACEMENT DE CONDUITES DE DISTRIBUTION (LONGUEURS REMPLACÉES)

|   |                 |
|---|-----------------|
| Chemin des Chênes (solde des travaux débuté en 2021)                  | 50 m.           |
| Ch. des Genevroz  | 180 m.          |
| Rte du Bois-de-Chaux  | 360 m.          |
| Rte de la Claie-aux-Moines  | 290 m.          |
| Rte des Monts-de-Lavaux (3 secteurs)                                  |                 |
| – Tronçon Landar – La Croix (solde des travaux débutés en 2021)       | 430 m.          |
| – Tronçon Riant-Pré/ Converney  | 185 m.          |
| – Tronçon Landar/Crystal-Dog  | 200 m.          |
| Ch. du Corgeon  | 100 m.          |
| <b>Total remplacements de conduites [soit 3.29 % du réseau d'eau]</b> | <b>1'795 m.</b> |

## TRAVAUX DE MAINTENANCE

- Réservoir des Echerins, entretien général et nettoyage des cuves 1 et 2;
- Réservoir de Champs-Maffrey, entretien général et nettoyage de la cuve;
- Purges de réseau [trimestriellement];
- Révision annuelle des sorties d'air manuelles et automatiques;
- Suivi et recherches de fuites sur le réseau de distribution;
- Contrôle et entretien mensuel des sources du Grand-Jorat, des augets et des couvercles sécurisés;
- Contrôle et entretien mensuel des zones de protection des sources;
- Révision bisannuelle des réducteurs de pression de réseau.

## SYSTÈME LORNO [SURVEILLANCE ACOUSTIQUE DU RÉSEAU D'EAU]

La gestion des tickets ou des alarmes, nécessite un suivi quotidien. Ce système a généré 2369 messages durant l'année 2022, répartis de la manière suivante :

- 78 messages de soutirages aux BH, impliquant la création de 41 tickets de suivi principalement pour des hydrantes mal vidangées [encore en eau];
- 1048 messages de suspicion de fuite, impliquant la création de 150 tickets de suivi liés à des bruits anormaux;
- 1243 messages de batteries défectueuses, impliquant la création de 91 tickets de suivi [les batteries sont remplacées par la société Hinni].

Ce système a également permis de mettre en évidence 6 fuites sur les 26 survenues au cours de l'année.

L'intérêt de cet équipement permet de révéler après un temps d'écoute de trois jours, la présence de fuites passant inaperçues, évitant ainsi une aggravation des dégâts liée à l'accentuation inévitable de leur écoulement.

Pour les fuites ayant un flux d'eau jaillissant visible de manière immédiate, les appels de riverains nous parviennent généralement avant que le système ne puisse nous informer.

## ENTRETIEN DU RÉSEAU

- 26 fuites ou ruptures ont fait l'objet de réparations;
- 86 interventions d'urgence ont été effectuées [74 en journée et 12 par le service de piquet];
- 11 recherches et aides à la réparation de fuites chez des clients;
- Entretien intérieur et extérieur de tous les réservoirs, lavage des cuves;
- Entretien intérieur des chambres de comptage du réseau;
- Manœuvres et entretien des vannes de réseau [728 pièces].

## AUTOCONTRÔLE DU RÉSEAU

- Dans le cadre de l'autocontrôle du réseau de distribution d'eau sur la Commune, nous réalisons 16 prélèvements trimestriels pour les analyses microbiologiques et 2 prélèvements semestriels pour les analyses chimiques de l'eau;
- Aux sources du Jorat et de la Croix-sur-Lutry, 3 prélèvements mensuels pour analyses microbiologiques et 3 prélèvements semestriels pour analyses chimiques sont réalisés au niveau de ces captages.

## TRAVAUX POUR DES TIERS [PRIVÉS]

- 2 nouveaux raccordements pour de nouvelles constructions;
- 14 compteurs de chantier posés, déposés ou remplacés;
- 5 poses de compteurs pour de nouvelles constructions;
- 4 poses de conduites pour alimentation provisoire;
- 17 remplacements périodiques des compteurs;
- Divers contrôles de la qualité de l'eau suite à des plaintes ou inquiétudes de clients;
- Arrêts/remises en service des installations de comptage des vignes, arrosages et jardins publics;
- Divers arrêts/remises en eau, dans le cadre de travaux d'appareilleurs privés;
- Recherche et mise à niveau de capes de vannes de réseau.

## SERVICES INDUSTRIELS

### Réseau de gaz

#### CONTRÔLE DU RÉSEAU

Un contrôle périodique a été effectué par un sous-traitant des Services industriels de Lausanne afin de contrôler la bonne étanchéité du réseau de distribution. Aucune avarie n'a été constatée.

Un contrôle périodique d'étanchéité de tous les branchements [en service ou en attentes] a également eu lieu par un sous-traitant des Services industriels de Lausanne, 2 défauts mineurs ont été relevés et corrigés.

#### DIVERS

Raccordement d'une nouvelle introduction, représentant une puissance de 50 kW [Rte de Lavaux 208 – Voirie]

### Réseau d'électricité

#### CHANTIERS EFFECTUÉS ET EN COURS – BASSE TENSION [BT] ET MOYENNE TENSION [MT]

|   |   |
|---|---|
| Ch. des Genevroz                                      | Remplacement des câbles BT et création d'alimentation séparée pour chaque habitation (Suppression des « Tés »)                        |
| Rte du Bois-de-Chaux                                  | Suppression de 3 tronçons de ligne aérienne et implantation d'une nouvelle armoire BT   |
| Ch. du Corgeon  | Remplacement des câbles BT ainsi que d'une armoire de distribution  |
| Ch. du Daley  | Mise en souterrain d'une ancienne ligne aérienne et installation d'un nouveau poste de distribution (fin des travaux débutés en 2021) |
| Rte des Monts-de-Lavaux,<br>Tronçon Landar – La Croix | Fin de la pose de tubes de réserve  |
| Station SILY  | Remplacement intégral des cellules MT (fin des travaux au printemps 2023)   |
| Station MT Ponflet                                    | Remplacement intégral des équipements MT/BT   |
| Ch. de la Grange-Rouge                                | Remplacement de la ligne et poteaux endommagés  |
| Station Bellingard                                    | Remplacement des cellules MT  |
| Station Crêt-des-Pierres                              | Remplacement du tableau BT  |
| Station Ciblerie                                      | Remplacement des disjoncteurs de type « SACE »  |
| Station Landar  | Remplacement du tableau BT  |
| Smart Metering  | Implantation du réseau radio et tests de fonctionnement   |

## ENTRETIEN DES SOUS-STATIONS ET ARMOIRES DE DISTRIBUTION

- Nettoyage et entretien des stations;
- Nettoyage et entretien de postes de distribution;
- Manœuvres diverses sur réseau moyenne tension;
- Étiquetage des stations et postes de distribution;
- Contrôle périodique du niveau de remplissage de gaz SF<sub>6</sub> dans cellules ABB;
- Contrôle périodique de fuites d'huile sur d'anciennes cellules Cellpack comportant un défaut de fabrication;
- Contrôle annuel par caméra thermique des stations et tableaux basse tension.

## TRAVAUX DIVERS POUR DES TIERS

- 5 nouvelles introductions;
- 15 transformations introductions;
- 14 montages et démontages d'installations provisoires pour manifestations diverses;
- 14 raccordements, suppressions d'alimentation de chantiers;
- 44 échanges ou suppressions de récepteurs télécommandes;
- 20 poses ou déposes de compteurs dans le cadre de chantiers privés;
- 160 poses, déposes ou remplacements de compteurs sur des installations de comptage privés.

## DIVERS

- 46 interventions d'urgence ont été effectuées (36 en journée et 10 par le service de piquet);
- 44 contrôles d'installations photovoltaïques avant mise en service;
- 43 échanges de compteurs périodiques ou par sondage;
- 65 interventions diverses de contrôles d'installation de tarification;
- Relevés mensuels, annuels des compteurs;
- Relevés des compteurs de chantiers;
- Relevés pour déménagements et divers;
- Relevés des compteurs production photovoltaïque;
- Sorties de matériel pour la facturation;
- Inventaire;
- Entretien et nettoyage du parc véhicules et machines;
- Divers travaux pour téléaction, réservoirs et stations;
- Coupures et remises de courant dans le cadre du contentieux;
- Travaux divers avec nacelle pour le Service électrique de Lausanne sur une durée de 10 semaines à deux monteurs.

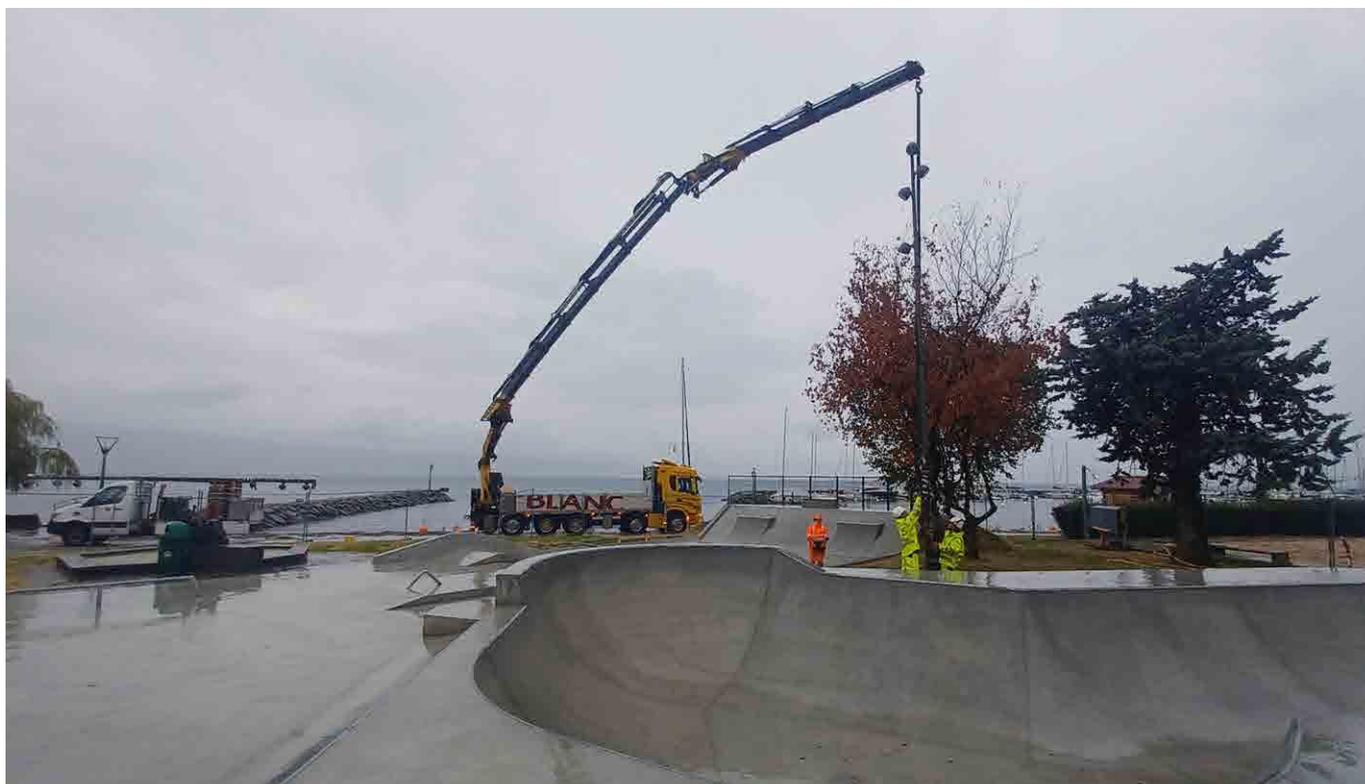
## SERVICES INDUSTRIELS

### Éclairage public (EP)

#### CHANTIERS EFFECTUÉS ET EN COURS

Les remplacements entrepris cette année ont permis une réduction de puissance 22.5 kW, portant ainsi la puissance installée totale à 74.6 kW.

|   |   |
|---|---|
| Parc de la Toffeyre et du Voisinand   | Remplacement de 16 points lumineux  |
| Sentier du Corréchon  | Renforcement de l'éclairage dans le cadre des nouveaux aménagements<br>Remplacement de 2 points lumineux et ajout de 3 nouveaux |
| Rte de Lavaux – Giratoire Savuit  | Remplacement de 5 luminaires existants  |
| Port du Vieux-Stand,<br>aménagement du Skate-Park                                       | Installation de 3 nouveaux candélabres, avec horaire spécifique   |
| Rte de Lavaux,<br>– Secteur Paudex/Voisinand<br>– Giratoire de Savuit – Petite-Corniche | Remplacement de 104 points lumineux en divers points  |
| Rte des Monts-de-Lavaux –<br>Secteur Landar – La Croix                                  | Extension de l'éclairage par la pose de 17 nouveaux points lumineux   |
| Contrôles OICF – 3 et 4   | Mise en conformité de plusieurs mâts après contrôle   |
| Extinction nocturne   | Extinction de l'éclairage entre minuit et 5 h durant l'hiver 2022 - 2023  |
| Divers points   | Réparation de fûts, remplacement et adaptation de l'éclairage   |



Skate-park, installation des nouveaux luminaires au camion-grue

## ENTRETIEN DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- 16 interventions d'urgence ont été effectuées (13 en journée et 3 par le service de piquet);
- Contrôle de sécurité de l'éclairage public suite à la réfection ou à l'échange de candélabres;
- Recherche et réparation de défauts de câbles, retouches et mises en conformité.

## Télécommande et téléaction

### TÉLÉACTION - ENTRETIEN ET DIVERS

- 7 interventions d'urgence ont été effectuées (3 en journée et 4 par le service de piquet);
- Contrôle annuel des alimentations de secours dans les sous-stations;
- Recherche de pannes de communication;
- Contrôle de fonctionnement après pannes ou alarmes diverses;
- Formation par simulation pour la gestion de manœuvres d'urgence.

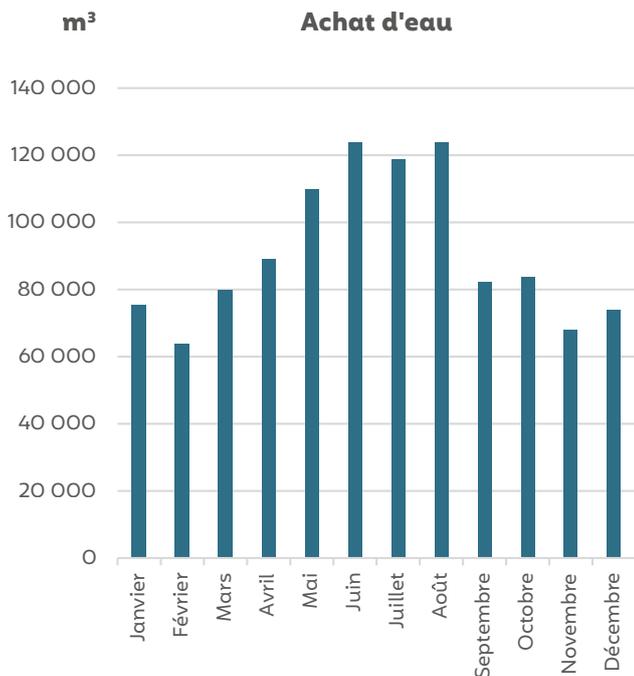
### DIVERSES INTERVENTIONS

- Dépannage divers sur panne de communication, soit par des pertes de lignes cuivres, soit en raison de conflits de paramétrage informatique.

## Consommation d'eau

### Achat d'eau

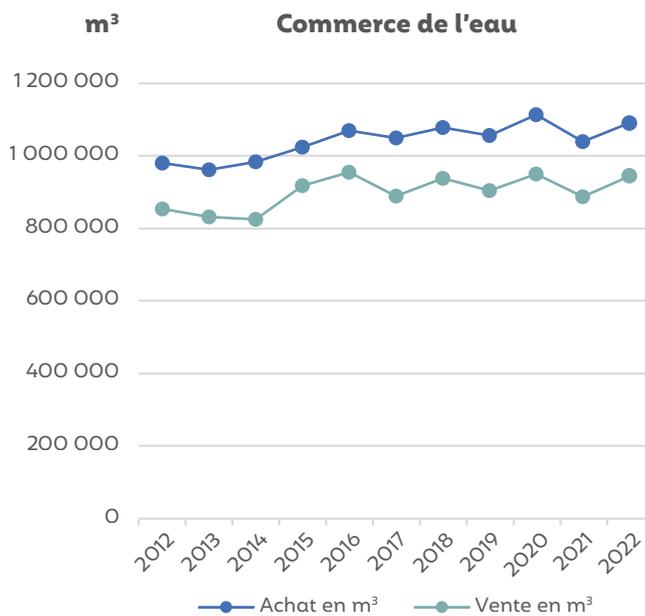
L'eau distribuée sur la commune de Lutry provient essentiellement du Service de l'eau de Lausanne. Le volume pour 2022 s'est élevé à **1 090 600 m<sup>3</sup>**.



### Comparaison des achats et ventes d'eau 2012-2022

En ce qui concerne les achats d'eau, ils sont dépendants des conditions climatiques. Une augmentation par rapport à l'année dernière a été constatée.

Lors de la rédaction de ce rapport, les chiffres définitifs ne sont pas encore connus. Toutefois, il s'avère que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.

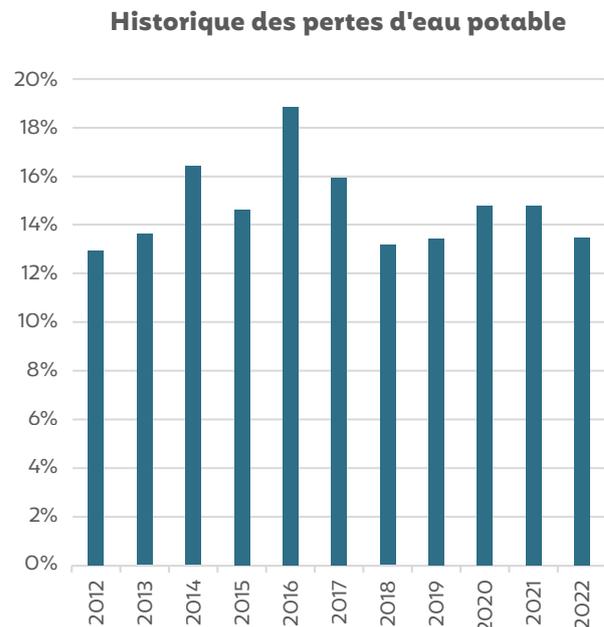


### Historique des pertes d'eau potable

Les ventes d'eau pour l'année 2022 sont une estimation. Les chiffres définitifs ne seront connus qu'à travers des comptes 2022.

#### Dans ces pertes, sont compris :

- Les pertes liées aux fuites de ruptures sur le réseau ;
- L'utilisation propre (rinçage de conduites, purges réseau, analyses, etc.) ;
- Les soutirages sur les bornes hydrantes (curages de canalisations, exercices pompiers, etc.).



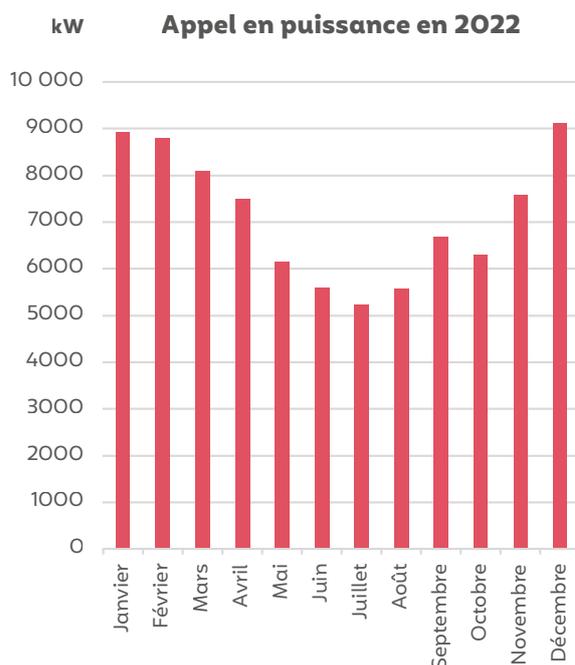
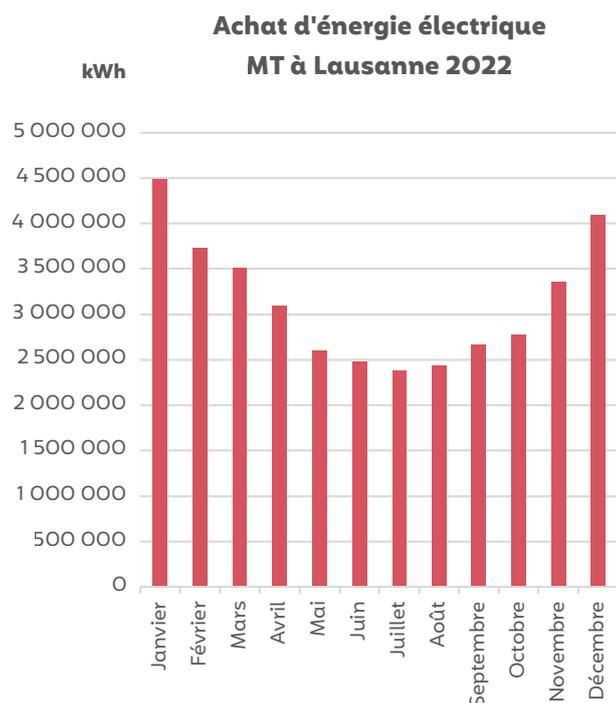
# Consommation d'énergie électrique

## Achat d'énergie électrique MT à Lausanne

L'énergie électrique moyenne tension achetée à Lausanne en 2022 a été de **37'615'864 kWh**.

L'injection de l'énergie solaire et biomasse dans le réseau des SILy à fin juin a été de **1'023'549 kWh**.

L'appel en puissance maximum enregistré durant 2022 s'est élevé à **9121 kW**.



## Appel en puissance en 2022

Le contrôle de la puissance reste un critère de la qualité de la distribution, puisqu'il tend à limiter de manière régionale la pointe de l'énergie distribuée.

## Comparaison des achats et ventes de l'énergie électrique 2012-2022

En ce qui concerne l'énergie électrique, les tableaux montrent une forte baisse des achats. Nous pouvons commenter ce résultat par l'absence de la comptabilisation de l'injection de l'énergie des autoproducteurs pour la période de juillet à décembre. Les relevés n'ont pas été effectués pendant cette période, d'un automne très clément.

Lors de la rédaction de ce rapport, les chiffres définitifs ne sont pas encore connus. Toutefois, il s'avère que la tendance constatée pour les achats sera reportée sur les ventes.





# Sécurité



**POLICE LAVAUX**

La Commune de Lutry délègue ses Missions Générales de Police (MGP), ainsi qu'une grande partie des tâches du 5<sup>e</sup> processus à l'Association Police Lavaux (APOL) qui réunit les communes de Lutry, Bourg-en-Lavaux, Puidoux, Rivaz, St-Saphorin et Chexbres.

Cette année a été marquée par les festivités des 10 ans de Police Lavaux. À cette occasion, des portes ouvertes ont été organisées le samedi 27 août 2022. La population des communes partenaires est venue nombreuse visiter les infrastructures, participer à des activités ludiques en lien avec la profession et se restaurer dans de nombreux food-trucks. Les bénéfices réalisés sur les consommations ont permis à Police Lavaux de soutenir Petite pomme en balade, association à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, qui a pour vocation de permettre aux enfants et jeunes adultes en situation de handicap et à mobilité réduite d'accéder à des loisirs simples en pleine nature.



Journée portes ouvertes à l'occasion des 10 ans de Police Lavaux

**Direction politique**

La Commune est représentée au Comité de direction par :

- M. Patrick Sutter, Conseiller municipal et Président du CODIR

La Commune est représentée au Conseil Intercommunal (CI) par :

- Mme Magali Burdet, PLR
- Mme Serena De Rosa, I & VL
- Mme Paola Juan, Les Verts
- Mme Rose-Marie Notz, Les Verts
- M. Jean-Philippe Barbey, PLR
- M. Olivier Buche, PLR
- M. Charles Chevalley, PSIG
- M. Vincent Hofer, I & VL
- M. Axel Kuonen, UDC
- M. Jacques Paturel, PLR
- M. Olivier Rodieux, PLR

**Fonctionnement**

Police Lavaux est une police régionale de proximité qui fait partie intégrante du dispositif de la Police coordonnée vaudoise. Elle est l'une des neuf polices communales du Canton. Ses collaboratrices et collaborateurs garantissent de nombreux mandats sécuritaires et administratifs, tant en faveur des six communes partenaires dont le bassin de population est constitué d'environ 23'000 habitants qu'en faveur de la sécurité du Canton ou de la Confédération, notamment lors de sommets internationaux.

Pour assurer un haut niveau de sécurité sur l'entier du secteur, le.la citoyen.ne dispose d'une police de proximité active 365 jours par an et 24 h/24. En effet, l'Organisation Policière Vaudoise (LOPV) impose à chaque police un socle sécuritaire de base, soit de pouvoir en permanence gérer deux interventions simultanées tout en ayant la capacité d'assurer l'accueil du public dans les locaux du poste de police. De plus, un officier est également d'astreinte en permanence afin de garantir les actes qui lui sont dévolus par la loi, répondre aux sollicitations des autorités ou des corps sécuritaires partenaires et superviser les engagements de police.

En sus de leurs activités sur le territoire de l'association, les collaborateurs.trice.s ont contribué significativement au dispositif policier mis en place dans le cadre de la gestion de la crise énergétique INOPIA. En effet, plusieurs officiers ont été intégrés dans les organes de conduite cantonaux et des patrouilles mixtes avec la Gendarmerie et, plus ponctuellement, avec la Police Est-Lausannoise (PEL) ont été mises en œuvre afin de garantir le socle sécuritaire de base en tout temps. Grâce à ces collaborations renforcées (projet CoRe), Police Lavaux a pu faire face à l'entier des missions confiées malgré la juxtaposition des différentes crises. La présence du Commandant et d'officiers de Police Lavaux au sein de différents états-majors permet une forte visibilité du corps de police, la garantie de l'autonomie communale et la défense des spécificités régionales.

Les autorités politiques, conjointement avec le Commandant, ont toujours eu pour volonté de mettre en place un service de police de proximité ayant comme focus centraux la qualité de service et le citoyen. Cet équilibre est ponctuellement difficile à maintenir, notamment en raison d'une charge de travail grandissante, d'un déficit chronique de personnel, de difficultés importantes en matière de recrutement, d'un accroissement des engagements extérieurs dans le cadre légal de la Loi sur l'Organisation Policière Vaudoise et des compétences en constante augmentation. Les éventuels sujets de discordance se rapportent majoritairement à la problématique du stationnement ou des contrôles du respect des vitesses autorisées. Il est utile de rappeler que, dans ces deux domaines d'activités spécifiques, Police Lavaux applique les directives en coordination étroite avec l'autorité municipale. Cette coordination se déroule notamment au travers des séances de direction hebdomadaires entre le Commandant de police et le Municipal en charge du dicastère, lors des séances des chefs de service, lors des séances de Comité de direction ou encore à l'occasion de contacts réguliers avec la Municipalité.

Police Lavaux assure toujours de multiples prestations administratives au profit de la commune de Lutry, par exemple la gestion du cimetière, du port communal, des chiens, des abonnements interparkings, du contrôle du stationnement, etc. L'année 2022 a été particulièrement chargée en matière de gestion des affaires portuaires étant donné la mise en œuvre du nouveau règlement. Police Lavaux a dédié un ETP durant toute l'année écoulée pour la gestion du port communal, ce qui a représenté un effort important pour son service.

De manière globale, le Comité de direction de Police Lavaux atteste d'une augmentation régulière des mandats administratifs délégués à Police Lavaux en matière de police du commerce, de poursuite des contraventions ou de gestion du domaine public.

**Le rapport de gestion 2022 de Police Lavaux relate dans le détail l'entier des activités réalisées durant cet exercice. De multiples données statistiques par communes sont également disponibles. Ces informations sont accessibles sur le site Internet [www.apol.ch](http://www.apol.ch).**

## Police administrative

### Manifestations contrôlées

En 2022, 534 jours de manifestations ont eu lieu (572 en 2021, 334 en 2020) et 23 ont été annulés après avoir été annoncés.

Les plus importantes manifestations font l'objet d'autorisations particulières, conjuguées avec un accompagnement des organisateurs par des collaborateurs spécialisés de Police Lavaux, une analyse des risques, des prises de mesures particulières, un service d'ordre et une présence visible de policiers et de partenaires sécuritaires.



Manifestations contrôlées – Les 450 ans de la rénovation du Temple

Aucun incident significatif n'est venu perturber le bon déroulement des manifestations ayant eu lieu. De manière générale, la population résidente semble avoir bien accepté les nuisances sonores inhérentes à la vie nocturne durant la période estivale.

**Éléments statistiques****Autorisations spéciales liées à une manifestation**

|   | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|------|------|------|
| Permis temporaires de vente de boissons alcooliques | 68   | 45   | 39   |
| Tombolas (voir ci-dessous)                          | --   | 0    | 9    |
| Lotos (voir ci-dessous)                             | 2    | 3    | 1    |

À la suite de la nouvelle loi sur les jeux d'argent en vigueur depuis le 01.01.2022, les tombolas et lotos en dessous de CHF 10'000 ne nécessitent pas d'autorisation. Les organisateurs ont par contre un devoir d'annonce. Aucune tombola durant cette année n'arrive à un montant de CHF 10'000 de billets mis en vente et un loto n'excède également pas ce montant.

**Établissements publics****Fermetures****Date**

|                    |  |
|--------------------|--|
| Cantinetta Meal    | 31.12.2021   |
| Ô Ptit Bar du Coin | 30.04.2022   |
| Le Réfectoire      | 30.11.2021<br>Avis du 31.05.2022                     |
| Rush Coffee & Co   | 01.07.2022<br>L'établissement est devenu un commerce |

**Modifications**

|                    |                              |
|--------------------|------------------------------|
| Terre de Lavaux SA | Nouveau titulaire de licence |
|--------------------|------------------------------|

**Ouvertures**

|                                  |                             |
|----------------------------------|-----------------------------|
| Villa Malfi (ex Cantinetta Meal) | Ouverture dès le 20.04.2022 |
| The Bread Box (ex Le Réfectoire) | Ouverture dès le 01.12.2021 |
| Chez Antoine                     | Ouverture dès le 02.05.2022 |

**Permissions de café**

2022 2021 2020

|   |    |    |    |
|---|----|----|----|
| Heures de prolongation d'ouverture des débits de boissons | 20 | 16 | 13 |
|---|----|----|----|

**Registre des entreprises**

|  | 2022  | 2021  | 2020  |
|--|-------|-------|-------|
| Nombre d'entreprises inscrites au registre | 1'350 | 1'372 | 1'396 |

**Taxes communales de séjour**

|                                     | 2022      | 2021      | 2020      |
|-------------------------------------|-----------|-----------|-----------|
| Taxes encaissées                    | 59'480.00 | 63'057.05 | 56'049.95 |
| Hôtels                              | 45'966.20 | 44'224.60 | 39'692.40 |
| Résidences secondaires et locations | 4'622.60  | 7'805.05  | 6'261.95  |
| Chambres d'hôtes                    | 2'228.20  | 4'403.00  | 3'976.00  |
| Camping du Portillon                | 6'663.00  | 6'624.40  | 6'119.60  |

**Divers**

|                 | 2022   | 2021   | 2020   |
|-----------------|--------|--------|--------|
| Nuitées         | 17'069 | 15'250 | 10'726 |
| Chiens recensés | 671    | 646    | 587    |

**Notifications diverses**

|   | 2022 | 2021 | 2020 |
|---|------|------|------|
| Commandements de payer                      | 721  | 817  | 800  |
| Objets trouvés                              | 233  | 254  | 251  |
| Objets restitués                            | 160  | 120  | 104  |
| Mandats d'amener pour Office des poursuites | 27   | 15   | 9    |

## Port

La Municipalité mandate Police Lavaux pour la gestion administrative des installations portuaires communales.

### Places à terre

Certains locataires de places à terre mettent leurs bateaux à disposition du Club Nautique. Un remaniement des places a été fait afin de les réunir dans un même secteur et d'en faciliter l'accès pour les jeunes membres du Club Nautique.



Port communal - Places à terre

### Règlement du port

Le nouveau Règlement du Port ainsi que ses Tarifs et Prescriptions d'application inhérents sont entrés en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2022, respectivement au 14 février 2022. Tous les titulaires d'une place d'amarrage ou de stationnement à terre en ont été informés via une lettre municipale à laquelle étaient joints le Règlement susmentionné et son annexe. Ils ont été rendus attentifs aux principaux changements, soit :

- Article 12 alinéa 2, en lien avec les dimensions maximales et minimales autorisées des bateaux amarrés ;
- Article 28 en lien avec les droits du titulaire de l'autorisation ;
- Article 34 en lien avec les restrictions au niveau du nombre de places accordées dans les ports de la Commune de Lutry ainsi que dans les ménages.

En outre, leur attention a été attirée sur les articles en lien avec les dispositions transitoires, soit le fait que l'article 63 prévoit que le titulaire d'une autorisation ne remplissant pas les conditions prévues à l'article 28 alinéa 3 dispose d'un délai de 2 ans dès l'entrée en vigueur du nouveau Règlement pour s'y conformer et que celui ne remplissant pas celles prévues à l'article 34 dispose, quant à lui, d'un délai de 5 ans. En effet, à l'issue des délais susmentionnés, si les conditions ne sont toujours pas remplies, la Municipalité pourra décider du retrait de l'autorisation en vertu de l'article 38.

La Municipalité de Lutry a reçu plusieurs courriers de titulaires en lien avec les nouveaux tarifs et les possibilités de transmission des places.

Il est également à préciser que l'administration portuaire a dû procéder à des rocadés avant de proposer des places d'amarrage, ceci au vu des dimensions maximales et minimales des bateaux amarrés, ce qui a engendré un léger retard dans l'attribution des places d'amarrage aux personnes enregistrées dans la liste d'attente.

La mise en œuvre de ce nouveau règlement a induit pour Police Lavaux une très forte contribution administrative afin de procéder à son adaptation.

### Bateaux en hivernage

Comme chaque hiver, une vingtaine de navigateurs mettent leurs embarcations en hivernage au Quai Vaudaire. La nouvelle zone définie en 2021 assure la sécurité des usagers du Quai Vaudaire et évite que les bateaux ne subissent l'assaut des vagues lors d'intempéries.

### Attribution des places

Six places d'amarrage ont été attribuées à la suite de décès et sept par renoncement des bénéficiaires en raison des exigences du nouveau règlement.

Trois places de stationnement à terre ont été accordées, l'une à la suite de décès et les deux autres à la suite du renoncement des bénéficiaires.

### Situation des listes d'attente

|                       |                         |     |
|-----------------------|-------------------------|-----|
| Amarrage dans le port | domiciliés à Lutry      | 246 |
|                       | domiciliés hors commune | 259 |
| Stationnement à terre | domiciliés à Lutry      | 18  |
|                       | domiciliés hors commune | 61  |

S'agissant des listes d'attente pour une place d'amarrage ou une place de stationnement à terre, une lettre municipale a été adressée à l'ensemble des personnes enregistrées et domiciliées sur la territorialité de Lutry, leur annonçant l'entrée en vigueur du nouveau Règlement du Port. Elles ont notamment été rendues attentives au contenu des articles suivants :

- Article 24, en lien avec l'inscription dans la liste d'attente ;
- Article 26 en lien avec l'attribution des places ;
- Article 28 en lien avec les droits du titulaire de l'autorisation ;
- Article 34 en lien avec les restrictions au niveau du nombre de places accordées dans les Ports de la Commune de Lutry ainsi que dans les ménages.

La liste d'attente faisant désormais l'objet d'un émolument annuel, il leur a été demandé si elles souhaitaient maintenir ou non leur inscription. Il est à préciser que 90 personnes se sont retirées de la liste d'attente pour une place d'amarrage et 7 personnes se sont retirées de la liste d'attente pour une place à terre. Les listes ont ainsi considérablement diminué et par conséquent le délai d'attente également.

## Plage

La saison estivale, particulièrement favorable à la détente, s'est déroulée globalement d'une manière très satisfaisante sur les plages lutriennes malgré une très forte affluence durant l'été.

Il est à relever que les principaux incidents ont découlé du non-respect des directives relatives à l'usage de la plage, soit la circulation des cycles, la présence de chiens en liberté, les nuisances sonores et les problématiques liées à l'usage des paddles.

### Société de surveillance

Durant cette saison, les vigiles étaient présents comme suit :

- **Du 23 mai au 12 juin 2022 ;**
- **Du 29 août au 25 septembre 2022**  
1 agent uniquement le week-end de 10 h à 3 h ;
- **Du 13 juin au 28 août 2022**  
2 agents de lundi à dimanche  
« y compris » de 10 h à 3 h.

La société de surveillance a exercé 2'732 heures de surveillance (2'611 en 2021) sur l'aire de détente de Curtinaux et le secteur Est de la plage. Le coût des missions confiées à la société de surveillance s'est élevé à CHF 141'260.35 (CHF 134'986.80 en 2021).

Les vigiles présents ont procédé au refoulement de 4 personnes (109 en 2021) et ont demandé à 37 autres (83 en 2021) de quitter l'aire de détente à l'heure fixée.

Les relevés fournis par l'entreprise de sécurité active sur les aires de détente de Curtinaux figurent ci-après :

|  | 2022         | 2021         |
|--|--------------|--------------|
| Interventions contre des propriétaires de chiens               | 1'345        | 1'124        |
| Nuisances sonores  | 478          | 540          |
| Refus d'installation de tente                                  | 6            | 15           |
| Demandes de déplacement de grils                               | 114          | 47           |
| Altercations   | 3            | 3            |
| Interventions préventives envers des conducteurs de deux-roues | 2'151        | 2'389        |
| Ivresses publiques   | 2            | 9            |
| Déposes de déchets excessifs                                   | 24           | 40           |
| Interventions paddles  | 1'693        | 1'185        |
| Divers (foot, bateaux, bouées, etc..)                          | 380          | 117          |
| <b>Total</b>   | <b>6'196</b> | <b>5'469</b> |

Les policiers ont été sollicités, pendant l'été 2022, à 24 reprises (33 en 2021) (vols, dommages à la propriété, litiges, stupéfiants, stationnement, vélos et demandes de renseignements).

## Parkings

La problématique découlant de la gestion du stationnement est au centre de l'actualité communale depuis de nombreuses années. La Municipalité, désireuse de répondre de manière efficace aux besoins de stationnement sur le territoire communal, a pris de nombreuses mesures. Elle a notamment procédé à une réorganisation des missions liées à la gestion du stationnement entre Police Lavaux et le service de la Mobilité. Ainsi, le service de la Mobilité est désormais responsable de la planification du stationnement et Police Lavaux de sa gestion et de son contrôle.

### Abonnements interparkings

|               |        |
|---------------|--------|
| Résidents     | CHF 60 |
| Non-résidents | CHF 80 |

### Macarons

|               |        |
|---------------|--------|
| Résidents     | CHF 40 |
| Non-résidents | CHF 60 |

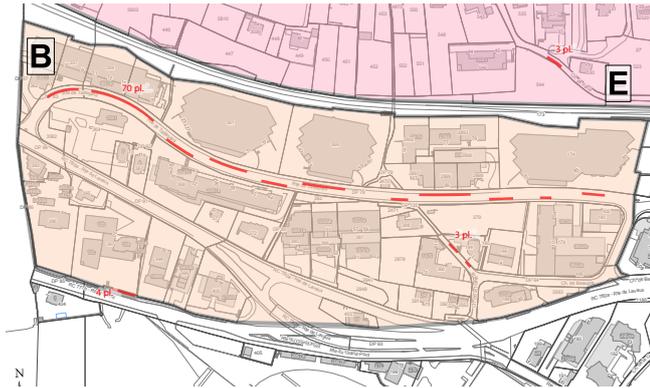
| Parking    | Places | Abonnements |
|------------|--------|-------------|
| Possession | 285    | 408         |
| Savuit     | 75     | 37          |
| Corsy      | 102    | 23          |
| Combe      | 117    | 102         |
| Croix      | 37     | 14          |
| Vaudaire   | 83     | 75          |

| Macarons   | Places | Macarons |
|------------|--------|----------|
| Macarons B | 77     | 60       |
| Macarons C | 83     | 35       |
| Macarons E | 103    | 12       |
| Macarons F | 88     | 16       |
| Macarons G | 44     | 2        |

### Autorisations pour port du Vieux-Stand

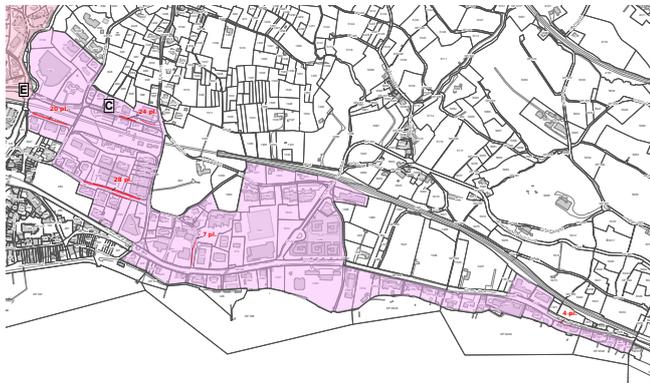
Dites autorisations sont reconnues sur le parking de la Combe, la route du Grand-Pont et la route d'Ouchy. Pour l'exercice 2022, 263 (291 pour 2021) autorisations d'une validité d'un an ont été délivrées aux bénéficiaires d'une boucle d'amarrage.

#### Macarons – Plan du secteur « B »



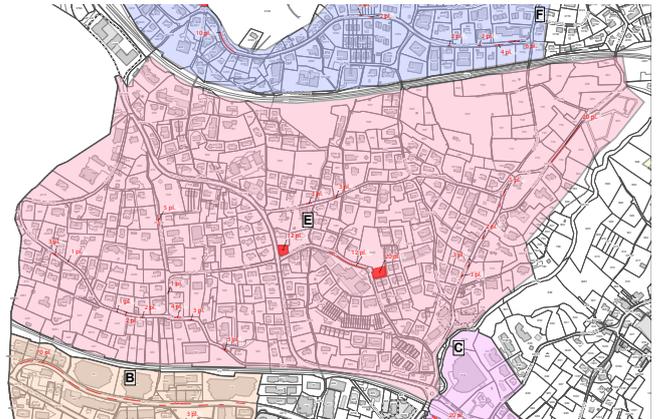
Toffeyre – Lac – Lavaux – Ouchy – Taillepied

#### Macarons – Plan du secteur « C »



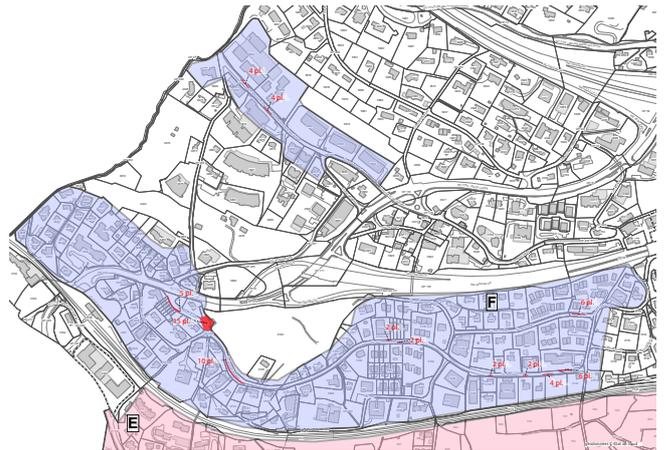
Gare – Chenalettes – Crochet – Culturaz – Curtinaux – Plantaz – Sermotier – Toises – Ancienne-Ciblerie – Lavaux – Petite-Corniche – Savuit

#### Macarons – Plan du secteur « E »



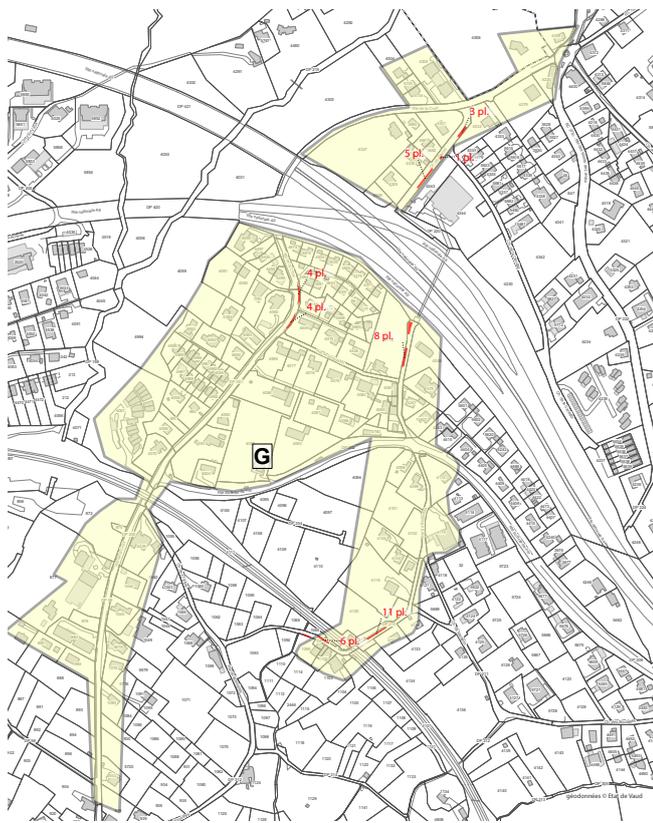
William – Belle-Combe – Bellingard – Bois-Rouge – Braillon – Colline – Coteau – Côtes-de-Bochat – Crêt-de-Plan – Essert – Fénix – Flon-de-Vaux – Gotta-d'Or – Moulin – Mourat – Orzens – Pâles – Petit-Bochat – Terrasses – Conversion – Entre-Châtel

#### Macarons – Plan du secteur « F »



Blanchettes – Cornèle – Crêt-de-Plan – Creux-de-Corsy – Flonzel – Genevroz – Jaque – Marionnettes – Ponflet – Riant-Coin – Villas – Belmont – Landar

## Macarons – Plan du secteur "G"



Levant – Savoie – Bossières – Bras-de-Fer – Croix

## Inhumations ou dépôts de cendres au cimetière de Lutry

|   |    |
|---|----|
| Tombes enfants                                      | 0  |
| Tombes à la ligne                                   | 12 |
| Tombes cinéraires                                   | 5  |
| Columbarium   | 2  |
| Jardin du souvenir                                  | 14 |
| Niches en concession                                | 0  |
| Concession de corps                                 | 5  |
| Urnes déposées sur tombes existantes ou columbarium | 4  |

## Décès enregistrés

|  | 2022 | 2021 | 2020 |
|--|------|------|------|
| Total décès enregistré                 | 171  | 164  | 179  |
| Inhumations à Lutry                    | 17   | 9    | 11   |
| Dépôts d'urnes et de cendres à Lutry   | 25   | 31   | 21   |
| Concessions de corps accordées à Lutry | 5    | 2    | 1    |

## Cimetière

Durant l'exercice écoulé, 171 décès ont été enregistrés. 138 personnes ont été incinérées et 33 ont été inhumées au cimetière de Flon-de-Vaux ou dans d'autres communes.

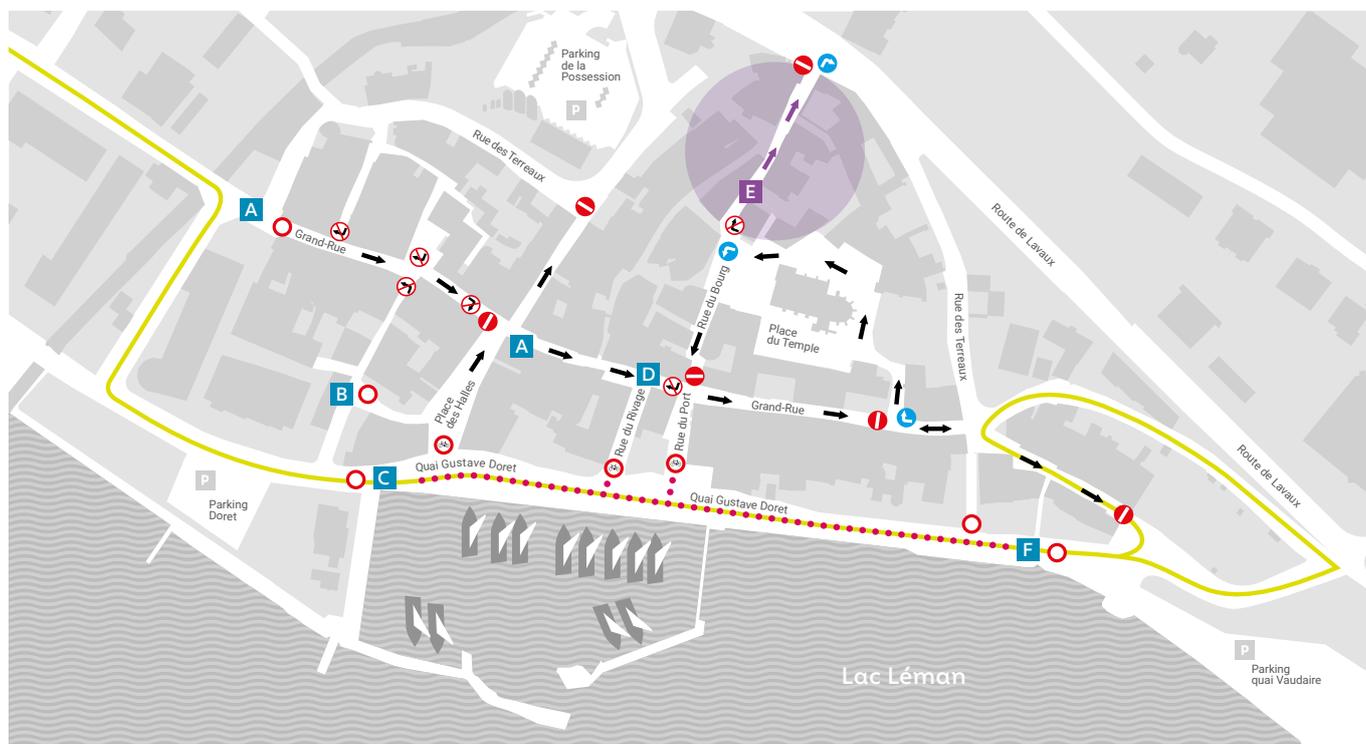


Entrée du cimetière de Flon-de-Vaux

## Réseau routier

### Circulation

Pour faire suite à la décision de la Municipalité du 29 mars 2021, l'année 2022 n'aura pas connu de restrictions de circulation dans le bourg de Lutry. En effet, la Municipalité a mis en œuvre définitivement le changement du sens de circulation, mettant ainsi un terme aux restrictions saisonnières.



- |  |  |
|--|--|
| <b>A</b> Excepté Services public et Ayants-droit, livraisons 6h30-18h30  | <b>F</b> Excepté Services public et vélo à l'allure du pas |
| <b>B</b> Excepté Services public et Ayants-droit, livraisons 6h30-18h30  | — Itinéraire cyclable                                      |
| <b>C</b> Excepté Services public, Ayants-droit et vélo à l'allure du pas | ••• Zones piétonnes  |
| <b>D</b> Excepté Accès Hôtel   | → Sens de circulation                                      |
| <b>E</b> Excepté Riverains   | P Parking  |

Plan de signalisation — Changement du sens de circulation du Bourg

Comme chaque année, Police Lavaux procède régulièrement à des relevés de charges de trafic sur les artères communales. Ces démarches concourent fréquemment avec des requêtes ou pétitions de riverain.e.s; elles permettent aussi à l'autorité de procéder à des vérifications quant à l'augmentation des volumes de trafic sur certains tronçons. L'ensemble des relevés est transmis à l'autorité pour information et aux services de la Mobilité et des Travaux et Domaines pour la bonne gestion de leurs dossiers.

En vertu de la Loi sur l'Organisation Policière Vaudoise, Police Lavaux est également en charge du contrôle des vitesses excessives sur l'ensemble du réseau routier des communes partenaires. Ces contrôles répondent à l'identification de zones accidentogènes, à des demandes ponctuelles d'habitant.e.s et de l'autorité politique.

## Signalisation

Courant 2022, Police Lavaux a poursuivi la mise en conformité de la signalisation.

**Ch. des Chênes :** Signal fig. 2.19 de l'OSR « Hauteur maximale 2.80 m »; **Rue du Bourg :** Plaques complémentaire « Excepté picto camion poubelle », 1 cadre, 1 bride; **Rte de Lavaux – Rte de Savuit :** 1 poteau, suite à un accident; **Rte du Grand-Pont :** 1 Pole Cone, suite à un vol; **Rte de Savuit – Ch. de Plantaz :** 2 miroirs routiers; **Ch. de Burquenet :** 1 douille pour socle béton; **Rte de la Petite-Corniche :** 1 support pour signal d'entrée de localité, suite à un acte de vandalisme, 1 socle en béton; **Av. William :** 2 Pole Cone, 1 totem « Vivons la ville », 1 bac support; **Ch. de l'Arabie :** 4 signaux fig. 2.19 de l'OSR « Hauteur maximale », 1 signal fig. 3.09 de l'OSR « Laisser passer les véhicules venant en sens inverse », 1 signal fig. 3.10 de l'OSR « Priorité par rapport aux véhicules venant en sens inverse », 2 cadres, 4 brides; **Rte du Grand-Pont :** 1 totem « Vivons la ville », 1 bac support; **Stock Police Lavaux :** 10 brides pour trépieds, 25 piles sèches, 4 Triopans, 20 signaux fig. 4.34 de l'OSR « Indicateurs de direction P » 10 Vaubans, 5 signaux fig. 2.01 de l'OSR « Interdiction générale de circuler dans les deux sens »; **Rte de la Croix :** 1 signal fig. 1.30 de l'OSR à volets « Autres danger » « Manifestation », 1 cadre, 1 poteau, 2 brides; **Ch. de Félix :** 1 signal fig. 4.08 de l'OSR « Sens unique », 1 cadre, 2 brides, 1 plaque complémentaire « Excepté Cycle », 1 cadre, 1 bride; **Stock Police Lavaux :** 10 piles sèches pour lampes de chantier; **Rte de la Petite-Corniche :** 1 poteau, suite à un accident; **Rte de la Croix :** 6 éléments de guidage, suite à un accident; **Grande-Rue :** 2 signaux fig. 2.19 de l'OSR « Interdiction générale de circuler autos-motos-vélos » suite à un vol; **Ch. des Hugonnets :** 1 miroir, 1 poteau, 1 fondation; **Ch. de la Colline :** 1 miroir, usure; **Rte du Bras de Fer :** 1 poteau, suite à une fuite après accident; **Rte de Bossière :** 2 plaques complémentaires « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles »; **Ch. du Daley Sud :** 1 plaque complémentaire « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 1 cadre, 2 brides; **Ch. du Daley Nord :** 1 plaque complémentaire « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 1 cadre, 2 brides; **Ch. du Miroir Nord :** 1 signal combiné fig. 2.16 de l'OSR « Poids maximal 5 t », 1 cadre, 2 brides, 1 plaque de rue « Chemin du Miroir », 1 cadre; **Ch. de la Belle-Etoile :** 1 plaque complémentaire « Ex-

cepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 1 cadre, 2 brides, 1 signal fig. 2.16 de l'OSR « Poids maximal 5 t », 1 signal combiné fig. 2.01 et 2.16 de l'OSR « Interdiction générale de circuler dans les deux sens » « Poids maximal 5 t », « Excepté riverains, services publics, bus scolaire », 1 poteau, 1 cadre, 1 socle en béton, 2 brides; **Ch. de Flon-de-Vaux :** 1 signal fig. 4.09 de l'OSR « Impasse », 1 support, 1 signal combiné fig. 2.16 et 2.19 de l'OSR « Poids maximal 5,5 t » et « Hauteur maximale 3 m », 1 socle en béton; **Ch. des Grisettes :** 2 plaques complémentaires « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 2 cadres, 4 brides; **Ch. de Jordillon :** 1 signal combiné fig. 2.16 de l'OSR « Poids maximal » « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 1 support, 1 socle en béton; **Ch. de la Tanté-rine :** 1 signal combiné fig. 2.16 de l'OSR « Poids maximal » « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 1 support, 1 socle en béton; **Ch. de la Grange-Rouge :** 1 signal combiné fig. 2.16 de l'OSR « Poids maximal » « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 1 support, 1 socle en béton; **Ch. du Crêt des Pierres :** 1 plaque complémentaire « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 1 cadre, 2 brides; **Ch. du Crêt-Ministre :** 1 plaque complémentaire « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 1 cadre, 2 brides, 1 autocollant pour totem « Vivons la ville » « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles »; **Rte de Savigny :** 1 signal combiné fig. 2.16 de l'OSR « Poids maximal » « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 1 support, 1 socle en béton; **Rte du Bois-de-la-Chaux :** 1 plaque complémentaire « Excepté Services publics - bus scolaire exploitations agricoles », 1 cadre, 2 brides; **Stock Police Lavaux :** 10 signaux fig. 4.34 de l'OSR « Indicateur de direction », 10 signaux fig. 2.01 de l'OSR « Interdiction générale de circuler », 24 piles sèches pour lampes de chantier, 2 triopans, 15 Vaubans, 6 signaux fig. 2.50 de l'OSR « Interdiction de stationner » double face, 6 trépieds, 6 sacs de lestages; **Ch. d'Orzens :** 1 totem « Vivons la ville » fuite après accident; **Rte de Bossière :** 1 signal fig. 2.16 de l'OSR « Poids maximal 3,5 t »; **Ch. du Raccourci :** 1 poteau, 1 signal fig. 2.01 de l'OSR « Interdiction générale de circuler dans les deux sens », 1 plaque de rue « Ch. du Raccourci », 1 plaque complémentaire « Riverains autorisés »; **Rte du Bras-de-Fer :** 1 signal fig. 2.30 de l'OSR « Vitesse maximale 60 km/h », 1 signal fig. 1.10 de l'OSR « Descente dangereuse ».

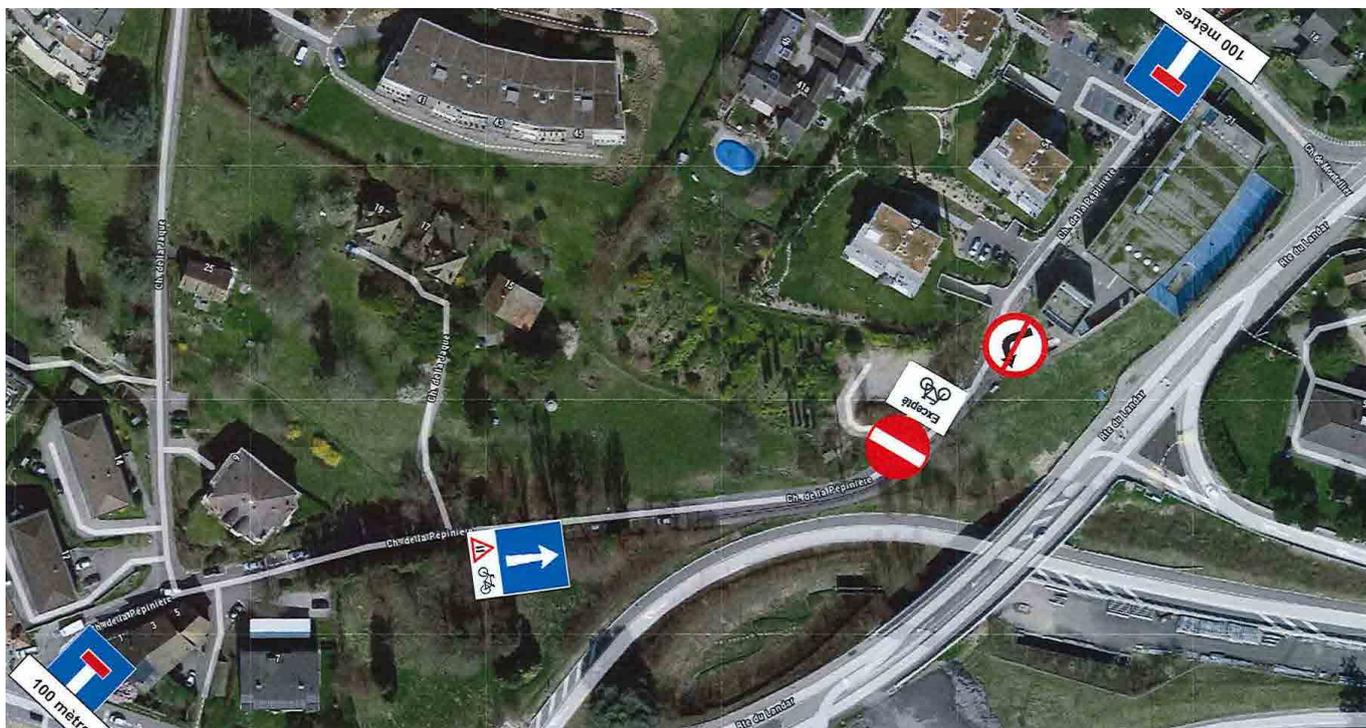
## SÉCURITÉ

### Marquage

**Av. William:** 5 m de lignes de bord, 2 traces de pas côte à côte, 3 x «Zone 30 km/h», 5 x rappel «30 km/h»; **Rte du Grand-Pont:** 1 x «Zone 30 km/h», 5 m de lignes de bordure; **Ch. de Crêt-Ministre:** 1 m de ligne d'attente, 2 x «Zone 30 km/h», 3 x rappel «30»; **Ch. du Bois-de-la Chaux:** 64 m de lignes de guidage; **Ch. des Moines:** 32 m de ligne de guidage; **Ch. des Hugonnets:** 2,5 m<sup>2</sup> de lignes d'arrêt, 3 m ligne longitudinale continue; **Rte de Lavaux:** 12 m de lignes réservés voie de bus, 50 m de ligne de sécurité; **Rte d'Ouchy - Parking du Vieux-stand:** 237 m de lignes de place de stationnement, 3 symboles «Véhicule électrique», 1 symbole «Handicapé», 50 lettres, 4 m de ligne interdisant l'arrêt, 2 m de ligne interdisant le parquage, 5 flèches de présélection; **Parking de la Bernadaz:** 105 m de lignes de place de stationnement, 17 m de ligne de ligne de stationnement jaune, 2 symboles «Véhicule électrique»; **Ch. de la Jaque:** 2,5 m<sup>2</sup> de ligne d'arrêt, 27 min 2 s passage pour piétons, 32 m de ligne de stationnement.

### Chantiers

Police Lavaux a procédé à la légalisation de 15 plans de signalisation de différents chantiers.



Ch. de la Pépinière – Instauration d'un sens unique

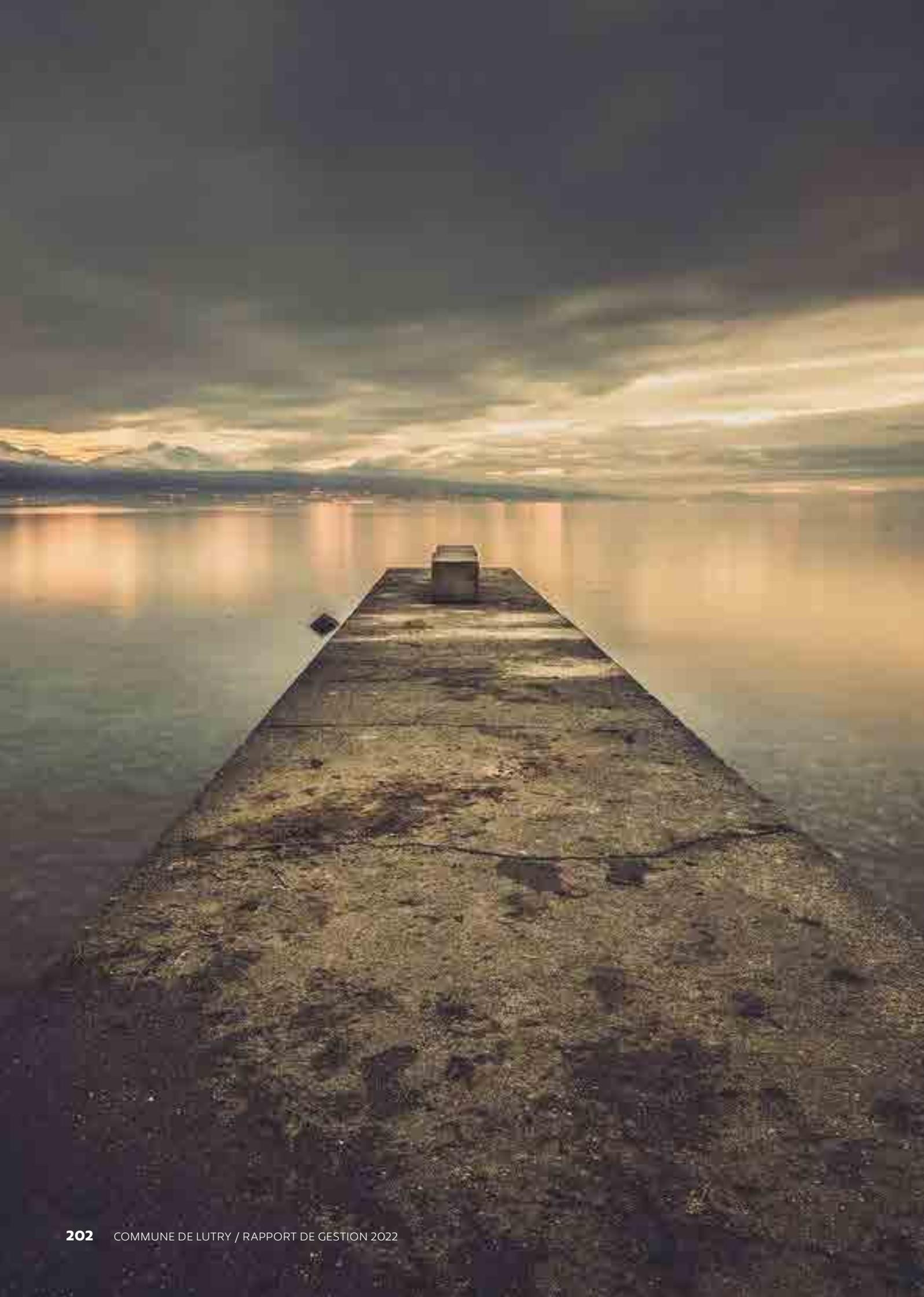
### SDIS OUEST-LAVAU

Le rapport d'activité 2022 du SDIS Ouest-Lavaux relate les éléments importants réalisés durant cet exercice. Ce document est disponible sur [www.lutry.ch/sdis](http://www.lutry.ch/sdis)



POLICE  
APOL  
L'AVANT

POLICE



# Conclusion



# Conclusion

Fondé sur ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Lutry

- Vu le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2022 (préavis municipal no 1313/2023)
- Vu le rapport de la Commission de gestion

Décide

- D'approuver le rapport de gestion de la Municipalité pour l'exercice 2022
- De donner décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2022

Adopté en séance de Municipalité le 20 mars 2023.





LE CHÂTEAU  
1095 LUTRY

+41 21 796 21 21  
WWW.LUTRY.CH



LAVAU  
VIGNOBLE  
EN TERRASSES  
ASSOCIATION LAVAU  
PATRIMOINE MONDIAL



Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture



Lavaux, vignoble en terrasses  
inscrit sur la Liste  
du patrimoine mondial  
en 2007